



# Trame verte et bleue du territoire d'Est Ensemble

## *Rapport d'étude intégral*



Figure 1 : Bobigny Mail de l'hôtel de ville



Figure 2 : Les Lilas Rue du Bel Air vue sur le secteur canal de Pantin



Figure 3 : Pantin Les Courtilières pied d'immeuble et cœur d'îlot

**Juillet 2017**

Dossier réalisé par :



**PHILIPPE CLERGEAU** conseils \_\_\_\_\_  
Ecologie urbaine - Ecologie des territoires

**Magali PARIS** paysagiste



## TABLE DES MATIERES

### I. L'ELABORATION D'UN SCHEMA DE TRAME VERTE ET BLEUE POUR LE TERRITOIRE D'EST ENSEMBLE .....6

#### 1 Objectifs et enjeux d'un schéma de TVB pour Est Ensemble..... 6

1.1 Les objectifs de l'étude..... 6

1.2 La valeur ajoutée de l'outil Trame Verte et Bleue..... 7

#### 2 Présentation du territoire d'Est Ensemble et de ses caractéristiques .....7

2.1 Ses compétences ..... 7

2.2 Son territoire ..... 7

2.3 Les enjeux de développement du territoire..... 10

2.3.1 CDT - La Fabrique du Grand Paris..... 10

2.3.2 ZAC et cartographie..... 10

2.4 Les enjeux de développement et le réchauffement du sol... 11

#### 3 Une méthodologie transversale pour élaborer la TVB d'Est Ensemble : une méthode entre écologie, paysage et sociologie..... 12

3.1 Les compétences en écologie, paysage et sociologie à mobiliser ..... 12

3.1.1 Pourquoi croiser les approches écologique, paysagère et sociologique?..... 13

3.1.2 Quelle valeur pour le territoire ?..... 13

3.2 Le SIG, comme outil de croisement..... 14

3.2.1 Données cartographiques mobilisées ..... 14

3.2.2 Croisements opérés..... 15

3.3 Eléments de méthode par approche..... 15

3.3.1 Approche écologique..... 15

3.3.2 Approche géographique et paysagère ..... 22

3.3.3 Approche socio-paysagère, la méthode des sociotopes de A. Ståhle adaptée au territoire d'Est Ensemble .....24

### II. CARTOGRAPHIE DE LA TVB .....27

#### 1 Un cadre réglementaire strict et évolutif .....27

1.1 Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF).....27

1.2 Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) .....29

1.2.1 Quels enjeux à l'échelle de la région ?.....29

1.2.2 Quels objectifs fixés ?.....32

1.3 Le schéma des trames vertes et bleues du Conseil Départemental du 93 (CD93) .....34

1.3.1 Quelles continuités pour le département ? .....34

1.3.2 Quels enjeux identifiés ?.....35

1.4 Les espaces d'intérêt écologique recensés sur le territoire ..35

1.5 Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).....38

1.6 Le Projet Urbain d'Est Ensemble.....40

#### 2 Analyse paysagère .....42

2.1 Un territoire complexe par son socle morphologique et de son histoire urbaine .....42

2.1.1 Contexte géomorphologique .....42

2.1.2 Infrastructures et bâti .....46

2.1.3 Tissu urbain .....48

2.1.4 Un maillage intense du territoire.....49

2.1.4.1 Flux routiers, ferroviaires et fluviaux : un maillage cloisonnant fortement le territoire .....49

2.2 Le tissu pavillonnaire et de grands ensembles : quelles qualités paysagères ? .....58

2.2.1 Tissu des grands ensembles d'immeubles d'habitat collectifs 60

2.2.2	Tissu pavillonnaire d'habitat individuel.....	63	5.1.2	Caractérisation des composantes écologiques.....	91
2.2.3	Prise en compte des espaces végétalisés privés du tissu pavillonnaire et collectif dans la trame verte.....	67	5.2	Les archipels et continuums.....	94
<b>3</b>	<b>Analyse écologique.....</b>	<b>68</b>	5.3	La matrice et les éléments fragmentants .....	98
3.1	De grands espaces de nature proposant une certaine diversité spécifique .....	68	5.4	Croisement avec le paysage urbain .....	100
3.1.1	Occupation des sols.....	68	5.5	Croisement avec les usages .....	101
3.1.2	Les parcs départementaux et communautaires.....	71	5.6	La trame verte du territoire d'Est Ensemble.....	103
3.1.3	Les espaces verts publics communaux.....	71	5.7	La trame bleue du territoire d'Est Ensemble .....	104
3.1.4	Principaux habitats recensés par le CBNBP dans les Espaces Verts Publics.....	72	5.8	Les principaux corridors écologiques du territoire d'Est Ensemble.....	106
3.2	Les enjeux espèces sur le territoire .....	77	<b>6</b>	<b>Enjeux et Objectifs pour la trame verte et bleue d'Est Ensemble</b>	<b>109</b>
3.2.1	Synthèse des données existantes.....	77	6.1	Synthèse des enjeux.....	109
3.2.2	Inventaires réalisés.....	77	6.2	Les objectifs de la TVB d'Est Ensemble .....	111
3.2.3	Résultats des inventaires.....	77	<b>7</b>	<b>Mettre en œuvre les objectifs de la Trame Verte et Bleue.....</b>	<b>122</b>
<b>4</b>	<b>Analyse socio-paysagère : Imaginaire et appropriation des Espaces à Caractère Naturel d'Est Ensemble .....</b>	<b>81</b>	7.1	Préserver les habitats.....	122
4.1	Structure des territoires de nature des habitants d'Est Ensemble : les « sociotopes ».....	81	7.1.1	Les noyaux primaires et secondaires .....	123
4.2	Classement des 202 sociotopes en typologie .....	84	7.1.2	Les espaces relais .....	125
4.3	Les grands traits socio-paysagers du territoire d'Est Ensemble	85	7.2	Restaurer les éléments fragmentant de manière prioritaire	127
4.4	La matrice de fluidité des sociotopes.....	86	7.2.1	Constats.....	127
4.5	Prise en compte des sociotopes dans la trame verte.....	86	7.2.2	Propositions .....	128
<b>5</b>	<b>Composantes de la trame verte et bleue et cartographie du schéma de TVB d'Est Ensemble .....</b>	<b>89</b>	7.3	Préserver ou restaurer les corridors écologiques identifiés	129
5.1	Les composantes écologiques de la TVB .....	89	7.4	Méthode d'expertise des « enveloppes de zone humide ».	131
5.1.1	Composantes écologiques.....	89	7.4.1	Le constat .....	131
			7.4.2	Propositions d'actions.....	131
			7.4.3	Méthode pour analyser les enveloppes de zones humides potentielles .....	131
			7.5	Plan d'action relatif aux « sociotopes » .....	132

7.5.1	Sociotope insulaire .....	132
7.5.2	Sociotope dépendance.....	133
7.5.3	Sociotope Curiosité ou réserve .....	133
7.6	Mise en place de programmes de gestion et d’optimisation des Espaces à Caractère Naturel .....	133
7.7	Grands axes du plan d’actions.....	134

**III. ANNEXES ..... 136**

<b>1</b>	<b>ANNEXE 1 - Rugosités de la matrice.....</b>	<b>136</b>
<b>2</b>	<b>ANNEXE 2 – Sites prospectés.....</b>	<b>138</b>
<b>3</b>	<b>ANNEXE 3 - 202 sociotopes d’Est Ensemble et des territoires adjacents .....</b>	<b>139</b>
<b>4</b>	<b>ANNEXE4 – Sommaire des tableaux, schémas, figures et cartes</b>	<b>159</b>

# I. L'élaboration d'un schéma de Trame Verte et Bleue pour le Territoire d'Est Ensemble

## 1 Objectifs et enjeux d'un schéma de TVB pour Est Ensemble

### 1.1 Les objectifs de l'étude

L'élaboration d'un schéma de Trame Verte et Bleue (TVB) à l'échelle du territoire d'Est Ensemble porte plusieurs objectifs :

- Prendre en compte et **décliner à l'échelle locale le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)**,
- **Intégrer la TVB dans les projets** d'aménagement à venir à plus ou moins longue échéance,
- **Rééquilibrer l'offre de nature** sur le territoire,
- Participer au **rafraichissement** de la ville dense,
- **Mettre en valeur l'eau** autour du canal de l'Ourcq et du réseau de mares,
- **Articuler espaces privés et publics** pour augmenter la valeur des différents espaces à caractère naturel sur le territoire,
- Veiller à ne pas dégrader, voire **développer les sols fonctionnels** sur le territoire, garants d'une ville résiliente et confortable en milieu urbain dense.

Les étapes poursuivies pour le déroulé de l'étude sont :

- Identification de la TVB à plusieurs échelles et selon 3 regards disciplinaires : l'écologie, le paysage et les sciences humaines
- Partage des enjeux et des objectifs TVB avec l'ensemble des acteurs du territoire
- Elaboration de recommandations pour la mise en œuvre effective et le suivi de la Trame verte et bleue

- Intégration de la Trame verte et bleue dans les documents de planification et de référence, ainsi que dans les projets d'aménagement en cours de conception (ZAC, PRU, etc.).

Pour construire une trame verte et bleue habitée et habitable, il s'agit d'étudier *in situ* et de projeter les **modalités de cohabitation de l'homme et de la nature** (et des hommes entre eux) en milieu urbain, sous leurs différentes matérialisations et pratiques : cheminements, espaces végétalisés relais (squares, parcs et jardins), milieux jardinés (jardins résidentiels en prolongement de l'habitat, jardins collectifs de pied d'immeuble, jardins partagés et jardins familiaux). L'étude des conditions de cette cohabitation dépasse de loin la notion des services écosystémiques, qui même si elle est cruciale, limite la nature à un bien (souvent marchand) et rend notre approche de celle-ci partielle. Il s'agit d'envisager l'influence des activités humaines sur la nature, et notamment sur sa diversité, et réciproquement celle des perceptions et des représentations de nature sur les activités humaines, à l'échelle locale du vécu habitant, comme à l'échelle communale et intercommunale du projet urbain.

## 1.2 La valeur ajoutée de l'outil Trame Verte et Bleue

La Trame Verte et Bleue est un **outil d'aménagement** qui permet de concilier les enjeux économiques, paysagers, sociaux et écologiques d'un territoire. Elle est définie avec des ambitions techniques éco-socio-paysagères, mais aussi en adéquation avec les dynamiques locales, associatives et éducatives.

Elle est de plus un véritable outil de **planification territoriale**. Elle vise en effet à l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles menées en matière d'urbanisme, d'infrastructures, des paysages.... Il existe ainsi une réelle opportunité de l'associer aux outils de planification et notamment aux documents d'urbanisme (SCoT, PLU, puis PLUi, Projet Urbain...), à l'échelle métropolitaine, du Territoire et dans chaque commune.

Les TVB ne sont donc pas à considérer comme une contrainte supplémentaire aux projets de développement urbain, mais comme **un cadre pour des projets inscrits durablement dans les territoires**. Elles doivent permettre aux décideurs locaux (collectivités territoriales notamment) de définir l'ensemble des décisions d'aménagement du territoire dans une **logique de cohérence écologique et d'intégration effective de la nature en ville**.

## 2 Présentation du territoire d'Est Ensemble et de ses caractéristiques

L'Établissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble regroupe 9 communes de tailles variables avec près de 400 000 habitants, sur un territoire de 38,5 km<sup>2</sup>.

### 2.1 Ses compétences

Est Ensemble est un Territoire récent et très important, en particulier par sa taille et son nombre d'habitants, mais aussi par les compétences spécifiques d'aménagement qu'il a prises. Pour le domaine qui nous intéresse de développement urbain et écologique, il faut noter :

- La compétence d'aménagement du territoire, avec notamment 10 ZAC communautaires, et 12 Programmes de Renouvellement Urbain
- La gestion des espaces verts de plus de 5 ha, qui ne sont pas entretenus par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.
- La gestion des espaces verts de moins de 5 ha par les villes membres.

### 2.2 Son territoire

Elle se caractérise par :

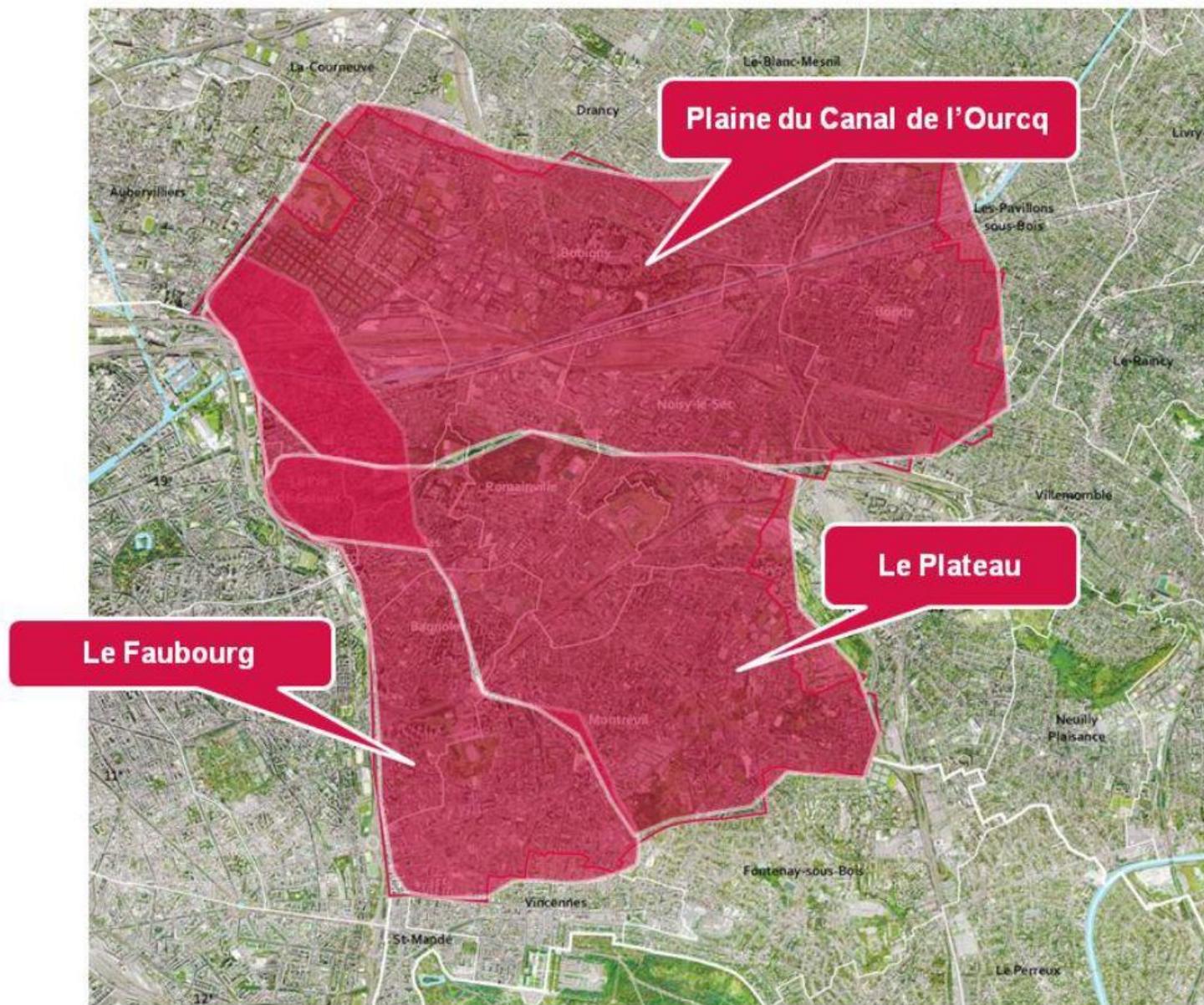
- Une urbanisation dense et très ancienne, avec dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle deux villes marquantes que sont Pantin ou Montreuil, alors que Romainville, Bondy, Bobigny et Noisy-le-Sec sont encore des villages. Puis dès après-guerre, l'urbanisation s'étend le long de Paris, sur le plateau de Gravelle et plus tardivement vers le Nord et la Plaine de France.
- Une topographie marquée, dans la continuité du plateau d'Avron, en surplomb de la vallée Marne et s'étendant vers le Nord au-delà du canal de l'Ourcq
- Avec des grandes structures paysagères et urbaines singulières du Grand Paris.

Le territoire se compose en 2 grands ensembles morphologiques, autour de la corniche des Forts qui s'étend de Belleville à Paris, jusqu'au parc de l'ancien château de Montreuil à Montreuil, en passant par Romainville et la Boissière. Au nord s'étend la grande plaine de France du Canal vers le Nord, avec les villes de Pantin, Bobigny, Noisy-le-Sec et Bondy et au Sud, le plateau de la Gravelle s'ouvre vers Montreuil puis Vincennes.

Notre approche s'attache à plusieurs spécificités territoriales et héritées :

- Le coteau de Romainville, Les Lilas et Montreuil surmonté par les calcaires de Saint-Ouen donnant des points hauts et un territoire penté vers le canal de l'Ourcq à Pantin et Bondy à moins 20 m environ

- L'absence d'un réseau hydrographique naturel actuel, et une présence de l'eau limitée en dehors des mares de Bondy et du fort de Noisy
  - La présence de quelques boisements au niveau du fort de Romainville, à Bondy et sur le parc des Beaumonts à Montreuil
  - La présence de grandes infrastructures routières et ferroviaires qui coupent le territoire, comme l'A3, l'A86 avec ses deux branches, la RN2, la RN3, et d'un réseau ferré ouest-est marquant le pied Nord du coteau
- Le développement de vastes secteurs industriels et d'activités autour du canal, tel qu'au Nord de Pantin, à l'ouest de Bobigny, en bas de Noisy-le-Sec.
  - La présence de deux unités du site Natura 2000 « Sites de Seine-Saint-Denis » (FR1112013), sur la commune de Montreuil
  - Et plus globalement, un paysage de « 1ère couronne », aux formes et typologies urbaines très contrastées, variant tant dans les densités que dans l'organisation même de l'espace.



Carte 1 : Carte des trois territoires – CDT-Algoé, 2014

## 2.3 Les enjeux de développement du territoire

### 2.3.1 CDT - La Fabrique du Grand Paris

Le Contrat de Développement du Territoire (CDT) de la Fabrique du Grand Paris a été signé par la Communauté d'Agglomération Est Ensemble en janvier 2014 pour une durée de 15 ans. Parmi les 4 axes énoncés de caractérisation de la dynamique du territoire prenant en compte l'économique, le culturel et le social, nous retenons en particulier la fabrique urbaine et environnementale. Elle s'appuie sur un potentiel foncier important issu d'un héritage maraîcher et agricole, et aujourd'hui très précieux car rare et demandant un nouveau modèle urbain intégrant toute sa place à la nature.

Son territoire présente de nombreux projets concernant près de 400 ha (ZAC, rénovation urbaine, reconversion, aménagement...). Ils s'organisent autour des nouveaux axes de transport (Ligne 11, Tram T1, Tram T4, le TZen 3...), du canal de l'Ourcq et de la RN3 avec une mutation des activités industrielles, ou en nouveaux quartiers urbains mixtes.

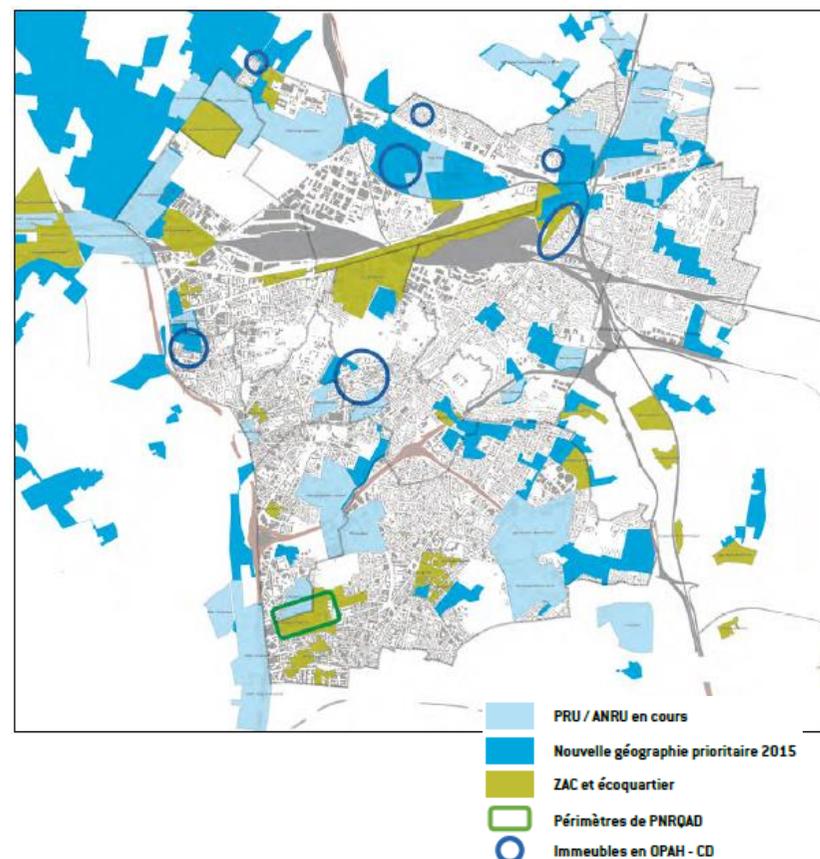
Les grands projets de parcs se concentrent au niveau de la Corniche des Forts dans une réflexion plus globale d'aménagement et de restauration, avec la future Base de Loisirs Régionale sur les anciennes carrières et sur le site des murs à Pêches de Montreuil déjà classés pour partie au titre de la loi du 2 mai 1930 et qui offre un vaste espace végétalisé aujourd'hui morcelé ou inaccessible, ainsi qu'autour du Fort d'Aubervilliers, cimetière de Pantin et des Courtillières qui offrent une grande diversité d'espaces verts publics.

### 2.3.2 ZAC et cartographie

Le territoire mute de manière volontariste

- Au Nord, le long du Canal de l'Ourcq et à proximité de Paris/Aubervilliers, avec une succession de projets d'aménagement (Ecoquartier Gare de Pantin, ZAC du Port à Pantin, ZAC Ecocité à Bobigny, ZAC de l'Horloge à Romainville, ZAC du Quartier Durable de la Plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec, ZAC les Rives de l'Ourcq à Bondy).

- Au Sud, dans le Bas Montreuil (ZAC Fraternité/PNRQAD, ZAC Boissière-Acacia à Montreuil).
- A l'Est, le long de la ligne 11 du métro, jusqu'à Rosny-sous-Bois.



Carte 2 : Les ZAC, les PRU 1 et 2 les OPAH et le PNRQAD (d'après Projet de territoire, mai 2015)

De plus, Est Ensemble comporte sur son territoire un certain nombre de PRU (Projet de Rénovation Urbaine) concernés par les objectifs de la TVB, qui doit être intégrée dans le processus de rénovation de ces quartiers fragilisés. Ils sont au nombre de 12 :

- dont 7 d'intérêt national



### 3 Une méthodologie transversale pour élaborer la TVB d'Est Ensemble : une méthode entre écologie, paysage et sociologie

#### 3.1 Les compétences en écologie, paysage et sociologie à mobiliser

Les compétences mobilisées pour étudier les éléments de nature participant à la trame verte et bleue du territoire d'Est Ensemble sont :

- **L'analyse géographique et écologique** à grande échelle, selon les principes de l'écologie du paysage<sup>1</sup> adaptés aux milieux urbains et à petite échelle locale
- **L'analyse paysagère** à grande échelle, cherchant à identifier les lieux qui font référence en terme de paysage, ou ceux qui composent un paysage ordinaire, afin de faire de la trame verte et bleue une composante reconnue et constitutive du paysage
- **L'approche par projets d'aménagements urbains**, afin d'intégrer la dynamique urbaine soutenue de l'agglomération
- **Les aménités urbaines, végétales et minérales, et notamment leurs qualités d'ambiances**, ouvrant sur la façon dont les usagers se représentent (imaginaire), s'approprient et utilisent les espaces végétalisés.

Ces 4 approches permettent, par le croisement des résultats des études spatialisées, de proposer une analyse éco-socio-paysagère, c'est-à-dire croisant les compétences disciplinaires et permettant d'aboutir à une lecture fonctionnelle de l'espace. Celle-ci fait appel autant à la technicité qu'à la perception, la façon dont les espaces sont conçus et gérés, que celle dont ils sont vécus et perçus.

Elles intègrent aussi les modes d'entretien spécifiques de chaque commune, du département, de VNF..., chacun sur ses territoires de compétence, qu'il faut coordonner à large échelle.

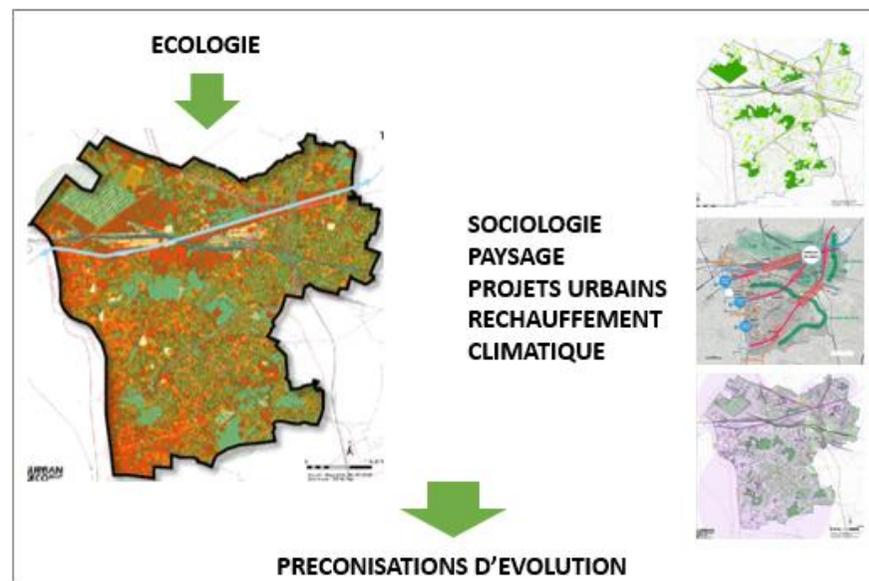


Schéma 1 : Compétences mobilisées pour la Trame Verte et Bleue

<sup>1</sup> Écologie du paysage : concepts, méthodes et applications. BUREL Françoise & BAUDRY Jacques. 2009. 359 p

### 3.1.1 Pourquoi croiser les approches écologique, paysagère et sociologique?

Est Ensemble, inscrite de plain-pied dans les dynamiques actuelles du Grand Paris, figure comme un territoire métropolitain à fort potentiel de développement urbain. La proximité immédiate de Paris, l'offre et le développement de transports, le foncier attractif ont participé, en l'espace de quelques années, à faire de ces communes des nouveaux lieux de vie, de résidences, accueillant également de nombreuses activités. L'« effet métropolitain » a propulsé le territoire dans une mutation urbaine intense (près de 400 ha de projet aujourd'hui), nécessitant de poser un regard critique sur les modes de production de la ville, tant sur les opérations de renouvellement urbain que sur les secteurs accueillant de nouveaux projets.

Le Contrat de Développement Territorial « La Fabrique du Grand Paris » pose les grandes ambitions de développement dans le cadre du Grand Paris. Au-delà du programme, au-delà des infrastructures à développer et des équipements, il est nécessaire de se poser la question de **la construction du paysage urbain à venir.**

Dans une densification croissante, dans une intensification de la ville, quel paysage urbain peut se dessiner demain ? Quelles fonctions et quels usages celui-ci doit-il remplir ? Comment rendre la ville plus vivante et vivable ?

Une approche trame verte et bleue pourrait être a priori perçue comme technique et scientifique, et bien éloignée des considérations paysagères et du cadre de vie des usagers.

Elle n'a pourtant de sens et n'aura de réalité que si elle tient compte du contexte urbain et des dynamiques de projets. Elle est intrinsèquement liée aux données physiques du paysage, avec la géographie et la topographie comme substrat préalable, tout autant qu'à la géographie humaine et sociale qui a façonné la ville au cours des derniers siècles.

### 3.1.2 Quelle valeur pour le territoire ?

L'étude trame verte et bleue vise tout autant à révéler des enjeux écologiques qu'à redéfinir les contours d'un paysage du vivant à reconstruire dans la ville. En considérant l'écologie fonctionnelle non pas comme une contrainte, mais comme une constante et un potentiel à intégrer dans les nouveaux projets urbains, on fera peu à peu muter la ville vers de nouvelles formes paysagères et de nouveaux usages. Elle devient un outil de planification urbaine à part entière, recherchant un équilibre permanent entre ville dense et ville vivable.



Photo 1 : Bobigny



Photo 2 : Pantin, les Courtilières

### 3.2 Le SIG, comme outil de croisement

#### 3.2.1 Données cartographiques mobilisées

Les données mobilisées ont été :

- Données APUR, la végétation délimitée à partir d'un orthophotoplan<sup>2</sup> dans le proche infrarouge, très précise, au pas de 12,5cm croisée avec un Modèle Numérique de Terrain qui donne la hauteur du sol au-dessus du niveau de la mer, au pas de 1 mètre, par la méthode de classification du maximum de vraisemblance. Cette couche a été nettoyée au maximum en fonction des ombrages et de nos investigations de terrain. Ainsi nous obtenons une couche très précise de la végétation par strate de hauteur.

<sup>2</sup> L'ensemble de ces données a été recueilli en Août 2005 par la société InterAtlas à partir d'un avion équipé d'une caméra numérique, d'une centrale inertielle, d'un système dynamique GPS et de capteurs, qui assurent une très bonne qualité de positionnement de ces images.

- Corine Land Cover, Ecomos (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France) extraction spécifique des unités végétales de la couche Mode d'Occupation des Sols (MOS)
- MOS 2012 = Mode d'Occupation des Sols réalisé par l'IAU Ile de France à partir de photos aériennes de toute la région Île-de-France, le Mos distingue les espaces agricoles, naturels, forestiers mais aussi les espaces urbains (habitat, infrastructures, équipements, activités économiques, etc.) selon une classification en 81 postes, qui a été travaillée pour distinguer les postes participant aux trames écologiques boisées, herbacées ou bleues.
- BD Topo (IGN) proposant une distinction des espaces bâtis et des infrastructures routières et ferroviaires
- Géoportail du CG93 :
  - o Zone d'aménagement et Projet de Rénovation urbaine
  - o Alignements d'arbres

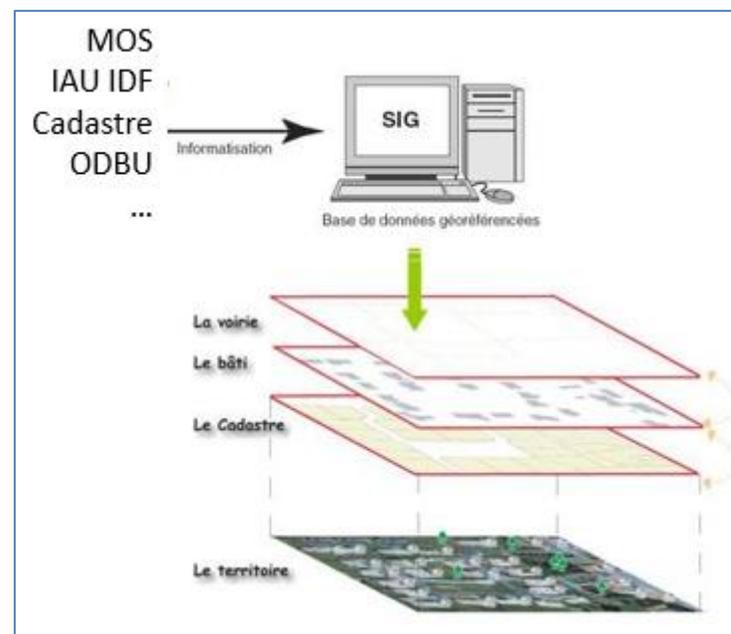


Schéma 2 : Structure des données cartographiques

- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie / Conseil Général de Seine Saint-Denis
  - o Natura 2000, RNN, RNR, APB, ZICO, ZNIEFF 1 et 2...
  - o ENS (Espace Naturel Sensible)
  - o Hydro (cours d'eau, enveloppe ZH, Plan d'eau, PHEC...)
  - o SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique)
- ODBU (Office Départemental de la Biodiversité Urbaine de Seine-Saint-Denis):
  - o données flore/faune
  - o données habitats
- Fond google maps pour répertorier et dessiner l'emprise des sociotopes avec la possibilité de faire des allers-retours entre vue

- aérienne et photographies street view, exportation fichier kmz vers le SIG.

### 3.2.2 Croisements opérés

Le principe du SIG est la superposition des couches cartographiques mobilisées pour construire une nouvelle information stratégique. Il apparaît ici intéressant de développer le croisement entre les données écologiques des ECN et des archipels avec les sociotopes et le paysage urbain, pour répondre à un double enjeu sur le territoire urbain d'Est Ensemble, à la fois humain et écologique, en traitant aussi bien de problématiques comme mieux respirer en ville, la place des espaces, les îlots de chaleurs urbains que la place de la biodiversité, le déplacement des espèces, etc.

## 3.3 Eléments de méthode par approche

### 3.3.1 Approche écologique

#### 3.3.1.1 Principe

L'étude de la structure de la trame écologique du territoire d'Est Ensemble s'appuie sur les principes théoriques de l'écologie du paysage, adaptés aux territoires urbains intenses.

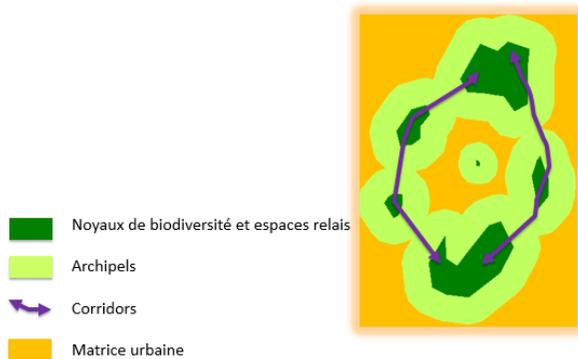
Une trame verte et bleue est composée fondamentalement de taches d'habitat (ou « **noyaux de biodiversité** ») qui sont les espaces de vie des espèces. Selon les caractéristiques des espèces, les valeurs de ces noyaux peuvent être différentes mais d'une façon générale on sait que plus un habitat est grand, plus il permet la présence et le maintien d'un grand nombre d'espèces. De même, plus ces noyaux sont proches, plus ils seront fonctionnels grâce à des échanges entre ceux-ci. La proximité peut compenser la fragmentation (théorie des îles de Mac Arthur et Wilson 1963 & 1967<sup>3</sup>). La superficie de ces noyaux dépend des habitats **d'au**

**moins 1 ha** pour les habitats dits boisés, à **quelques centaines de mètres carrés** pour les habitats dits herbacés. En complément des noyaux, sont cartographiés tous les espaces à caractère naturel (ECN) c'est-à-dire accueillant une végétation herbacée à arborée, d'une taille supérieure à 100m<sup>2</sup>. L'autre élément qui participe à la qualité écologique des noyaux est son isolement, qui est déterminé par la distance à un autre noyau et par les caractères des espaces traversés.

La trame est enfin tracée selon la « **continuité écologique ou corridor écologique** » qui permet de mettre en connexion les noyaux d'habitat. Pour définir ces connexions, le principe des archipels terrestres<sup>4</sup> qui permet de cartographier l'enveloppe de proximité des noyaux et espaces relais (ECN) est mis à contribution. La distance de dispersion de chaque ECN est proportionnelle à sa surface et à sa compacité.

<sup>3</sup> Robert H. MacArthur & Edward O. Wilson, "An equilibrium theory of insular zoogeography", Evolution, Vol. 17, No.4, 1963, p. 373-387.  
Robert H. MacArthur & Edward O. Wilson, *The Theory of Island Biogeography*, Princeton University Press, Princeton (New Jersey), 1967, 203 p

<sup>4</sup> Marine Linglard & Patrick Blandin, La biodiversité des petits bois, « anthroposystèmes insulaires » dans les plaines de grandes cultures : l'exemple du Gâtinais occidental. Ann. Géol., n°651, 2006, pages 569-596.



Plus ces corridors sont larges et proches des structures de l'habitat, plus ils sont fonctionnels. Plus ils sont continus, plus il y aura d'espèces capables d'y circuler. Cependant, on a montré que des corridors plus ou moins discontinus peuvent aussi permettre les dispersions de nombreuses espèces même peu mobiles s'il n'y a pas de barrière physique aux déplacements entre bouts de corridor.

Schéma 4 : Synthèse de l'approche écologique pluridisciplinaire de l'étude TVB sur Est Ensemble

Enfin l'environnement de ces éléments fonctionnels indispensables aux espèces a été défini comme la « **matrice** ». Celle-ci correspond aux espaces non optimaux pour les espèces, mais qui peuvent parfois jouer un rôle selon leur caractère de « perméabilité ». Une prairie ou une friche de petite taille (quelques dizaines de m<sup>2</sup>) peut éventuellement être traversée par un écureuil mais pas une barrière d'immeuble, une route ou le canal.

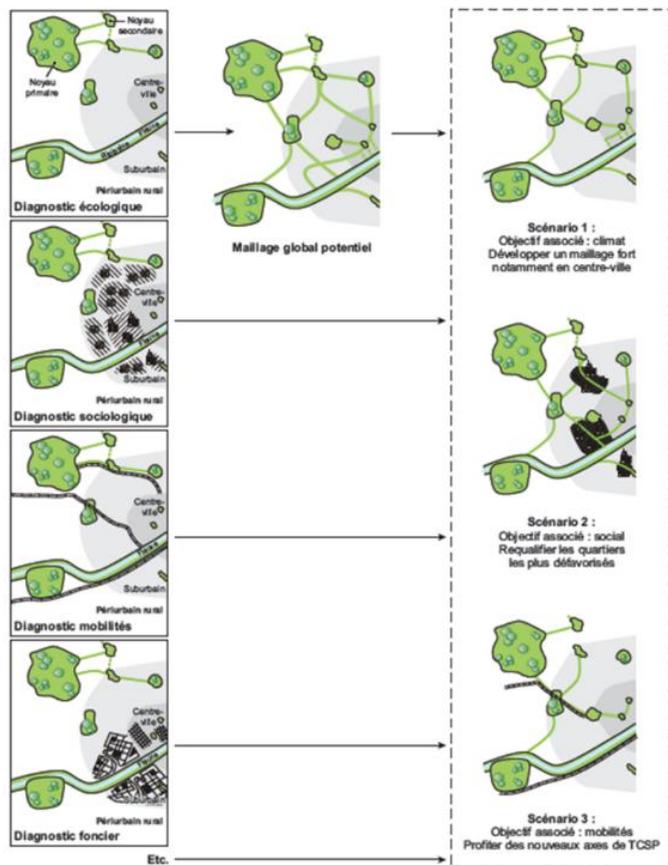


Schéma 3 : Composants de la trame verte et bleue

L'analyse opérationnelle de la trame verte et bleue intègre dans l'ordre ces 3 composantes du territoire : on définit d'abord les **noyaux d'habitat** (primaires pour les plus grands, les plus riches en espèces... ou secondaires pour ceux de moindre intérêt), ensuite les **archipels** cadrant les **corridors potentiels** (toute surface non bâtie ou non viabilisée peut évoluer vers un corridor écologique avec une gestion appropriée), ceux-ci doivent former un maillage qui connecte les noyaux d'habitat ; enfin une étude de la **matrice** doit permettre d'estimer la perméabilité proche des noyaux et des principaux corridors.

En effet, on sait que la distance moyenne parcourue par une majorité d'espèces même en dehors des éléments les plus fonctionnels est de l'ordre de 200 à 500 m. Donc en l'absence de contrainte physique forte, cette proximité d'éléments peut intervenir dans la construction de la trame.

### 3.3.1.2 Définition des composantes de la trame écologique

Les « **noyaux de biodiversité** » sont des structures paysagères qui apparaissent ponctuellement et isolément dans un espace dominant caractérisé par une certaine uniformité d'occupation du sol et qualifié de

« **matrice** » (Forman et Godron, 1986<sup>5</sup>). Ces noyaux, généralement non linéaires et d'aspect différent de leur environnement, s'apparentent à des îles au milieu d'une matrice.

La superficie, la forme, l'écartement, l'organisation des noyaux conditionnent la présence de certaines espèces, qui ont besoin de grands domaines pour survivre ou peuvent se déplacer d'un habitat à l'autre. Les « **corridors** » sont des éléments paysagers linéaires qui permettent la dispersion d'espèces animales ou végétales entre deux habitats, au sein d'un environnement plus ou moins hostile, la **matrice**.

Ces **corridors** jouent un rôle dans les échanges biologiques entre les noyaux, mais pour une espèce ou un groupe d'espèces considéré : les éléments structuraux tenant lieu de continuum aux oiseaux ne sont pas utilisés de manière identique par des petits rongeurs ou des insectes. En fonction de leur capacité de déplacement (mode de locomotion ou vitesse) et des contraintes d'habitat (humidité pour les batraciens), les espèces utilisent des corridors aux caractéristiques différentes. Des corridors sont des habitats pour certaines espèces, des barrières infranchissables pour d'autres (Paillat et Butet, 1994<sup>6</sup>).

Les flux d'individus entre les noyaux primaires et secondaires, sont directement liés à la structure du paysage et définissent différents types d'organisation des populations, depuis des isolats jusqu'à de larges populations continues où les échanges sont nombreux et constants, en passant par des populations plus ou moins fragmentées.

Pour appréhender au plus juste les corridors, nous cartographions les **archipels** qui rassemblent les noyaux primaires, secondaires et zones relais en fonction de leur **distance d'attraction**, qui prend en compte surface et compacité de chaque unité. Ainsi, la compacité est égale au rapport entre le périmètre d'un disque de même surface et le périmètre de l'objet mesuré. L'attraction, mesurée en mètres, est quant à elle égale à la compacité multipliée par la racine carrée de la surface.

A cette échelle, nous ne différencierons pas les sous-trames, mais définissons les continuités écologiques potentielles majeures sur le

<sup>5</sup> Forman, R.T.T. & Godron, M. (1986), *Landscape Ecology*, Ed. John Wiley et Sons, 619 p.

<sup>6</sup> Paillat, G. & Butet, A. 1994. Fragmentation et connectivité dans les paysages : importance des habitats corridors pour les petits mammifères. *Arvicola*, 6 : 5-12

territoire. En effet, de par la composition des ECN en ville qui présentent le plus souvent différentes strates de végétation, les sous-trames sont peu différenciées en milieu urbain dense. Nous mettons ainsi en évidence les unités végétales regroupées, pouvant former des ensemble écologiquement connectés et les isolats (ou îlots) trop éloignés d'autres sources de biodiversité. Ainsi se dessineront les zones de dispersion des espèces (tous groupes confondus) à partir des éléments paysagers linéaires qui permettent la dispersion entre deux habitats, au sein d'un environnement plus ou moins hostile, la matrice.

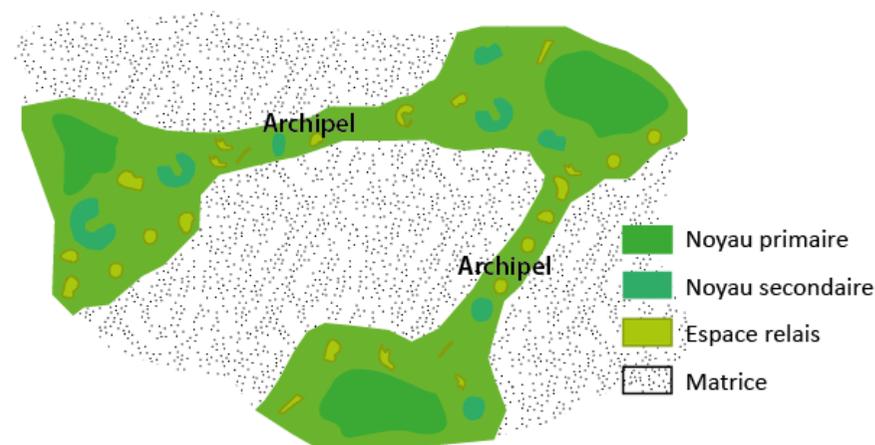


Schéma 5 : Composantes écologiques d'un archipel

### 3.3.1.3 La Matrice urbaine et les obstacles

L'étude de la matrice urbaine est à cette échelle un point original de la présente étude. Trop souvent négligée, la qualité de cette matrice permet cependant de nuancer les potentialités de continuités. A partir des données cartographiques vues précédemment, sur une maille de 25 m, la rugosité, traduisant la difficulté des espèces à se déplacer dans un milieu, est déterminée à partir d'un indice associé à chaque type d'occupation des sols du MOS amélioré, affiné grâce à la prise en compte supplémentaire des habitats naturels définis par le CBNBP et du bâti et de ses abords. Les

rugosités sont calculées à dire d'expert d'après les travaux de Liénard et Clergeau 2011, l'expérience d'URBAN-ECO et les publications de l'IAU. Elles traduisent la capacité des éléments du paysage à permettre la dispersion des espèces et s'interprètent par le croisement entre la typicité de l'habitat, la surface, le ou les groupes d'espèces cible, et les usages. C'est aussi dans ce cadre que sont pris en compte :

- les barrières aux déplacements (zones industrielles minérales, autoroutes, canaux...). Ces « points noirs » sont des éléments à intégrer dans la réflexion de l'état des lieux. Nous l'avons mis en évidence par exemple sur une analyse des continuités vertes de la commune de Torcy (77).
- Les atouts ponctuels de la trame urbaine : la place de toiture végétalisée, de cours d'eau, d'arbres remarquables...

### 3.3.1.4 La trame bleue en milieu urbain

La trame bleue classiquement identifiée à partir des cours d'eau et des zones humides sous leurs différentes formes avec une connexion entre ces milieux n'existe pas sur Est Ensemble.

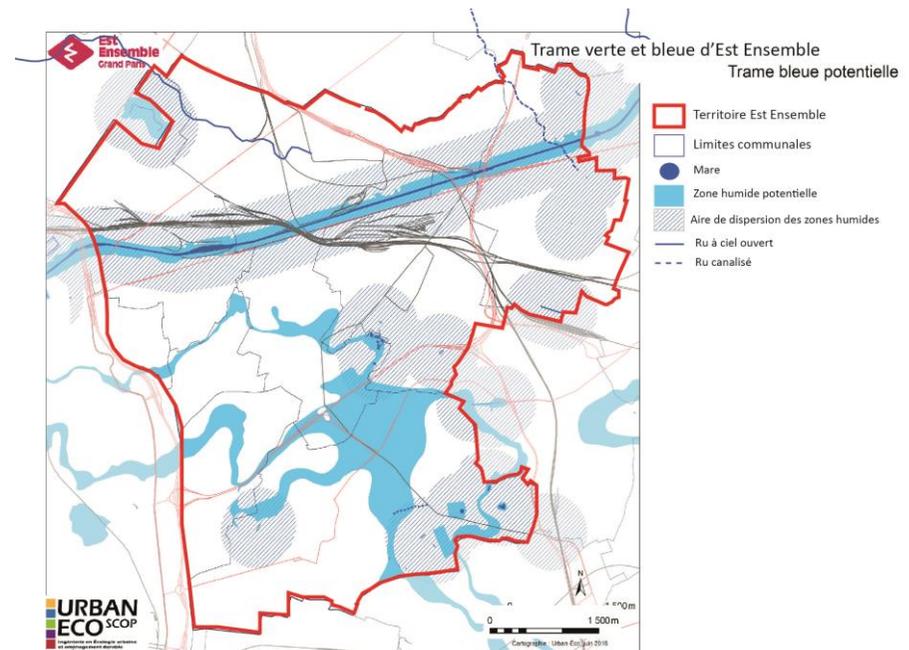
Les composantes hydrauliques sur le territoire sont le canal de l'Ourcq, les mares, des secteurs susceptibles d'être des zones humides au titre des enveloppes définies par la DRIEE. En 2009, une étude a été lancée afin de consolider la connaissance des secteurs potentiellement humides de la région, et a abouti à une cartographie qui partitionne la région en 5 classes selon la probabilité de la présence d'une zone humide (plus le numéro de classe est faible, plus la probabilité est certaine). Soulignons que les zones humides de classe 3 correspondent à des zones pour lesquelles « les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence de zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser ». Elles se concentrent sur le pourtour immédiat et au sud de la colline Montreuil-Romainville. Le canal de l'Ourcq est classé en niveau 5, soit de l'eau courante.

Il semble que cette délimitation emprunte en grande partie le tracé des anciens réseaux hydrographiques aujourd'hui comblé et détourné, dont la Pissote, qui alimentait le château de Vincennes, le ru Orgueilleux et le ru Gobetue qui s'écoulent du plateau vers le Sud.

Cette pré-délimitation ne nous apparaît pas pertinente pour traiter de la problématique de la trame bleue. En conséquence, nous proposons :

- De recenser au mieux les zones humides connues : les mares du territoire
- De définir les ensembles potentiels de zones humides fonctionnels en prenant un critère de distance entre 2 mares de 250 à 500 m<sup>2</sup>, sans obstacle important.

Ce travail demandera à être complété par les données des acteurs locaux.



Carte 4 : Enveloppe des zones humides – DRIEE

<sup>7</sup> CEN Picardie, *Méthodologie retenue pour l'identification des composantes de la Trame verte et Bleue du SRCE de Picardie.*

### 3.3.1.5 Détermination des composantes de la trame verte

La trame verte est constituée de 3 composantes (cf. paragraphe 2.5.5.3 sur le rôle des composantes) :

- Les noyaux primaires
- Les noyaux secondaires
- Les zones relais

#### Cartographie des composantes

Les entités végétalisées participant à la trame verte sont identifiées par croisement :

- du raster (image décomposable en une matrice de cellules organisées en ligne et en colonne, formant une grille, où chaque cellule contient une valeur représentant des informations) des hauteurs de végétation de l'APUR, acquis par imagerie aéroportée proche infrarouge et radar
- du thème « bâti » de la BD TOPO IGN
- du MOS 2012 de l'IAU-IDF.

Puis nous supprimons la part de végétal aux abords du bâti, considérant que ces espaces sont très artificialisés par les pratiques et qu'il faut laisser au regard des données des PLU une part de constructibilité par extension des bâtis existants

La procédure consiste en :

- La délimitation des espaces végétalisés et non-végétalisés par vectorisation du raster des hauteurs de végétation, en prêtant attention à éliminer les zones d'ombrage ;
- L'identification des secteurs sous influence du bâti, par construction d'une zone tampon de largeur différenciée selon la hauteur du bâti. La largeur de la zone d'influence des bâtiments de plus de 10 m de haut est estimée à 10 m, celle des bâtiments de moins de 10 m de haut à 3 m ;
- L'élimination des espaces végétalisés ne participant pas ou peu, ou de manière très temporaires ou opportunistes (comme les chantiers) aux continuités écologiques par croisement avec le

MOS. N'ont pas été retenues les entités incluses dans catégorie suivantes du MOS à 81 postes :

- Terrains de sport en plein air
  - Tennis découverts
  - Électricité
  - Stations-services
  - Parkings de surface
  - Gares routières, dépôts de bus
  - Décharges
  - Chantiers
- Séparation des entités privées et publiques et simplification de certaines formes d'entités par croisement avec le parcellaire cadastral.

#### Type des composantes

Le type des entités végétalisées est déterminé par croisement avec le parcellaire et photo-interprétation. Ont été distingués les types suivants :

- Forts, parcs et grandes friches ;
- Espaces végétalisés d'accompagnement des infrastructures ;
- Pieds d'immeubles, et espaces verts d'accompagnement des bâtiments et équipements publics ;
- Cœurs d'îlots du tissu pavillonnaire et du tissu d'activité.

**Les « composantes » de la trame verte et bleue sont déterminées par fusion des entités végétalisées adjacentes de même type.**

#### Rôle des composantes

Le rôle des composantes de la trame verte et bleue est déterminée selon leur inclusion ou non dans des sites d'intérêt écologique reconnus (site Natura 2000, ZNIEFF de type 1, arrêté de biotope), leur type et leur taille :

- Les composantes incluses dans les sites d'intérêt écologique reconnus sont des noyaux primaires ;
- Les composantes de type « forts, parcs et grandes friches » de 5 ha ou plus sont des noyaux primaires ;

- Les composantes de type « forts, parcs et grandes friches » ou « espaces végétalisés d’accompagnement des infrastructures » de 1 ha à 5 ha sont des noyaux secondaires.

Toutes les autres composantes sont des zones relais.

### Détermination des sous-trames boisée et herbacée

Il est complexe en milieu urbain de distinguer ces 2 sous-trames parce que les espaces à caractère naturel sont souvent mixtes dans leur composition en strates de végétation, mais aussi parce que les espèces sont plus opportunistes et moins exigeantes qu’en zone rurale. Il est cependant intéressant de réaliser cette distinction pour comprendre la qualité des circulations pour certains oiseaux, mammifères ou insectes plus spécialisés et mettre en évidence les éventuels manques dans les structures de végétation à l’échelle du territoire et de certains secteurs entre le faubourg et les tissus pavillonnaires par exemple.

La trame boisée se compose des unités végétales qui sont dominées par une végétation arborée, de grands arbres et de fourrés ou fruticées denses. Cette trame est principalement utilisée en ville par les oiseaux (Chouette hulotte, Pic vert, Sittelle torchepot...), par les chiroptères (Pipistrelle, Sérotine commune...) et par les petits mammifères comme l’écureuil.

De manière détaillée les libellés sélectionnés dans le MOS sont :

Code	Libellé
1	Bois ou forêts
5	Berges
8	Vergers, pépinières
13	Parcs ou jardins
15	Jardins de l'habitat individuel
17	Jardins de l'habitat continu bas
25	Parcs liés aux activités de loisirs sauf parcs de châteaux
26	Cimetières

Tableau 1 : Eléments de la trame boisée d’après le MOS

La trame herbacée se compose des unités végétales à végétation basse, ouverte et le plus souvent peu dense, avec une grande diversité de types d’habitats et de localisation, en particulier les terres agricoles labourées, les jardins familiaux ou les délaissés des infrastructures routières et ferroviaires.

Cette trame est principalement utilisée en ville par des petits mammifères comme le Hérisson d’Europe, les insectes (dont les lépidoptères et les odonates), les reptiles et certains oiseaux.

Pour l’analyse, 18 catégories du MOS ont été retenues, pour autant nous avons exclu : "habitat collectif discontinu", "grandes emprises industrielles", "voies de plus de 25 m d'emprise".

Code	Libellé
4	Espaces ouverts à végétation arbustive ou herbacée
6	Terres labourées
8	Vergers, pépinières
9	Maraichage, horticulture
13	Parcs ou jardins
14	Jardins familiaux
15	Jardins de l'habitat individuel
16	Jardins de l'habitat rural
17	Jardins de l'habitat continu bas
25	Parcs liés aux activités de loisirs sauf parcs de châteaux
27	Surfaces engazonnées avec ou sans arbustes
28	Terrains vacants
34	Habitat collectif discontinu
42	Infrastructures autres
44	Grandes emprises industrielles
54	Centres équestres
73	Emprises de transport ferré
74	Voies de plus de 25 m d'emprise

Tableau 2 : Eléments de la trame herbacée d’après le MOS

### 3.3.1.6 Détermination des composantes de la trame bleue

La trame bleue est représentée :

- Par le canal de l'Ourcq considéré comme un axe de circulation majeur à l'échelle régionale et comme un repère paysager important
- Par les mares identifiables sur le territoire et leur aire de fonctionnalité correspondant à un tampon de 200 m croisé avec les obstacles décrits ci-dessous.

### 3.3.1.7 Analyse de la matrice

La matrice est analysée dans le but d'apprécier la qualité des corridors et des continums sur le territoire à l'intérieur et entre les archipels. Elle est caractérisée par sa **rugosité** et la **présence d'obstacles**.

Les obstacles correspondent aux secteurs de rupture des continuités écologiques du fait d'une intersection entre un corridor et un élément fragmentant, naturel ou artificiel. La barrière représente un lieu où la mortalité des individus est très élevée ou un espace infranchissable, notamment au droit des grandes infrastructures de transport (autoroutes, routes à trafic régulier, voies ferrées...) ou autour des zones fortement urbanisées (bâtiments hauts, zones denses...).

#### **Principe**

La rugosité caractérise l'état de l'occupation des sols au regard de la capacité de déplacement (dispersion) des espèces, obstacles et milieux plus ou moins aisés à traverser par la faune. Elle est calculée par la valeur de la rugosité des unités d'occupation des sols définie à dire d'expert.

On définit 5 classes de rugosité (Voir Annexe 1).

Rugosité		Espaces concernés
Nulle	0	Les composantes de la trame verte d'agglomération (noyaux primaires et secondaires, zones relais)
Faible	1	Matrice (tous les espaces hors des composantes de la trame verte)
Moyenne	2	
Forte	3	
Très forte	4	

Tableau 3 : Niveau de rugosité de la matrice

Les principaux obstacles sont :

- Voies routières supérieures à 20 m de largeur, sans végétation
- Voies ferrées roulantes
- Bâtiments hauts (plus de 8 étages)
- Zones urbanisée (plus de 500 m<sup>2</sup>)

#### **Mise en œuvre :**

La rugosité de la matrice est déterminée d'après l'occupation des sols, issue du MOS 2012 de l'IAU-IDF, enrichi avec la cartographie des habitats naturels du CBNBP et de nos prospections de terrain, selon le tableau annexé. En complément, le bâti issu de la BD topo IGN et son aire d'influence du bâti déterminée par l'application d'une zone tampon différenciée selon la hauteur du bâti a été pris en compte comme zone rugueuse. Les zones-tampon appliquées sont de 3 m pour les bâtiments de moins de 10 m de haut et de 10 m pour les bâtiments de 10 m ou plus. Ainsi, une rugosité très forte (4) a été appliquée au bâti et une rugosité forte (3) a été appliquée à son aire d'influence.

### 3.3.1.8 Cartographie des archipels

Les **archipels** symbolisent graphiquement le potentiel de circulation qui constitue la capacité des guildes d'espèces à se déplacer d'un noyau à l'autre, en fonction de la complexité structurelle des paysages très urbains sur Est Ensemble

Nous considérons que cette distance d'attraction et de dispersion de chacune des composantes de la trame verte est le produit de son coefficient de compacité par la racine carrée de sa surface<sup>8</sup>.

- Compacité =  $4 \times \pi \times \text{Surface} / (\text{Périmètre})^2$
- Distance d'attraction = Compacité  $\times \sqrt{\text{Surface}}$

La mesure d'un coefficient de compacité pertinent suppose de ne considérer que le périmètre extérieur des composantes (cas de polygones en « *doughnut* ») et de lisser les polygones pour considérer leur forme générale et non les multiples indentations dues au parcellaire et aux limites précises de la végétation.

- Paramètres du lissage :
  - Algorithme « *Polynomial Approximation with Exponential Kernel* » (approximation polynomiale avec noyau exponentiel). Calcule une ligne lissée qui ne passe pas par les sommets de la ligne en entrée, mais respecte la forme générale de l'entité ;
  - Tolérance de lissage : 250 m.

On considère cependant toujours la surface effectivement végétalisée des composantes, telle que mesurée par l'APUR.

**Les zones tampons générées autour des composantes constituent les « archipels ».**

### 3.3.1.9 Schématisation des corridors

Ce potentiel de circulation est simplifié pour proposer une représentation cartographique facilitée. Il est construit par la combinaison de plusieurs méthodes :

- Interprétation visuelle de la cartographie des archipels pour tracer le chemin le plus direct permettant de relier deux noyaux discontinus, avec contrôle d'après la matrice, l'occupation des sols et la carte des obstacles.

---

<sup>8</sup> Marine Linglart. 2000. La Biodiversité des îlots boisés en terre de grande culture, approche ethnoécologique. Thèse. MNHN. 416 pages + annexes.

- Sessions de terrain : le choix a été fait de ne pas réaliser de prospections systématiques, mais de vérifier sur le terrain certains corridors, certains points de fragilités et certains secteurs à enjeux susceptibles de faire l'objet d'actions (points noirs douteux, zones de passage contraint...).
- L'application StreetView (sur Google Maps) a également été utilisée pour évaluer les possibilités de franchissement de routes par la faune.

Le corridor se représente par une flèche continue ou discontinue en fonction de la qualité de cette continuité.

## 3.3.2 Approche géographique et paysagère

### 3.3.2.1 Principe

L'approche paysagère a dès le début été croisée avec l'approche écologique du territoire. Elle a été traitée principalement à deux échelles :

- La grande échelle : celle de la géographie, afin d'identifier les vues remarquables, les éléments de relief ou les motifs emblématiques constitutifs du paysage de l'agglomération,
- L'échelle d'Est Ensemble: celle du territoire urbain, secteur de projets, afin de croiser les dynamiques de la ville à l'œuvre et les éléments de paysage supports de la trame verte et bleue, donneurs d'ambiances et socles de pratiques habitantes.

Il s'agit ici d'amener la trame verte et bleue vers une ambition paysagère, de réfléchir à et d'esquisser une esthétique paysagère de l'écologie. Autrement dit, il est question de traduire les principes de l'écologie du paysage en principes de composition paysagère et de questionner, réciproquement, les principes de composition paysagère par les enjeux écologiques.

### 3.3.2.2 Critères d'observation

Deux ensembles de critères d'observation ont été mobilisés à l'échelle du territoire et dans un objectif de détermination des continuités écologiques :

- Les grands axes de vues de ce paysage entre coteau et plaine de France vers le Nord et vallée de la Marne vers le Sud, qui doivent aider à la fois à déterminer les axes de cheminements et créer des points d'attractivité pour les espèces animales (oiseaux et insectes) ;
- Les espaces végétalisés lisibles dans le tissu urbain diversifié du territoire, dans les grands ensembles comme au sein du tissu pavillonnaire, qui peuvent participer à la circulation des espèces sur le territoire à partir du moment où il y a une continuité et une qualité de ces espaces jardinés privés.

### 3.3.2.3 Méthode d'analyse

L'analyse paysagère est menée à 2 niveaux :

- Par une analyse des espaces interstitiels sur le territoire, les cœurs d'îlot privés, les espaces verts des grands ensembles, les espaces verts publics...
- Par opportunité des projets en cours et particulièrement le long du canal de l'Ourcq, pour analyser les possibilités de créer des connections entre le coteau et le canal de l'Ourcq.

Notre approche vise à chercher à comprendre la place de la nature dans la ville, au niveau des besoins et de la qualité et de leur rôle dans la trame verte et bleue d'Est Ensemble.

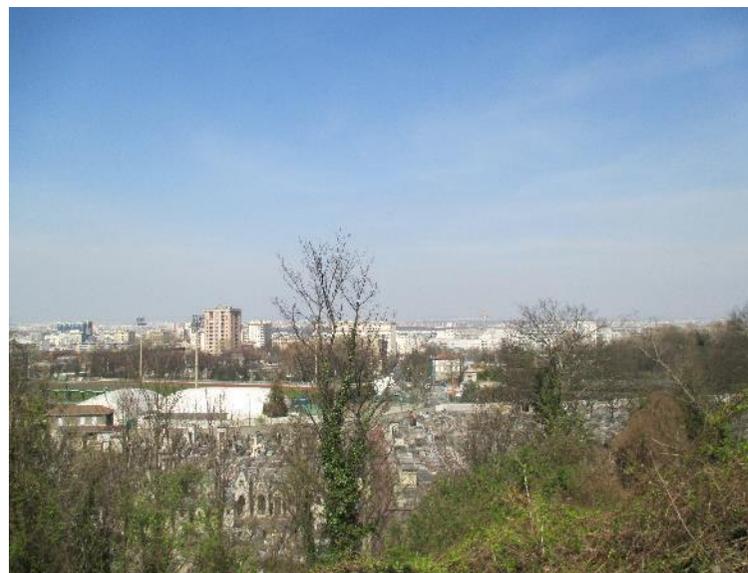


Figure 4 : Grands paysages – vue des Lilas

### 3.3.3 Approche socio-paysagère, la méthode des sociotopes de A. Ståhle adaptée au territoire d'Est Ensemble

#### 3.3.3.1 Les principes de la méthode et adaptations réalisées

Un sociotope, notion forgée par analogie avec la notion de biotope en écologie, est un espace de nature qui fait l'objet d'usages et qui est défini par ces derniers. Parcs, squares et jardins publics sont des sociotopes, comme le sont également les jardins familiaux et partagés, les friches, les berges de rivière, les passages et les sentes végétalisés...

Le paysagiste suédois Alexander Ståhle utilise ce terme pour la première fois en 2000 dans un rapport intitulé « Le sociotope comme instrument d'organisation des espaces verts ». L'enjeu de l'approche des sociotopes est de réaliser un diagnostic de l'offre et de la demande de nature d'un territoire dans une perspective de planification territoriale.

Le manuel des sociotopes<sup>9</sup> (traduction de l'ouvrage Sociotophandboken de Ståhle et al. daté de 2003) décrit la méthodologie pour réaliser ce diagnostic qui se matérialise sous la forme d'une carte réalisée en 3 temps.

Temps 1 : repérer les espaces verts publics et privés en les cartographiant.

Temps 2 : caractériser les espaces verts en leur attribuant des valeurs à dire d'expert croisé au recueil de l'avis des habitants, valeur culturelle et valeur sociale (aire de jeux, calme, vie populaire...) par exemple.

Temps 3 : contextualiser ces espaces verts en modélisant leur aire d'influence (rayon de déplacement des piétons qui viennent les fréquenter).

Dans l'optique d'une perspective de planification territoriale afin de spatialiser les manques dans l'offre d'espaces de nature, la méthode des sociotopes propose de définir leur aire d'influence en fonction de leur surface (et implicitement des fonctions proposées qui augmentent avec

la surface) et de la demande de nature du tissu urbain dans lesquels ils s'inscrivent (cf. figures 5 et 6).

L'offre de nature est évaluée à partir d'une approche cartographique, la portée de cette offre (ou aire d'influence) est modélisée à partir de critères articulant la surface du sociotope et les fonctions qu'il propose et ajustée à partir d'enquêtes basées sur des questionnaires. La demande est quant à elle estimée à partir du tissu urbain étudié et ajustée via les résultats de l'enquête. La demande de nature est proportionnelle à la densité du tissu et inversement proportionnelle à la facilité d'accès à une nature de proximité en prolongement de l'habitation. Par exemple, dans un tissu pavillonnaire, les habitants bénéficient d'un jardin donc expriment, a priori, un besoin de nature moins important que des habitants vivant en immeuble.

**Au moins 1 ha, dans un rayon de 200 m environ**

Parcs de quartiers, par exemple : quartiers paysa-gers, parcs bordant des plages, des quais, squares et lo-pins de terre. L'atmosphère du lieu doit être agréable, et le niveau so-nore < 55 dB(A). L'espace doit être approprié au jeu, aux promenades, à la détente et à la convivialité (ex. : Nytorget).

**Au moins 5 ha, dans un rayon de 500 m environ**

Parcs de circonscription urbaine, par ex. : parcs naturels, parcs paysagers, parcs vallonnés et parcs urbains. L'atmosphère du lieu doit être agréable, et le niveau sonore < 55 dB(A). L'espace doit être approprié au jeu, aux promenades, à la dé-tente, à la convivialité et aux mani-festations culturelles et sportives (ex. : Vasaparken).

**Au moins 50 ha, dans un rayon de 1 à 2 km**

Espaces naturels et de plein air, dont le niveau sonore est inférieur à 45 dB(A), constituant un environne-ment naturel et culturel varié. Ces espaces peuvent inclure des pièces d'eau importantes (ex. : Södra Djur-gården).

Accès quantitatif aux parcs (rayon de déplacement piéton)

Figure 5 : Surface et rayon d'action des sociotopes, extrait du manuel des sociotopes

9 Le manuel des sociotopes, traduction de l'ouvrage « Sociotophandboken » édité en 2003 par le bureau de l'urbanisme de la ville de Stockholm et rédigés par Maria Nordström, Anders Sandberg et Alexander Ståhle, Décembre 2009, Syndicat Mixte Pour le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Lorient.

TYPE D'HABITAT (coefficient d'occupation du sol)	Espace ouvert (privé et public) par habitant	Espace ouvert privé (cour/terrain)	Espace ouvert public dans un rayon de 200 m	Espace ouvert public dans un rayon de 500 m	Espace ouvert public dans un rayon de 1 à 2 km
Groupé autour de petites cours (1, 5 - 3)	30 m <sup>2</sup> /habitant	20 m <sup>2</sup> /habitant	1 ha	5 ha	30 ha
Groupé autour de grandes cours (1 -2)	40 m <sup>2</sup> /habitant	30 m <sup>2</sup> /habitant	1 ha	5 ha	30 ha
Rangées de petits immeubles (0,5-1)	60 m <sup>2</sup> /habitant	40 m <sup>2</sup> /habitant	0,5 ha	3 ha	50 ha
Rangées de grands immeubles (1-2)	50 m <sup>2</sup> /habitant	30 m <sup>2</sup> /habitant	1 ha	5 ha	50 ha
Cité-jardin (0,5-1)	100 m <sup>2</sup> /habitant	50 m <sup>2</sup> /habitant	0,5 ha	3 ha	70 ha
Rangées de grands immeubles (1-2)	100 m <sup>2</sup> /habitant	50 m <sup>2</sup> /habitant	0,5 ha	3 ha	70 ha

Recommandations minimales relatives à l'accès quantitatif aux espaces ouverts privés et publics  
(rayon de déplacement des piétons)

Figure 6 : Besoin de nature en fonction du type d'habitat, extrait du manuel des sociotopes

La méthode des sociotopes propose une approche fonctionnaliste réductrice qui met de côté l'imaginaire et la perception sensorielle<sup>10</sup> des espaces verts qui pourtant jouent un rôle majeur dans le choix de les fréquenter et dans les valeurs que les habitants leur attribuent<sup>11</sup>.

Pour réaliser le temps 1 d'identification des différents sociotopes, nous faisons donc appel à des méthodes qualitatives de caractérisation sensible des espaces verts urbains.

La réalisation d'une carte sensible des sociotopes ne vise pas l'exhaustivité mais se fixe l'ambition d'identifier les grandes valeurs d'usage des espaces de nature du territoire afin de les confronter aux valeurs écologiques.

10 Des chercheurs canadiens se sont intéressés au vécu climatique en comparant deux études - l'une menée à Montréal, l'autre à San Francisco - portant sur la fréquentation des parcs publics. Ils montrent que le facteur essentiel de fréquentation d'un parc est le microclimat qu'il propose (température, protection contre le vent, ensoleillement). **Zacharias, John; Stathopoulos, Ted; Hanqing, Wu** (2004). Spatial behavior in San Francisco's plazas: The effects of microclimate, other people, and environmental design. *Environment and behavior*, vol. 36, n°5, pp.638-658.

11 Nous faisons notamment référence à l'étude suivante : **Amphoux, Pascal ; Jaccoud, Christophe** (1992). *Parcs et promenades pour habiter. Etude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne*. Lausanne : IREC. 3 tomes

### 3.3.3.2 Identifier les sociotopes à travers une approche de terrain qualitative : dérives, entretiens et cartes mentales

Deux méthodes sont ici mises en œuvre, sur l'automne 2014 et le printemps 2015, afin de repérer les différents sociotopes qui composent le territoire de nature des habitants d'Est Ensemble : la dérive et la carte mentale.

La dérive consiste à arpenter le territoire et à le parcourir par des modes de transport diversifiés (2 roues et transports en commun) en s'y perdant afin d'en découvrir les dimensions cachées. 7 dérives individuelles et collectives ont été réalisées avec la quête d'explorer du nord au sud ou d'est en ouest le territoire d'une commune ou d'explorer sans logique communale différents sociotopes repérés à l'avance sur une carte et en se donnant le droit de se perdre d'un sociotope à l'autre. Au cours de ces dérives, nous avons rencontré des habitants avec lesquels nous avons échangé sous la forme d'entretiens courts et parfois plus longs amenant la réalisation d'une carte mentale.

La carte mentale ici convoquée est un dessin du territoire de nature d'un habitant réalisé par ce dernier. Cette carte mentale est le support d'un entretien semi-directif planifié sur rendez-vous et réalisé in situ dans un espace de nature choisi par l'interviewé. 19 entretiens/cartes mentales ont été réalisés de la sorte sur les différentes communes d'Est-Ensemble. La carte mentale et sa verbalisation par l'entretien permettent de travailler les dimensions imaginaires des espaces verts de l'agglomération et sa réalisation in situ leurs dimensions perceptives.

Notons que l'espace de la rencontre importe finalement peu, il n'est qu'un prétexte pour faire parler l'interviewé(e) du réseau de nature qu'il ou elle pratique. Si l'espace de nature importe peu, la réalisation de l'entretien en son sein est très importante afin de mettre une parole en contexte et notamment de perception et ainsi de la faciliter.

### 3.3.3.3 Caractériser les sociotopes : élaborer une typologie de sociotopes et modéliser leur aire d'influence

Les différents sociotopes repérés ont été classés dans une typologie qui articule les critères de classement suivants : usages et pratiques, formes et fonctions, morphologie paysagère/urbaine et esthétique visuelle et sonore, fréquentation/réputation, imaginaire de nature...

Ces types de sociotopes présentent différents degrés d'usage : du plus fréquenté au moins fréquenté.

L'aire d'influence des sociotopes est fonction, comme le propose la méthode des sociotopes, de leur surface. Plus un espace est grand plus il autorise une plus ou moins grande diversité de fonctions attractives.



Figure 7 : Plan d'aménagement des espaces verts d'Östermalm, aires d'influence, extrait du manuel des sociotopes

Pour le territoire d'Est Ensemble nous avons défini les paliers d'aire d'influence suivants :

- Surface < 1ha, aire d'influence de 200m
- 1ha < Surface < 5ha, aire d'influence de 500m
- 5ha < Surface < 25ha, aire d'influence de 1km
- Surface > 25ha, aire d'influence de 2km

Nous proposons de pondérer cette aire d'influence avec un facteur de plus ou moins 0,25 et 0,5 en fonction du degré d'usage.

### 3.3.3.4 Une lecture territoriale, urbaine et de quartier

L'approche des sociotopes permet de développer 3 échelles de lecture différentes : territoriale, urbaine et de quartier.

Il s'agit dans un premier temps d'analyser les cartes mentales et les entretiens qui s'y rapportent en termes de morphologie territoriale : Où l'habitant place-t-il le barycentre de son territoire de nature ? Jusqu'où ce territoire se développe-t-il ? Dépasse-t-il les limites d'Est-Ensemble ?

Quels sont les sociotopes principaux du territoire d'Est-Ensemble, que soulignent-ils de l'identité sociopaysagère de ce territoire, en termes de grands types de sociotopes mais aussi de continuités et ruptures ?

**La carte des sociotopes à l'échelle intercommunale présente les limites de faire disparaître les petits espaces de moins de 1 hectare qui constituent une richesse pour le territoire en termes d'usages.**

Dans un second temps, il s'agit de procéder à une opération de zoom : les sociotopes identifiés nous permettent de discuter de l'identité sociopaysagère d'une commune, des qualités et des manques de nature sur chaque territoire communal. A l'échelle communale et d'une commune à l'autre la question des limites et des liens est aussi révélée avec la carte des sociotopes.

Dans un troisième temps, qui fera l'objet de la Phase 2 de la trame verte et bleue intercommunale, c'est à l'échelle du quartier, de l'opération urbaine, que les sociotopes sont utiles : il s'agit alors de les penser en réseau, d'articuler taille, fonction et qualité paysagère afin de créer des systèmes de nature.

A chacune de ces échelles, les sociotopes permettent de questionner les noyaux écologiques (primaires et secondaires) et la manière de renforcer le maillage de nature en optimisant usages et biodiversité.

## II. Cartographie de la TVB

### 1 Un cadre réglementaire strict et évolutif

#### 1.1 Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF)

Le SDRIF identifie le territoire d'Est Ensemble, comme une zone d'intensification urbaine majeure aux abords d'un réseau de transport efficient et du canal de l'Ourcq jusqu'à Montfermeil « Territoires d'Intérêt Métropolitain », qui ont un rôle structurant dans le rééquilibrage de la région métropolitaine. Les territoires de projet pointés sont nombreux pour y construire du logement, mais aussi pour développer une activité économique innovante, sous la forme d'un nouveau modèle urbain mixte et équilibré.

Le SDRIF annonce clairement l'importance d'un meilleur accès pour les franciliens aux espaces verts et de nature, avec une préservation et la création de nouveaux espaces de loisirs d'intérêt régional dans une ville intense. L'intérêt énoncé est double pour les habitants et pour la préservation de la biodiversité.

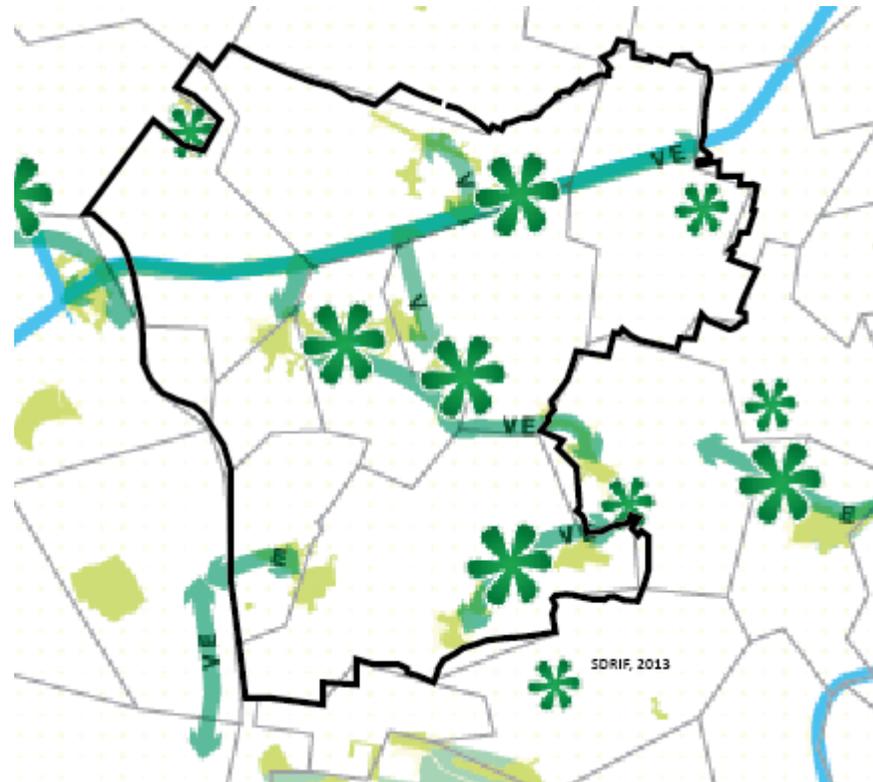
En l'état, le territoire d'Est Ensemble n'est pas très équilibré dans la répartition des espaces verts.

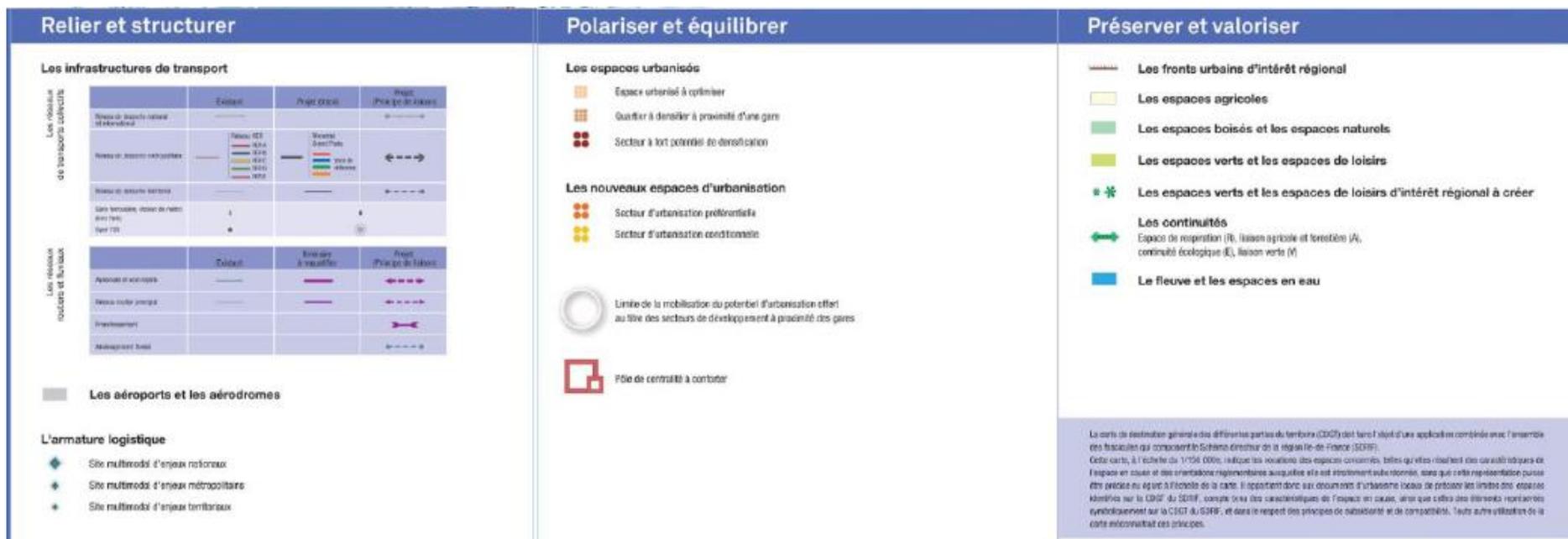
L'analyse de la carte des composantes écologiques met en évidence plusieurs ambitions qui demanderont à être finement expertisées :

- La préservation de plusieurs espaces verts et espaces de loisirs d'intérêt régional : le parc de la Bergère le long du canal à Bobigny, les espaces de la future Corniche des Forts, le parc des Beaumonts à Montreuil, ainsi que les espaces verts des grands ensembles sur le coteau de Bondy
- Des continuités écologiques et des liaisons vertes localisées le long du canal et de la corniche des forts sur le plateau de Pantin, Romainville et vers Rosny-sous-bois puis en direction du parc des Beaumonts ; ainsi que d'autres connexions du canal vers le coteau et du Parc des Guilands vers le parc de la Villette à l'Est et le Bois de Vincennes au Sud.



Carte 5 : SDRIF Ile-de-France





Carte 6 : SDRIF, 2013

## 1.2 Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

### 1.2.1 Quels enjeux à l'échelle de la région ?

A large échelle le SRCE positionne le territoire d'Est Ensemble dans un maillage écologique principalement développé à l'Est et au Sud et totalement déconnecté au Nord, vers le Parc G. Valbon et la Plaine de France. En dehors du canal de l'Ourcq, le Nord du territoire ne dispose d'aucune liaison écologique identifiée.

Deux axes forts se dégagent en Est-Ouest :

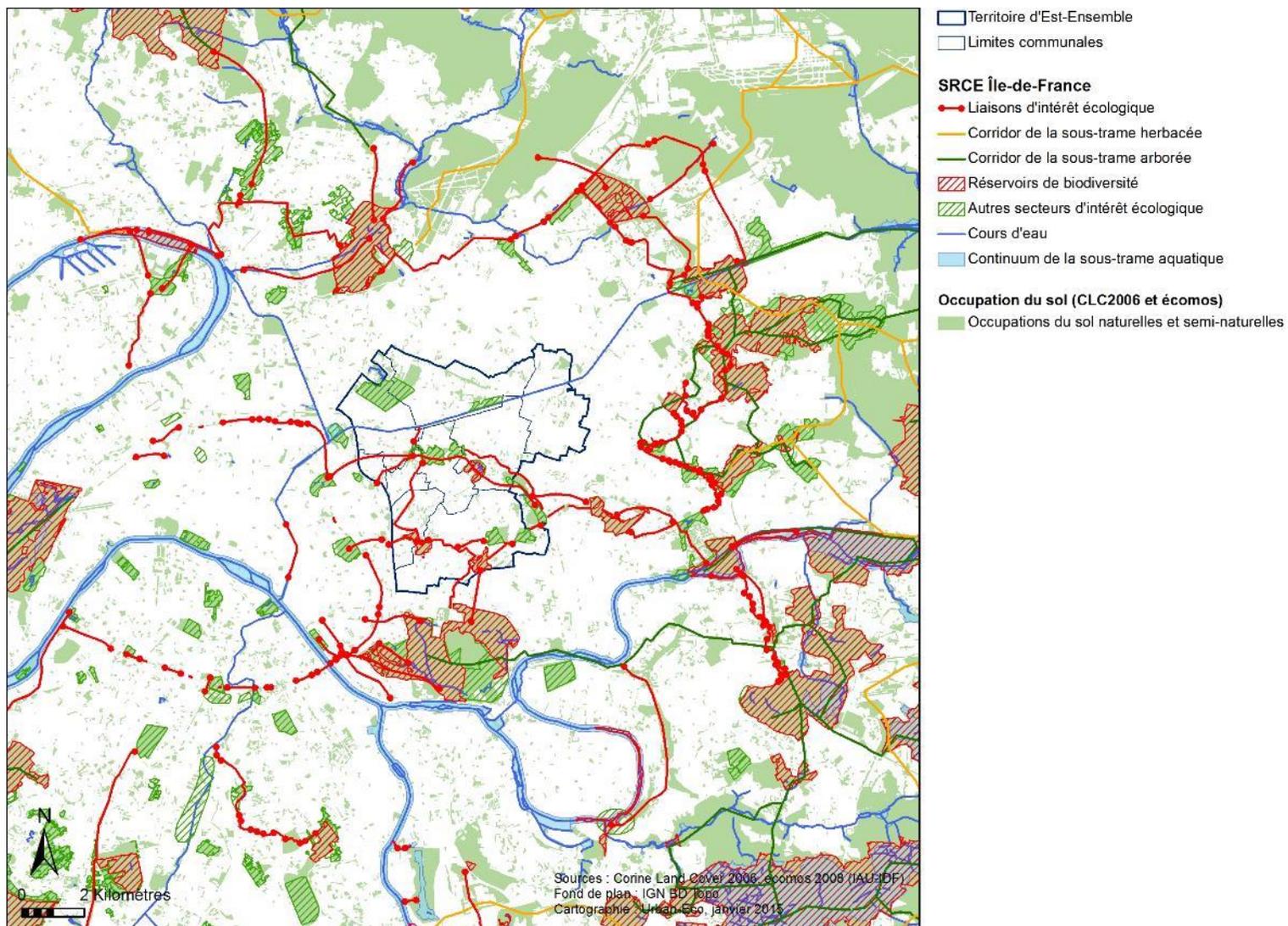
- le long de la Corniche des Forts à partir du parc des Buttes Chaumont à Paris et vers les Coteaux d'Avron, et la vallée de la Marne.
- Du cimetière du Père Lachaise, au parc départemental Jean Moulin Les Guilands, vers le parc des Beaumonts à Montreuil, puis vers le Sud et le Bois de Vincennes.

Le territoire d'Est ensemble n'est pas identifié dans les cartes des composantes et objectifs du SRCE, mais dans la carte de la Trame verte et

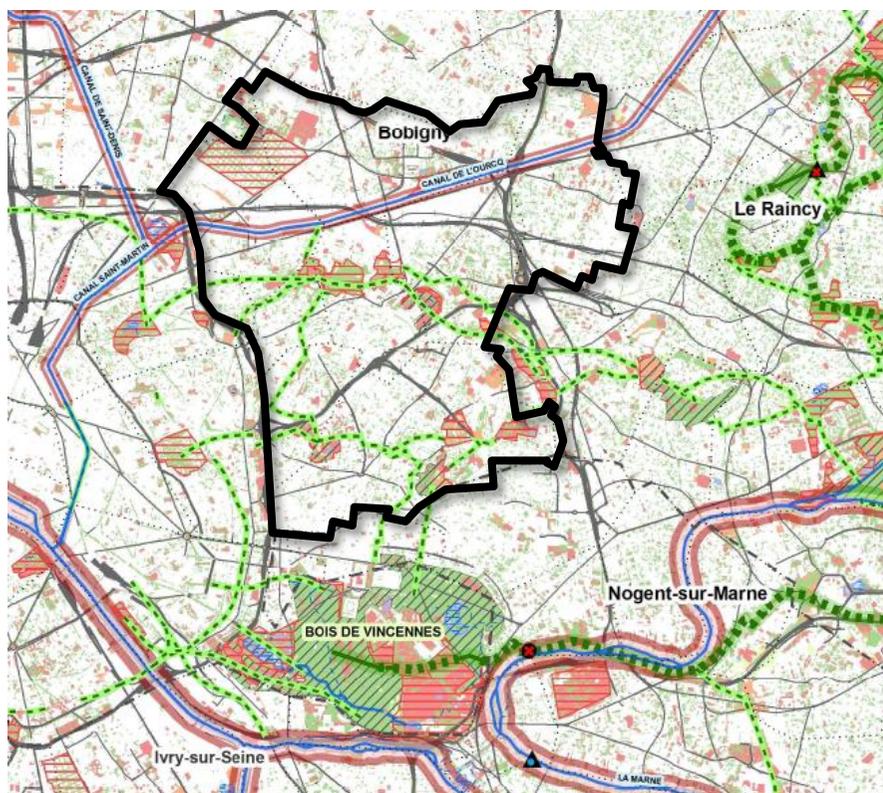
bleue de Paris et de la Petite Couronne, qui constitue un zoom sur un territoire infrarégional, déterminé par l'importance des enjeux attachés à la zone urbaine dense. Cette carte est interprétable à l'échelle de 1 : 75 000.

Ainsi, ce double arc écologique s'inscrit dans un tissu urbain dense et marqué par des infrastructures majeures, en particulier routier avec le périphérique en limite avec la ville de Paris, l'autoroute A3 et son échangeur à la Porte de Bagnole, l'autoroute A86 et des voies ferrées aux emprises très large à Pantin, Noisy-le-Sec et au Nord de Romainville.

Il est complété par quelques liaisons écologiques Nord-Sud à travers la ville de Bagnole, liant Corniche des Forts et Parc des Guilands.



Carte 7 : Carte des composantes du SRCE à large échelle. URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015



## 5. Les continuités en contexte urbain

### Les liaisons reconnues pour leur intérêt écologique en contexte urbain :

- entre de grands espaces verts intra et périurbains (grands parcs, grands cimetières végétalisés) ;
- le long des canaux, sur le tracé d'infrastructures désaffectées ou peu utilisées comme l'ancienne voie ferrée de la petite ceinture parisienne ;
- le long des bernes herbacées et/ou arborées en bordure de certaines infrastructures de transport (voies ferrées, routes...) sous réserve que subsistent des végétations à caractère plus ou moins naturels de façon significatives et que ces espaces soient effectivement empruntés de façon préférentielle par la faune ;
- dans des secteurs offrant des densités relativement élevées en espaces verts et en friches.

Carte 8 : SRCE Ile-de-France, carte des continuités écologiques en contexte urbain, 2013.

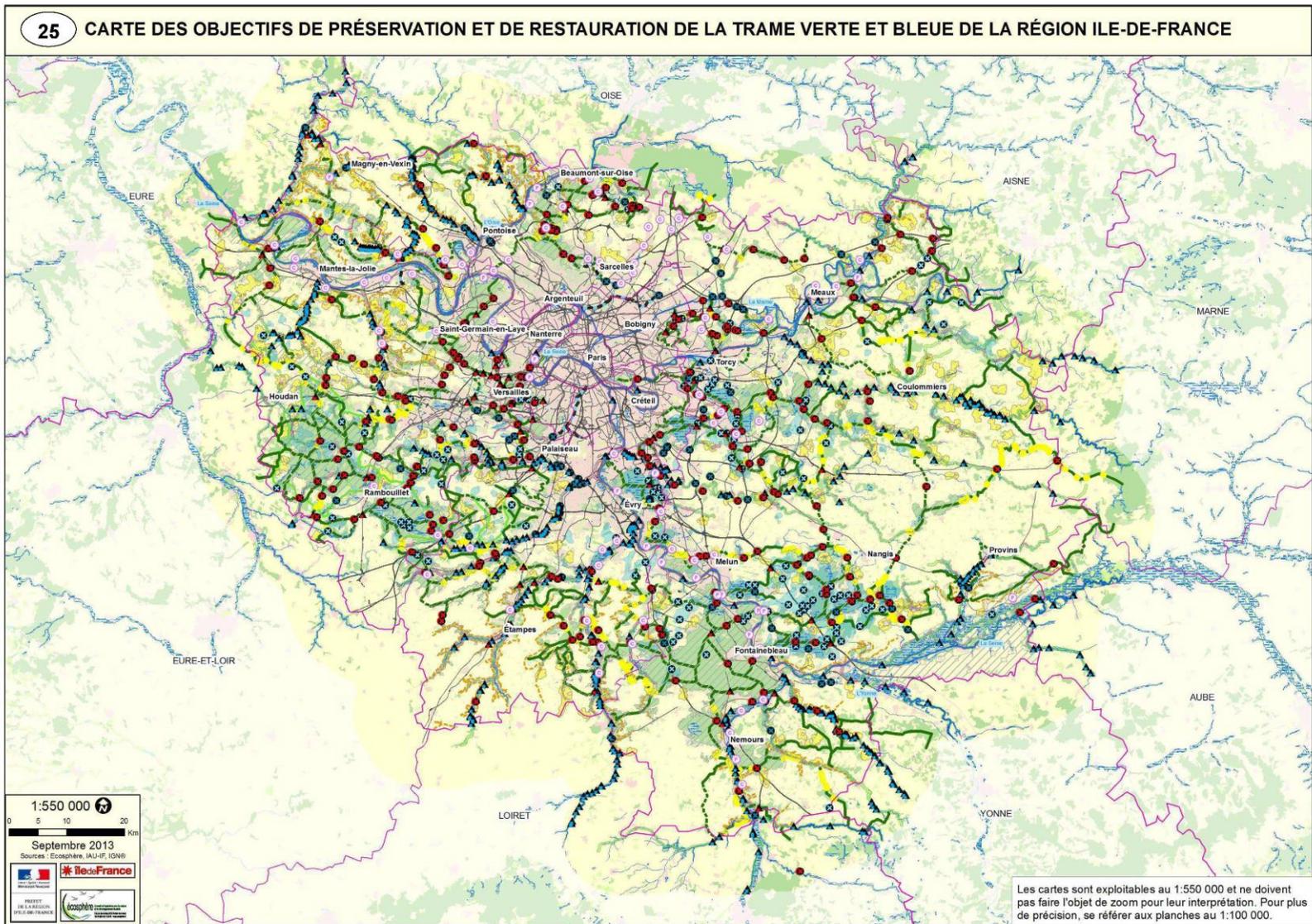
### 1.2.2 *Quels objectifs fixés ?*

Le SRCE comporte un « Plan d'action stratégique » qui constitue un cadre de référence à l'échelle régionale pour la mise en œuvre d'actions de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques. Il doit permettre aux acteurs locaux d'intégrer les objectifs du SRCE dans leurs activités, leurs politiques ou leurs financements, de développer des partenariats, et de s'impliquer dans les maîtrises d'ouvrage adaptées.

Ce document présente des objectifs de préservation et de restauration des continuités écologiques dont la cartographie est présentée page suivante. Elle comprend quatre types de données principales relatives à :

- Des corridors à préserver ou restaurer ;
- Des éléments fragmentant à traiter prioritairement ;
- Des éléments à préserver ;
- D'autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques.

L'enjeu est de maintenir les liaisons écologiques urbaines, par des modalités de conservation des espaces végétalisés et de limitation des obstacles (autoroutes A3 et A86, Voies ferrées, milieu urbain dense).



Carte 9. Les objectifs de préservation et de restauration de la TVB en Île-de-France par le SRCE

### 1.3 Le schéma des trames vertes et bleues du Conseil Départemental du 93 (CD93)

#### 1.3.1 Quelles continuités pour le département ?

La Trame verte et bleue de la Seine-Saint-Denis a été établie à partir de la définition d’une enveloppe optimale, qui délimite les tissus urbains les plus perméables d’un point de vue écologique, c’est-à-dire ceux supports de déplacements des espèces. Certaines d’entre elles empruntent des voies linéaires (corridors, liaisons) ; d’autres se déplacent par pas japonais.

L’enveloppe proposée a été dessinée sur la base des travaux du MNHN (Muséum Nationale d’Histoire Naturelle) traitant de la perméabilité aux mouvements des espèces de la matrice urbaine, à laquelle a été adjoint le réseau hydrographique issu du SRCE ainsi que les corridors à fonctionnalité réduite identifiés dans le SRCE. L’enveloppe ainsi produite est volontairement large, car en milieu urbain dense et en mutation, la présence de tout espace vert entre les réservoirs constitue un relais.

Plusieurs sous-systèmes sont distingués : deux d’entre eux sont ouverts sur les départements limitrophes (arc nord-ouest et arc nord-est), le troisième repose sur le relief du territoire au sud-ouest de la Seine-Saint-Denis et concerne le territoire d’Est Ensemble. L’arc nord-est est a priori le plus intéressant car fondé sur des réservoirs d’importance pérennes, l’arc nord-ouest semble plus fragile car fondé sur des espaces mutables. L’arceau sud-ouest, semble aujourd’hui isolé des autres sous-réseaux, avec la présence notamment d’une rupture physique avec l’arc plus à l’est, marquée par la présence d’infrastructures routières majeures.

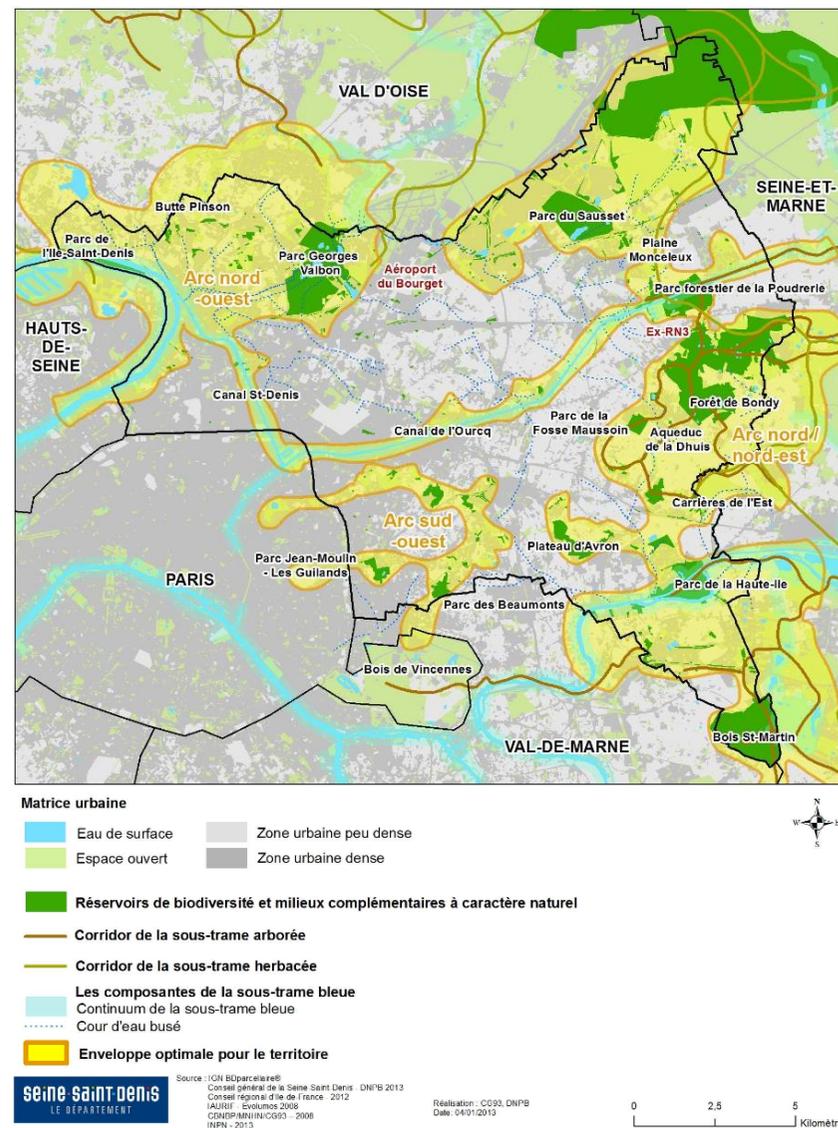


Figure 8 : Les composantes de la Trame verte et bleue départementale – proposition d’une enveloppe optimale pour le territoire, MNHN 2012

### 1.3.2 Quels enjeux identifiés ?

La trame verte et bleue départementale de Seine-Saint-Denis, en plus de l'analyse de l'enveloppe optimale, expose des actions à mener qui se déclinent dans différents domaines : amélioration des connaissances et porter à connaissance, préservation, restauration, gestion et médiation.

Ces enjeux sont définis en cinq catégories :

- Des enjeux d'amélioration des connaissances des liaisons fonctionnelles sur le territoire afin de mieux comprendre et de faire connaître la trame verte et bleue.

A large échelle, le territoire comprend plusieurs sites d'intérêt écologique (ZNIEFF, APPB et sites Natura 2000) et il est inscrit dans le réseau des 14 unités des Sites de Seine-Saint-Denis (FR1112013), identifiés pour un cortège d'oiseaux qui nichent :

- Dans les milieux humides : le Blongios nain et le Martin-pêcheur d'Europe
- Dans les bois : la Bondrée apivore et le Pic noir
- Dans les prairies, friches arbustives et vergers : La Pie-grièche écorcheur et la Gorge-bleue à miroir.

Les sites naturels protégés (Natura 2000, réserves naturelles, ENS...), les sites officiellement inventoriés au titre du patrimoine naturel comme les ZNIEFF présents sur le territoire d'Est ensemble sont :

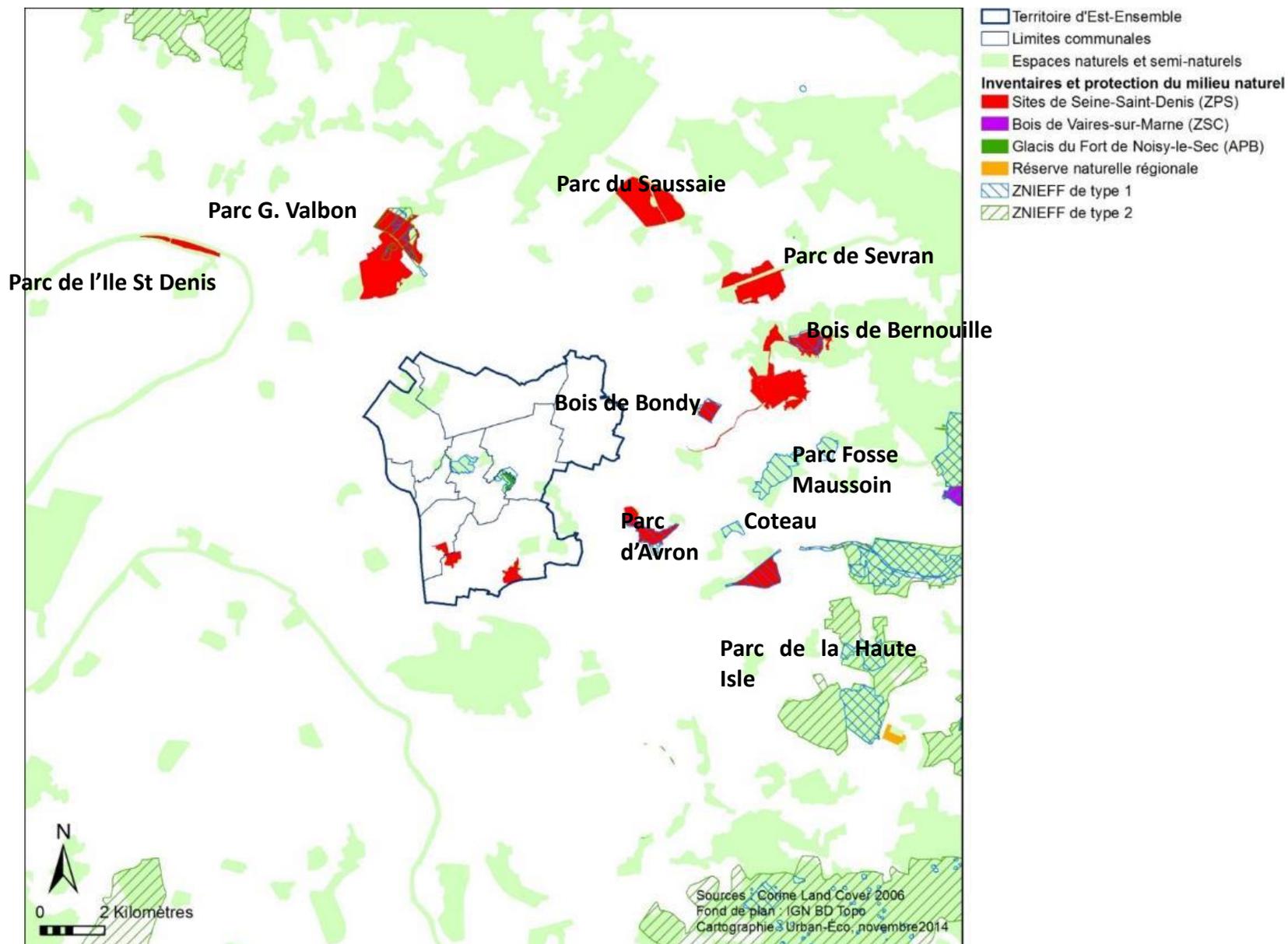
- **Natura 2000, ZPS** (Zone de Protection Spéciale), site n°FR1112013 « Sites de la Seine-Saint-Denis », au titre de la Directive 2009/147/CE (appelée plus généralement *Directive Oiseaux*) du 30 novembre 2009, qui est représentée par 2 unités pour une surface totale de 308 ha :
  - o Le parc départemental Jean Moulin Les Guilands
  - o Le parc communal des Beaumonts
- **ZNIEFF** de types 1 et 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)

- Des enjeux de préservation afin de maintenir les connectivités ou les corridors.
- Des enjeux de renaturation et/ou restauration des composantes afin de renforcer les corridors existants.
- Des enjeux de gestion afin d'améliorer et d'utiliser des pratiques favorables à la biodiversité.
- Des enjeux de médiation auprès du public et d'appropriation par les habitants des enjeux de la trame verte et bleue.

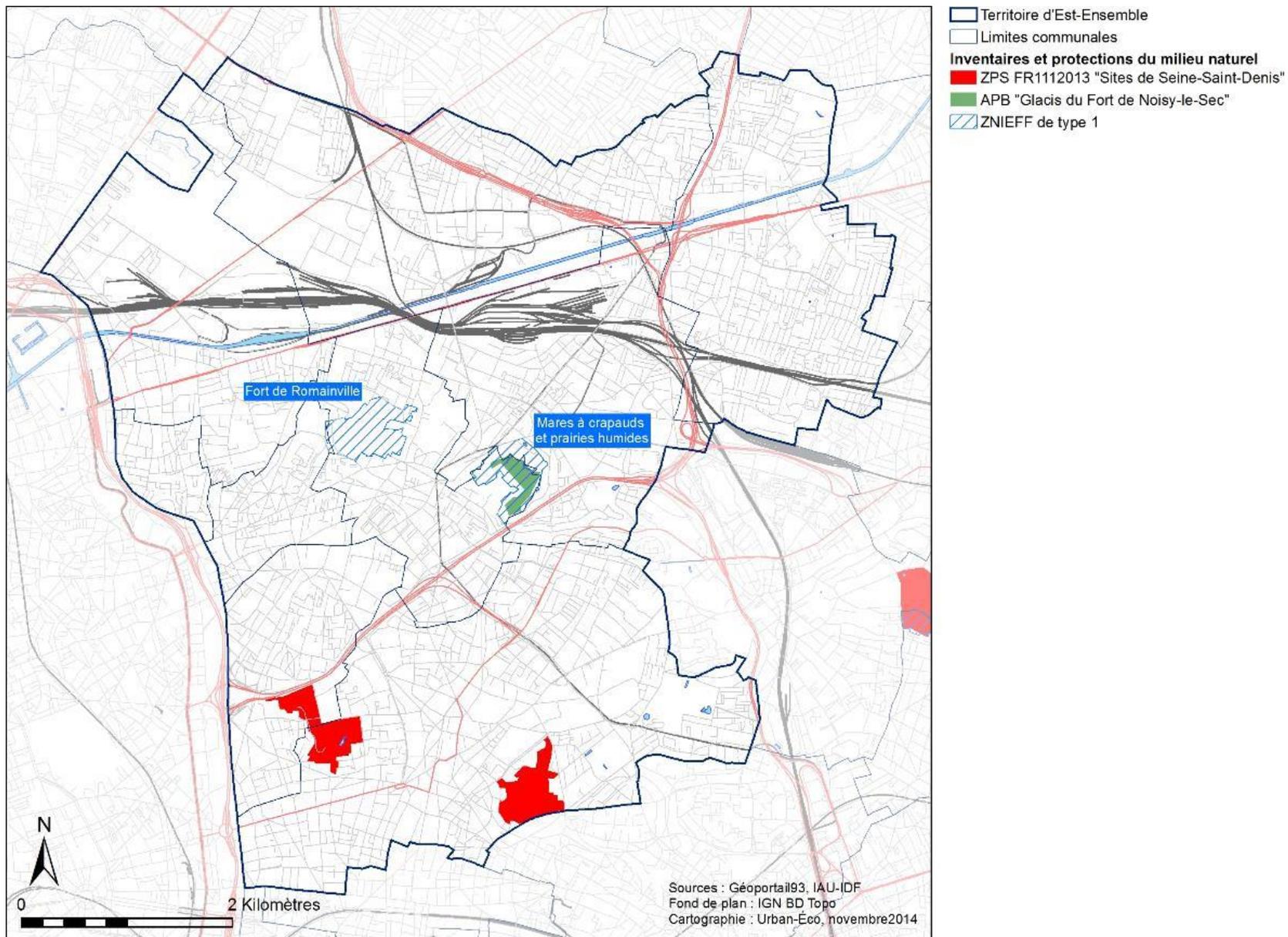
### 1.4 Les espaces d'intérêt écologique recensés sur le territoire

- o Type 1 – n°110020470 - PRAIRIES HUMIDES AU FORT DE NOISY, couvrant 22,54 ha entre Noisy-le-Sec et Romainville, remarquable par sa population de Crapaud calamite
- o Type 1 – n°110020465 - PARC DES BEAUMONTS, couvrant 25,11 ha, d'une ancienne carrière de gypse, avec une diversité d'habitats prairiaux et de mares
- o Type 1 – n°110030007 - BOISEMENTS ET PRAIRIES DU PARC DES GUILANDS, couvrant 25,91 ha refuges pour l'entomofaune thermophile et l'avifaune « champêtre »
- **APB** – Arrêté Préfectoral de Biotope
  - o N°14 Glacis du Fort de Noisy-le-Sec
- **Des Sites à caractère naturel** de plus de 5 ha, comme le Parc de la Bergère à Bobigny, le Bois de Bondy, le Parc des Guillaume à Noisy, le Parc Montreau à l'Est de Montreuil, le parc de Romainville, les espaces forestiers de la Corniche des Forts, les Parcs Henri Barbusse et de la République à Pantin...

Définis notamment au sens de l'article L. 371-1 du code de l'environnement, ils constituent les noyaux primaires et sont des espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité.



Carte 10 : Contexte écologique élargi (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)



Carte 11 : Carte des espaces naturels d'intérêt écologique sur le territoire d'Est Ensemble. URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015

## 1.5 Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)

Les PLU constituent les outils réglementaires pour gérer la constructibilité des parcelles privées à l'échelle communale. Il n'existe pas aujourd'hui de PLU intercommunal. Ils prennent en compte les documents cadre du SDRIF et du SRCE, et prescrivent les modalités d'urbanisation. Ils ont donc un rôle très important dans la localisation des espaces de nature en particulier dans le tissu urbain privatif.

Le Projet Urbain d'Est Ensemble (en cours de réalisation) a établi une carte de synthèse des PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) des différents PLU, qui constitue le document d'orientation de la politique urbaine. Cette carte montre en creux l'absence d'orientations sur la nécessité de liens Nord-Sud, sur le traitement des secteurs fragiles de franges au Nord et à l'Est ou encore sur les questions économiques et sur le raccord de la Corniche des Forts à Paris.

L'analyse des PLU et en particulier l'analyse des tissus urbains et de la prise en compte des espaces végétalisés interstitiels localisés en espaces publics et surtout dans les parcelles privées met en évidence une assez grande disparité dans :

- Le mode d'approche urbaine et écologique
- La traduction réglementaire

La prise de connaissance des différents documents de présentation des PLU (rapports de présentation, diagnostic et état initial), nous a permis d'affiner d'une part, les grandes composantes paysagères communes au territoire, liées au grand paysage et d'autre part, les caractéristiques majeures de la morphologie urbaine.

D'une façon générale, l'étude de la morphologie urbaine, formes bâties et usage du sol, confirme une très grande hétérogénéité de tissu et met en évidence des grands types morphologiques dominants : l'habitat individuel, l'habitat collectif, le bâti industriel et les équipements.

Caractérisé par l'usage du sol à l'échelle de la parcelle cadastrale sans distinction de la part bâtie et non bâtie, chaque tissu présente une grande diversité quant à la hauteur du bâti et son implantation (à l'alignement, en retrait, continu ou discontinu).

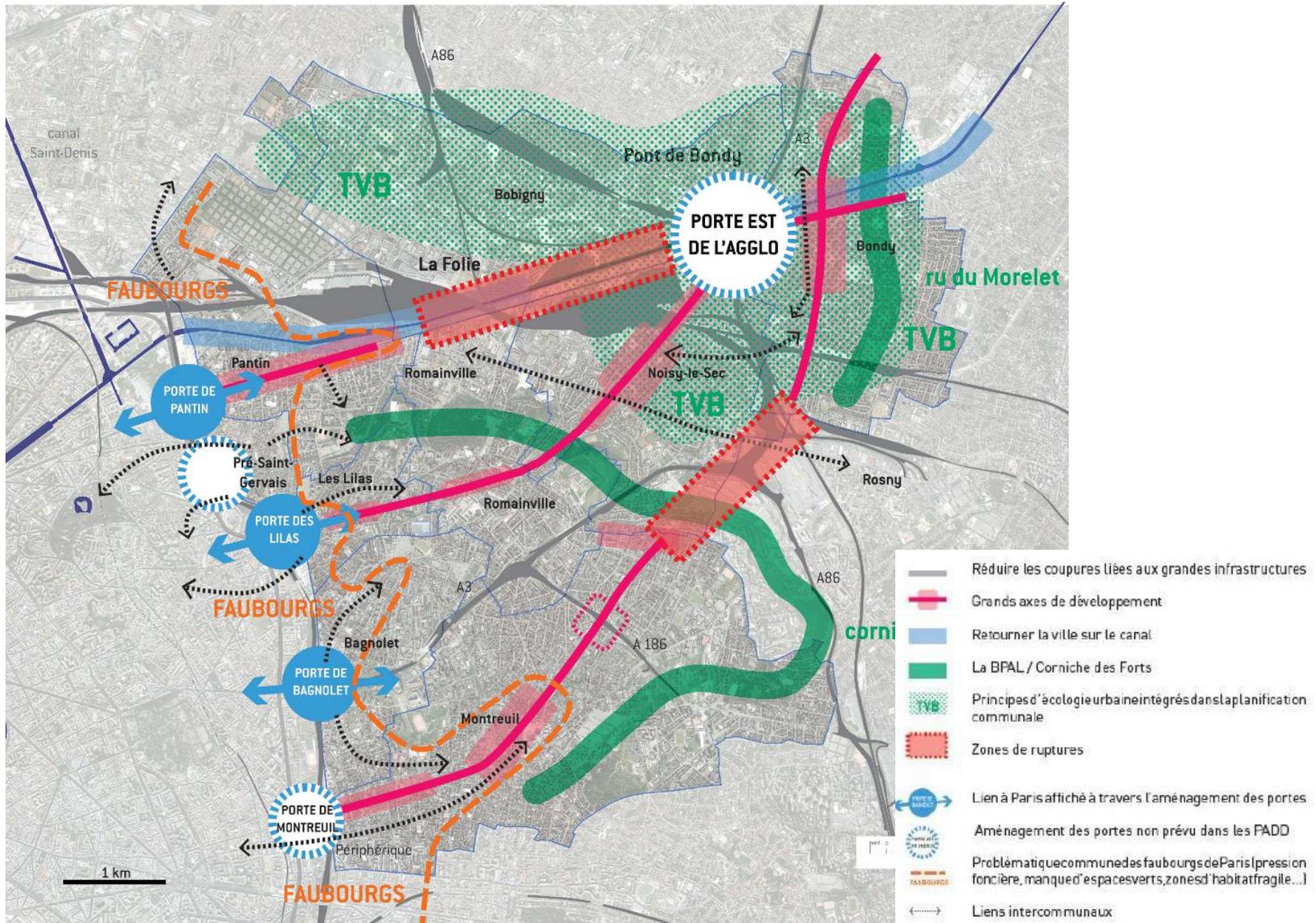
De plus, il apparaît une corrélation directe entre ces typologies et la présence d'espaces verts non publics, à savoir une offre importante en espaces verts collectifs principalement dans le tissu des grands ensembles et une trame verte privée prédominante dans les tissus pavillonnaires. **Ces mêmes tissus sont le lieu de densification urbaine et de projet de renouvellement pouvant impacter sur la préservation de leurs cœurs végétalisés.**

Dans une logique de recherche de perméabilité physique à travers cette matrice bâtie et de détermination d'unités libres d'espaces non bâtis végétalisés, indépendamment des limites foncières, il nous est apparu nécessaire d'extraire les informations concernant ces cœurs d'îlots par combinaison entre les éléments disponibles :

- Le MOS (usage du sol)
- Les hauteurs et implantation du bâti (données cadastrales)
- La répartition de la végétation (APUR)

Au regard des usages actuels et à venir constatés à proximité de ces bâtis, et en intégrant une possibilité d'extension potentielle du bâti existant, nous avons choisi d'appliquer une enveloppe supplémentaire autour de chaque bâtiment, à l'intérieur de laquelle la perméabilité visuelle et physique est moindre. Cette zone tampon ajuste les espaces libres végétalisés en intégrant ces problématiques de réalité de circulation des espèces.

De manière globale, les PLU pourraient être plus ambitieux dans les outils mobilisés pour sanctuariser et restaurer la Trame verte et bleue, avec l'aide notamment des dispositifs proposés dans la loi ALUR.



Carte 12 : PUEE, Recollement des PADD des 9 communes d'Est Ensemble. Urban-Act, 2015

## 1.6 Le Projet Urbain d'Est Ensemble

N'étant plus compétent pour l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Est Ensemble a néanmoins engagé la production d'un document-cadre, le Projet Urbain, permettant de définir les axes structurant pour un développement urbain durable du territoire, en attente du PLUi. La trame verte et bleue a servi de support à ce travail, notamment sur deux points particuliers :

- le projet du parc des hauteurs,
- l'aménagement des portes, connexions avec les territoires limitrophes.

### Parc des hauteurs

Un des projets développés par le schéma de territoire est la création d'un grand parc métropolitain prenant assise sur l'anneau topographie du plateau de Romainville. Cet anneau se base sur un certain nombre d'éléments à caractère naturel présents : à l'Ouest, le parc de la Butte du Chapeau Rouge, le parc des Buttes Chaumont, le parc de Belleville, le cimetière du Père Lachaise, et à l'Est, les parcs Jean Moulin / les Guilands, et la Corniche des Forts avec le parc des Beaumonts, le parc Montreau à Montreuil, le fort et le golf de Rosny, le parc des Guillaumeux à Noisy-le-sec, les forts de Noisy et Romainville, et le parc Henry Barbusse à Pantin. Il s'agit de créer un cheminement de même hauteur tout au long de l'anneau, pour permettre de rallier à pied l'ensemble des espaces verts. Ce cheminement, conjoint avec les déplacements des espèces, doit permettre de favoriser les continuités pour les hommes et la biodiversité.

Le parcours s'appuie sur une courbe de niveau régulière et sur les grandes composantes du paysage ainsi que sur les secteurs urbains en mutation. L'ensemble crée une trame verte à larges mailles, en lien avec les espaces de nature extérieurs au territoire. L'objectif est de faire plus de place à la nature en valorisant et en développant ce qui existe déjà dans une démarche de reconquête de la nature et d'invention de la nature en ville.

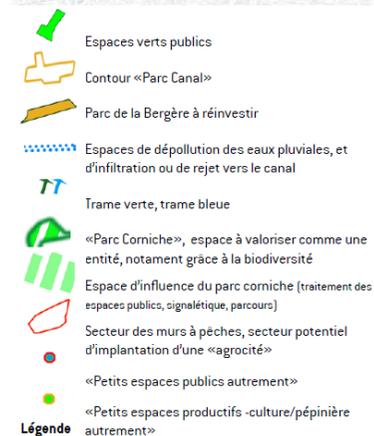
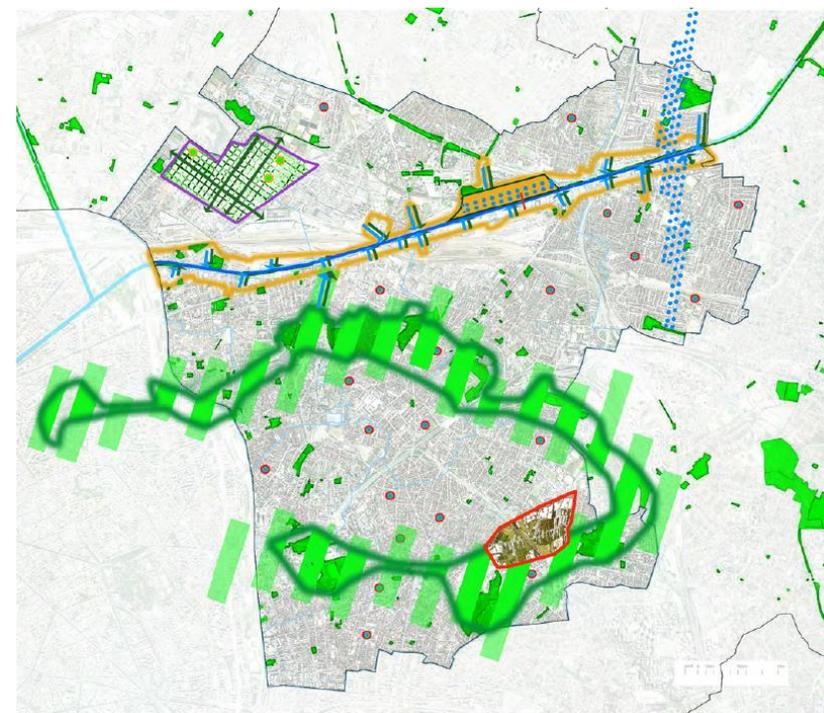


Figure 9 : Une reconquête de la nature en s'appuyant sur l'existant, l'exemple du parc des hauteurs

## Principe des portes

Le territoire d'Est Ensemble est connecté à la ville de Paris par une série de 6 portes qui concentrent à elles-seules 50% des déplacements d'Est Ensemble : porte de la Villette, porte de Pantin, porte du Pré-Saint-Gervais, porte des Lilas, porte de Bagnole et porte de Montreuil. Elles doivent être conçues comme de véritables pôles d'échanges, pas uniquement pour les mobilités humaines, mais aussi pour les flux d'espèces entre Paris et Est Ensemble.

Elles sont aujourd'hui très minéralisées et peu végétalisées. Leur réaménagement par une végétalisation qualitative et par la création de « spots » de nature de part et d'autre, doit permettre d'accueillir les espèces pour qu'elles puissent diffuser de manière indifférenciée entre Paris et le territoire d'Est Ensemble.

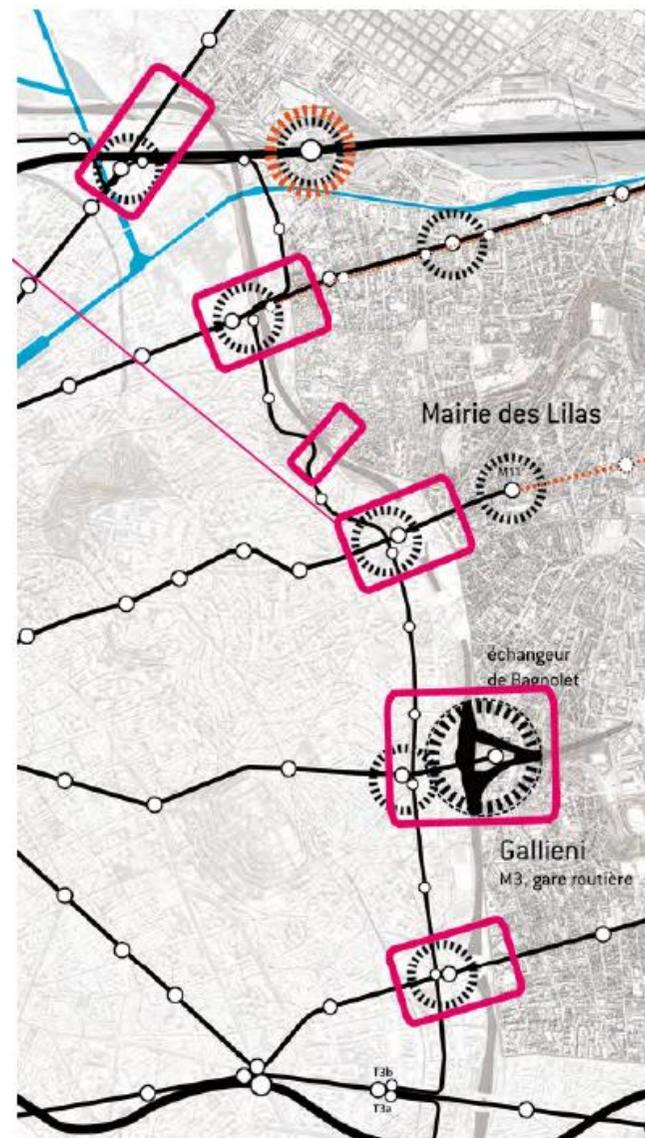


Figure 10 : des portes d'entrée sur Paris à fort enjeu de connexion entre les territoires

## 2 Analyse paysagère

### 2.1.1 Contexte géomorphologique

#### 2.1 Un territoire complexe par son socle morphologique et de son histoire urbaine

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble est fortement marqué par le contraste entre le plateau calcaire de Romainville (altitude moyenne de 100 à 125m) et le sud de la Plaine de France, plateau calcaire surmonté d'alluvion (altitude moyenne 30 à 50m).

En position centrale, le plateau de Romainville se caractérise notamment par un chapelet vert composé de parcs implantés sur l'emplacement d'anciennes carrières de calcaire et de gypse, des coteaux boisés très pentus du rebord nord ainsi que de la Corniche des Forts, à des altitudes moyennes de 125m.

Au Nord à partir du Canal de l'Ourcq, s'étend la Plaine de France, à des altitudes d'environ 40m, recouverte d'alluvions composées de bancs de sables plus ou moins grossiers mélangés à des limons, argiles, et feldspath.

Au Sud, le territoire décline très vite puis s'abaisse progressivement dans le bas-Montreuil à environ 60m. La connexion à l'Ouest avec le coteau d'Avron, est marquée par le Col de Rosny, proche des 80 m. Ces coteaux sont sous-tendus par des bandes de marnes à huîtres qui affleurent sur les coteaux devenant en pied de coteau, des marnes supra-gypseuses (marnes de Pantin et d'Argenteuil).

Le relief est aussi marqué par l'hydrographie ancienne aujourd'hui totalement transformée par l'urbanisation et ayant disparu, à part quelques talwegs des rus de Gobetue (Montreuil), de la Molette/le Moleret (Bondy), le ru de Montfort (Formant la limite Nord de Bobigny), Le ru de Vincennes (Montreuil).

#### *Extraits d'entretien sur la Corniche des Forts :*

*(Habitant de Pantin/Parc République) Y a la Sapinière et y a les deux autres parcs à côté (Henri Barbusse et République). Mon collègue est juste à côté et j'allais tout le temps dans ces deux parcs. On sautait la barrière et on était dans le parc. La Sapinière il est grand mais il est fermé. Il y avait une mine avant, il y a des énormes trous de mine. (Trou Vassou) Y a un*

*énorme trou comme si il y avait un obus qui avait explosé et si tu tombes dedans tu meurs. République, c'est en pleine ville c'est vraiment grand, c'est vraiment une forêt, depuis chez moi j'ai la vue sur le parc.*



Figure 11 Pantin les falaises carte postale ancienne



Figure 12 Romainville Le Trou Vassou carte ancienne superposée à une photographie aérienne récente



Figure 14 Montreuil Le Parc des Guilands



Figure 13 Bobigny Parc de la Bergère



Figure 15 Bobigny Le Canal de l'Ourcq au niveau du parc de la Bergère



*Figure 16 : Montreuil Le site des murs à pêches*



Carte 13 : carte géographie et paysage (Source Atlas Est Ensemble – IAU – 2011)

De plus quelques reliefs artificiels modifient ce paysage, en particulier les autoroutes et voies ferrées.

Le paysage est aussi très marqué par l'histoire humaine avec :

- La ceinture des avant-postes militaires, dans les années 1840, qui constituent aujourd'hui la « corniche des forts » et qui sont des espaces longtemps peu fréquentés par l'homme et laissant se développer une végétation secondaire, mais ancienne.
- Le canal de l'Ourcq qui coupe le territoire en Est-Ouest au pied du coteau orienté au Sud
- Les infrastructures ferrées et routières de la Plaine, avec notamment les RN2 et RN3 au Nord et l'autoroute A3 au Sud.
- Une urbanisation intense, de type faubourienne sur la façade parisienne
- Les traces du passé maraicher, très marqués sur le secteur des murs à pêches à Montreuil.

Le paysage est aussi marqué par des éléments architecturaux posés sur les points hauts et qui forment des repères : tour de l'illustration et tour hertzienne des Lilas, tours du centre de Bobigny, des Mercuriales et de La Noue à Bagnolet, beffroi de l'Hôtel de Ville et tours de Montreuil, ainsi que par l'urbanisation de grands ensembles de logement des années 60 et de quelques grands centres commerciaux.

### 2.1.2 *Infrastructures et bâti*

L'occupation des sols du territoire de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble montre une juxtaposition d'espaces très contrastés, illustrant une occupation progressive du territoire où le maraichage et l'agriculture ont fait place :

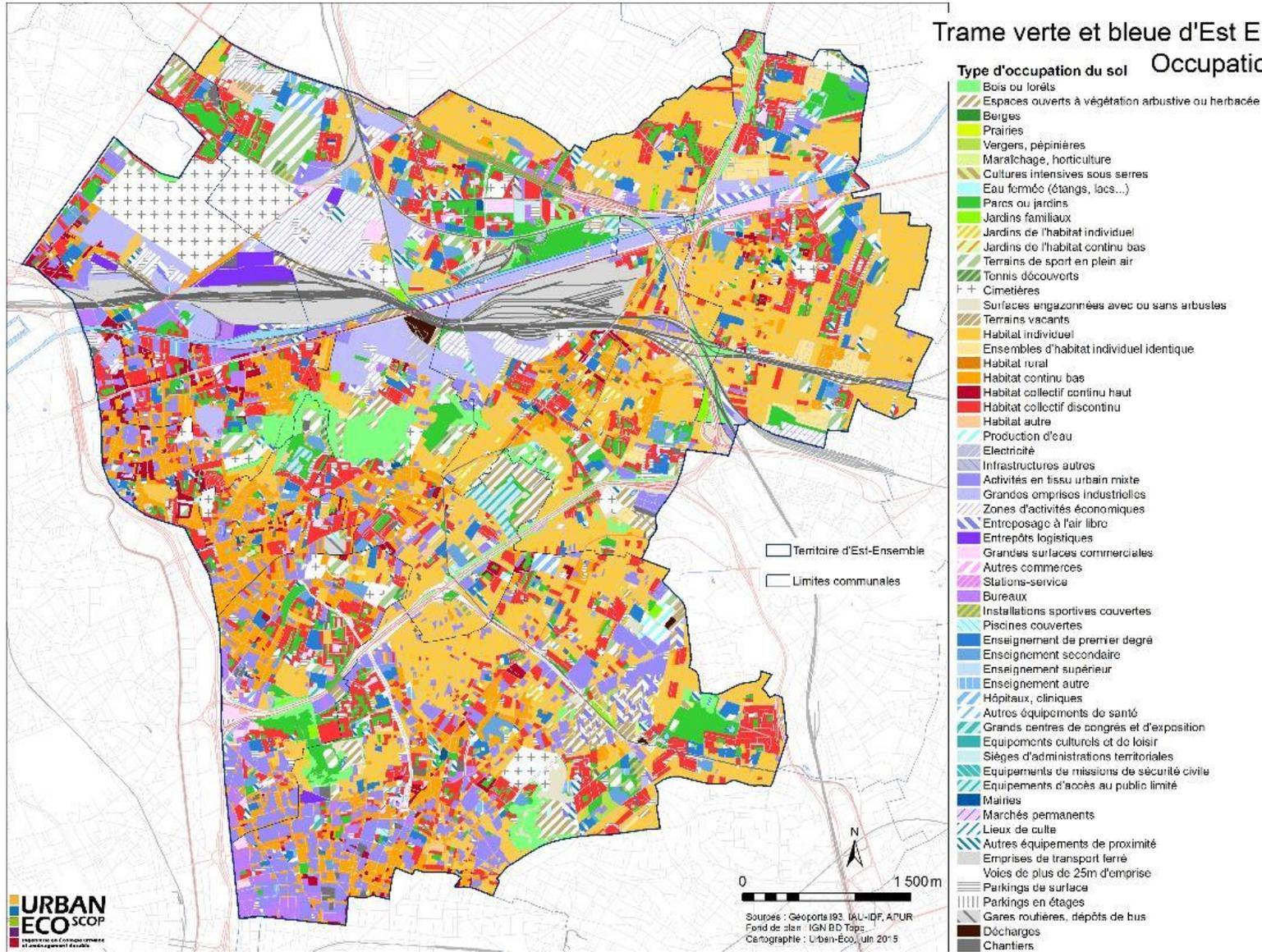
- aux grandes infrastructures et industries dans le corridor ex-RN3, Canal de l'Ourcq (1813) et faisceau ferré Est (1850-1880), puis aux voies rapides (années 80 : boulevard périphérique, A3, A86)

- aux petites manufactures en frange de Paris et au développement des faubourgs en lieu et place du parcellaire étroit des maraichers (création de la commune des Lilas en 1867),
- aux quartiers pavillonnaires hétérogènes se densifiant par nappes en vagues successives de la fin du XIX<sup>e</sup> à la Seconde Guerre Mondiale, de 1949 au milieu des années 1970, de 1975 à aujourd'hui,
- aux quartiers collectifs et des grands ensembles (tours, barres), surtout pendant les années 1960-1970 qui ont comblés les espaces encore libres du territoire.

A hauteur d'homme, les effets de la conurbation du territoire engendrent une disparition progressive des transitions entre ces espaces. La juxtaposition franche de typologies de tissus urbains aux gabarits hétéroclites (petit pavillon périurbain, grande hauteur des ensembles collectifs, volumes massifs des bâtiments industriels, ...) caractérise le paysage urbain du territoire.

## Trame verte et bleue d'Est Ensemble

### Occupation du sol



Carte 14 : carte des modes d'occupation des sols et des infrastructures (MOS, 2012)

### 2.1.3 Tissu urbain

Le tissu urbain, selon la morphologie du bâti (dimensions), son implantation (par rapport à l'espace public), sa densité (part des espaces verts non construits) influe également sur la fluidité des circulations. Sa perméabilité dépend notamment de l'aspect continu ou discontinu des fronts bâtis, du traitement des limites séparatives entre espace public et privé, entre espaces privés, du morcellement ou non de cœurs d'îlots végétalisés.

Cette perméabilité physique et visuelle, hors axes de desserte (voiries) mérite d'être étudiée au titre du paysage dans notre logique de trame verte urbaine.

Ainsi, on distingue les entités de paysages urbains suivants :

- **les faubourgs**, première couronne de Paris (de Pantin à Montreuil) tissu d'habitat collectif avec une forte mixité (activités, équipements, bureaux)
- les ensembles à **dominante pavillonnaire** dans lesquels s'inscrivent les grands ensembles d'habitat collectif, en deuxième couronne (des Hauts de Montreuil et de Romainville à Bondy et Bobigny)
- **les regroupements d'activités industrielles et logistiques** sur le corridor RN3, Canal de l'Ourcq et faisceau ferré Est avec le cimetière parisien de Pantin, à l'Ouest.

Les vestiges de la tradition maraîchère et agricole sont aujourd'hui encore lisibles dans le paysage : les murs à pêches de Montreuil, le tracé de l'ancienne trame agricole, les sentes.

*Extrait d'entretien sur les lignes de force historiques du territoire :  
(Habitant de Bobigny/Bergère) Le territoire de Bobigny il est défini dans l'usage comme historiquement par le canal de l'Ourcq. Le canal de l'Ourcq ça draine tout. Ça articule Paris à Sevran. Ici c'était des espaces maraîchers, des espaces verts agricoles avant... Il faut retrouver ça. Et pour moi il faut faire communiquer le centre ville, le parc de la bergère et le canal de l'Ourcq, c'est la seule solution pour faire évoluer ce territoire : le reconnecter à son histoire.*



Figure 17 : Grands ensembles à Bobigny



Figure 18 : Les Murs à pêche à Montreuil

## 2.1.4 Un maillage intense du territoire

### 2.1.4.1 Flux routiers, ferroviaires et fluviaux : un maillage cloisonnant fortement le territoire

Historiquement le territoire est maillé de façon radiale depuis Paris vers le Nord et l'Est par l'ex-RN2 (route de Soissons), l'ex-RN3 (Route de Meaux) et de façon plus secondaire par l'ex-RN302 (Route de Chelles). La construction du Canal de l'Ourcq (1813), le long de l'ex-RN3 participe à l'installation d'industries le long de cet axe majeur.

Le réseau ferré de l'Est irrigue dès le début des années 1850 le territoire et conditionne le développement des activités industrielles. Le réseau ferré de l'Est (1849) puis les voies de Grande Ceinture Sud (1856) et Nord (1882) occupent de larges emprises, notamment au droit du croisement de ces dernières, au bénéfice d'importantes gares de triage et d'halte voyageurs (Pantin, Noisy-le Sec).

A ce maillage principal se sont ajoutés à partir des années 80 d'importantes infrastructures régionales comme :

- le Boulevard Périphérique de Paris, en frange Ouest du territoire
- l'autoroute A86, qui ceinture en partie le territoire, isolant les communes de Bondy et le nord de Bobigny
- l'autoroute A3, qui traverse du Sud-Ouest au Nord-Est le territoire (Bagnole, Montreuil, Noisy-Le-Sec)
- et le tronçon inachevé de l'A 186 (Montreuil)

Ces axes de desserte structurent le grand paysage et le donnent à lire. Toutefois, ils partitionnent fortement le territoire et contraignent les déplacements en posant régulièrement la question du franchissement, que ce soit du canal, de l'autoroute, de la voie ferrée (infrastructures en remblais, en viaduc, en tranchée...).

Ces coupures urbaines se traduisent par une désignation de parties de territoire comme « les bas quartiers » et les « quartiers d'en-haut » (Pré-Saint-Gervais, Romainville, Noisy-Le-Sec, Bagnole, Montreuil), le

« nord de la Plaine » (Pantin et les Courtilières), Bagnole (La Noue) ou Noisy-le-Sec (la Boissière).

*Extraits d'entretien coupures :*  
(Habitant de Montreuil Sud) La rue de Paris fait une sacrée scission. La gentrification se fait sur le bas Montreuil.  
(Habitante de Bagnole / le Plateau) De l'autre côté y a la noue, c'est l'autre partie de Bagnole, il faut traverser l'autoroute (habitante rencontrée aux Malassis dans le parc de la couverture de l'A186)  
(Habitante de Noisy, nord de l'A3) De l'autre côté, il y a le Parc Guillaume, assez joli, mais il faut déjà faire un chemin plus long. Il faut dépasser l'autoroute.

Un maillage secondaire dense, au gabarit le plus souvent étroit irrigue le territoire, son tracé reflétant les vagues successives d'urbanisation, notamment celle du pavillonnaire. Il s'appuie par ailleurs sur les caractéristiques topographiques du territoire (coteaux).

La perception du Grand Paysage et la compréhension de l'organisation du territoire se fait majoritairement à partir de cette trame viaire. Elle ménage des grands axes de composition (tel le Canal), des percées visuelles ou à l'inverse crée des confinements.

### 2.1.4.2 Réseau de transports en commun et circulations douces

Vision cinématique du territoire (vision en mouvement, à partir des voies et circulations douces : enchaînement d'espaces caractérisés par les voies, les limites, les quartiers, les nœuds, points de repère, ....

Les circulations douces permettent et permettraient (par amplification du système) de mettre en réseau les différents centres d'intérêt paysagers et patrimoniaux

- La corniche des Forts
- Le canal de l'Ourcq

*Extraits d'entretiens circulations douces :*  
(Habitant de Pantin Eglise) Ce qui intéressant c'est les points de vue, il y a cette idée de crête des forts, entre Bobigny et Romainville il y a l'idée d'un téléphérique de relier ces points d'intérêt entre eux.

*(Habitante du Pré-Saint-Gervais, ancienne habitante de Pantin) A Pantin, j'avais une pratique du chemin le plus court, je traversais la forêt (Parc de la République), je prenais un bus et j'allais 10 fois plus vite que de prendre le métro et tout...*

*(Habitat de Montreuil sud) Y a beaucoup de pistes cyclables sur Montreuil qui ne sont pas protégées mais qui sont là... Pour aller au parc Floral par exemple il n'y a quasiment que de la piste cyclable, le bas Montreuil c'est très vélo...*

*(Habitant de Bobigny sud), j'aime beaucoup faire du vélo et les espaces verts je les rencontre sur mon parcours. Pour aller sur le parc de Montreuil (Les Guilands) à vélo faut le vouloir. Moi je reste plutôt sur le canal de l'Ourcq.*

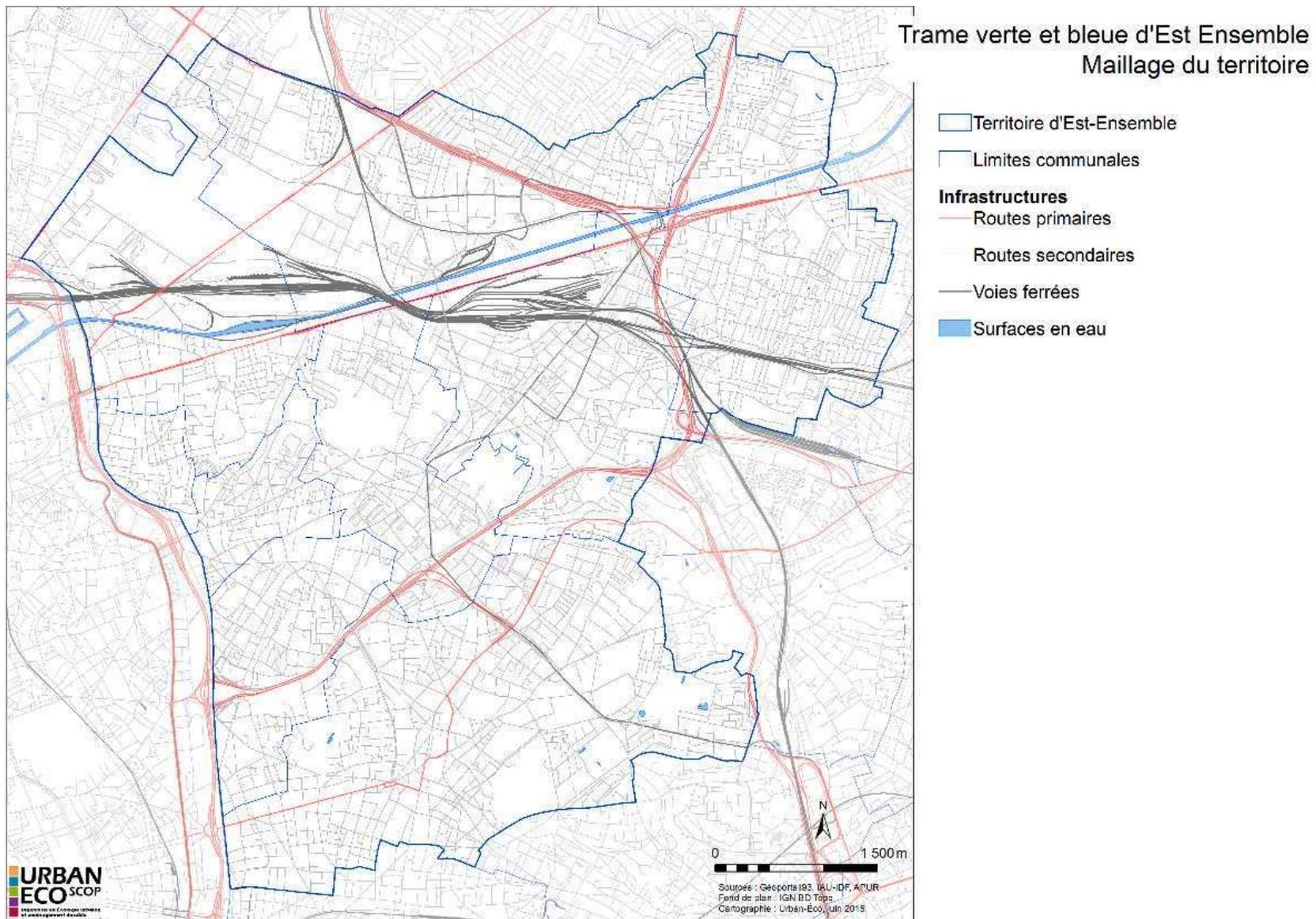
*(Habitant de Montreuil sud) Je vais très peu au parc des Beaumonts, à vélo y a une petite montée bien sympa, ça pourrait aussi s'expliquer par ça mais j'ai l'impression que ce parc est très loin, beaucoup plus loin que les Guilands (les Guilands se situent à 1km de chez lui et les Beaumonts à 1,5km).*



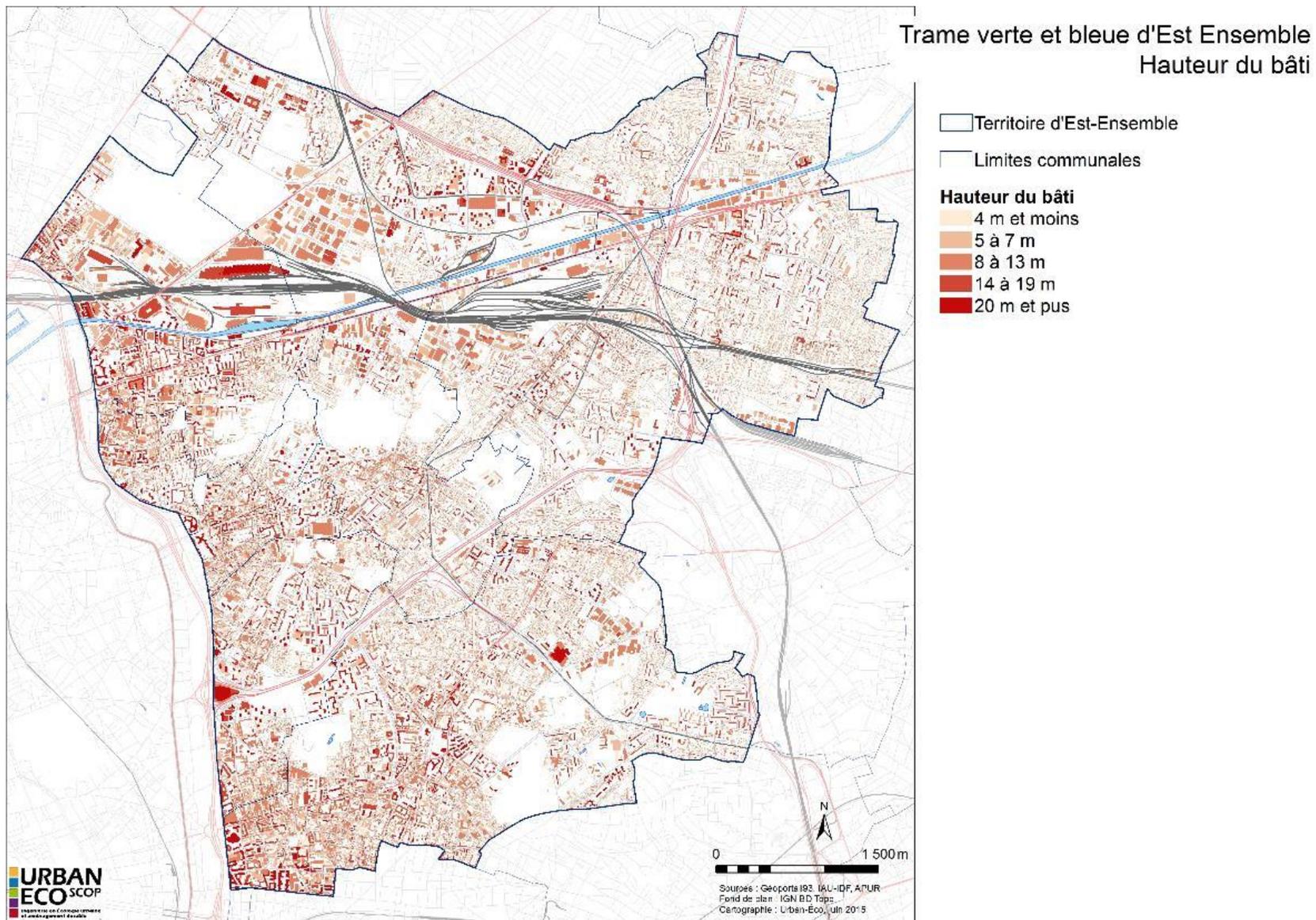
Figure 19 : Voie ferrée à Pantin



Figure 20 : Grand mail à Bobigny



Carte 15 : Infrastructures routières et ferroviaires



Carte 16 : Les hauteurs du bâti

### 2.1.4.3 Une imbrication fine des trois composantes majeures du tissu urbain

L'analyse de l'occupation des sols met en évidence une grande variété de paysages urbains caractérisés par la juxtaposition de tissus urbains, aux gabarits hétéroclites au sein desquels la présence de la végétation est plus ou moins forte.

Dans une démarche de recherche de continuités physiques et visuelles entre les lieux, d'une perméabilité au sein du tissu urbain, nous avons choisi dans notre approche paysagère de nous intéresser plus spécifiquement à **l'analyse du rapport entre les espaces bâtis et les espaces non bâtis** constituant ces différents tissus, les qualités esthétiques et d'ambiance que les habitants attribuent à ces espaces sont exposées dans le volet socio-paysager de ce document.

Cette étude du rapport entre les pleins (bâti) et les vides (espaces non bâtis, végétalisés ou non) nous permet par ailleurs d'envisager dans le cadre de la définition d'une trame verte et bleue urbaine **les potentialités offertes par la mutation de certains tissus à grandes mailles** (grands parcellaires des tissus industriels et commerciaux) ainsi que les possibilités liées à la densification des tissus pavillonnaires et collectifs.

Les trois composantes majeures du tissu urbain du territoire sont donc les suivantes :

#### 1) Les faubourgs

- Tissu mixte

#### 2) Les ensembles à dominante pavillonnaire dans lequel s'intègre des grands ensembles d'habitat social

- Tissu des grands ensembles d'immeubles d'habitat collectif
- Tissu pavillonnaire d'habitat individuel présentant une importante déclinaison de formes

#### 3) Les regroupements des activités industrielles et logistiques notamment sur le corridor RN3 / Canal de l'Ourcq/faisceau voie ferrée

- Tissu des infrastructures
- Tissu industriel et commercial

En complément de la carte du MOS, la cartographie du gabarit du bâti, par tranche de hauteur des constructions, permet de compléter la connaissance des tissus urbains en affinant la notion de continuité / discontinuité du front bâti, la densité par ratio entre surface bâtie et surface parcellaire et ainsi d'aborder la notion de perméabilité et rugosité de l'espace. En complément de cette analyse, nous renvoyons également le lecteur à la carte des fluidités piétonnes (capacité de cheminer) que nous avons définie à partir du MOS, ce afin de contextualiser dans le tissu urbain l'aire d'influence des sociotopes.

#### 2.1.4.4 Les faubourgs



Figure 21 : Bagnolet – limite périphérique et autoroute A3, quartier centre



Figure 22 : Bas-Montreuil, porte de Montreuil

Définition : Tissu dense d’habitat collectif avec une forte mixité : activités, équipements, bureaux.

Localisation : Première couronne de Paris (de Pantin à Montreuil en passant par le Pré-Saint-Gervais, du Nord au Sud)

Caractéristiques majeures :

- Les voies sont plutôt étroites, peu plantées
- Les espaces publics végétalisés sont de type square
- Des fronts bâtis continus, à l’alignement
- Quelques espaces verts privatifs en cœurs d’îlot sous pression importante de densification (construction)

*Extraits d’entretiens Espaces verts du Pré-Saint-Gervais : (2 habitantes du Pré-Saint-Gervais)*

*Le Pré c’est tout petit ! Y a rien comme espaces verts, y a juste des espaces de jeux pour les tout-petits (...) En sortant de l’école on allait dans un petit square (Square Pépin) mais bon on y passe pas sa vie dans un square.*

*Le pré y en a que le nom !*

*Au Pré-Saint-Gervais on manque d’air, ce n’est pas très haut mais il n’y a que très peu d’espaces verts.*

*Ici je me sens... c’est tout petit, dense, en enclos... Ici au Pré-Saint-Gervais, il n’y a pas de nature, il n’y a que des espaces de ce type (Square Allende, rue André Joineau), je ne sais pas trop quoi en penser. On a l’impression d’être dans un pied d’immeuble, ça ressemble à un enclos, un lieu où on va amener les enfants 5 minutes pour qu’ils se défoulent mais ce n’est pas un espace où on va venir spontanément pour se détendre. En tout cas les petits chiens et leurs maîtres ils aiment bien ce square.*

*Le Pré pourrait avoir de la qualité car c’est une petite échelle mais on manque d’accès à la verdure. C’est difficile d’imaginer comment ça pourrait évoluer car c’est relativement compact.*



*Figure 23 : Le Pré-Saint-Gervais, végétation privée débordant sur voirie publique*

#### 2.1.4.5 Le regroupement d'activités industrielles et logistiques sur le corridor RN3 / Canal de l'Ourcq/faisceau voie ferrée

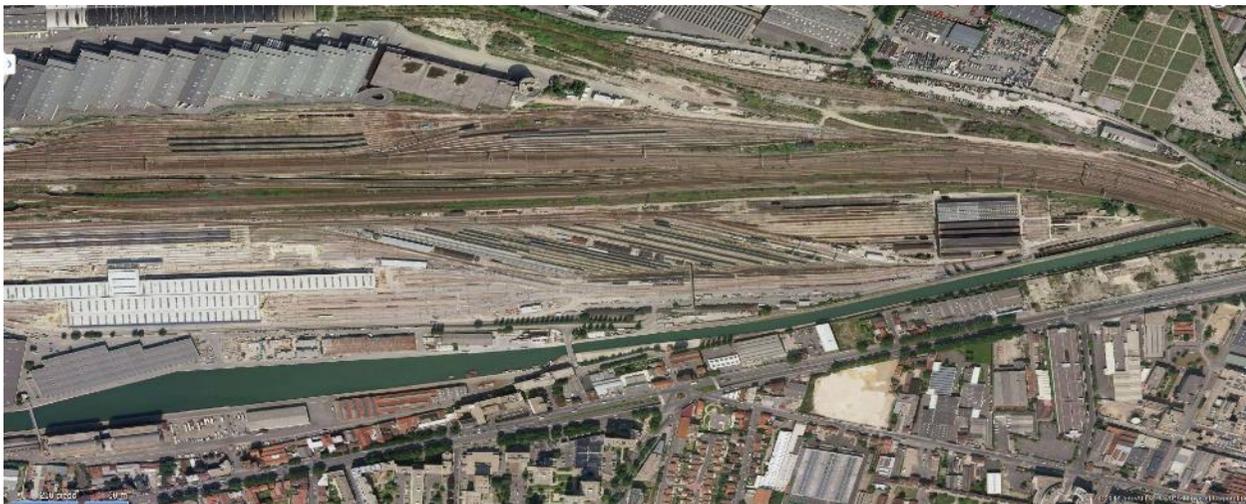


Figure 24 : Voie ferrée au Nord de Pantin



Figure 25 : Noeud routier entre A3 et A86 entre Bondy et Noisy-le-Sec

#### Faisceau ferré

- Espaces de grands vides permettant une découverte et constituant une façade du territoire autant qu'une porte d'entrée de la Capitale (le long de la voie ferrée)
- Difficultés de franchissement et perméabilité

Front bâti commercial le long de la RN3, le long du Canal

L'analyse du rapport entre la taille des parcelles, l'implantation des bâtiments et l'organisation des espaces libres permet de mettre en évidence les caractéristiques générales suivantes :

- Hauteur relativement faible (5 – 10m) et compacité des objets construits (boîtes),
- Plateformes techniques importantes, minérales (stockage, déchargement, stationnement...),
- Traitement des limites quasi continu, peu végétalisé.

Aujourd'hui, cet espace non perméable visuellement et physiquement contraint très fortement l'accès au canal et empêche sa perception visuelle proche et lointaine.

*Extraits d'entretiens difficulté d'accès au canal :*

*(Habitant de Pantin) En bord de canal c'est cool mais c'est difficile d'accès, à cause de l'avenue Jean Lolive. Ils sont en train de construire un bâtiment à côté*

*Alors c'est plus accessible du tout. Ils veulent faire l'avenue Jean Lolive en souterrain et puis la recouvrir pour faire la rue piétonne en tout cas sur une petite partie, c'est ma mère qui me l'a dit. Là c'est les passages pour rejoindre le canal, entre deux bâtiments, des petites rues, c'est carrément confidentiel, c'est pas accessible.*

*(Habitant de Bobigny Bergère) Sur Pantin, ils font une ZAC qui s'appelle Viacanal, il y a des habitations, un petit port, pas d'espaces verts mais ça va permettre de rendre les accès plus faciles du canal à la ville, parce que c'est ça le plus gros problème.*

*(Habitante de Paris travaillant à Bobigny) Les liaisons pour arriver au canal sont très difficiles, on voit le canal, il est en bas mais pour y arriver on doit faire un énorme détour et passer par des chemins désagréables ou carrément illicites. Ici (à la Bergère) depuis 2 ans je ne cours plus trop car j'ai eu une opération mais avant je venais toutes les 1 à 2 semaines pour courir à la pause déjeuner. Ce n'est pas très connu alors qu'on n'est qu'à 5-10 minutes, si on court pas on est à 15 minutes du bureau (ZA des Vignes) mais*

*les gens ne viennent pas, c'est plutôt confidentiel ici. L'aménagement de la zone industrielle des Vignes, c'est plutôt désaffecté, je n'irai pas seule.*

*(Habitante de Villemonble travaille à Bondy et Bagnole) Je travaille depuis 8 ans le long du canal à Bondy le long de la RN3. Notre visuel quotidien, à côté du siège de Bondy, c'est le canal de l'Ourcq, on voit des gens faire du vélo... mais ça ne donne pas envie. Ça fait des années qu'on se dit qu'on pourrait pique-niquer le long du canal de l'Ourcq et on ne le fait jamais. Dans mon esprit il y a le décat' un peu plus loin qui est après un énorme carrefour, dans mon esprit il y a un grand virage qui va vers Paris et il y a des camps de roms, ça fait un espace un peu dégueu.*

*(Habitante du Pré-Saint-Gervais) Je déteste (le Square de la Marseillaise), c'est un espace où il n'y a que de la pelouse, ça a un côté un peu secret, des gens font du Taïchi et une fois j'ai vu un type qui faisait de la trompette. Y a les voitures qui passent au-dessus, bonjour le CO<sub>2</sub> et on n'a pas très envie d'aller dans un bac à sable... Mais c'est important quand même il y a de grandes barres juste à côté ça leur fait un espace vert.*

Toutefois, ce secteur en voie de mutation, par l'aménagement des ZAC du Port, ZAC Ecocité, ZAC du Quartier Durable de la Plaine de l'Ourcq, ZAC des rives de l'Ourcq offre l'opportunité de rétablir des connections vers le canal et de développer un paysage en dilatation de son tracé.



Figure 26 : Zone d'activités Cartier Bresson à Pantin

Tissu industriel et commercial – exemples principaux

- Pré-Saint-Gervais : tissu ancien au nord de la commune (patrimoine)
- Pantin : quartier Cartier Bresson (zone mixte à dominante d'activités de production industrielle et de stockage – larges parcelles profondes et mono fonctionnelles / grands îlots Quartier Pantin-Local)
- Romainville : zone d'activités des Bas Pays

Vastes zones d'activités, au nord :

- Bâtiments de faible hauteur (8 à 13m), et grandes plateformes logistiques,
- Parcelles délimitées par des clôtures
- Des plantations privatives en limite de parcelle, sur voirie (arbres, haies)
- Des espaces publics (voiries de desserte) peu plantés (quelques alignements sur trottoir de charmes notamment)
- Enclavement du secteur par une mitoyenneté peu perméable :
  - o grandes infrastructures routières et ferroviaires
  - o Cimetière Parisien de Pantin et cimetière musulman de Bobigny.

Tissu des infrastructures (grandes infrastructures) – exemples principaux :

- Bagnole : paysage de l'échangeur (infrastructure aérienne, accès au parc Jean Moulin peu visible)
- Pré-saint Gervais : franges du territoire, côté bd périphérique, Square de Marseille situé en bord de périphérique
- Pantin/Canal : constructions disparates, pas de façade des bâtiments sur le canal (tourne le dos), artificialisation importante des sols et des rez-de-chaussée : pas d'espace public identifiable, possibilité de mutation (grandes emprises)
- Romainville : morcellement en 3 parties du territoire (A3, coteau et plateau)

*Extraits d'entretiens :*

*(Habitante de Villemonble/ travaille à Bondy et Bagnole) et Sinon je travaille à Bagnole aux tours mercuriales et pour moi niveau espace vert c'est moins l'infini... j'arrive par l'autoroute, l'échangeur du périph', je vois du béton partout.*

## 2.2 Le tissu pavillonnaire et de grands ensembles : quelles qualités paysagères ?

Le tissu pavillonnaire et celui des grands ensembles représente 43% de la surface totale sur le territoire, décomposés en :

- Pavillonnaire 30%
- Grands ensemble 13%

Au regard de l'importance des emprises concernées, il nous a paru nécessaire, sur la base des données du MOS, de pouvoir distinguer la part du bâti de celle des espaces verts privés sur une même parcelle et plus largement à l'échelle globale du territoire et ainsi prendre la mesure des potentialités sur emprises privées de circulation des espèces.

Ces espaces végétalisés participent à la qualité du paysage perçu depuis l'espace public (la rue), ils permettent une identification locale d'un quartier, d'un îlot grâce à la présence par exemple de jardins de devant (sur rue) auxquels l'espace public « emprunte » la végétation (Stefulesco, 1993), ou encore d'espaces collectifs verts, en retrait des constructions et souvent situés en cœur (cités jardins, ensembles pavillonnaires, grands ensembles).

Cependant, la perception visuelle de la végétation n'est pas forcément signe d'une grande surface plantée. Un arbre isolé, de grande dimension et de silhouette majestueuse constitue un repère visuel fort (verticalité / échelle du bâti) sans forcément être lié à une végétation d'accompagnement stratifiée conséquente.

La caractérisation des espaces libres est donc nécessaire ainsi que leur implantation relative par rapport au bâti :

- Accompagnement du bâtiment (parking, surfaces techniques, accès garages ...),
- Libre planté (arrières, cœurs, façade).

De plus, la perméabilité entre l'espace public et les jardins ou cœurs d'îlots participe à la perception visuelle des espaces et conditionne la fluidité des déplacements (habitants, faune). Le traitement des limites entre ces espaces (limites séparatives sur rue, en fond de jardin) ainsi que

les interruptions du front bâti (continu / discontinu) favorisent soit un morcellement ou à l'inverse la constitution de grande unité verte en cœur de parcelles et de quartier.

*Extraits d'entretiens effet d'emprunt :*

*(Habitante du Pré-Saint-Gervais) Quand on remonte la rue de Stalingrad qui est très ingrate, très moche avec des bars clauques... on voit une sorte de gerbe qui sort, c'est mon prunier, il participe à la rue, je me repère comme ça, les prunes tombent sur la rue, les gens sont venus chercher des prunes, c'était amusant...on retrouve ça un peu partout sur le pré, rue Emile Zola par exemple... C'est la typologie de l'habitat qui fait ça. Il doit y avoir une deuxième lecture de la nature dans le privatif.*

*(Habitante du Pré-Saint-Gervais) Sinon il y a la Villa Du Pré l'entrée est juste en face du parc de petits jeux à côté de l'école, il n'y a que des maisons, c'est trop beau, on peut traverser, y a un porche, n'importe qui peut rentrer, ça fait un espace à part, on peut passer par là pour arriver de l'autre côté et aller du côté du stade de foot, de la bibliothèque, on peut arriver à la poste.*

*(Habitant de Bobigny / Bergère) Dans le quartier de la folie y a pas mal de jardins c'est un quartier d'anciens avec des pavillons mais c'est privé.*

*(Habitante de Villemonble, travaille à Bondy et Bagnolet) Quand je rentre chez moi par cette route (avenue Henri Barbusse) il y a pas mal d'arbres mais c'est pas des vrais espaces verts, y a des cités... je rentre pas dedans, je les vois juste depuis la rue.*



Figure 27 : Friche entre le parc Jean Moulin les Guilands depuis la partie Montreuil vers Bagnole



Figure 29 : Bondy



Figure 28 : : Bâti continu au Lilas



Figure 30 : Bas-Montreuil

## 2.2.1 Tissu des grands ensembles d'immeubles d'habitat collectifs



Figure 31: Grands ensembles à Bobigny



Figure 32 : Cité des Auteurs à Pantin

### Caractéristiques générales

- Implantation sur des grandes parcelles
- Rapport à la rue absent : recul très marqué des bâtiments. Le rapport à la rue est peu perceptible. Le système de clôtures, transitions et traitements en retrait = structure de la limite public/privé
- Forte discontinuité entre les constructions, traitées selon des qualités variables liées aux programmes de construction
- Hauteur généralement élevée
- Faible emprise au sol des constructions : importants espaces non construits dits « espaces libres ». Espaces plus ou moins structurés par une composition paysagère
- Souvent, cadre végétal de qualité : vastes surfaces dévolues à la végétation entre les constructions. Cadre arboré : ambiance résidentielle conviviale (aires de jeux)
- Urbanisme des années 60-70 : tissu caractérisé par une forte dominance du bâti (tours – barres)



Figure 33: Bondy – Grands collectifs – rue g. Lyssandre

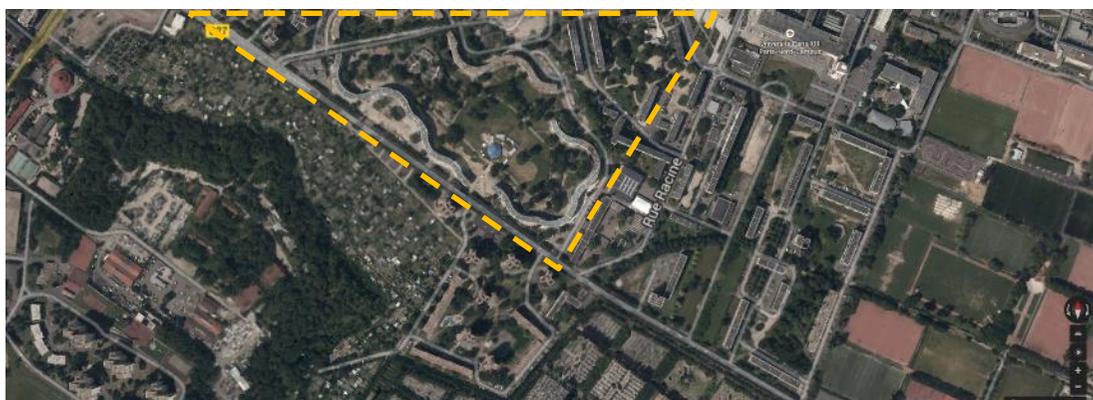


Figure 34: Pantin – Les Courtillières



Figure 35: Pantin – Cité des Auteurs et des Pommiers

Tissu des grands ensembles d'immeubles d'habitat collectif – quelques exemples

**Bondy** : rue Lyssandre (Avenue Henri Barbusse)

- Implantation ordonnée sur de grandes parcelles
- Hauteur comprise entre 14 et 19m
- De grands espaces ouverts en cœur d'îlot
- Les espaces de circulation et d'accès en limite du quartier, en frange

**Pantin** : les Courtillières (1950)

- Une implantation en serpent, continue et un gabarit du bâti peu perméable visuellement et physiquement
- Un parc central donnant l'impression de confinement, d'enfermement
- La proximité des jardins familiaux, en frange du fort

**Romainville** : Gagarine

- barres et tours implantées autour d'espace central occupé par un parking et équipement- en bordure de la corniche des forts

**Pantin** : Cité des Auteurs – des Pommiers

- Une implantation en peigne, ménageant des ouvertures visuelles végétalisées depuis la rue
- Mitoyenneté avec le cimetière communal de Pantin et liaison vers la corniche des forts



Figure 36 : Bondy avenue Henri Barbusse



Figure 38 : Pantin Cité des auteurs



Figure 37 : Pantin Les Courtillères



Figure 39 : Bagnolet Cité des Malassis

## 2.2.2 Tissu pavillonnaire d'habitat individuel



Figure 40 : Fort de Noisy-Le-Sec et coteau Nord



Figure 41 : Quartier pavillonnaire au Nord de Montreuil

Le tissu pavillonnaire représente à lui seul 30%. Il est donc un des éléments constitutif majeur du territoire et participe à son identité.

Elément complexe de la ville, le pavillonnaire se définit souvent en opposition au logement collectif et par ses caractéristiques propres à savoir une parcelle pour un logement avec une distinction précise entre l'espace public et le domaine privé.

Il a donné lieu à de nombreuses études dont « le Pavillonnaire dans tous ses états en Seine-Saint-Denis : densification ou disparition (2007-CAUE 93 - Véronique Vergès, *urbaniste*, chef de projet à la direction de l'aménagement et du renouvellement urbain au service aménagement et développement des territoires de la Communauté urbaine de Lille.)

L'hétérogénéité des quartiers pavillonnaires dans le département et en particulier sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble est en perpétuelle évolution. Dans le contexte du Grand Paris, le tissu pavillonnaire représente un espace stratégique en terme d'identité et de développement territorial du fait de sa capacité de mutation partielle ou forte, à la faveur le plus souvent d'une densification aux dépens des espaces végétalisés.

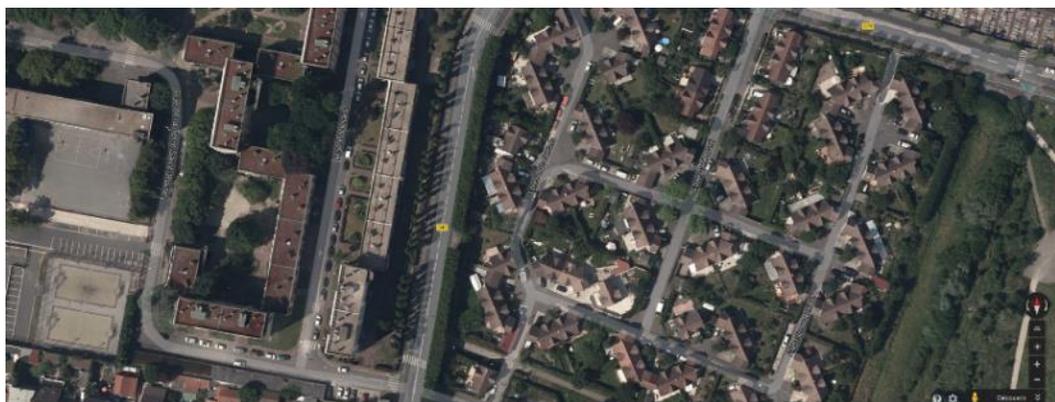


Figure 42 : Bondy- avenue Henri Varagnat (pavillons regroupés autour de placettes, continuité des jardins à l'arrière)



Figure 43 : Bondy – rue François Martin (pavillons jumeaux, parcelles organisées autour de jardins collectifs)



Figure 44 : Bondy – Quartier ancien rue Michelet (alignement sur rue, mitoyenneté, grande unité verte des jardins)

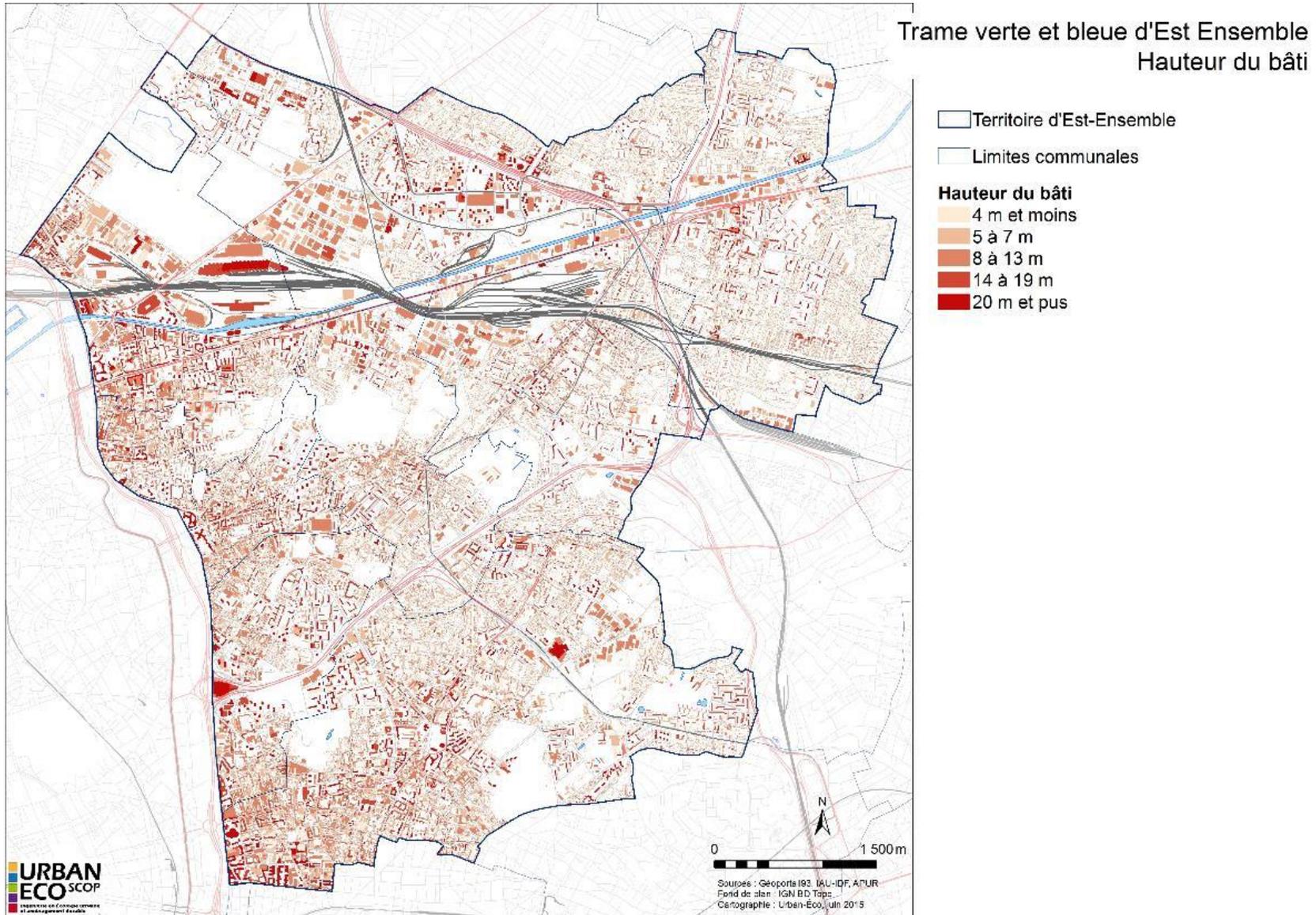
*Composition du tissu pavillonnaire : des quartiers organisés*

Juxtaposition de parcelles avec une forte différenciation entre l'espace public et l'espace privé

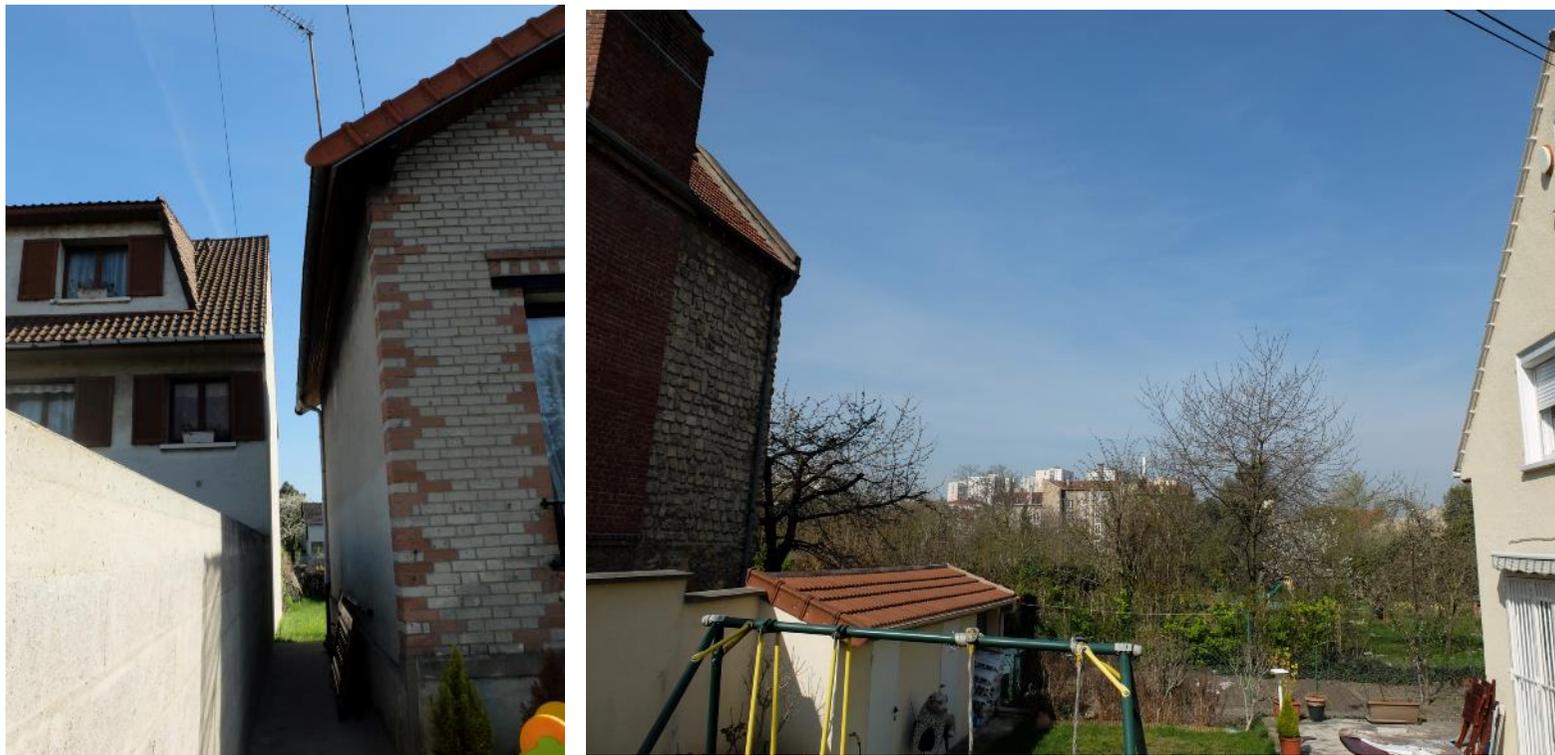
- **Les espaces privés** : la taille, la forme et l'occupation des parcelles varient selon les quartiers : jardin devant (recul 4m)
- en général : clôture semi-pleine) : plantations de quelques arbres ou arbustes faisant office de repère visuel dans le paysage
- **Les espaces publics** : trame viaire et les espaces communs, support de vie de quartier. Voie principale (remarquable gabarit, aménagements, équipements,...) puis voies secondaires peu distinctes : lisibilité et orientation peu aisée.  
On peut y trouver : bois, grands parcs, équipements, places, parcs ou espaces privés collectifs en cœur d'îlot.

Mutation des quartiers :

- de manière endogène, le plus souvent au cœur du quartier : divisions parcellaires en drapeau, en profondeur ou en mitoyenneté
- de manière exogène : le plus souvent en frange de quartier, sur les axes structurants : davantage de densification et de construction



Carte 17 : Hauteurs du bâti sur le territoire (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)



*Figure 45 : Bondy sud du canal à gauche et Noisy-le-Sec à droite, la végétation en cœur d'îlot pavillonnaire s'installe en profondeur*

### 2.2.3 *Prise en compte des espaces végétalisés privés du tissu pavillonnaire et collectif dans la trame verte*

Des différents constats, nous avons défini une zone tampon non végétalisée autour de chaque bâtiment intégrant de façon théorique et condensée les usages de desserte et de circulation, traitements de façades et d'accès. **Au-delà de cette zone, les espaces libres végétalisés restant de la parcelle peuvent potentiellement participer en tant que zone relais à la trame verte.**

Ainsi, des espaces végétalisés localisés au sein du tissu pavillonnaire et du tissu des grands ensembles ont pu être mis en évidence.

Nous avons considéré :

- Pour un bâti d'une hauteur inférieure à 10m : zone tampon de 3m (largeur équivalent au retrait majoritairement observé pour les zones pavillonnaires)
- Pour le bâti d'une hauteur supérieure à 10m : zone tampon de 10m (parking en façade de petits collectifs, accès, espaces techniques (poubelles, ...)).

### 3 Analyse écologique

#### 3.1 De grands espaces de nature proposant une certaine diversité spécifique

##### 3.1.1 Occupation des sols

L'analyse du MOS permet de mettre en évidence les surfaces pouvant accueillir une végétation, quelques soient ses caractéristiques à l'échelle globale du territoire et par grande catégorie. On recense ainsi une forte dominance des parcs et jardins, des bois et des espaces ouverts à végétation arbustive ou herbacée, pour une surface totale d'environ 530 ha.

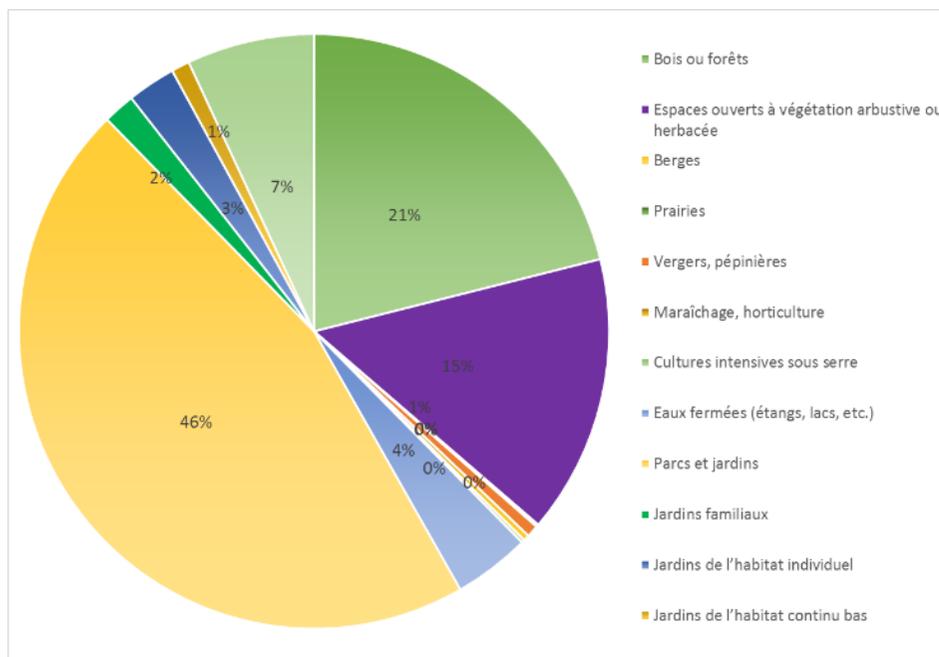


Figure 46 : Répartition des occupations du sol à caractère naturel sur le territoire d'Est ensemble

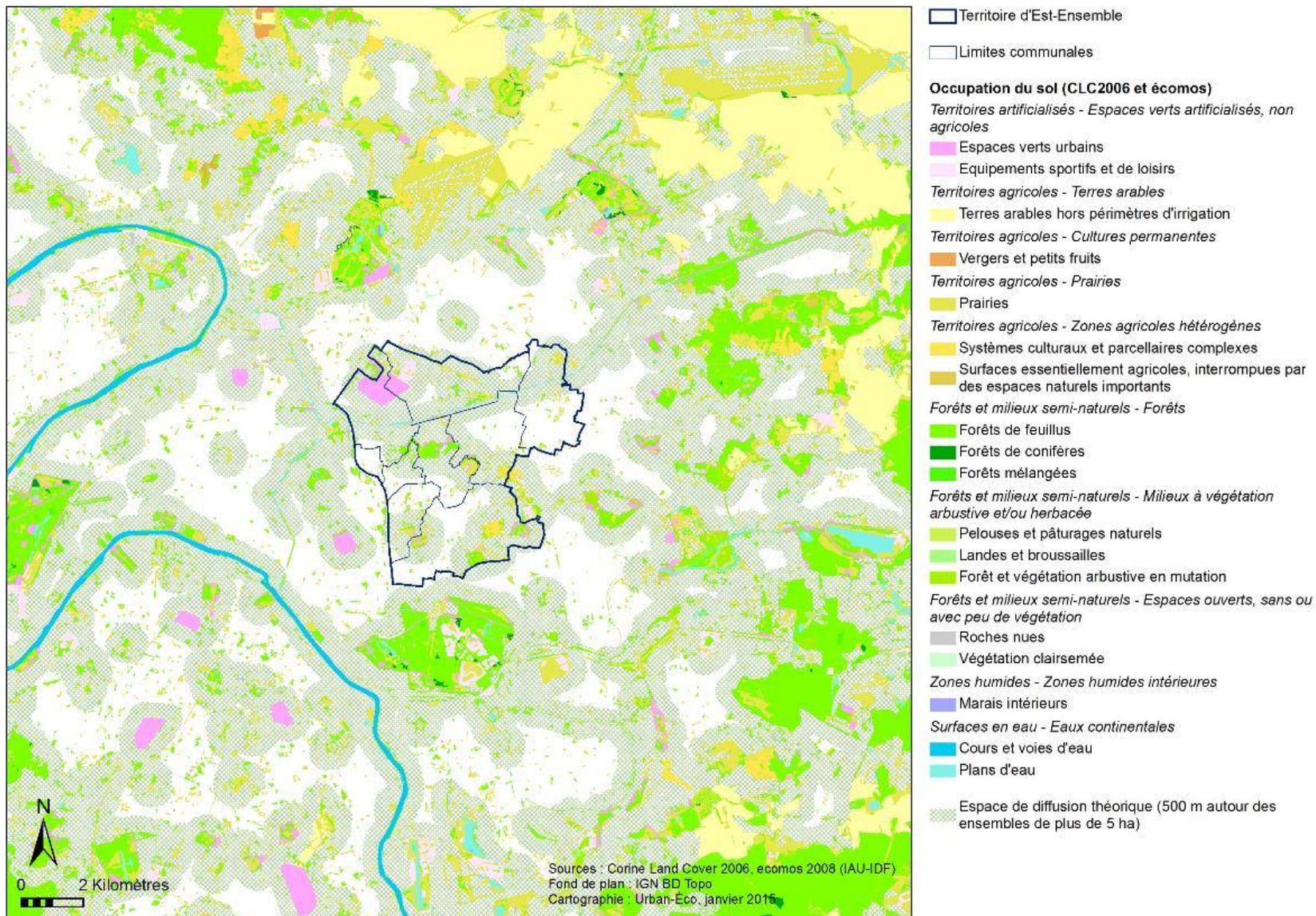
La répartition des surfaces d'occupation des sols (OS) à caractère naturel entre les villes n'est pas homogène, évidemment en surface étant donné les différences de taille, mais aussi en pourcentage avec une commune

très déficitaire : Le Pré-Saint-Gervais et à l'opposé Romainville très bien dotée.

	% d'OS à caractère naturel/surface communale	Principal OS à caractère naturel	% de la surface communale
Bagnolet	13,4%	Parcs et jardins	1,8%
Bobigny	15,0%	Parcs et jardins	9,4%
Bondy	10,9%	Parcs et jardins	6,7%
Le Pré-saint-Gervais	4,5%	Parcs et jardins	4,0%
Les Lilas	11,2%	Parcs et jardins	6,6%
Montreuil	13,6%	Parcs et jardins	5,5%
Noisy-le-Sec	10,7%	Parcs et jardins	3,0%
Pantin	10,4%	Parcs et jardins	4,7%
Romainville	25,1%	Parcs et jardins	5,0%

Tableau 4 : Répartition des occupations du sol à caractère naturel par commune

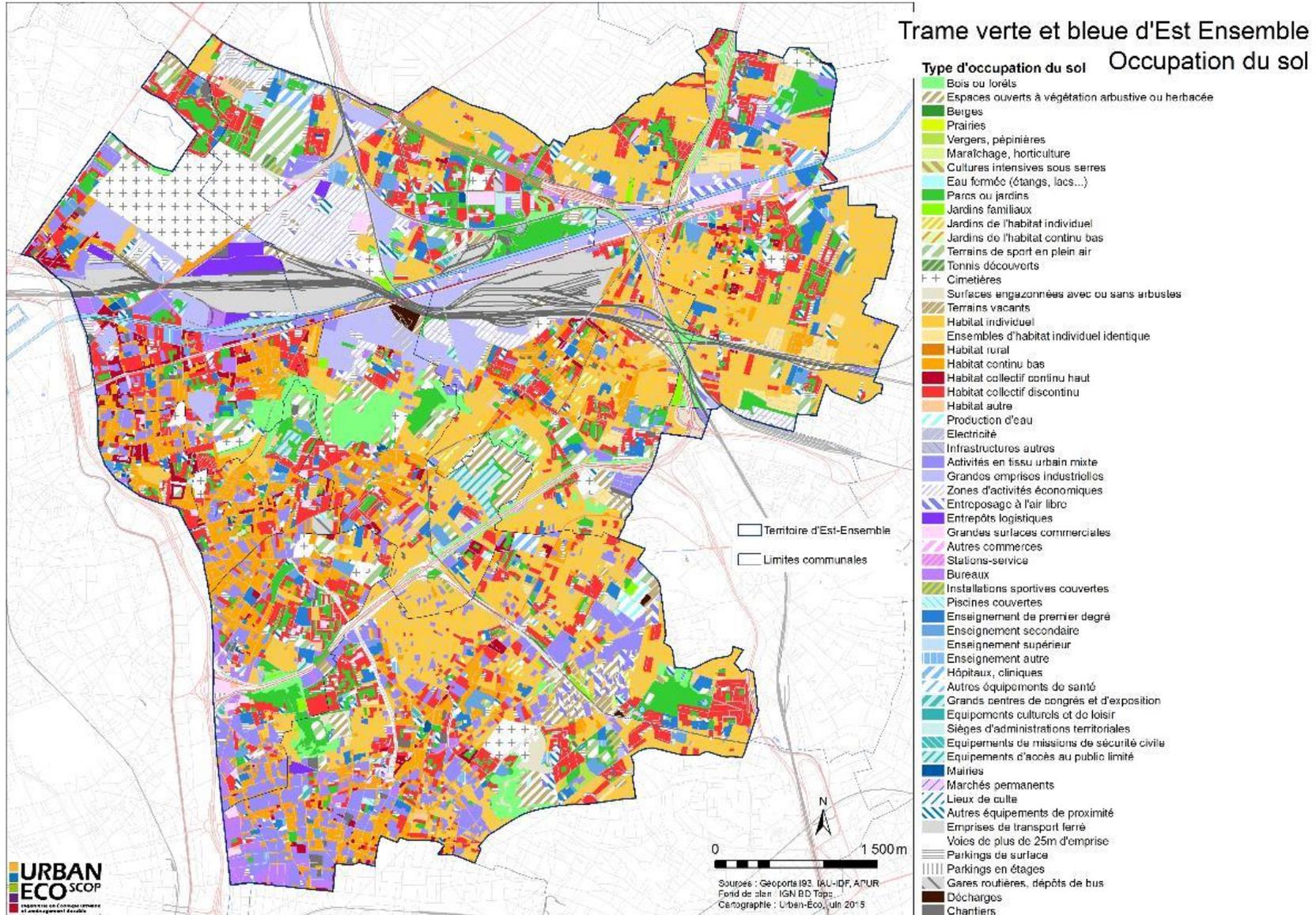
Les parcs et jardins constituent les types d'occupation du sol à caractère naturel dominante, selon cet angle d'analyse.



Carte 18 : Occupation des sols à grande échelle (MOS, 2012 & URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

## Trame verte et bleue d'Est Ensemble

### Occupation du sol



Carte 19 : Occupation des sols du Territoire d'Est ensemble (MOS, 2015 - URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

### 3.1.2 Les parcs départementaux et communautaires

Principalement localisés au niveau de la butte de Romainville, les principaux parcs offrent des espaces le plus souvent composés de grandes pelouses et d'espaces boisés, notamment au droit du fort de Romainville, évoquant aux habitants des espaces de nature.

*Extrait d'entretien (Parc de la République, Corniche des forts)  
On est vraiment dans la nature... la nature en ville elle est frelatée là on a l'impression d'être dans la vraie nature...*

Il s'agit notamment du Parc des Beaumonts, du Parc Jean Moulin / les Guilands, du Parc Montreau et de la Base de loisirs régionale de la Corniche des Forts.

Le Canal, ses plantations d'alignement et ses berges ainsi que ses quelques espaces de dilatation comme le Parc de la Bergère constitue également un espace vert majeur dans le paysage.

*Extrait d'entretien Canal de l'Ourcq :  
(Habitante de Paris travaillant à Bobigny les Vignes) Les peupliers pour moi ça fait vraiment canal car y en a tout le long jusqu'à Paris là où ça rejoint la Seine. C'est des arbres qui montent haut contrairement à d'autres qui prennent plus de place. (...) Aux abords du canal il y a aussi des espaces verts, c'est très vert le canal, l'eau est verte aussi.*

Le cimetière parisien de Pantin, localisé à proximité du fort d'Aubervilliers et des jardins familiaux, et le parc des Courtilières (ensemble d'habitations) représentent d'importantes surfaces d'espaces verts publics isolés du reste du territoire par les infrastructures de transport.

*Extrait d'entretien :  
(Habitante de Pantin) Le cimetière parisien est un énorme espace vert. J'ai eu l'occasion de le voir du dessus, c'est une surface verte énorme ! Il y a aussi une très longue piste cyclable le long du cimetière.*

Il y a 8 Espaces verts en propriété départementale, qui occupent une surface d'un peu moins de 60 ha :

Commune	Nom du parc	Surface (ha)
BAGNOLET	PARC DEPARTEMENTAL J MOULIN LES GUILANDS	8,81

BAGNOLET	SQUARE JULES FERRY	0,44
BOBIGNY	PARC DEPARTEMENTAL DE LA BERGERE	18,53
MONTREUIL-SOUS-BOIS	PARC DEPARTEMENTAL J MOULIN LES GUILANDS	17,11
NOISY-LE-SEC	PARC HUVIER	4,53
PANTIN	BASE DE LOISIRS DE LA CORNICHE DES FORTS	1,61
PANTIN	PARC DE LA REPUBLIQUE	2,40
ROMAINVILLE	PARC DEPARTEMENTAL DE ROMAINVILLE	5,54
		59,30 ha

Tableau 5 : Parcs départementaux

Il n'y a que 5 parcs de plus de 5 ha, pour une surface cumulée de 67 ha.

Commune	Nom	Propriétaire	Surface (ha)
ROMAINVILLE	PARC COMMUNAL	COM	9,14
BONDY	BOIS DE BONDY	COM	9,23
ROMAINVILLE	GLACIS DU FORT DE NOISY	ETA	9,40
MONTREUIL-SOUS-BOIS	PARC MONTREAU	COM	14,88
MONTREUIL-SOUS-BOIS	PARC DES BEAUMONTS	COM	24,05
			66,69

Tableau 6 : Parcs communautaires

### 3.1.3 Les espaces verts publics communaux

De façon plus dispersée, on dénombre un nombre important de parcs et squares publics inclus dans un tissu urbain généralement dense, offrant des espaces verts de proximité aux dimensions très variables, plus ou moins aménagés. De façon non exhaustive, on peut lister le Parc Huvier (Noisy-le-Sec), le Parc du château de l'étang (Bagnolet), le Parc de la mare à la Veuve (Bondy Sud), le Mail de l'hôtel de ville (Bobigny), le Parc des

Courtilières (Pantin), le Bois de Bondy (Bondy Nord), le Parc Stalingrad (Pantin) On dénombre également plus d'une vingtaine de squares dont le square Jean Moulin, le Square Pépin, le Square Henri Barbusse, le Square Henri Sellier, le Square de la Mairie, le Square Allende, le Square Lucienne Noublanche, le Square Stalingrad, le Square du 19 mars 1962, le Square Roux, le Square Marcel Pagnol, le Mail François Mitterrand, le square Jean de la Fontaine, le square Pasteur, le Square Sémard, le Square Jean Bart, le square des Tilleuls, le Square Jean Renoir, le Square Jean Lebas, le Square Boris Bernstein, les jardins de Bobigny...

D'après les bases de données du CG93, on comptabilise 104 parcs et squares propriété ou gérés par les communes pour une surface totale de 117 ha, avec des surfaces allant de 24 ha à environ 200 m<sup>2</sup>, avec une surface moyenne de 1,13 ha.

### 3.1.4 Principaux habitats recensés par le CBNBP dans les Espaces Verts Publics

D'après les recensements des habitats réalisés par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien dans 172 squares et parcs, il ressort, que 60% présentent un unique habitat principal, les autres en présentent 2 ou 3 maximum.

Ces habitats sont dominés par les pelouses et les plantations de feuillus, avec une représentation assez bonne des hêtraies et des eaux eutrophes.

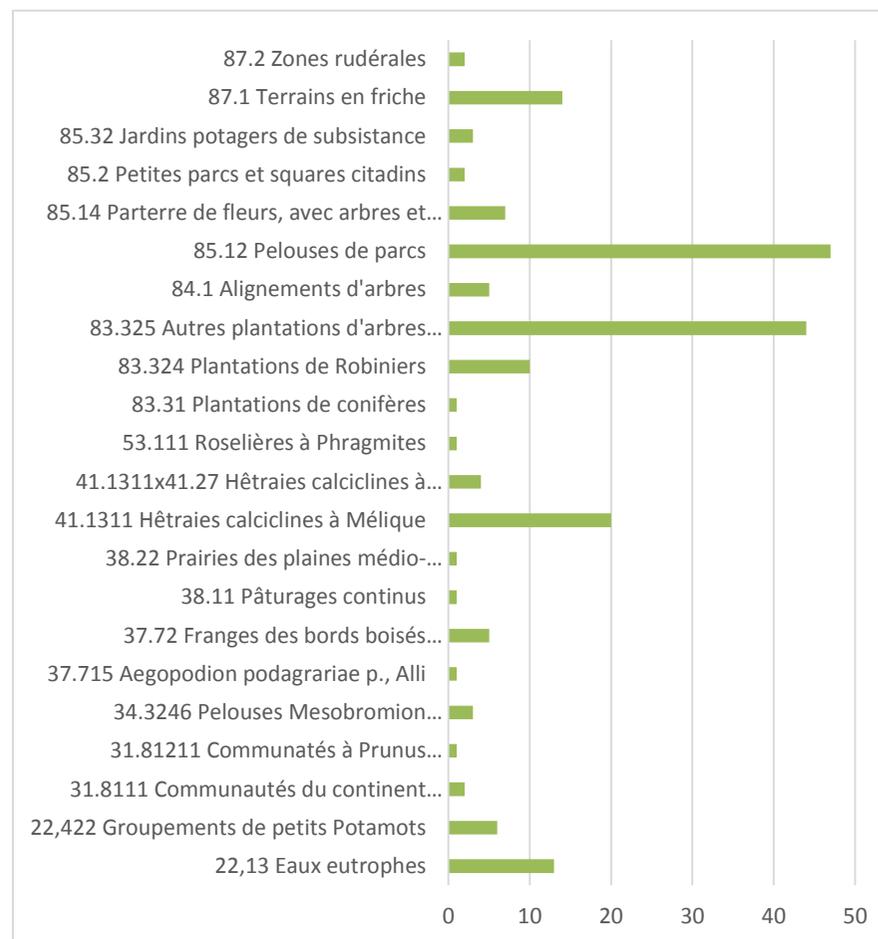
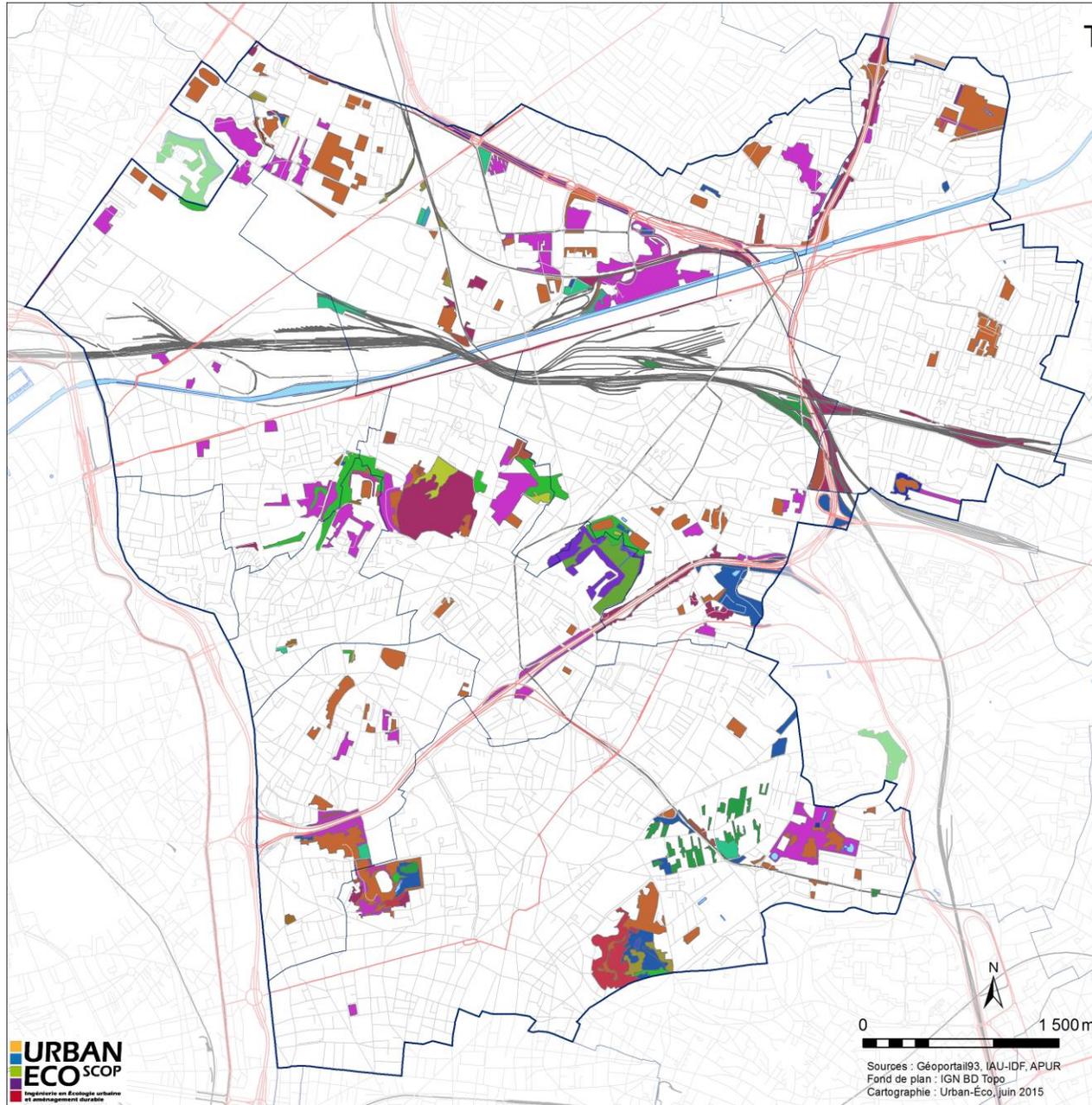


Tableau 7 : Habitats présents dans les espaces publics étudiés par le CBNBP

Les compilations des données disponibles et les inventaires réalisés sur le terrain ont permis d'affiner cette connaissance, comme le montre le tableau ci-après.



Trame verte et bleue d'Est Ensemble  
Habitats naturels et semi-naturels

- Territoire d'Est-Ensemble
- Limites communales

**Code Corine de l'habitat dominant**

- 22.13
- 22.422
- 31.8111
- 31.81211
- 34.3246
- 37.72
- 38.11
- 38.22
- 41.1311
- 41.1311x41.27
- 82.12
- 82.2
- 83.31
- 83.324
- 83.325
- 84.1
- 85.12
- 85.14
- 85.2
- 85.32
- 87.1
- 87.2

Carte 20 : Principaux habitats identifiés par le CBNBP sur le territoire d'Est ensemble (CBNBP, 2013 & URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

Nom	Surface végétalisé	Surface totale	Protection et zonage	Habitats dominants	Nombre d'habitats	Nombre d'espèces Faune/flore patrimoniale	Valeur fonctionnelle
Parc des Beaumonts	25.8 ha	26.4 ha	ZNIEFF de type 1 Natura 2000 « Directive Oiseaux »	Friche héliophile (37.1)	6	27	Noyau primaire
Parc Jean Moulin – Les Guilands	22.8	26 ha	ZNIEFF de type 1 Natura 2000 « Directive Oiseaux »	Friche héliophile (37.1)	6	29	Noyau primaire
Parc Montreau	15.8 ha	16.4 ha		Pelouse urbaine (Corine Biotopie 85.12)	4	2	Noyau primaire
Fort de Noisy	22.7 ha	23.4 ha	ZNIEFF de type 1 APPB	Prairies mésophiles (38.2)	2	5	Noyau primaire
Corniche des forts	58 ha	60 ha		Boisements rudéraux (Corine Biotopie 84.3)	6	14	Noyau primaire
Parc de la Bergère	11.3 ha	12.2 ha		Pelouse urbaine (Corine Biotopie 85.12)	4	4	Noyau primaire
Cimetière de Pantin	52.9 ha	107.7 ha		Alignement d'arbres (Corine Biotopie 84.1)	4	4	Noyau primaire
Bois de Bondy	8.7 ha	8.8 ha		Boisements rudéraux (Corine Biotopie 84.3)	5	3	Noyau primaire
Murs à pêches	15 ha	15.2 ha		Jardins (Corine Biotopie 85.3)	5	8	Noyau secondaire
Bermes voies ferrées	13.9 ha	14.5 ha		Friche héliophile (37.1)	3	8	Noyau secondaire
Ancienne gare de déportation de Bobigny	1.7 ha	1.8 ha		Friche héliophile (37.1)	3	7	Noyau secondaire
SRHM (Ecole horticulture)	3.3 ha	4.4 ha		Jardins (Corine Biotopie 85.3)	3	Pas de donnée	Noyau secondaire
Parc des Guilands nord A3	1.8 ha	1.8 ha		Friche héliophile (37.1)	2	Pas de donnée	Noyau secondaire
Parc autoroute A3, Bagnolet	1.1 ha	1.1 ha		Parcs et squares citadins (85.2)	1	Pas de donnée	Noyau secondaire
Friche et jardins, rue Montagne pierreuse, Montreuil	4.9 ha	5.2 ha		Friche héliophile (37.1)	3	Pas de donnée	Noyau secondaire

Parc rue Sadi Carnot	2.2 ha	2.2 ha		Parcelles boisées de parcs (Corine Biotope 85.11)	3	1	Noyau secondaire
Bermes autoroutières	1.7 ha	1.7 ha		Friche héliophile (37.1)	1	Pas de donnée	Noyau secondaire
Parc des Guillaumes	3.7 ha	3.7 ha		Friche héliophile (37.1)	3	Pas de donnée	Noyau secondaire
Fort de Romainville	3.5 ha	5 ha		Friche héliophile (37.1)	3	1	Noyau secondaire
Parc de la Mare à la Veuve	2.9 ha	3.1 ha		Pelouse urbaine (Corine Biotope 85.12)	4	1	Noyau secondaire
Parc Boulevard Lénine, Bobigny	1.1 ha	1.2 ha		Pelouse urbaine (Corine Biotope 85.12)	2	Pas de donnée	Noyau secondaire
Ancien stade, Pantin	1.7 ha	1.7 ha		Friche héliophile (37.1)	1	Pas de donnée	Noyau secondaire
Réservoirs, Montreuil (rue de la Montagne pierreuse)	1.4 ha	2.6 ha		Pelouse urbaine (Corine Biotope 85.12)	2	Pas de donnée	Noyau secondaire
Parc préfecture Bobigny	2.2 ha	2.2 ha		Pelouse urbaine (Corine Biotope 85.12)	2	Pas de donnée	Noyau secondaire
Friche rue Maurice Bouchor, Montreuil	0.25 ha	0.25 ha		Friche héliophile (37.1)	1	4	Zone relais
Friche entrée parc de Romainville	0.05 ha	0.05 ha		Friche héliophile (37.1)	1	3	Zone relais
Friche SICTOM	0.6 ha	0.8 ha		Friche héliophile (37.1)	1	1	Zone relais
Friche CG (avant parc Bergère)	0.4 ha	0.4 ha		Friche héliophile (37.1)	2	2	Zone relais
Friche bord N186	0.1 ha	0.1 ha		Friche héliophile (37.1)	1	2	Zone relais
Maison de retraite Antoine de Padoue	0.3 ha	0.3 ha		Jardins (Corine Biotope 85.3)	1	Aucune	Zone relais
Potager à l'abandon (Rue méhul)	0.02 ha	0.02 ha		Jardins (Corine Biotope 85.3)	1	Aucune	Zone relais
Square Anne Franck	0.03 ha	0.03 ha		Friche héliophile (37.1)	1	1	Zone relais
Parc Diderot Pantin	1.3 ha	1.4 ha		Pelouse urbaine (Corine Biotope 85.12)	3	Aucune	Zone relais
Cité de l'étoile	0.7 ha	0.9 ha		Friche héliophile (37.1)	1	3	Zone relais
Cité des Courtilières	2.8 ha	3.3 ha		Friche héliophile (37.1)	4	2	Zone relais

Tableau 8 : Recensement des habitats dominants et du nombre total dans les noyaux et certaines zones relais inventoriées



Jardin d'Aventures à Montreuil



Parc Stalingrad à Pantin



Parc du Château de l'Etang à Bagnolet



Bord du Canal à Bondy



Abords A3 à Bondy



Ancienne Gare de Déportation à Bobigny

Figure 47 : Photos des parcs et squares d'Est Ensemble

## 3.2 Les enjeux espèces sur le territoire

### 3.2.1 Synthèse des données existantes

La synthèse des données de l'Office Départemental de la Biodiversité Urbaine (ODBU) met en évidence la présence de 1142 espèces dont 87 espèces patrimoniales, sur le territoire.

Groupes	Nombre d'espèces connues	Nombre d'espèces patrimoniales
Flore	559	11
Insectes	362	31
Hétérocères	159	2
Rhopalocères	37	9
Coléoptères	129	5
Odonates	19	5
Orthoptères	18	10
Oiseaux	185	28
Amphibiens	13	8
Mammifères	13	7
Mollusques	7	0

Tableau 9 : Données espèces d'après ODBU

### 3.2.2 Inventaires réalisés

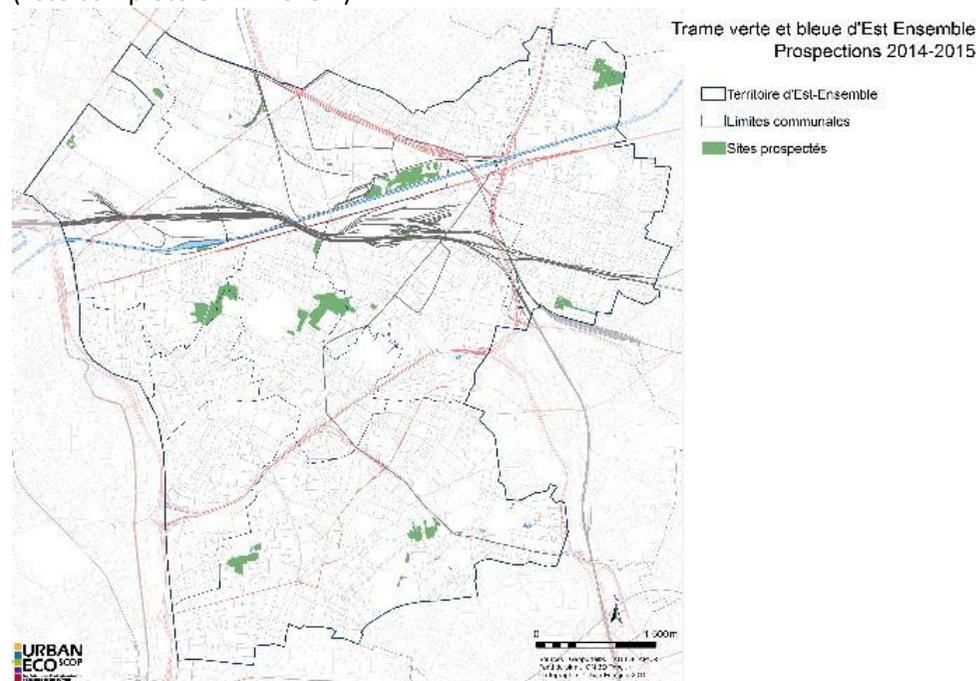
Les sites prospectés en 2014 et 2015 sont venus compléter les secteurs connus sur le territoire et tout particulièrement les parcs départementaux, sites Natura 2000 et quelques secteurs faisant l'objet de suivi « oiseaux » par le CORIF.

Nous avons prospecté 31 sites entre août 2014 puis mai/juillet 2015 répartis entre :

Date	Sites prospectés
2014	27 sites
2015	27 + 4 sites soit 31 sites

Tableau 10 : Synthèse des sites prospectés

Nous avons notamment investigué les voies SNCF de Paris Est, les murs à pêches de Montreuil, le bassin du parc de la Mare à la Veuve à Bondy, le Bois sur Bondy, le Parc départemental de la Bergère. (liste complète en Annexe 2).



Carte 21 : Carte des sites prospectés (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

### 3.2.3 Résultats des inventaires

Le bilan en mai 2016 de celles-ci fait apparaître **55 espèces inventoriées** :

- 22 espèces d'Oiseaux : 12 sont protégées sur le territoire national
- 19 espèces de Lépidoptères : 1 espèce est déterminante de ZNIEFF
- 5 espèces d'Odonates : Parc des Guilands et mare des murs à pêches
- 3 espèces d'Orthoptères : 1 espèce est déterminante de ZNIEFF
- 2 espèces d'amphibiens : 1 espèce est protégée sur le territoire national

- 2 espèces de reptiles : 2 espèce est protégée sur le territoire national
- 1 espèce de mammifère : le Renard roux, hauteur du Parc République

- 1 espèce de poissons : la Perche soleil, espèce invasives, Parc des Guilands



Sphinx du peuplier (*Laothoe populi*) – Les Courtilières à Pantin

*Figure 48 : Images de quelques espèces animales locales*

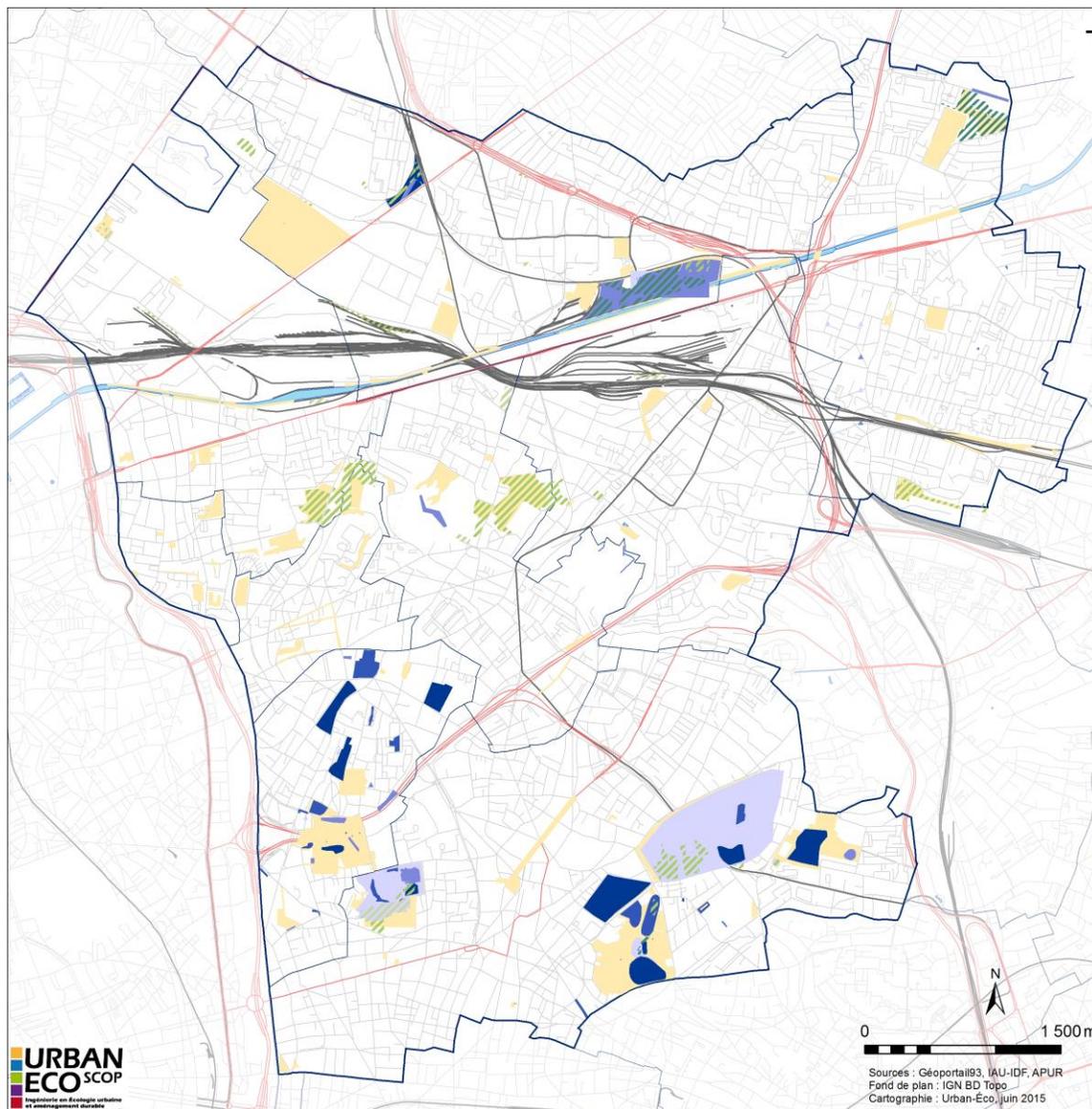


Decticelle bariolée (*Roeseliana roeselii*) – Murs à pêches



Hespéride de l'alcée (*Carchardus alceae*) – Cité de l'Étoile à Pantin

Les espèces d'intérêt patrimonial ont été comptabilisées et localisées sur la carte ci-après.



Trame verte et bleue d'Est Ensemble  
Données espèces

□ Territoire d'Est-Ensemble

□ Limites communales

**Données ODBU**

*Nombre d'espèces connues a priori*

■ Plus de 50

■ De 26 à 50

■ De 11 à 25

■ De 1 à 10

■ Aucune donnée connue

**Prospections 2014-2015 (Urban-Eco)**

*Nombre d'espèces observées*

▨ Plus de 25

▨ De 11 à 26

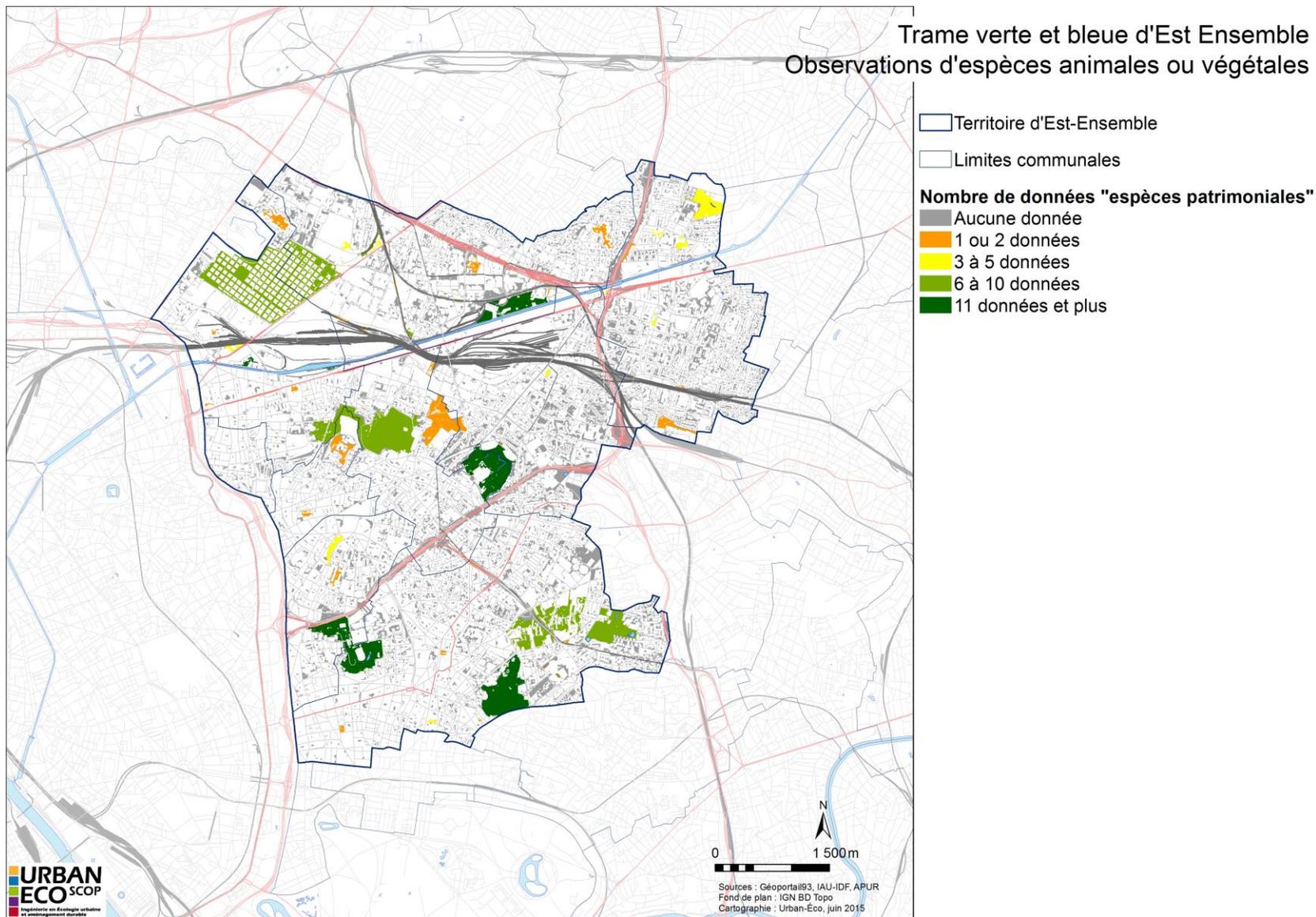
▨ De 1 à 10



0 1 500 m

Sources : Géoportail93, IAU-IDF, APUR  
Fond de plan : IGN BD Topo  
Cartographie : Urban-Eco, juin 2015

Carte 22 : Répartition des données espèces sur le territoire d'Est Ensemble (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)



Carte 23 : Répartition des données espèces patrimoniales sur le territoire d'Est Ensemble (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

## 4 Analyse socio-paysagère : Imaginaire et appropriation des Espaces à Caractère Naturel d'Est Ensemble

### 4.1 Structure des territoires de nature des habitants d'Est Ensemble : les « sociotopes »

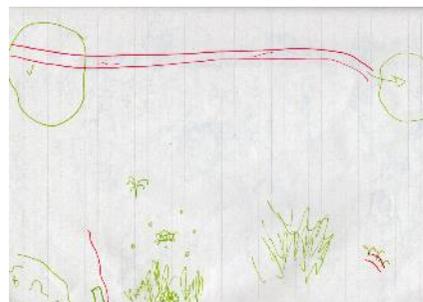
Pour rappel, un sociotope, notion forgée par analogie avec la notion de biotope en écologie, est un espace de nature qui fait l'objet d'usages, et qui est défini par ces derniers. Par exemple, parcs, squares et jardins publics sont des sociotopes, comme le sont également les jardins familiaux et partagés, les friches, les berges de rivière, les passages et les sentes végétalisés...

202 sociotopes émergent des entretiens dont 170 sur le territoire d'Est-Ensemble et 32 sur des territoires limitrophes : Paris, Seine-Saint-Denis 93 (Plaine Commune, Terres de France, et la partie sud-est du département), Seine-et-Marne 77, Val-de-Marne 94, Hauts-de-Seine 92. Tous les entretiens confondus, les sociotopes se répartissent sur 34km d'Ouest en Est, et 16km du Nord au Sud. (Voir Annexe 3 Liste des 202 sociotopes)

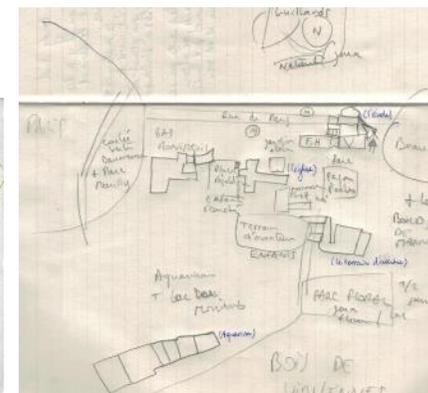
### 3 grands types de territoire de nature émergent des cartes mentales

- **Le territoire réseau** : les sociotopes y sont hiérarchisés les uns par rapport aux autres et par rapport à l'habitat qui constitue généralement le centre du territoire. Sur ce territoire sont repérées (ou verbalisées lors de l'entretien) les continuités et coupures qui permettent de relier l'habitat aux différents sociotopes et parfois les sociotopes entre eux.
- **Le territoire « lieu unique »** : la focale est mise sur un seul sociotope dessiné jusque dans le détail des unités paysagères et fonctionnelles qui le composent ou sur quelques sociotopes maximum 4 contre plus d'une dizaine pour les cartes mentales « territoire réseau ». Le centre du territoire est le sociotope unique ou le sociotope majeur si plusieurs sont dessinés.

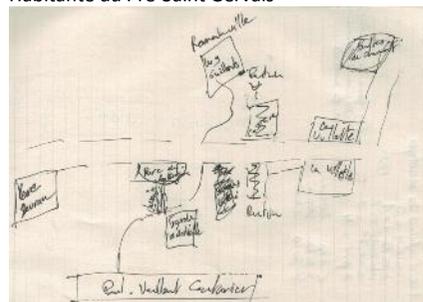
- **Le territoire émietté** : les sociotopes y sont nombreux, éparpillés sur l'Île-de-France, non hiérarchisés les uns par rapport aux autres et qualifiés par leur caractère social, ludique, paysager. Les raisons de cet émiettement sont plurielles : une pratique mode doux/découverte du territoire, la superposition de différents territoires (une habitante du Pré-Saint-Gervais n'arrive pas à faire le deuil de sa précédente commune de résidence et développe en parallèle un nouveau territoire de nature sur l'ancien).



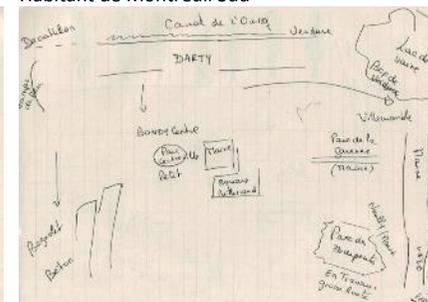
Habitante du Pré-Saint Gervais



Habitant de Montreuil Sud

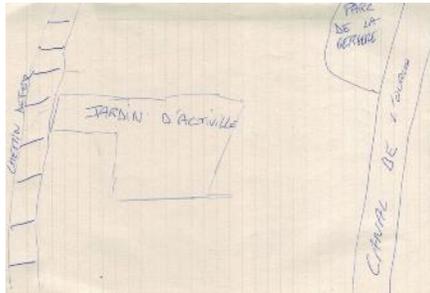


Habitant de Bobigny

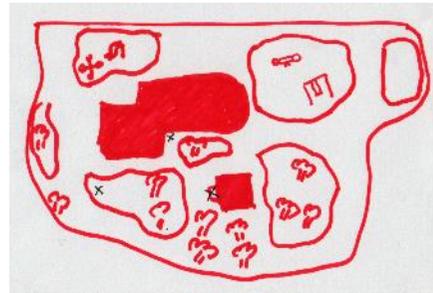


Habitante de Villemonble, travaille à Bondy

Figure 49 : Exemple de cartes mentales "territoire réseau"



Habitant de Bobigny



Habitante de Romainville

Figure 50 : Exemple de cartes mentales révélant un territoire "lieu unique"

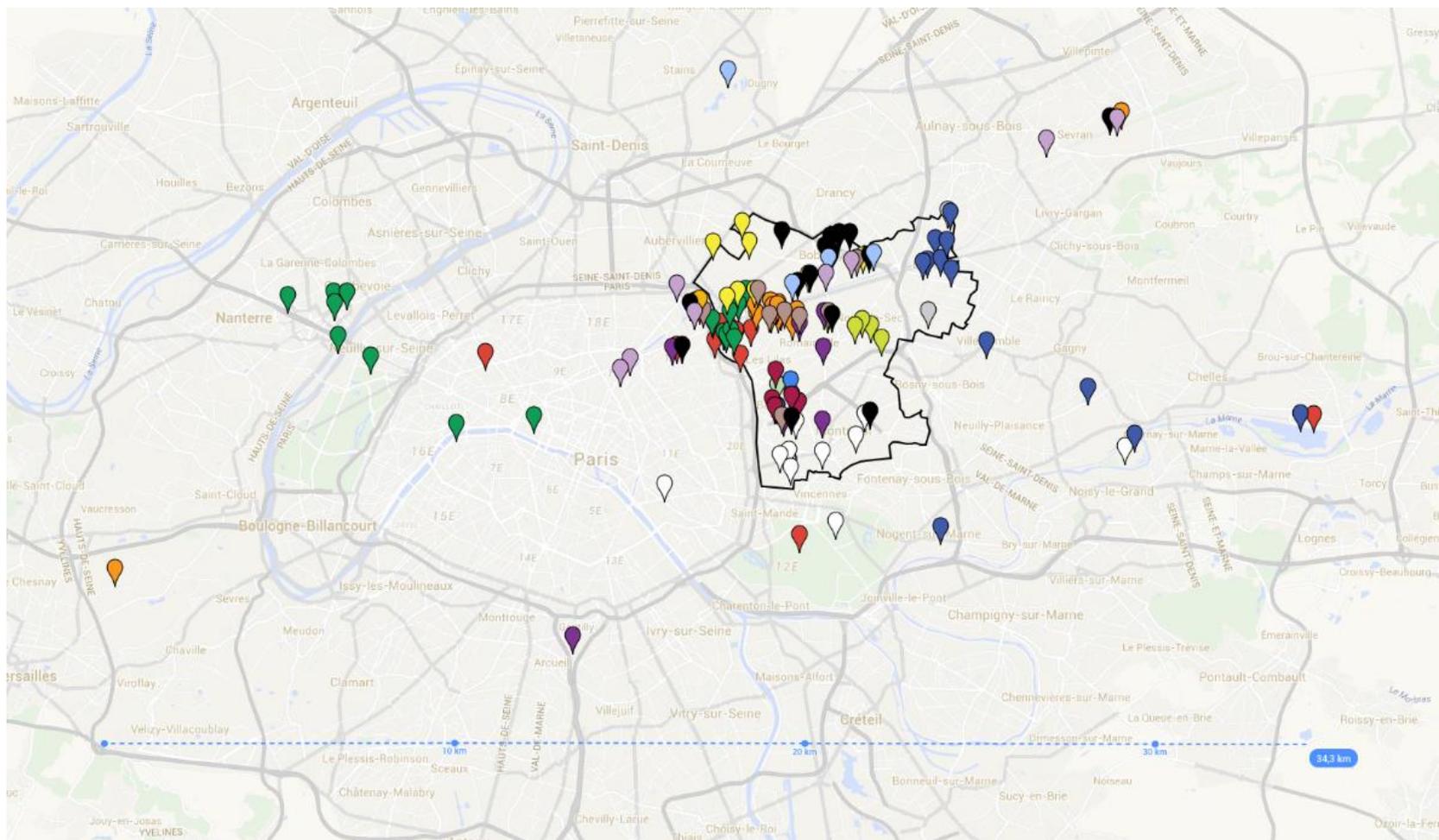
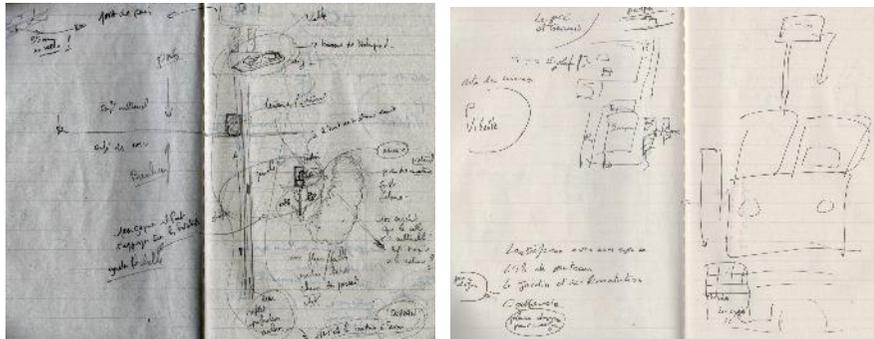


Figure 51 : Carte Google maps engine rassemblant les 202 sociotopes identifiés tous les entretiens confondus, 1 couleur correspond au territoire d'un habitant interviewé



Habitant de Pantin

Habitante du Pré-Saint-Gervais

Figure 52 : Exemple de cartes mentales révélant des territoires de nature émiétés

**Plusieurs figures paysagères se retrouvent d'une carte mentale/entretien à l'autre :**

- Le canal de l'Ourcq figure structurante du territoire d'Est Ensemble malgré sa difficulté d'accès depuis le tissu urbain (nord-sud) est quasiment toujours présent, pour autant il n'est pas présent sur les cartes mentales des habitants des communes situées au Sud (Bagnolet et Montreuil) ;
- 3 grands parcs publics qui participent aux qualités paysagères du canal et qui sont reliés par lui : le parc de la Villette (Paris), le parc de la Bergère (Bobigny) et le parc de la Poudrière (Sevran)
- La topographie de la Corniche des Forts et de ses parcs (Parc de la République et Future Base de loisirs de la corniche des forts sur les communes de Pantin et Romainville) et du Parc Jean-Moulin les Guilands (sur les communes de Bagnolet et Montreuil).
- Le Parc des Beaumonts apparaît quant à lui en second plan et uniquement dans les entretiens réalisés avec les habitants de Montreuil.

On observe que les territoires de nature des habitants s'étendent d'Est en Ouest et sur des distances parfois assez importantes néanmoins ceux-ci sont limités dans leur dimension Nord/Sud. Ces dimensions réduites vont de pair avec la série de coupures qui entravent les connexions nord/sud : la rue de Paris sur Montreuil, l'A186 sur Montreuil, Bagnolet et

Noisy-le-Sec, l'ex RN3 et la voie ferrée sur Pantin, Noisy-le-Sec et Bobigny, l'A86 sur Bobigny.

**4.2 Classement des 202 sociotopes en typologie**

A partir des 202 sociotopes identifiés et décrits par les habitants, 5 types différents émergent. Rappelons que cette typologie n'a pas pour ambition d'être objective, **mais de relater à un temps donné et sur un panel réduit de population non triée, le ressenti de leur vécu des Espaces à Caractère Naturel sur le territoire** et que les sociotopes sont toujours des espaces publics ou d'usage public.

- **Type 1 : Le sociotope séjour** est un espace de nature que l'on fréquente régulièrement et pour une durée plus ou moins longue en fonction des activités proposées (espace de jeux pour enfants, terrain de sports, pelouse pour bronzer, pique-niquer ou faire des jeux de ballons...).  
Le sociotope séjour est sous-pression d'usages. Lorsqu'il est de taille réduite il est difficile d'y faire cohabiter usages et biodiversité : l'intensité d'usages étant inversement proportionnelle à la biodiversité. Par ailleurs dans un espace réduit, on ne peut pas non plus faire cohabiter tous les usages. Des conflits d'usages apparaissent dans les sociotopes séjours du fait de la surface mais aussi du contexte dans lequel le sociotope prend place et du traitement des entrées (conflits avec les deux roues notamment).  
Exemple : Parc de la mare à la Veuve (Bondy), Plaine de jeux (Noisy-le-Sec), Parc de la République (Montreuil), Jean Moulin/ Les Guilands (Montreuil, Bagnolet), Couverture de l'A186 (Bagnolet), Parc du Château de l'étang (Bagnolet), Parc Henri Barbusse (Pantin), Square de la mairie (Montreuil), Parc Lucie Aubrac (Les Lilas), Parc Stalingrad (Pantin)...
- **Type 2 : Le sociotope connecteur** est une sente, un cheminement abordé ou un espace vert public utilisé comme voie de circulation permettant d'échapper au système de la voirie. Le sociotope

connecteur permet de relier 2 points à plus au moins grande distance.

Exemple : Le canal de l'Ourcq (Pantin, Noisy-le-Sec, Bobigny et Bondy) permet de relier le parc de la Villette (Paris) au parc de la Poudrière (Sevran), les espaces libres et accessibles des grands ensembles comme les Malassis (Bagnolet), les sentes du Pré-Saint Gervais comme la Villa du pré et certains parcs et jardins publics comme le square Mitterrand ou le square du 19 mars 1962 sur Bondy, Promenade des cerisiers de la Gare (Bondy).

- **Type 3 : Le sociotope curiosité** est un espace qui accueille une nature exceptionnelle selon les habitants interviewés. Cette nature est qualifiée d'exceptionnelle, inédite, car en contraste avec le tissu urbain (c'est le cas des jardins familiaux par exemple) et/ou parce qu'elle propose des configurations végétales et aquatiques peu courantes : c'est-à-dire qu'on ne les trouve que sur le territoire d'Est Ensemble. Leur accessibilité est un peu difficile, ils ont un certain caractère interdit ce qui souligne leur « sauvagerie ». En dehors du système urbain policé, délaissés, ils portent une patine du temps. Ces sociotopes sont généralement ceux qui sont mis en avant par les habitants lors de l'entretien.

Exemple : Le cimetière parisien de Pantin, le Parc de la République et ses falaises (Pantin), la future base de loisirs de la Corniche des forts et son trou Vassou (Romainville), le parc de la Manufacture (Pantin), Terrain d'aventure (Montreuil), les Murs à pêches (Montreuil).

- **Type 4 : Le sociotope dépendance** - vocabulaire emprunté aux infrastructures de transport pour signifier un espace en contact avec les voiries et sous leur dépendance propriétaire ou gestionnaire. C'est un espace de nature à caractère urbain situé en arrière-plan de la voirie et en constituant ainsi une dilatation (square et jardin donnant sur rue et possédant des limites poreuses) ou qui en est la résultante (couverture routière ou mail public par exemple).

Exemple : La couverture de l'A86 et le mail de l'hôtel de ville sur Bobigny, les bas-côtés très végétalisés de l'A3, les cœurs d'îlots de copropriétés et grands ensembles situés de part et d'autre de

l'avenue Henri Barbusse sur Bondy, le square Marcel Pagnol sur Noisy-le-Sec, le square Pépin au Pré-Saint-Gervais...

- **Type 5 : Le sociotope insulaire** est un espace de nature difficilement accessible car enclavé par le tissu urbain et/ou par des infrastructures de transport routières et ferroviaires. Les entrées du sociotope insulaire sont difficilement lisibles et lorsqu'il est de grande taille on hésite à s'y aventurer ne sachant pas où il nous mènera.
- Exemple : Le parc de la Bergère (Bobigny), Cœur d'îlots pavillonnaire sur Bobigny (centre-Ouest) et Noisy-le-Sec, le parc des Guillaumes (Noisy-le-Sec), le square Pablo Neruda (Noisy-le-Sec), le square Carnot (Noisy-le-Sec), le square Verduyssen (Bagnolet)...

Un sociotope est caractérisé de manière dominante par un type mais il peut aussi être coloré par deux ou trois types différents. Le Parc Jean Moulin/ Les Guilands sur Bagnolet et Montreuil est un sociotope avant tout séjour mais aussi caractérisé par son côté insulaire (proximité à l'A186, topographie qui le rend plus difficilement accessible par le Sud) et par sa qualité de connecteur local pour les habitants souhaitant rejoindre les bouches de métro situées sur la rue de Paris. Ces 5 catégories ne sont pas exclusives.

Ce classement en 5 types propose également une intensité d'usages décroissante : le sociotope séjour étant le plus fréquenté et le sociotope insulaire le moins fréquenté.

### 4.3 Les grands traits socio-paysagers du territoire d'Est Ensemble

Le territoire se caractérise par un fourmillement de petites sociotopes et la présence d'une dizaine de grands sociotopes qui possèdent un caractère avant tout curiosité et insulaire.

Les sociotopes curiosités soulignent les caractéristiques topographiques, végétales et patrimoniales inédites du territoire d'Est Ensemble. Ces sociotopes sont assez fréquentés par les habitants malgré parfois (ou du

fait de) leur caractère plus ou moins interdit. Ils se développent sur Pantin, Romainville et Montreuil essentiellement.

De nombreux sociotopes insulaires, de grande (grands parcs) comme de petite taille (squares cachés et cœurs d'îlot inaccessibles) sont présents sur le territoire et notamment à l'Est de Noisy-le-Sec et de Bondy. Contrairement à la limite Ouest du territoire en lien avec Paris et le périphérique, limite Ouest très claire dans l'esprit des habitants, la limite Sud-Est est floue et dénote d'un territoire diffus sur cette partie d'Est-Ensemble. Outre la limite Sud-Est, c'est la quasi-totalité du territoire de Bobigny qui s'exprime par l'insularité autour du parc de la Bergère.

Ces sociotopes insulaires sont également caractéristiques des successions de coupure nord/sud qui fragmentent le territoire et que l'on doit aux infrastructures de transport routières et ferroviaires ainsi qu'aux grandes emprises industrielles.

Les sociotopes séjours sous pression d'usages sont inégalement répartis sur le territoire : ils se concentrent sur une bande Ouest proche du périphérique sur les communes de Montreuil, Bagnole, Les Lilas et Pantin. Ce sont eux qui expriment le plus fortement le caractère espace public urbain qui se concentre sur cette bande Ouest.

Mis à part le Canal de l'Ourcq, les sociotopes connecteurs sont de taille réduite et n'expriment pas de grande coulée verte piétonne. Ils caractérisent néanmoins le Pré-Saint-Gervais et la dimension « patrimoniale » de son tissu poreux dense et de faible hauteur, encore caractérisé par de nombreuses sentes et passages.

Les sociotopes dépendances sont de petites tailles et peu nombreux sauf sur Bondy avec les abords de l'A3, des squares et jardins (Square de Versailles, Place Noue Caillet, Square Maurice Benhamou...) et des cœurs d'îlots habités visibles depuis la voirie. Sur Bondy, ils expriment le manque de structure autonome de la composante paysagère du tissu.

#### 4.4 La matrice de fluidité des sociotopes

Toujours dans un pendant avec l'analyse de la rugosité de la matrice écologique, nous avons produit la fluidité de la matrice des sociotopes,

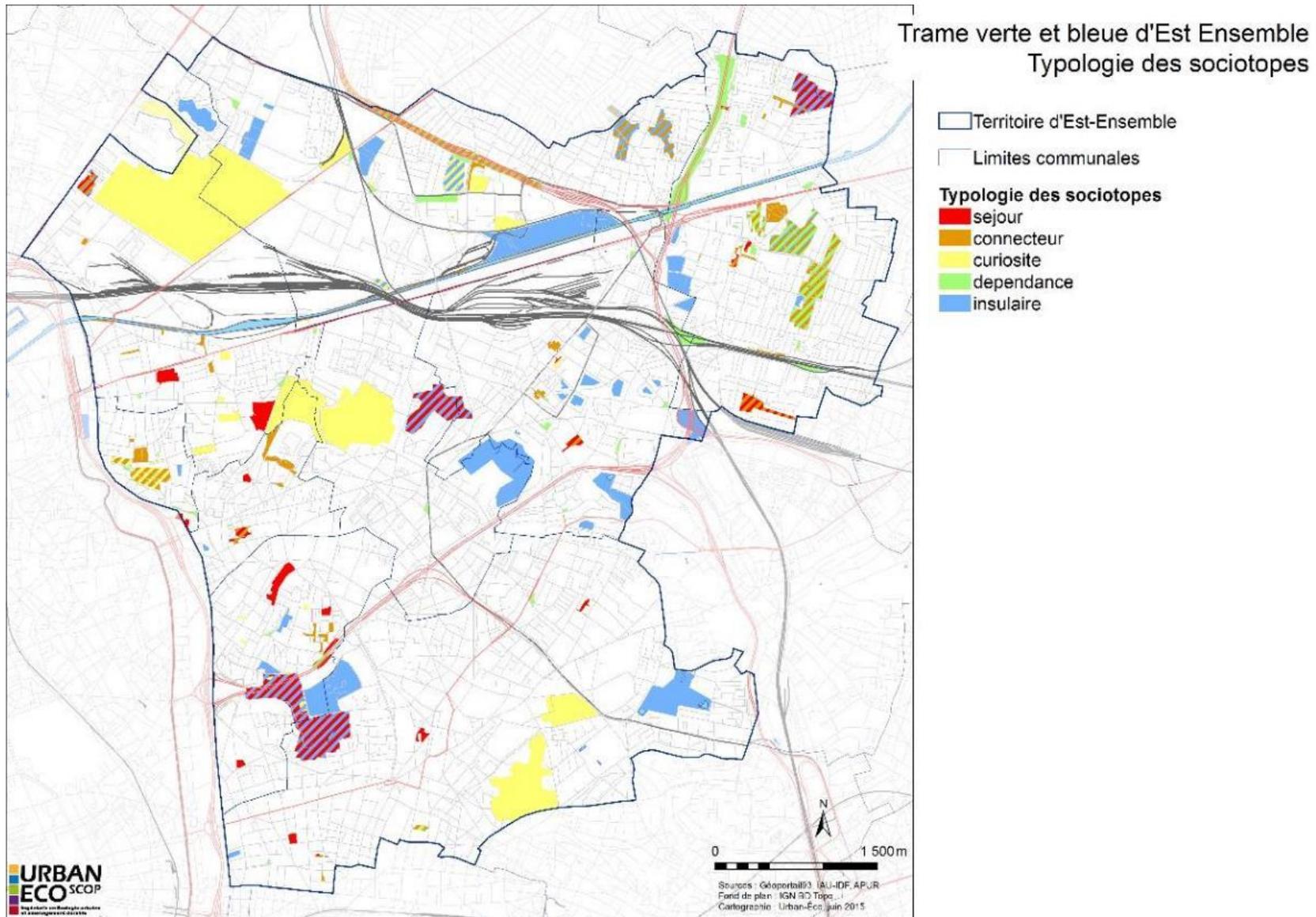
permettant de mettre en évidence la capacité des usagers à circuler pour se rendre dans les sociotopes. Ainsi, plus la matrice est fluide, plus elle permet la circulation des modes doux. Réalisée à partir du MOS en affectant à chaque catégorie un coefficient de fluidité, la cartographie ci-après révèle une matrice assez peu fluide. Les tissus de Montreuil (Ouest), Bagnole, du Pré-Saint-Gervais sont plus fluides que ceux Bondy, Bobigny et Noisy. Sur Bobigny Ouest et Montreuil Est, la matrice se « fluidifie » par les espaces libres des grands ensembles pour la première commune et par les emprises agricoles et délaissées pour la seconde.

#### 4.5 Prise en compte des sociotopes dans la trame verte

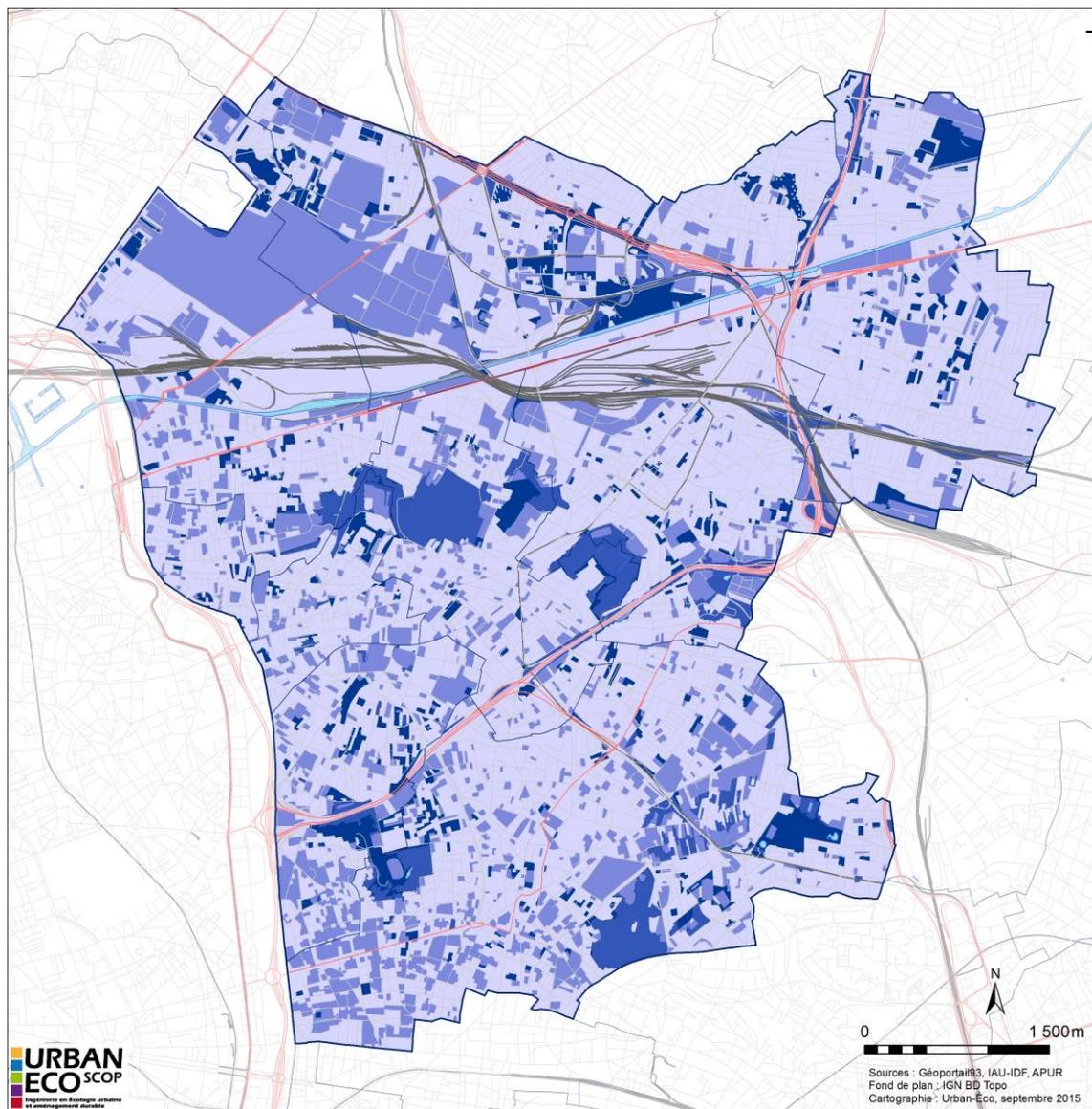
De manière complémentaire aux espaces paysagers inscrits dans les tissus pavillonnaires et de grands ensembles identifiés précédemment et très nombreux sur le territoire, les ECN sociotopes identifient des lieux d'usage et de nature très importants. Ils viennent aider à construire les différentes composantes de la Trame Verte, **en nuanciant la valeur des ECN comme Noyaux secondaires ou primaires, selon l'intensité des usages constatés sur place.**

Le long des infrastructures linéaires (routes et voies ferrées), on observe en effet des pratiques spécifiques de jardinage, cabanisation, de gestion alternative (prairie haute) ou bien au contraire intensive. Au cas par cas, les ECN ont été affectés à des zones relais si l'impact de ces pratiques était important. Sans exhaustivité, il est possible de citer le déclassement des abords de l'A3 à Bondy à cause d'une gestion trop intensive, d'abords de la voie ferrée à Pantin totalement artificialisés avec des dépôts de matériel, ou encore de cœurs d'îlots de grands ensembles comme les Courtillères à Pantin, ou la Noue Caillet et Terre St-Blaise à Bondy, qui ne disposent que de vastes zones de pelouses et de quelques buissons horticoles dégradés.

Leur absence autant que leur présence dans les différents quartiers du territoire interrogent sur la place de la nature et la réponse aux besoins de la population locale et extérieure.



Carte 24 : Sociotopes répartis en 5 types



Trame verte et bleue d'Est Ensemble  
 Matrice des sociotopes

- Territoire d'Est-Ensemble
  - Limites communales
- Fluidité de la matrice**
- Forte
  - Moyenne
  - Faible
  - Nulle

Carte 25 : Matrice de fluidité des sociotopes

## 5 Composantes de la trame verte et bleue et cartographie du schéma de TVB d'Est Ensemble

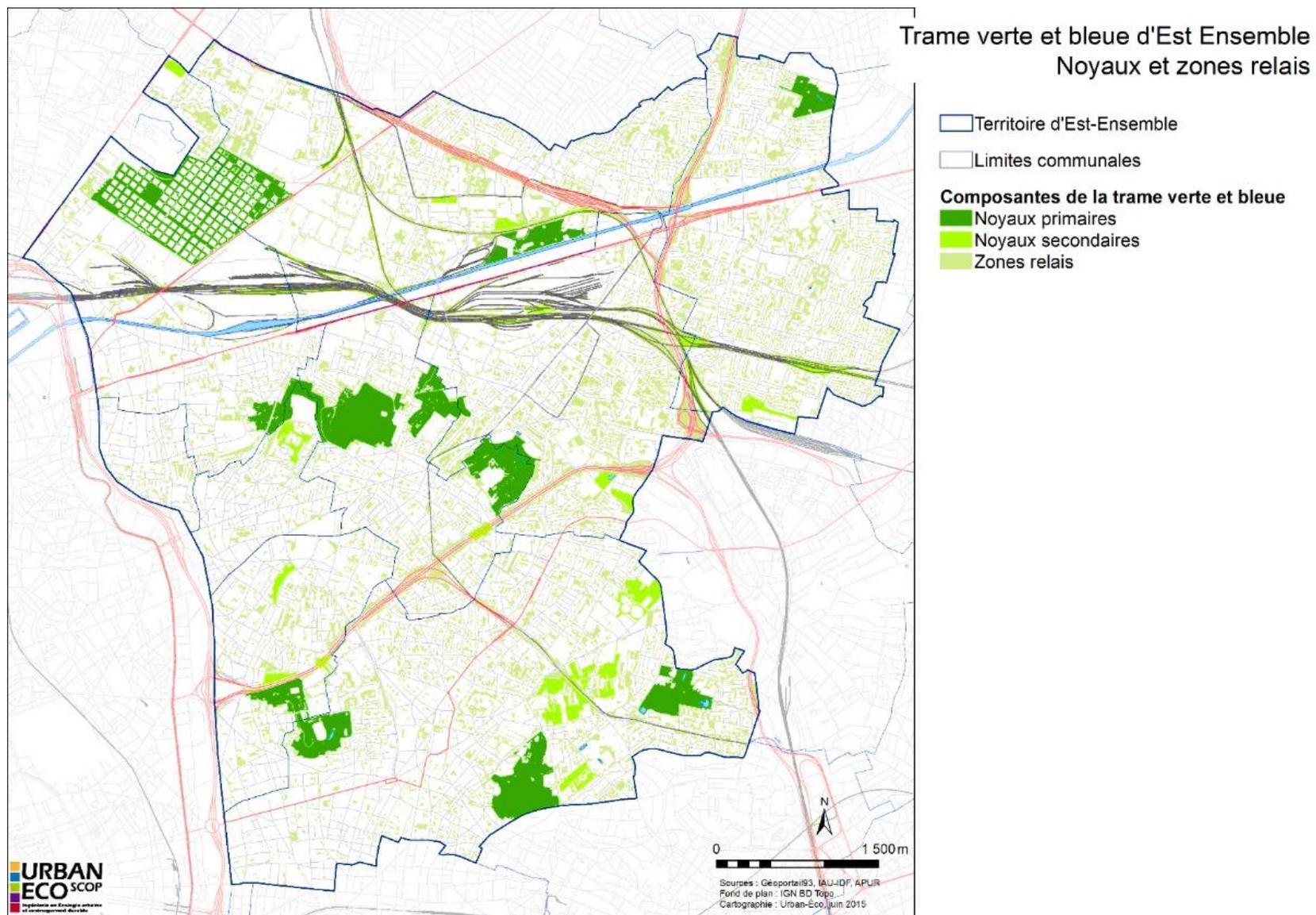
### 5.1 Les composantes écologiques de la TVB

#### 5.1.1 Composantes écologiques

Les composantes écologiques couvrent 18,3% du territoire d'Est Ensemble, comprenant des espaces à caractère naturel (ECN) publics et privés. Elles se décomposent en :

	Nombre	Surface totale	% du territoire	Surface moyenne
<b>Noyaux primaires</b>	9	218 ha	5.56	24,3 ha
<b>Noyaux secondaires</b>	32	62 ha	1.58	1,96
<b>Espaces de relais</b>	5332	436 a	11.12	0,08
<b>Total</b>	5373	716 ha	18,26 %	-

Tableau 11 : Composantes écologiques de la TVB d'Est Ensemble



Carte 26 : Composantes de la Trame Verte et Bleue (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

### 5.1.2 Caractérisation des composantes écologiques

On identifie sur le territoire une répartition des ECN avec une dominance des parcs publics en surface occupée, alors que les cœurs d'îlots privés sont beaucoup plus nombreux en nombre d'unités.

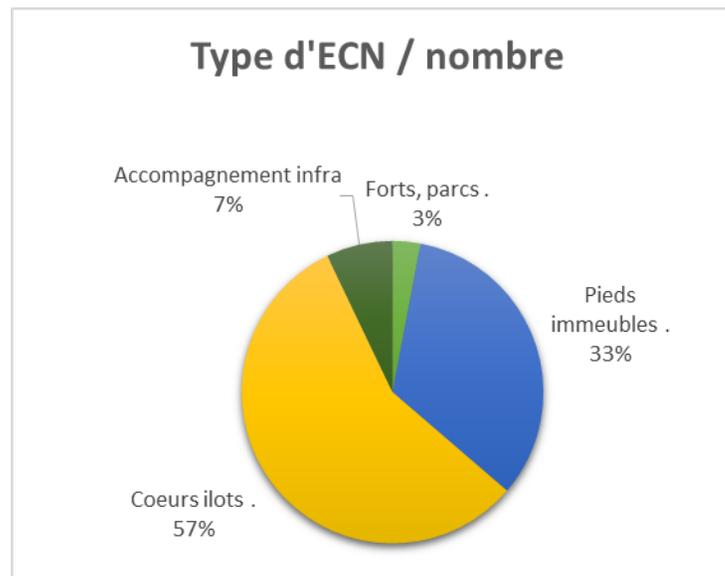
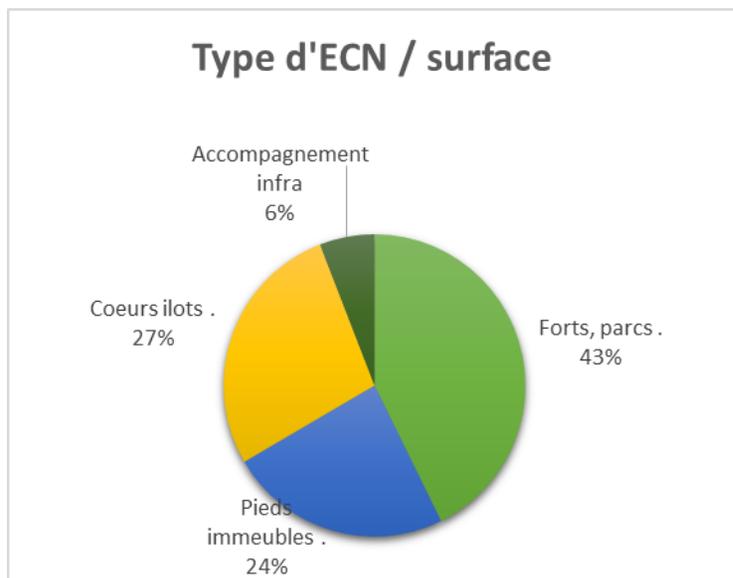


Figure 53 : Répartition des ECN par type selon leur surface et leur nombre

La décomposition de cette répartition en croisant type et rôle dans la trame écologique met en évidence que la totalité des noyaux primaires sont des parcs, alors que les noyaux secondaires se répartissent entre 3 types (Forts & parcs, Accompagnement d'infrastructure et pieds d'immeubles) avec une dominance des parcs. Les zones relais sont largement dominés par les cœurs d'îlots.

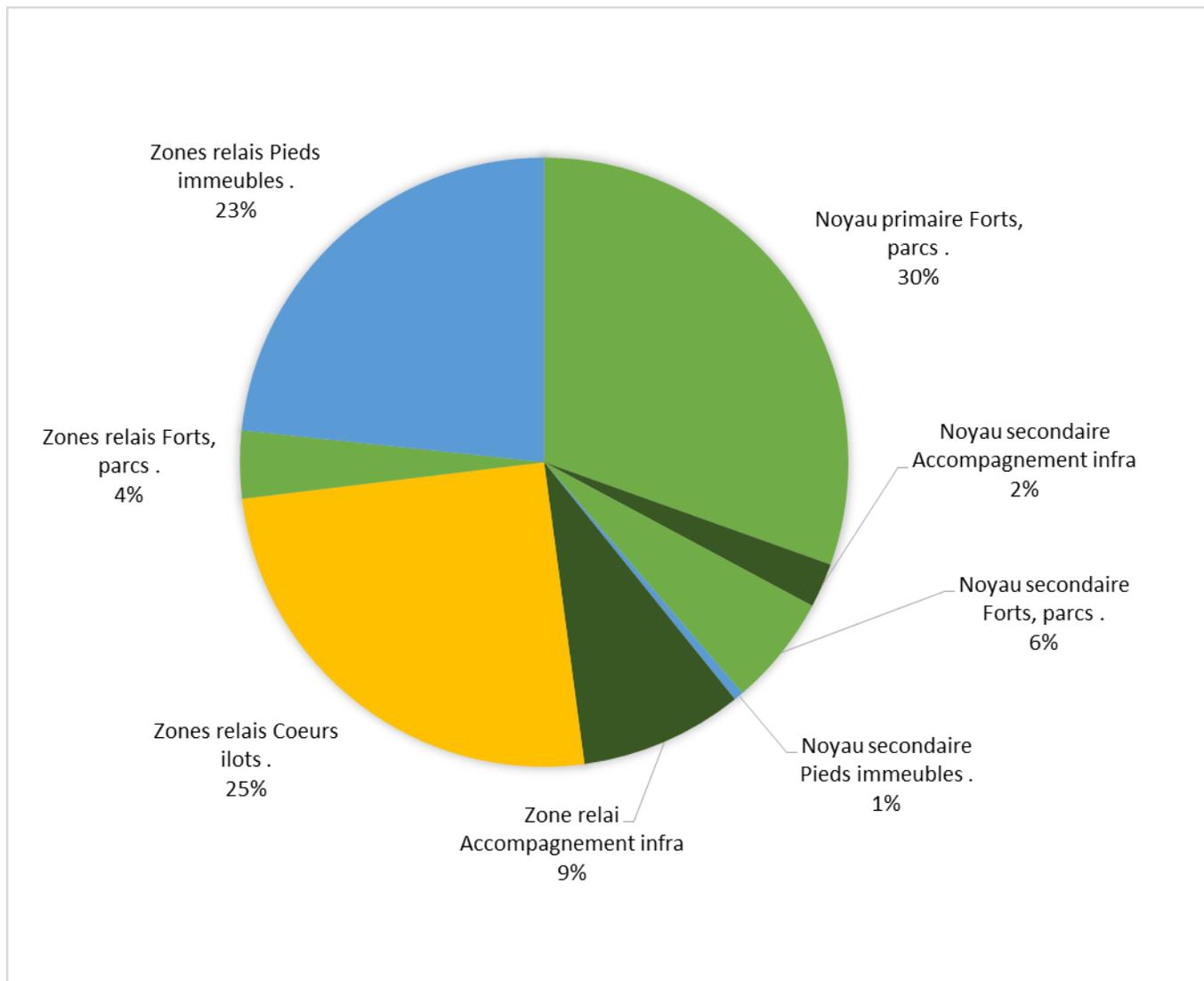
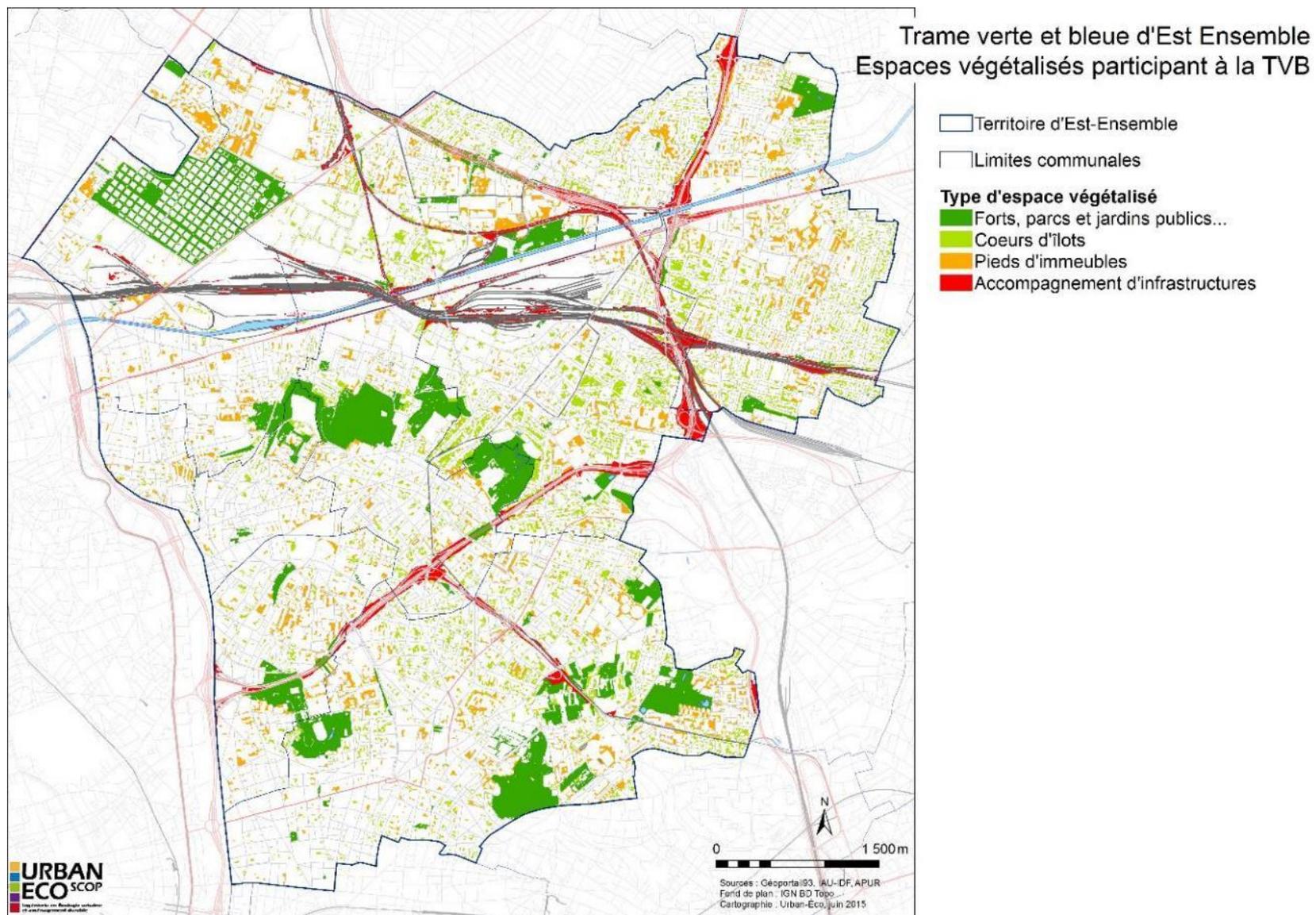


Figure 54 : Répartition des ECN par type selon leur surface et en fonction de leur rôle dans la TVB



Carte 27 : Caractérisation des composantes de la Trame verte (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

## 5.2 Les archipels et continuums

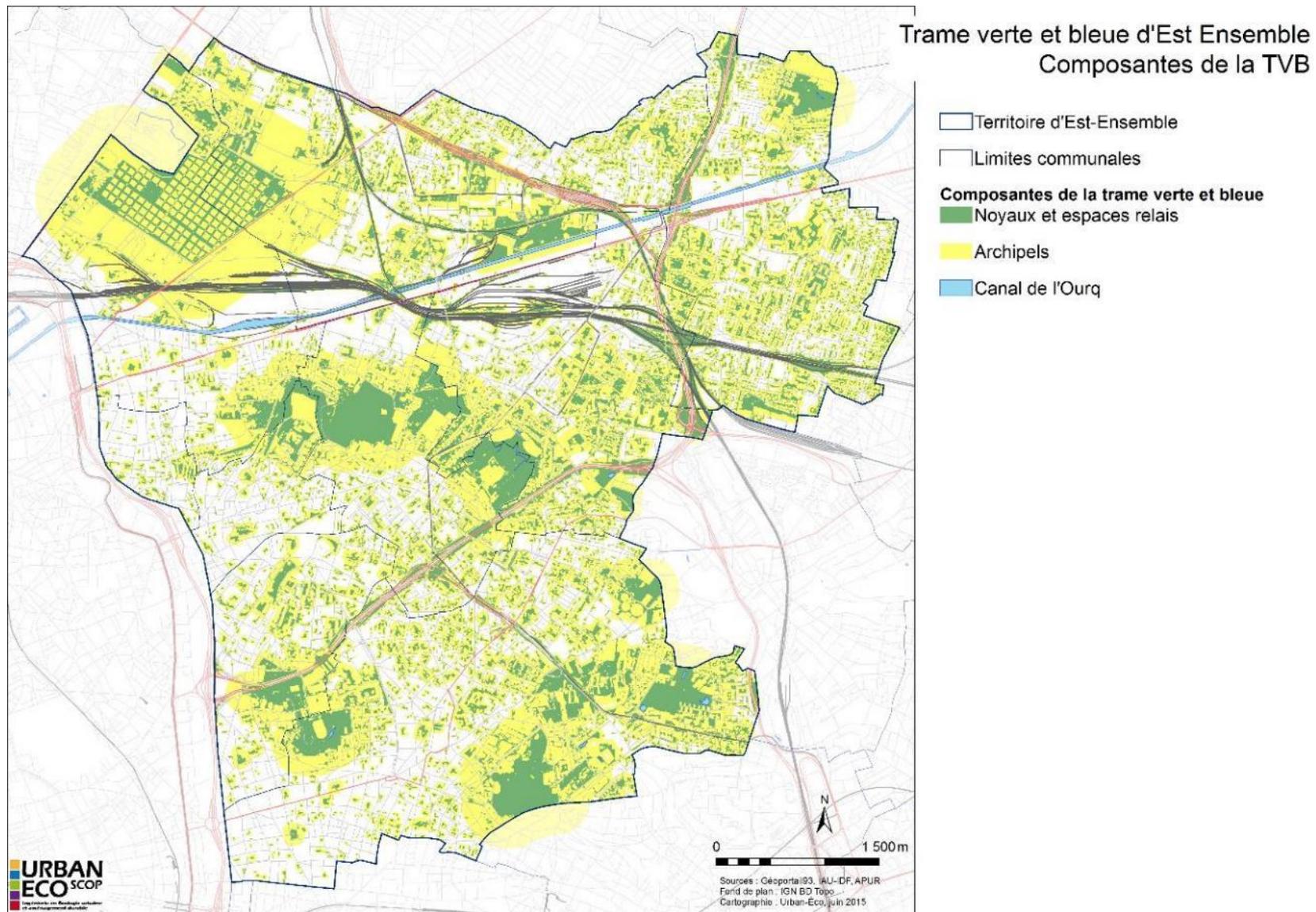
Les **archipels** théoriques d'Est Ensemble mettent en évidence la capacité maximum du potentiel de dispersion / attraction de chaque ECN en fonction de sa taille et de sa forme. Ils sont théoriques car ne tiennent pas compte de la matrice urbaine qui peut entraver cette circulation des espèces. Pour autant, ils permettent de nous rendre compte des liens possibles entre les différents ECN et tout particulièrement les noyaux primaires et secondaires, par l'intermédiaire des zones relais, qui constituent des « pas japonais » dans le tissu urbain.

Plusieurs enjeux de territoire marquants sont lisibles sur la carte ci-après :

- **La coupure forte du canal et du réseau ferré** à Pantin, Noisy-le-Sec et à Romainville, qui n'offrent aucune zone relais dans leur emprise ;
- **La faible connectivité entre les ECN dans le tissu de faubourg** proche de Paris, avec pourtant quelques secteurs qui présentent de fortes potentialités de connexions au niveau de la Porte des Lilas et de la Porte des Buttes Chaumonts.

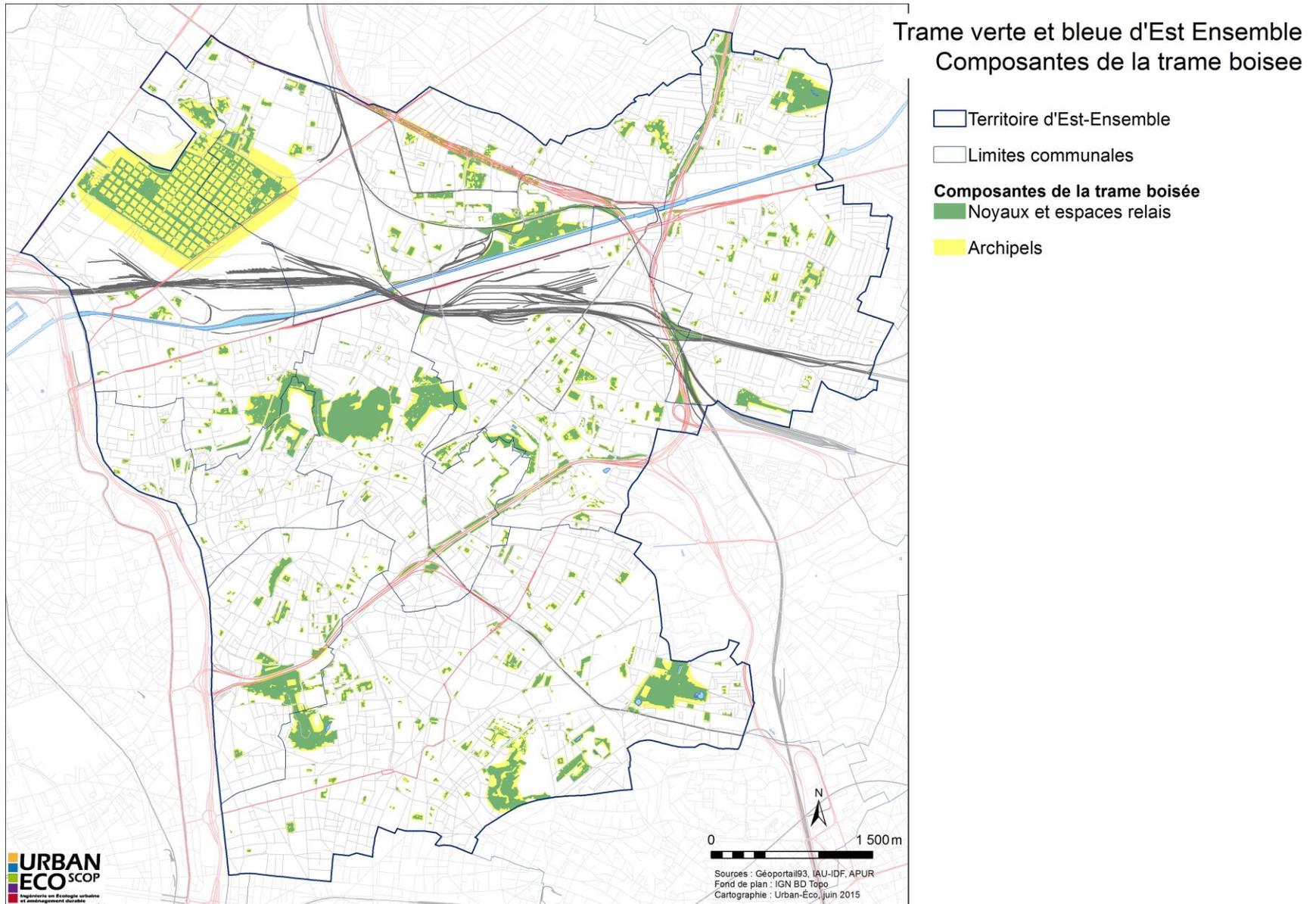
- **La faible connectivité entre le parc des Guilands à l'Est et le Parc des Beaumonts ou le secteur des Murs à pêches à l'Ouest** ;
- **Le relatif isolement du Parc de la Bergère**, en particulier d'autres noyaux primaires ou secondaires ;
- **La continuité forte le long de la Corniche des Forts** de Pantin à Noisy-le-Sec et ensuite jusqu'aux coteaux de Rosny-sous-Bois, puis vers le parc Montreau et celui des Beaumonts ;
- **La continuité de l'A3**, qui avec les tissus pavillonnaires adjacents constituent des couloirs de dispersion ;
- **Les tissus pavillonnaires et de grands ensembles**, en particulier sur les communes de Bondy et de Noisy-le-Sec.

De manière globale, les tissus privatifs de cœurs d'îlots jouent un rôle important dans la circulation des espèces dans les villes d'Est Ensemble, avec des différences très importantes entre les différentes communes. Ce constat interroge sur les modes de remplissage des parcelles dans le tissu urbain.

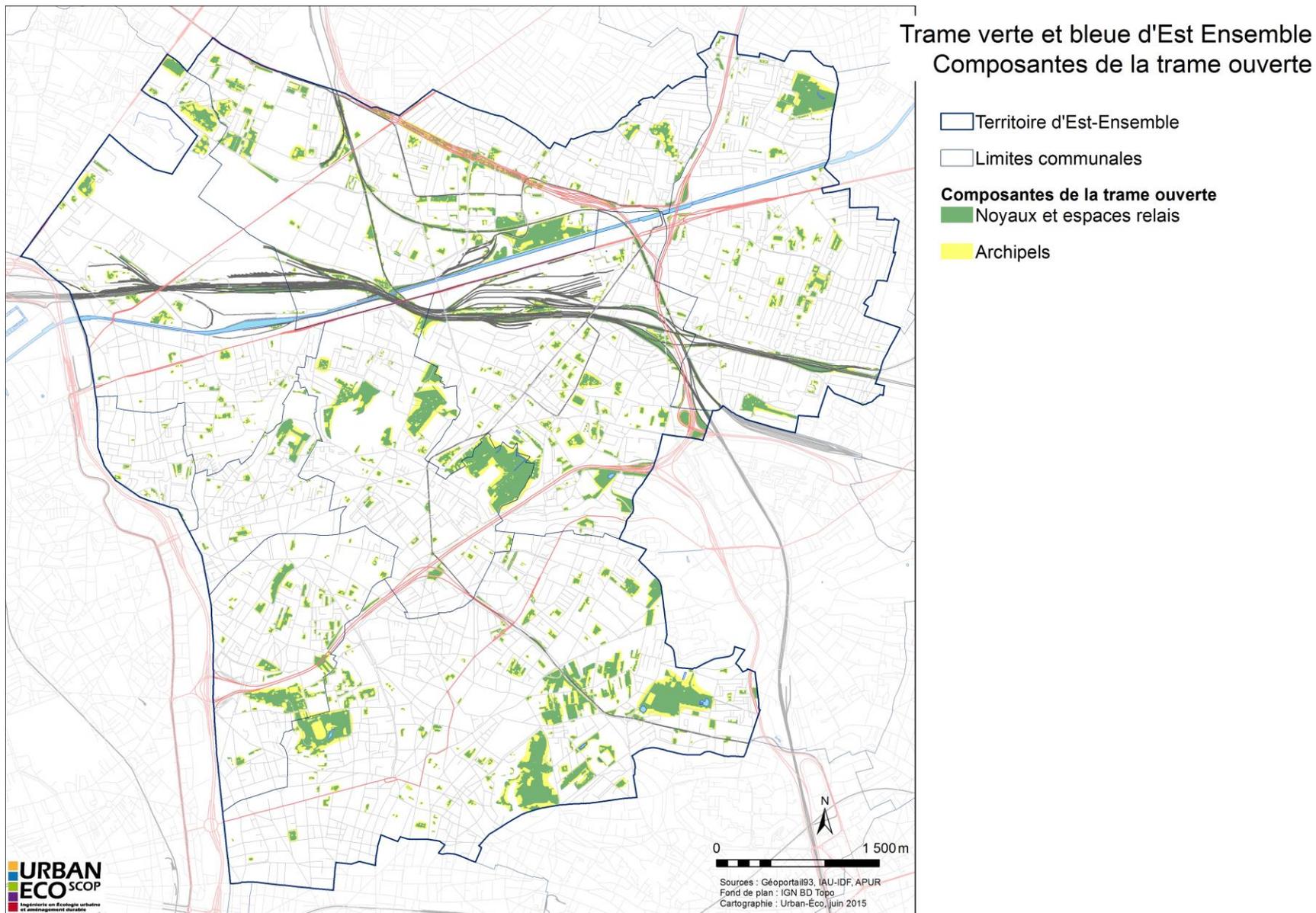


Carte 28 : Archipels de la TVB d'Est ensemble (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

Si on distingue les deux principales composantes de la Trame Verte : boisée et ouverte, on constate une difficulté de spécialisation des différents noyaux et zones relais et donc une connectivité sur le territoire. En effet, vue la complexité du territoire urbanisé, les espèces ont des comportements plutôt opportunistes et utilisent les espaces de manière indifférenciée.



Carte 29 : Trames boisées et les archipels correspondants (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)



Carte 26 : Trames ouvertes et les archipels correspondants (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

### 5.3 La matrice et les éléments fragmentants

La matrice urbaine et les éléments fragmentants définissent les obstacles plus ou moins forts à la dispersion des espèces sur le territoire. Dans ce tissu urbain intense et complexe, nous ne considérons pas que la matrice très rugueuse et que les voies routières et ferrées sont des obstacles irrémédiables, mais simplement complexifient cette circulation des espèces. Ainsi **les corridors écologiques peuvent être définis de manière préférentielle entre les noyaux primaires, par les zones relais et là où la matrice est la moins rugueuse.**



Figure 55 : Illustration des éléments fragmentants du paysage urbain



Trame verte et bleue d'Est Ensemble  
Matrice de la trame verte

- Territoire d'Est-Ensemble
  - Limites communales
- Rugosité de la matrice**
- Faible
  - Moyenne
  - Forte
  - Très forte



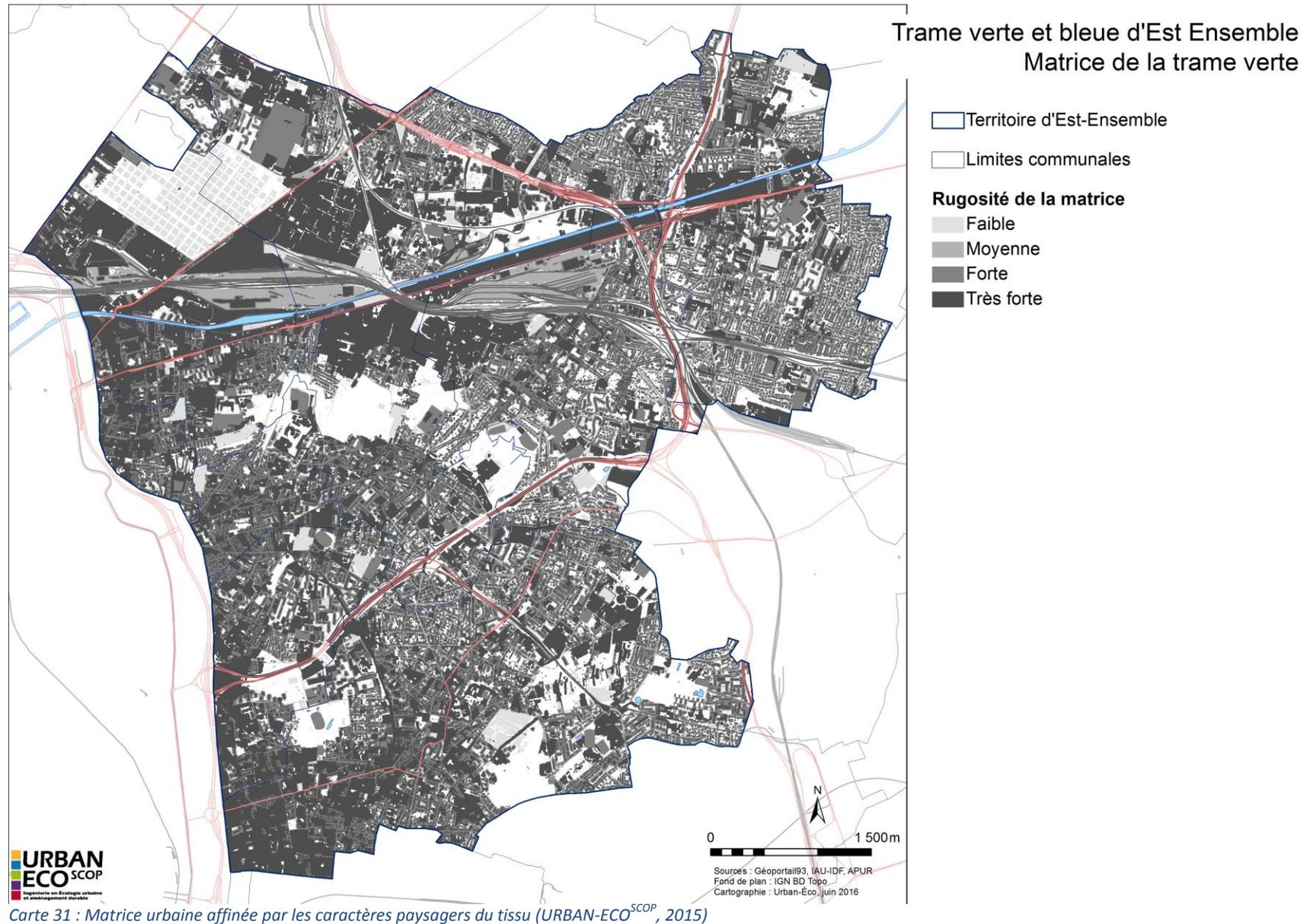
Carte 30 : Matrice urbaine (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

0 1 500m

Sources : Géoportail93, IAU-IDF, APUR  
Fond de plan : IGN BD Topo  
Cartographie : Urban-Eco, juin 2016

## 5.4 Croisement avec le paysage urbain

L'analyse du paysage urbain a fait apparaître des enjeux visuels et fonctionnels différents en fonction **de la hauteur et du type de bâti**. En conséquence la matrice urbaine a été affinée à partir de ces critères :



## 5.5 Croisement avec les usages

Le croisement entre les aires d'influence des sociotopes définies en fonction de leur surface et leur fréquentation et les archipels écologiques met en évidence que le territoire d'Est Ensemble est **fortement sous pression quant aux usages et donc à la pression sur les différents ECN**. Seule un secteur de part et d'autre de l'A3 entre Noisy-le-Sec et Bobigny est à dominante d'ECN non référencés dans les sociotopes, ce sont en effet plutôt des cœurs d'îlot du pavillonnaire.

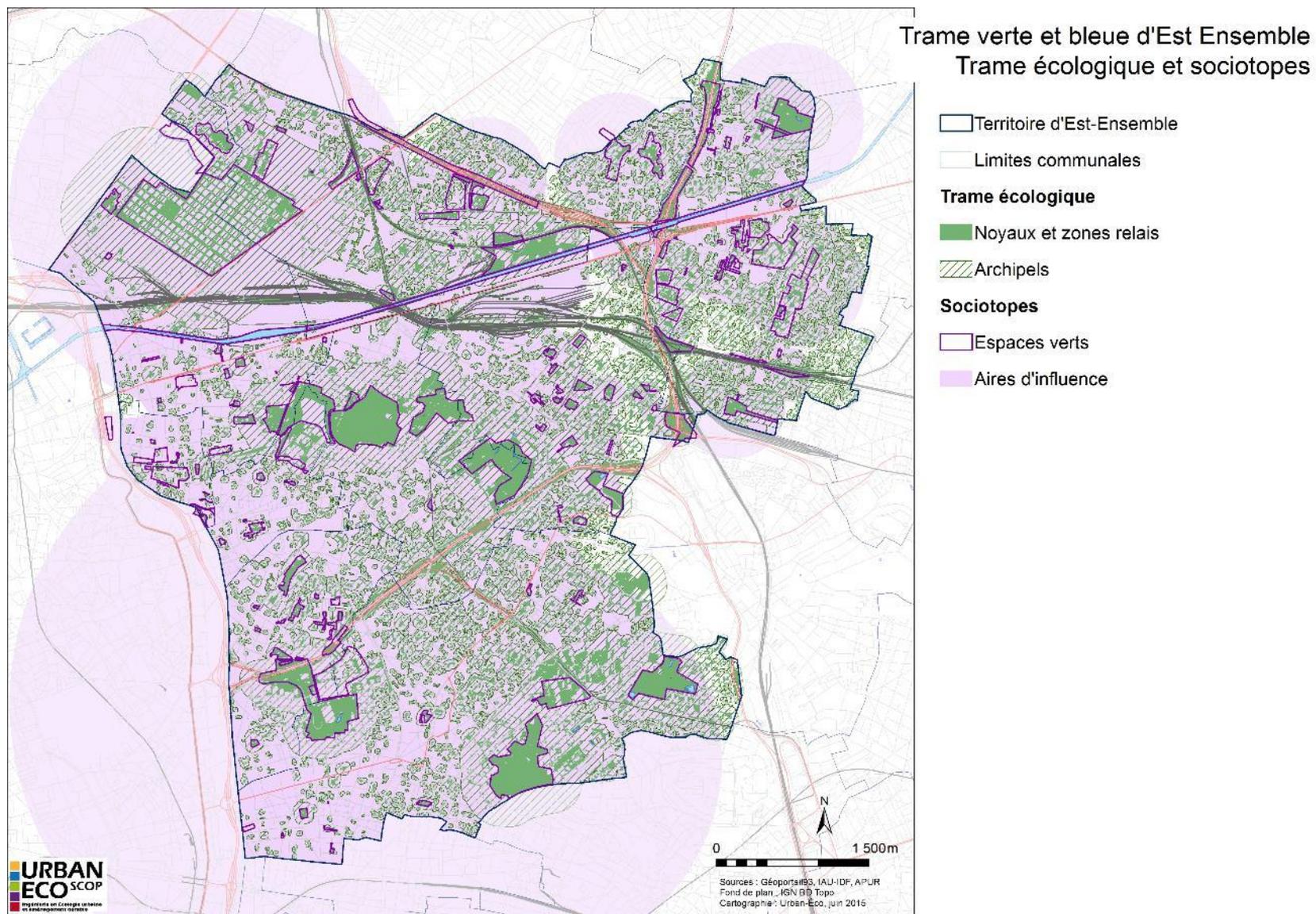
Plusieurs réflexions sont à tirer de ce croisement :

- Les habitants interrogés (bien que le panel soit limité) identifient clairement les ECN du territoire et dans certains secteurs mettent en évidence des sites mixtes urbains et nature, non directement identifiés par l'analyse écologique : sur le Pré-Saint-Gervais (aux abords du square Epin), sur Bondy dans les grands ensembles du Centre-ville et plus ponctuellement à Bobigny aussi dans les grands ensembles sur dalle.
- Les ECN des espaces publics demandent un regard particulier pour concilier nature et homme, car au vu du tissu urbain intense, des besoins en espaces de nature et

des faibles superficies, c'est un défi pour la faune d'approprier les habitats qui se doivent donc d'être les plus accueillants possibles.

- Les infrastructures routières et ferroviaires font partie des ECN identifiés entre Bondy et Bobigny, ils sont d'ailleurs localement appropriés par des jardins de bords de voies.
- Le secteur du Plateau entre Montreuil et Romainville ne recèle quasiment aucun ECN sociotope, mais est couvert par les aires d'influence des grands espaces verts de la future Corniche des Forts et des grands parcs des Beaumonts et de Montreuil.
- C'est aussi le cas du Bas Montreuil identifié avec de très petits sociotopes, mais couvert par l'aire d'influence du parc des Guilands.

De manière précise, les archipels et les aires d'influence doivent être lus en prenant en compte les fluidités des matrices sociotopiques et écologiques.

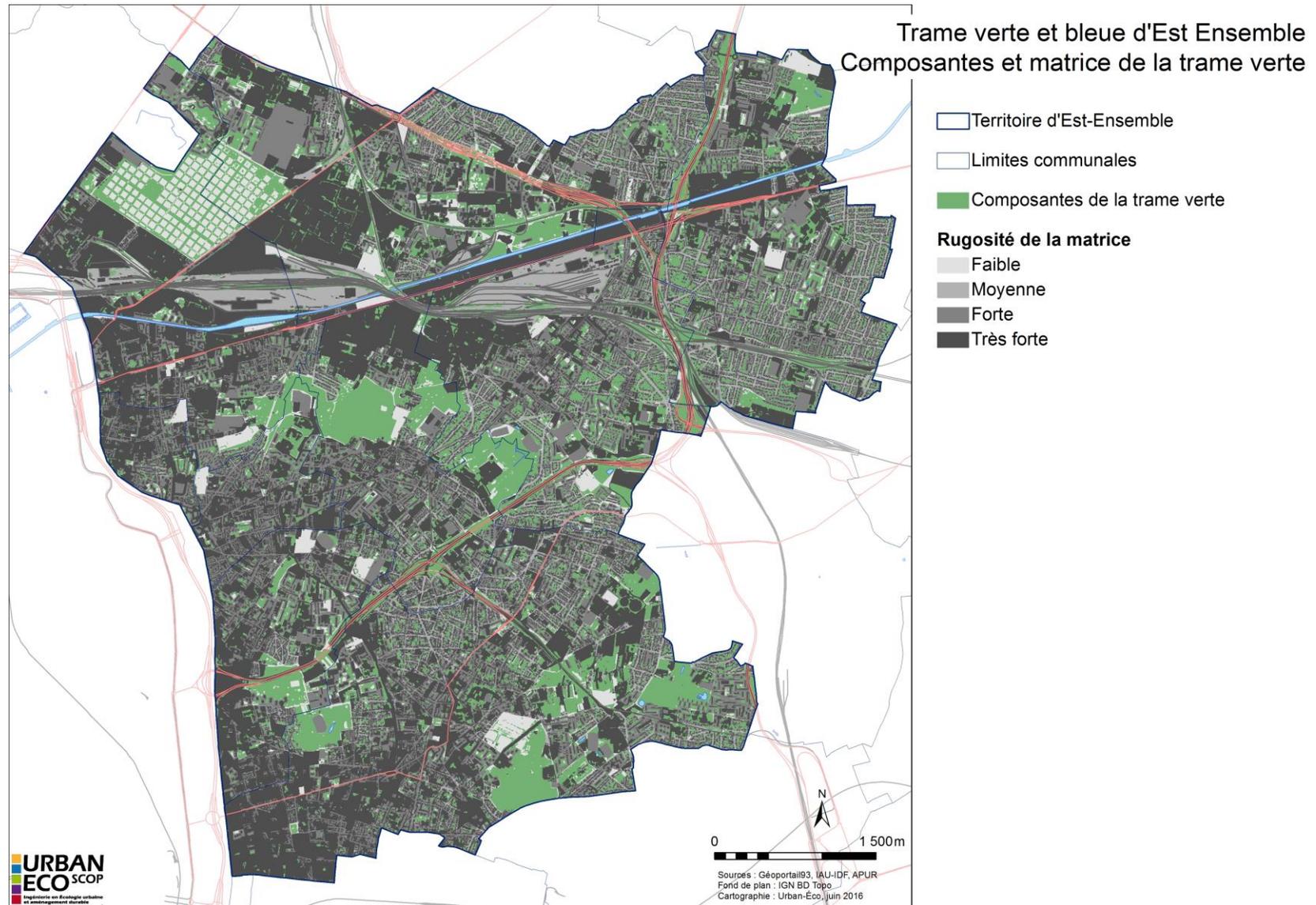


Carte 32 : Croisement entre archipels écologiques et aires d'influence des sociotopes

## 5.6 La trame verte du territoire d'Est Ensemble

La superposition des composantes écologiques et de la matrice et l'analyse des archipels nous donne la structure de la trame verte sur

le territoire d'Est Ensemble. C'est le résultat principal de ce travail **d'analyse des habitats écologiques, des paysages et des usages.**



Carte 33 : Carte des composantes de la Trame verte (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

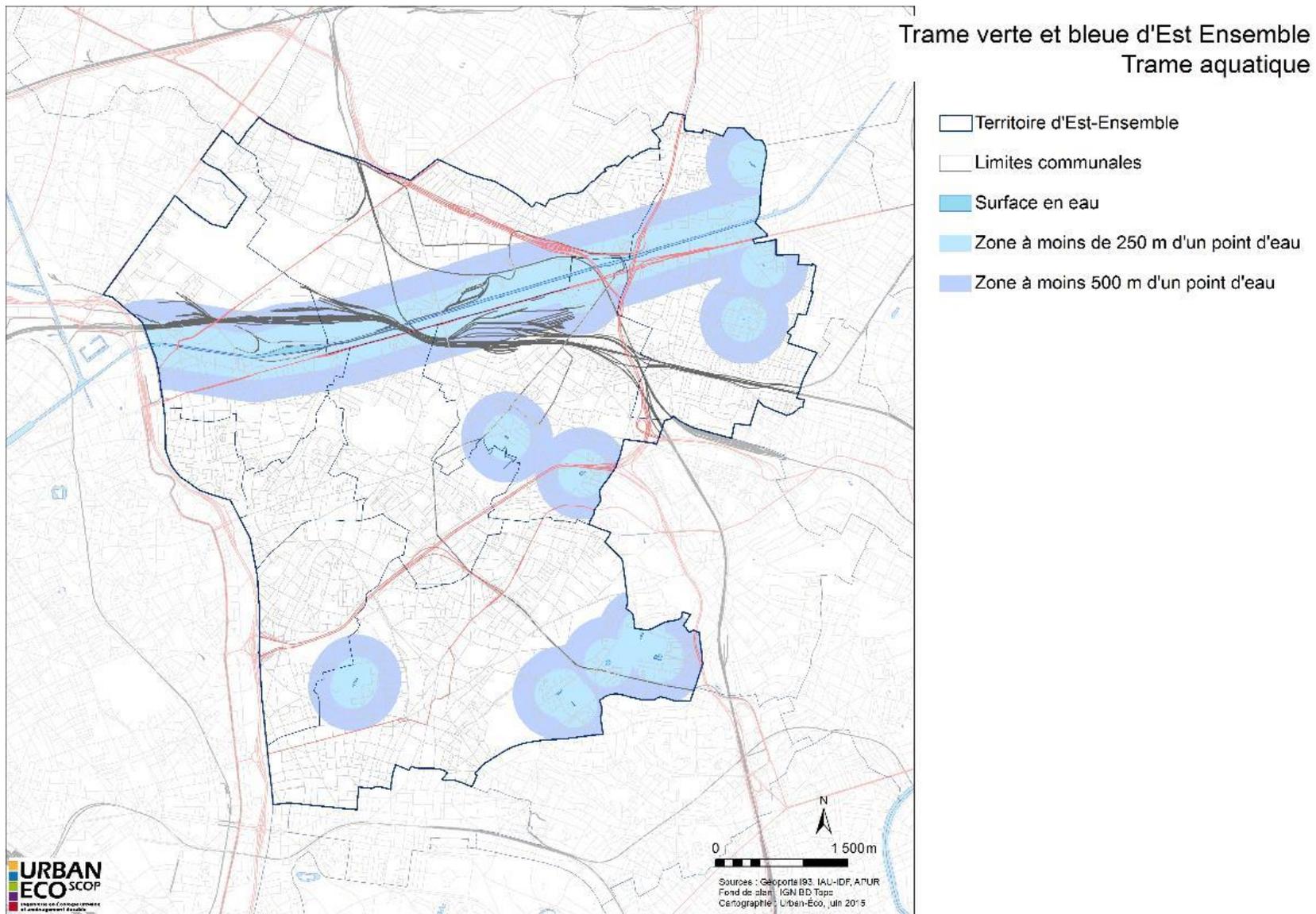
## 5.7 La trame bleue du territoire d'Est Ensemble

La trame bleue réalisée est une version non exhaustive, à amender au fil du recensement des mares à poursuivre, et sera notamment à croiser avec la méthodologie de la ville de Paris. Elle est basée sur la construction d'archipels autour des zones humides recensées, avec deux distances potentielles de dispersion issues de la littérature et du retour d'expériences de 250 m et de 500 m<sup>12</sup>. Le croisement avec la matrice ne peut être mis en œuvre, car il faudrait disposer d'une précision de celle-ci beaucoup plus fine que le travail que nous avons réalisé.

Pour autant, ce résultat paraît intéressant dans la structure d'archipels aquatiques et humides du territoire, malgré la faible fiabilité des données de localisation des zones humides sur le territoire. Ce travail mériterait donc d'être affiné. Cette carte résulte des données officielles dont nous disposons aujourd'hui et pourra être complétée avec les données des acteurs locaux au fil de l'étude trame verte et bleue.

---

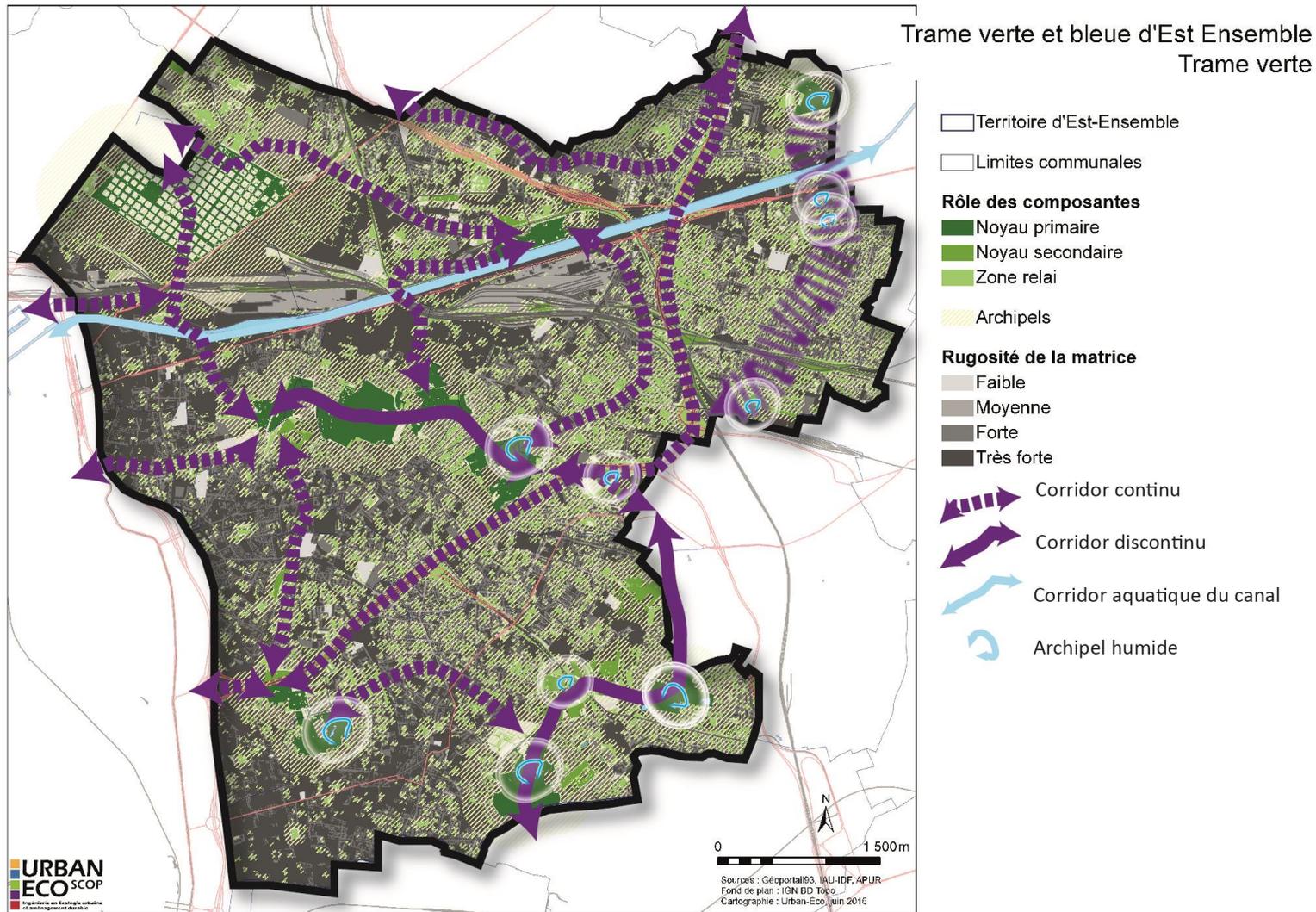
<sup>12</sup> CEN Picardie, *Méthodologie retenue pour l'identification des composantes de la Trame verte et Bleue du SRCE de Picardie*.



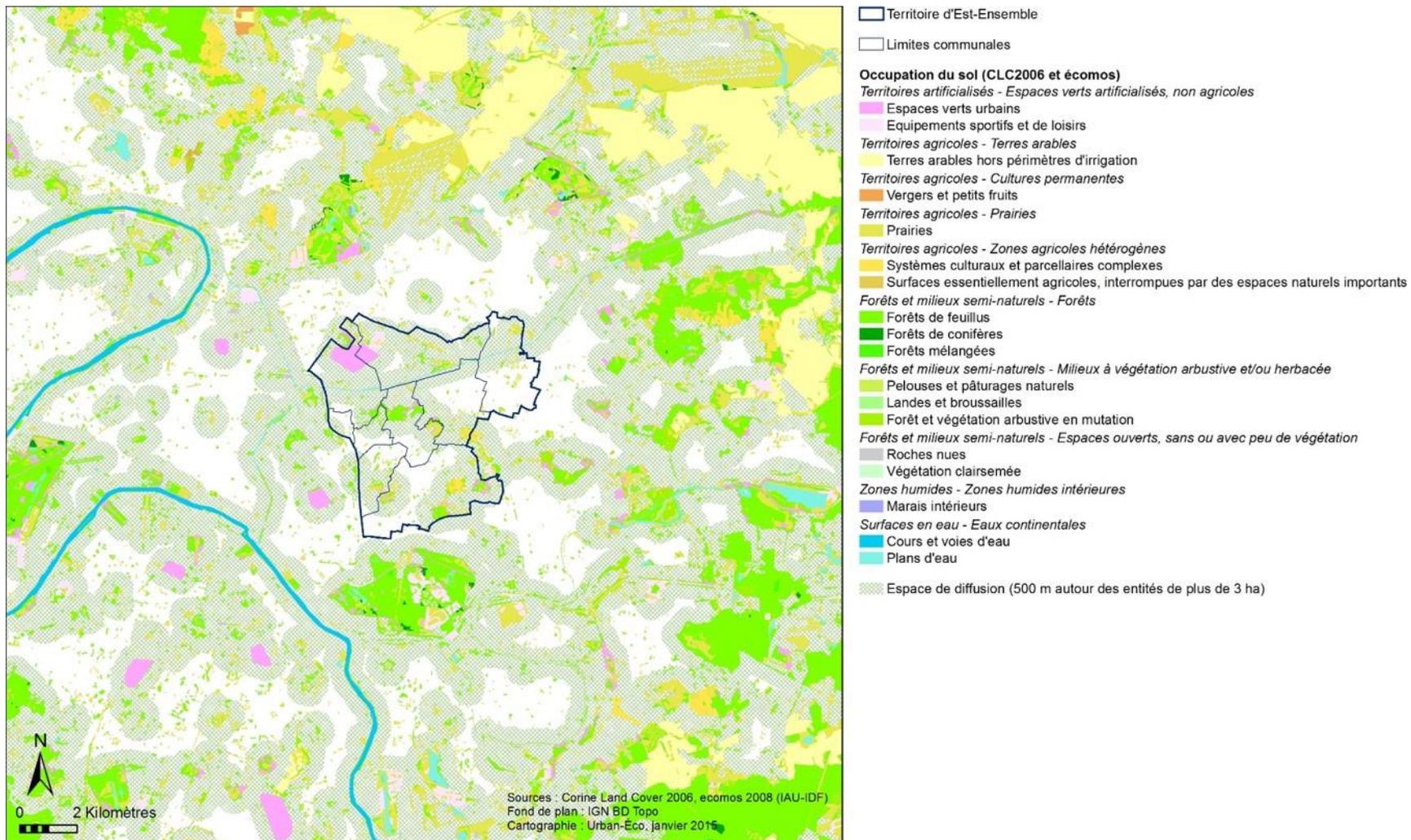
Carte 34 : Composantes de la trame bleue (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

## 5.8 Les principaux corridors écologiques du territoire d'Est Ensemble

Les corridors écologiques sont alors représentés graphiquement par lecture des résultats cartographiques pour mettre en évidence les grands axes de circulation sur le territoire existants à ce jour.



Carte 35 : Corridors écologiques du territoire d'Est ensemble (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)



Carte 36 : Insertion dans le territoire des ECN d'Est Ensemble (MOS, 2012 & URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

Sur le territoire d'Est Ensemble, nous ne pouvons caractériser que 2 corridors continus :

- Le long de la Corniche des Forts de Pantin, à Romainville et Noisy-le-Sec, avec aucun obstacle majeur pour l'ensemble des espèces susceptibles d'emprunter cet axe,
- Entre les parcs des Beaumonts au Sud, les murs à pêches et le parc de Montreau, sur la commune de Montreuil-sous-Bois, avec une forte capacité de connectivité, même si localement la matrice est rugueuse.

Les autres corridors identifiés présentent une rugosité de la matrice et des distances à parcourir avec des zones relais très ténues ou de qualité moyenne à faible au niveau de la typicité des habitats. De ce fait, les corridors écologiques sont discontinus ou très discontinus, ou « en pas japonais ». Ces corridors sont localisés au travers des tissus urbains les moins intenses, laissant des espaces végétalisés de taille suffisante pour permettre l'accueil de la faune. Il s'agit de jardins collectifs ou individuels, d'espaces verts de pied d'immeuble, de friches urbaines ou d'infrastructures, d'abords de routes...



Figure 56 : Les corridors écologiques continus des murs à pêches et de la Corniche des Forts

## 6 Enjeux et Objectifs pour la trame verte et bleue d'Est Ensemble

### 6.1 Synthèse des enjeux

Les enjeux majeurs sur le territoire recoupent ceux du SRCE à plus grande échelle. En effet, **plusieurs phénomènes mettent potentiellement en péril les composantes de la trame verte et bleue** du territoire d'Est Ensemble :

- la **destruction des noyaux primaires et secondaires** par des projets d'aménagement urbain ou d'infrastructures routières ;
- le **morcellement des zones relais** qui finissent par ne plus être fonctionnelles. Le seuil a été fixé à 100m<sup>2</sup>, ce qui est déjà très réduit alors que la fonctionnalité ne serait optimale que pour des surfaces **d'au moins 500 m<sup>2</sup>** sans obstacles forts ;
- **l'artificialisation de certains habitats terrestres et humides** par des usages et des modes d'entretien trop intensifs, limitant la capacité d'expression de la flore et donc l'accueil de la faune ;
- La **création de nouvelles coupures** dans les corridors par des projets urbains trop denses, sans zones relais significatives ou par des aménagements des parcelles réduisant la circulation de la faune, comme des clôtures ou des murets continus.

**Pour la trame boisée**, l'enjeu majeur est la conservation de surface boisée homogène d'une surface viable, c'est-à-dire **au moins 5000 m<sup>2</sup> avec une forme compacte** pour limiter les effets de lisière et des lisières qualitatives, étagées. Soulignons que l'arbre en ville joue des rôles très importants :

- au niveau **paysager**, comme élément repérable et remarquable dans l'espace
- au niveau **écologique** comme lieu repère dans la trame paysagère et lieu d'accueil pour les espèces forestières
- au niveau de **l'ambiance urbaine**, pour limiter les effets de chaleur urbaine, participer à la purification de l'air et à maintenir des sols perméables.

Autant l'alignement d'arbres simple répond aux enjeux paysagers et urbains, il ne suffit pas à construire une trame boisée, qui a besoin au moins de double alignement sur une bande végétale continue de couvre-sols, buissons ou arbustes. Les bosquets d'arbres indigènes demandent des lisières étagées, de transition pour limiter la pénétration de la lumière dans le boisement et proposer des habitats spécifiques indispensables pour l'établissement du cycle de vie de nombreuses espèces.

**Pour la trame herbacée**, l'enjeu majeur est double au niveau de la qualité des habitats prairiaux souvent limités à une pelouse ou à une friche herbacée banale et à la fréquentation de ces espaces, qui imposent un entretien sévère. Pour assurer la qualité des espaces, il est nécessaire de s'assurer d'une **surface suffisamment importante** pour créer au même endroit une gestion régulière par tonte et une gestion écologique par une ou deux fauches annuelles. La trame herbacée joue un rôle majeur pour la faune terrestre des petits mammifères et insectes et donc outre la qualité de chaque unité, il est important de limiter les discontinuités par des obstacles comme les clôtures, la lumière, des voies très larges entre deux unités...

**Pour la trame humide (bleue)**, l'enjeu se situe à deux niveaux :

- pour le **canal de l'Ourcq**, corridor majeur à grande échelle, mais qui localement présente des berges minérales en

béton et pavés dans les secteurs portuaires et d'anciens sites industriels, des espaces enherbées et de friches arbustives entre ces zones, coplantés de Peupliers à Pantin ou Noisy-le-Sec, avec une piste cyclable en rive droite. Certains secteurs demandent à être renaturés en lien avec les parcs limitrophes : parc de la Bergère, avec la réalisation de certains projets urbains, comme les ZAC citées dans le paragraphe 2.3.2. La ZAC Ecocité de Bobigny, ainsi que la ZAC des Rives de l'Ourcq à Bondy, notamment, peuvent toutes deux participer à créer des dilatations du canal.

- Pour les **mares et zones humides** du territoire, la fonctionnalité s'entend au niveau des chapelets d'unités, qui sont à des distances de **250 à 500 m au maximum**. L'enjeu est d'une part la conservation de ces milieux en assurant leur alimentation hydrique qualitative (pollution) et leur gestion adaptée et d'autre part, en limitant la fragmentation des corridors, si besoin en aménageant des ouvrages adaptés.

Enfin, **la qualité de la matrice**, qui doit être la moins rugueuse possible, constitue un enjeu à part entière pour que dans chaque opération d'aménagement ou de réhabilitation, elle soit améliorée.

## 6.2 Les objectifs de la TVB d'Est Ensemble

Les principaux objectifs à atteindre permettront de définir un plan stratégique décliné sous la forme de fiches territorialisées, réglementaires et techniques.

### 1) PRESERVER LES HABITATS :

L'objectif premier est de maintenir la quantité des habitats boisés et ouverts à l'échelle du territoire et d'améliorer leur qualité écologique. Il se décompose en :

- Préserver les **noyaux primaires et secondaires**, pour leur rôle majeur dans la trame écologique d'Est Ensemble. Il s'agit de maintenir en l'état lorsque le niveau de conservation des habitats est bon et la présence des espèces avérées et de prévoir une restauration des habitats selon un plan de gestion adapté si nécessaire.

Pour rappel, les noyaux couvrent 281,6 ha répartis en 41 unités. Seuls 3 d'entre eux font l'objet d'une protection spécifique (Natura 2000 et APB)

et que la plupart sont gérés soit par Est Ensemble (plus de 5 ha), soit par le Conseil Départemental, soit par la Ville de Paris pour le cimetière de Pantin.

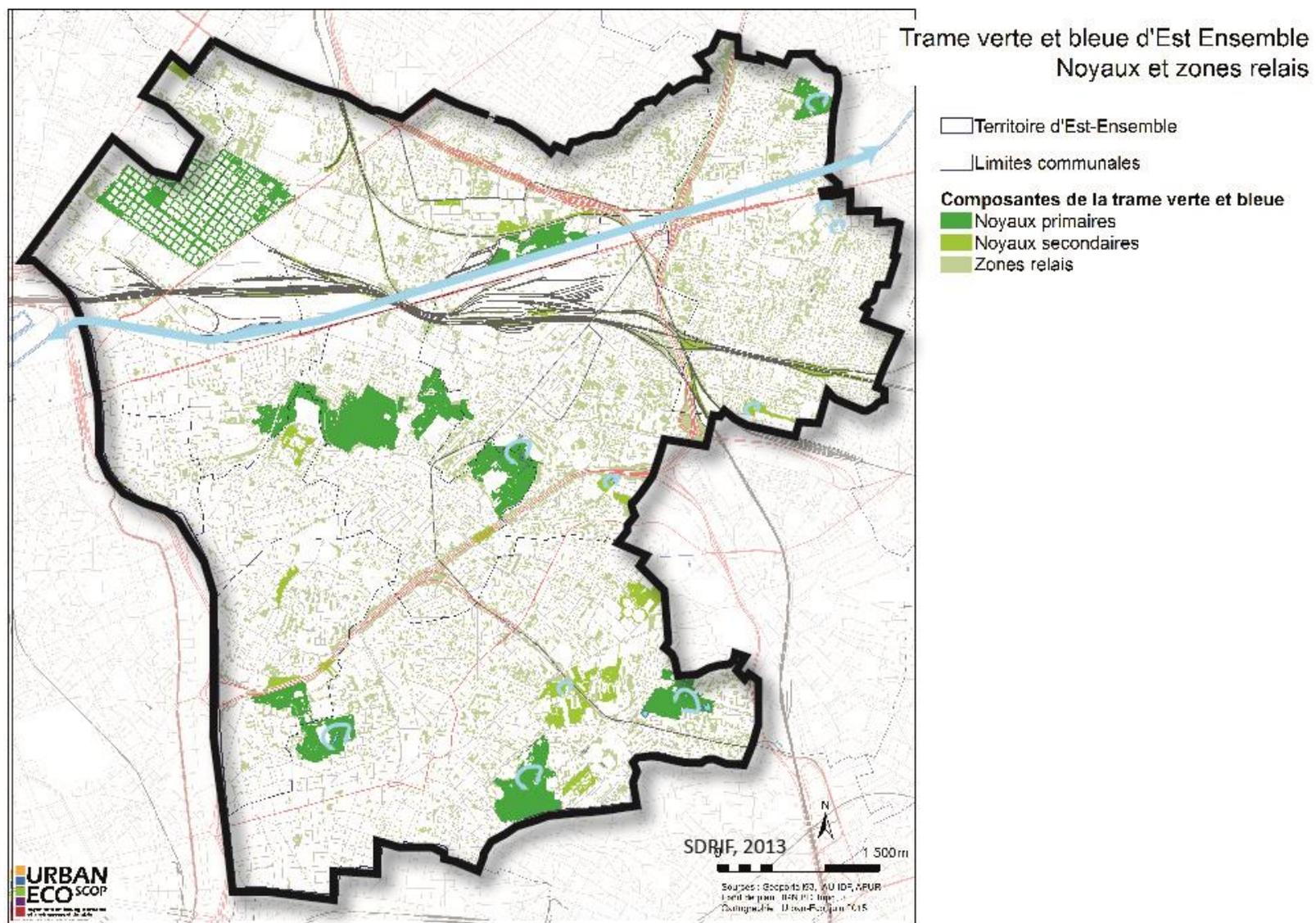
- Faire **évoluer certains noyaux secondaires en noyaux primaires**, le cas particulier des **Murs à Pêches** : actuellement définis noyaux secondaires par leurs formes et leurs usages, les Murs à Pêches remplissent les critères de surface d'un noyau primaire, et semblent ainsi pouvoir évoluer parce qu'ils s'inscrivent clairement dans la trame écologique et disposent des qualités potentielles.
- Préserver et/ou Restaurer les **zones relais**, au cas par cas, par leur prise en compte dans chaque projet d'aménagement du territoire et dans les modes de gestion appliqués ;
- Mettre en place une **gestion écologique** en adéquation avec les qualités et capacités d'amélioration de chaque site pour les noyaux dégradés ou les parties de noyaux dégradés en particulier.

Nom	Commune	Surface végétalisée identifiée dans la TVB	Surface totale	Protection et zonage	Habitats dominants	Nombre d'habitats	Nombre d'espèces Faune/flore patrimoniale
Parc des Beaumonts	Montreuil	25.8 ha	26.4 ha	ZNIEFF de type 1 Natura 2000 « Directive Oiseaux »	Friche héliophile (37.1)	6	27
Parc Jean Moulin – Les Guilands	Bagnolet / Montreuil	22.8	26 ha	ZNIEFF de type 1 Natura 2000 « Directive Oiseaux »	Friche héliophile (37.1)	6	29
Parc Montreau	Montreuil	15.8 ha	16.4 ha		Pelouse urbaine (Corine Biotope 85.12)	4	2
Fort de Noisy	Noisy-le-Sec	22.7 ha	23.4 ha	ZNIEFF de type 1 APPB	Prairies mésophiles (38.2)	2	5
Corniche des forts	Romainville	58 ha	60 ha		Boisements rudéraux (Corine Biotope 84.3)	6	14
Parc de la Bergère	Bobigny	11.3 ha	12.2 ha		Pelouse urbaine (Corine Biotope 85.12)	4	4
Cimetière de Pantin	Pantin / Bobigny	52.9 ha	107.7 ha		Alignement d'arbres (Corine Biotope 84.1)	4	4
Bois de Bondy	Bondy	8.7 ha	8.8 ha		Boisements rudéraux (Corine Biotope 84.3)	5	3

Tableau 12 : Synthèse des caractéristiques des noyaux primaires de la TVB d'Est Ensemble

Nom	Commune	Surface végétalisée identifiée dans la TVB	Surface totale	Habitats dominants	Nombre d'habitats	Nombre d'espèces Faune/flore patrimoniale
Murs à pêches	Montreuil	15 ha	15.2 ha	Jardins (Corine Biotope 85.3)	5	8
Bermes voies ferrées	Pantin / Noisy-le-Sec	13.9 ha	14.5 ha	Friche héliophile (37.1)	3	8
Ancienne gare de déportation de Bobigny	Bobigny	1.7 ha	1.8 ha	Friche héliophile (37.1)	3	7
SRHM (Ecole horticulture)	Montreuil	3.3 ha	4.4 ha	Jardins (Corine Biotope 85.3)	3	Pas de donnée
Parc des Guillaumes nord A3	Montreuil	1.8 ha	1.8 ha	Friche héliophile (37.1)	2	Pas de donnée
Parc autoroute A3	Bagnole	1.1 ha	1.1 ha	Parcs et squares citadins (85.2)	1	Pas de donnée
Friche et jardins, rue Montagne pierreuse	Montreuil	4.9 ha	5.2 ha	Friche héliophile (37.1)	3	Pas de donnée
Parc rue Sadi Carnot	Bagnole	2.2 ha	2.2 ha	Parcelles boisées de parcs (Corine Biotope 85.11)	3	1
Bermes autoroutières	Bondy / Bobigny	1.7 ha	1.7 ha	Friche héliophile (37.1)	1	Pas de donnée
Parc des Guillaumes	Noisy-le-Sec	3.7 ha	3.7 ha	Friche héliophile (37.1)	3	Pas de donnée
Fort de Romainville	Romainville	3.5 ha	5 ha	Friche héliophile (37.1)	3	1
Parc de la Mare à la Veuve	Bondy	2.9 ha	3.1 ha	Pelouse urbaine (Corine Biotope 85.12)	4	1
Parc Boulevard Lénine	Bobigny	1.1 ha	1.2 ha	Pelouse urbaine (Corine Biotope 85.12)	2	Pas de donnée
Ancien stade, Pantin	Pantin	1.7 ha	1.7 ha	Friche héliophile (37.1)	1	Pas de donnée
Réservoirs, Montreuil (rue de la Montagne pierreuse)	Montreuil	1.4 ha	2.6 ha	Pelouse urbaine (Corine Biotope 85.12)	2	Pas de donnée
Parc préfecture Bobigny	Bobigny	2.2 ha	2.2 ha	Pelouse urbaine (Corine Biotope 85.12)	2	Pas de donnée
Bois de Bondy	Bondy	8.7 ha	8.8 ha	Boisements rudéraux (Corine Biotope 84.3)	5	3

Tableau 13 : Synthèse des caractéristiques des noyaux secondaires de la TVB d'Est Ensemble



Carte 37 : Objectifs de préservation des noyaux primaires et secondaires, ainsi que du principe des zones relais (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

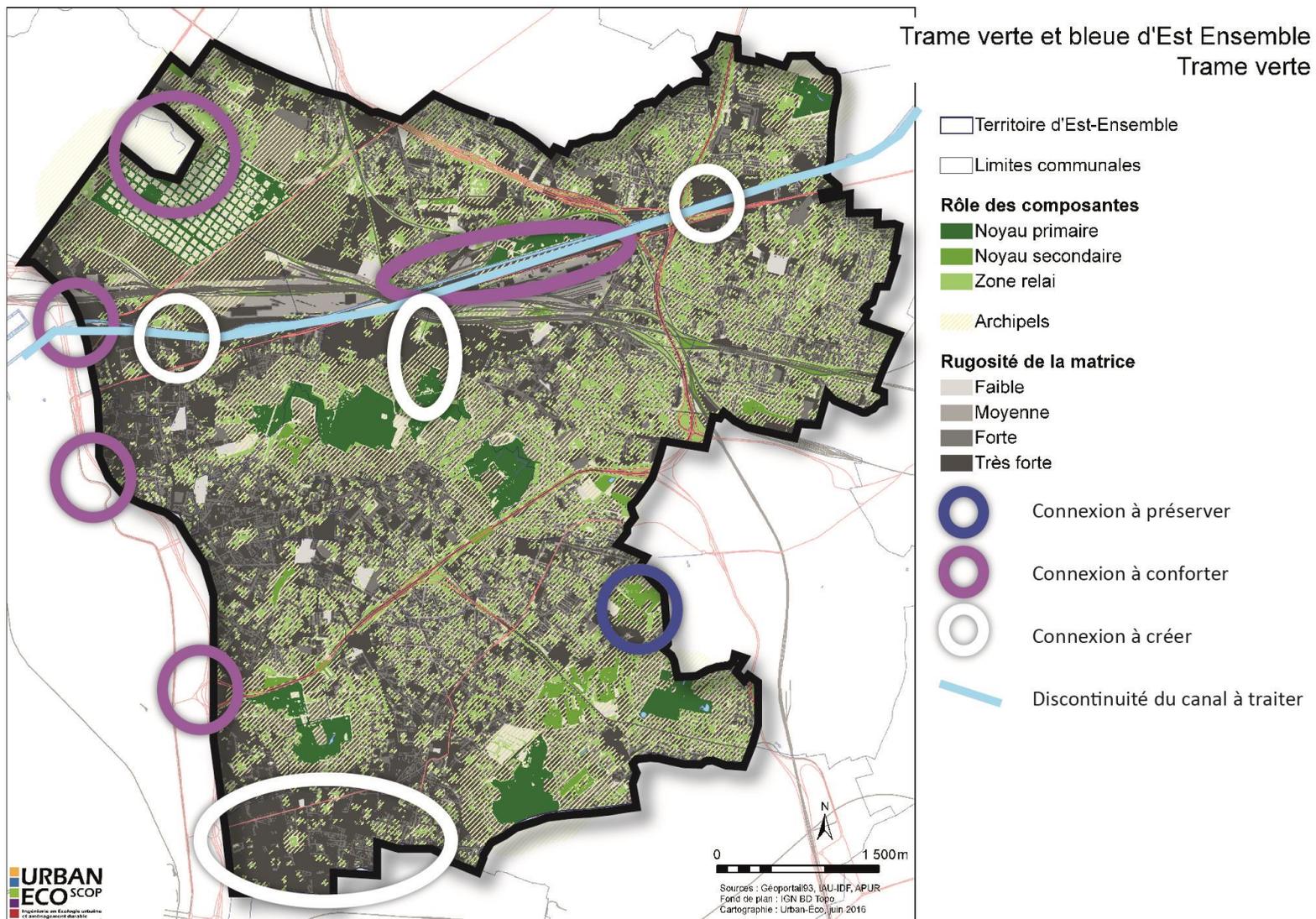
## 2) AMELIORER CERTAINS ELEMENTS FRAGMENTANT

De manière globale les cartes de la trame verte et bleue mettent en évidence dans ce territoire de première couronne parisienne une très forte rugosité des tissus urbains, avec une valeur décroissante entre la bordure ouest limitrophe à Paris et l'ouest du territoire laissant une place plus importante à la végétation. Cela se traduit par :

- le **tissu urbain trop rugueux et difficile à traverser** pour les espèces, parce que l'organisation du bâti et les hauteurs coupent les possibilités de circulation terrestres et aériennes et que la place du végétal est trop réduite pour guider les espèces vers les noyaux de biodiversité. Il faut y créer des fenêtres végétalisées et des espaces relais lisibles dans le paysage ;
- le **canal** doublé par son urbanisation de front et par la RN2, qui est quasiment invisible sur le territoire même des points hauts et qui **constitue dans sa traversée Nord-Sud une coupure** pour les habitants du territoire, mais aussi pour certains groupes faunistiques ;
- des **voies routières** (notamment A3 et RN3) **très fréquentées** demandant un aménagement spécifique pour faciliter leur traversée, avec la création de zones de refuge et de traversées prioritaires.

La carte ci-après met en évidence les secteurs où les enjeux de fragmentation / rupture de continuité sont les plus importants au sein du territoire et en lien avec les territoires limitrophes, en particulier Paris ou Rosny-sous-Bois. Ces secteurs, classés en 3 types d'objectifs, révèlent le niveau d'enjeu et la volonté portée sur chacun des secteurs :

- **les connexions à préserver** au niveau des projets du coteau Boissière-Acacia, rebord de plateau vers la corniche des forts et vers la zone Natura 2000 de Rosny-sous-Bois / Neuilly Plaisance
- **les connexions à conforter** :
  - avec Paris, au niveau des portes les plus connectables (Porte de Pantin, Porte du Pré-Saint-Gervais et Porte de Montreuil)
  - avec Aubervilliers, le Fort et la Plaine de Saint-Denis à l'Ouest ;
  - le canal entre Pantin et Bobigny, en bordure du Parc de la Bergère.
- **les connexions à créer** :
  - dans le Bas Montreuil, avec l'augmentation des zones relais pour créer un corridor discontinu vers le Bois de Vincennes au Sud ;
  - à Pantin et Romainville pour connecter la Corniche des Forts, avec le Nord du territoire : Fort d'Aubervilliers, Parc de la Bergères notamment
  - à l'intersection entre le canal, les voies ferrées et l'A3, à Bondy qui est un secteur industriel actuellement en mutation.



Carte 38 : Objectifs de réduction des éléments fragmentant (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

### 3) PRÉSERVER OU RESTAURER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES IDENTIFIÉS

Deux objectifs majeurs sont à privilégier :

#### 1. **Préserver et valoriser les continuités écologiques existantes** (flèches blanches sur la carte ci-après) :

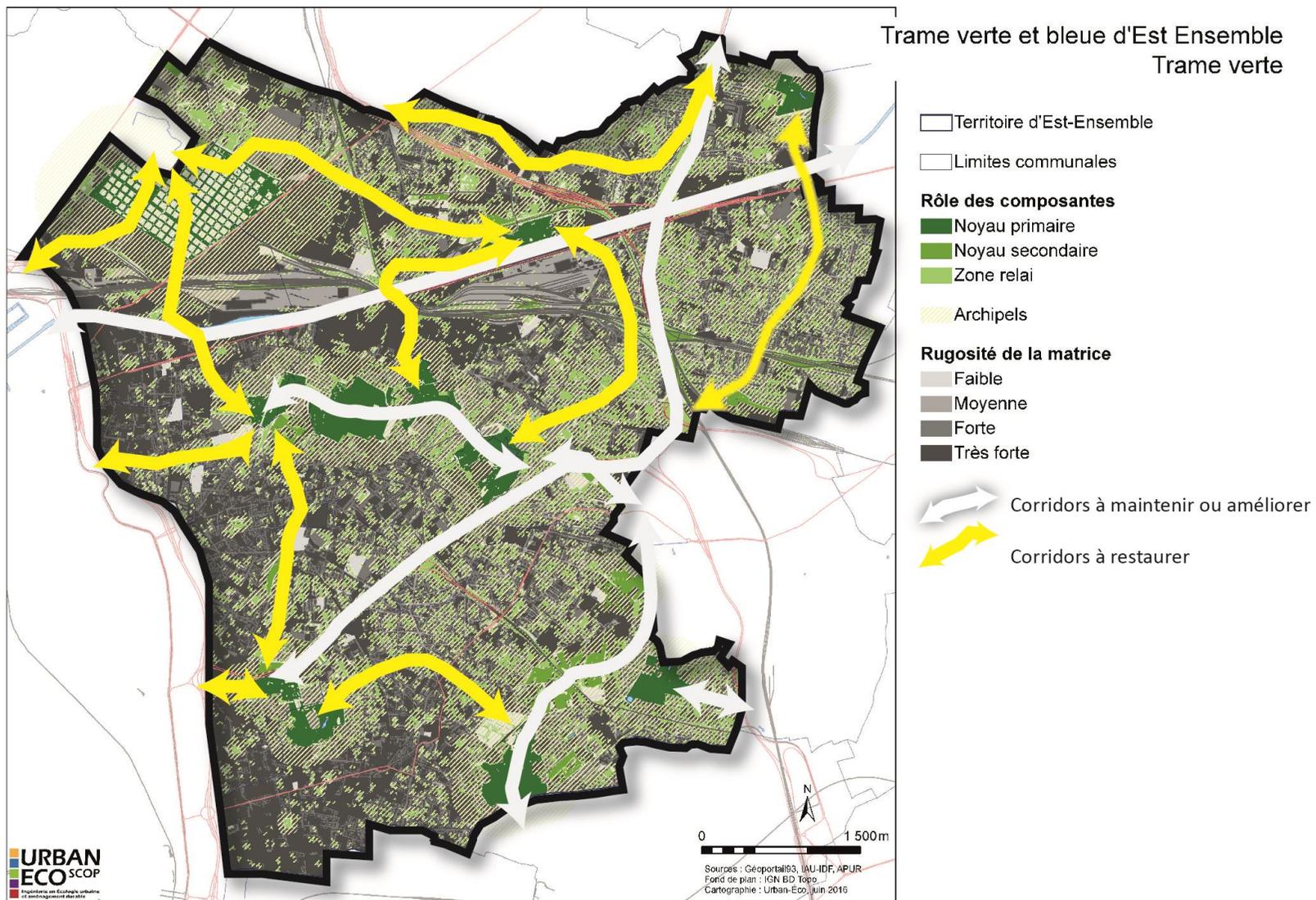
- **La Corniche des Forts**, à travers les différents parcs existants par une gestion adaptée et dans le cadre du projet d'aménagement d'Ile de loisirs de la Région Ile-de-France.
- **Le Canal de l'Ourcq**, qui doit pouvoir trouver des dilatations qualitatives aux abords des chemins de halage, des aménagements au niveau des ponts et localement permettre le développement d'une végétation hydrophytique (cf. étude sur le canal réalisée par Biotope en 2012<sup>13</sup> et commandée par le service des Canaux de la Ville de Paris).
- **L'Autoroute A3**, sur 2 sections en particulier de Paris à la connexion avec l'A86 et sur la commune de Bondy. Les enjeux sont de deux niveaux, par le maintien des accotements végétalisés, les plus larges possibles, la gestion des friches entre autoroute et voie ferrée et l'amélioration des continuités au niveau des ponts (cf. étude sur l'A3 – Aei&Urban-Eco, 2011)
- **Les Parcs de Montreuil-sous-Bois** : Beaumonts, murs à pêches et Montreau, en connexion avec le plateau d'Avron.

#### 2. **Restaurer des corridors discontinus et très discontinus en corridors continus, sur l'ensemble du territoire, entre les points hauts et le canal ainsi que les autres secteurs** (flèches jaunes sur la carte ci-après).

Il s'agit principalement d'une gestion de la rugosité de la matrice et du développement d'espaces relais dans les jardins privés autant que dans l'espace public (abords de voies, squares, pieds d'arbres...).

---

<sup>13</sup> Guide de gestion, suivi et aménagement des Canaux de Paris. *Dans le cadre de la mission « Etude d'un schéma directeur de restauration écologique et fonctionnelle du Domaine Public Fluvial de la ville de Paris (02, 60, 77, 93, 75) », Phases 4 et 5.* Biotope, 2012.



Carte 39 : Objectifs de préservation ou restauration des corridors écologiques (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

#### 4) DEVELOPPER UNE METHODE D'EXPERTISE DES « ENVELOPPES DE ZONE HUMIDE <sup>14</sup>» EN MILIEU URBAIN ET METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE GESTION

La présence des milieux humides sur le territoire d'Est Ensemble est importante même si elle reste limitée par son ampleur et demande une réflexion spécifique pour que ces milieux soient connectés entre eux et ne constituent pas des isolats, avec les risques de dégénérescence génétique induits.

L'origine des mares est très majoritairement artificielle, liée à des activités humaines passées ou créée de toute pièces très récemment, comme dans les parcs Jean-Moulin / les Guilands, des Beaumonts, la mare aux Veuves... La présence de l'eau est toujours recherchée dans les parcs et jardins publics aménagés récemment ou hérités des demeures et villégiatures du XVIII<sup>ème</sup> siècle et de l'ère industrielle (Parc Montreau à Montreuil).

Le recensement actuel n'est pas totalement exhaustif et un travail spécifique devrait être poursuivi en ce sens. Nous pouvons néanmoins classer ces habitats en 2 catégories d'un point de vue fonctionnel, étant donné le milieu urbain intense dans lequel elles s'inscrivent :

- Mares en réseau (au moins 5 mares /km<sup>2</sup> et sans obstacles majeurs)
- Mares isolées

Certaines mares font l'objet de suivis importants et sont bien connues dans leur biodiversité spécifique :

- Le biotope dit du « glacis du fort de Noisy-le-Sec » sur la commune de Romainville, (arrêté n°95- 3298 du 11 mai 1995) et le Parc Huvier qui font l'objet de suivi et d'entretien très régulier, notamment par l'ANCA<sup>15</sup>.
- Les mares du Parc des Beaumonts et Jean-Moulin / les Guilands, en tant que site Natura 2000, même si l'objet du classement n'est pas le biotope des mares.

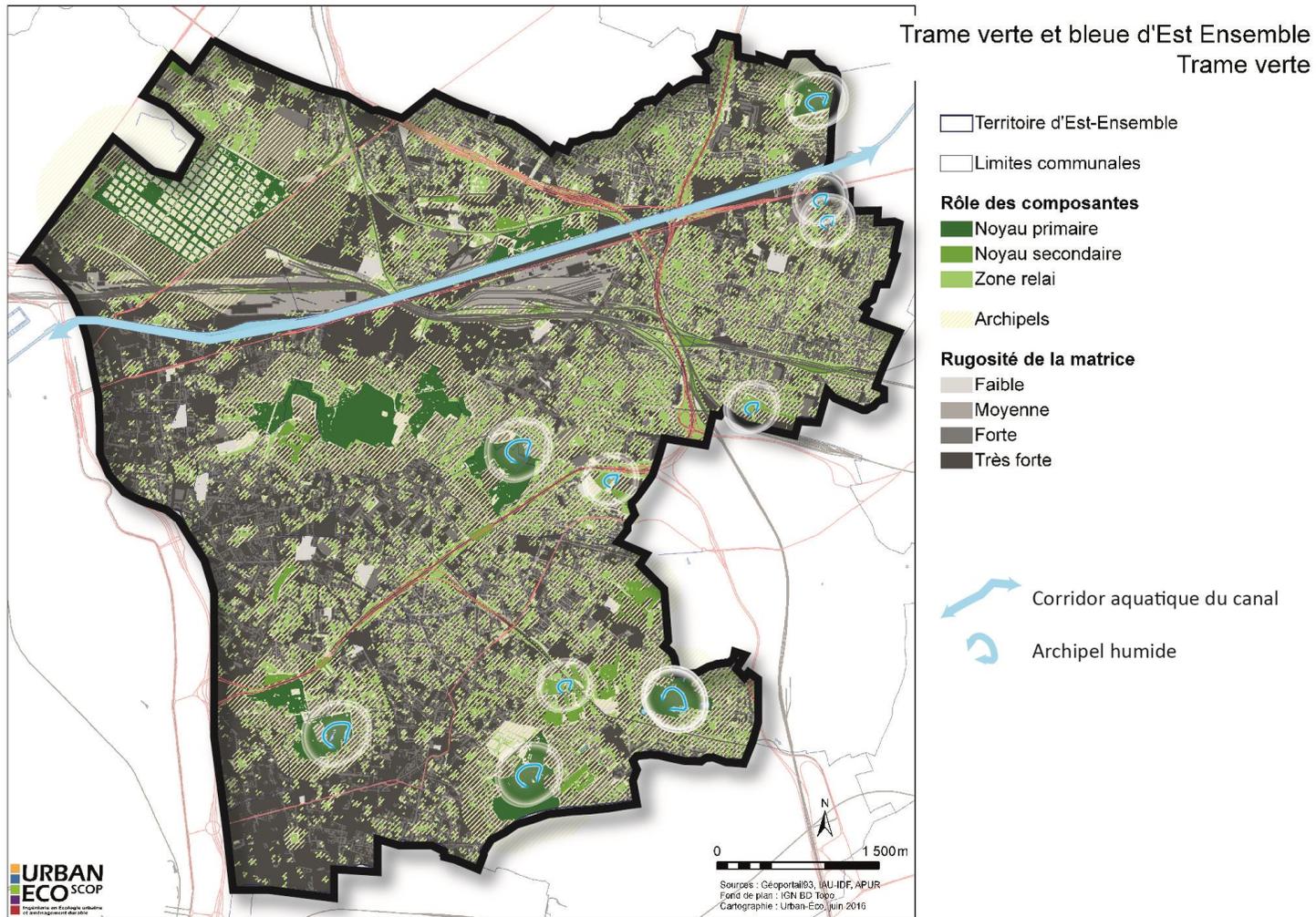
Les autres n'ont pas, à notre connaissance, fait l'objet d'inventaires spécifiques.

L'enjeu est bien celui de la fragmentation des habitats. En effet, la stabilité et la survie des populations de batraciens par exemple sont dépendantes de la présence d'un réseau dense de mares, la défaillance de l'une pouvant être compensée par la présence d'une autre, à condition que persiste ou soit restauré un réseau suffisant de corridors biologiques garantissant un minimum d'intégrité écopaysagère, de manière à ce que les espèces puissent circuler dans le paysage.

---

<sup>14</sup> DRIEE, 2009

<sup>15</sup> ANCA = Association des Naturalistes des Coteaux d'Avron.



Carte 40 : Objectifs de préservation ou restauration des enveloppes de zones humides (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

## 5) MISE EN PLACE DE PROGRAMMES DE GESTION ECOLOGIQUE DES ESPACES A CARACTERE NATUREL DU TERRITOIRE

L'objectif poursuivi est de maintenir et diversifier les habitats favorables aux espèces locales par le biais de plusieurs intentions :

- une **simplification de programmation des espaces verts** et donc de gestion des différents ECN pour optimiser les usages et la biodiversité
- une **pensée systémique** (homme et espaces naturels) du réseau de nature de chaque commune et à l'échelle intercommunale afin d'assurer une articulation des surfaces végétalisées et de leurs fonctions.

## 6) ASSURER DISPONIBILITE, ACCESSIBILITE ET PROXIMITE DES ESPACES DE NATURE AUX HABITANTS

Il est proposé de traduire l'analyse des sociotopes dans la programmation et la création ou le réaménagement d'espaces à caractère naturel. Cela repose notamment sur :

- une **analyse locale**, afin d'inscrire les nouveaux sociotopes dans leur **contexte spécifique** prenant en compte les lignes de force du paysage
- un **plan d'actions** sur les 5 types de sociotopes pour **optimiser usages et biodiversité**.

Un des enjeux importants des espaces de nature en ville est de définir clairement les modalités d'usages qu'ils proposent aux habitants. Dans une démarche « bottom-up » ayant mis en évidence la qualité sociale, un plan d'actions sur les 5 types de sociotopes doit être envisagé avec comme objectif d'optimiser usages et biodiversité.

## 7 Mettre en œuvre les objectifs de la Trame Verte et Bleue

### Rappels des objectifs :

Découlant directement du diagnostic et des enjeux identifiés par la TVB, des objectifs visant à améliorer les continuités écologiques sur le territoire d'Est Ensemble sont proposés :

- Préservation des habitats, par d'une part, le maintien de la quantité et de la qualité des habitats présents sur le territoire, et d'autre part de leur rôle dans la TVB.
- Restauration des éléments fragmentant de manière prioritaire, par un réaménagement favorisant les continuités écologiques des secteurs où la fragmentation et la rupture de ces continuités est la plus importante.
- Préservation ou restauration des corridors écologiques identifiés par la mise en œuvre des solutions techniques de gestion et réglementaires de préservation des espaces relais.
- Méthode d'expertise des « enveloppes des zones humides », pour une meilleure connaissance des zones humides du territoire (localisation, fonctionnalité, gestion,..) grâce à la mise en œuvre d'un outil d'analyse cartographique.
- Mise en place d'un plan d'actions selon les types de sociotopes identifiés, pour une optimisation des usages et de la biodiversité.
- Mise en place de programmes de gestion et d'optimisation des Espaces à Caractère Naturel, à la fois d'un point de vue écologique, et d'un point de vue sociologique

### 7.1 Préserver les habitats

Le territoire est composé de :

- 9 entités de Noyaux primaires couvrant 218,8 ha
- 32 entités de Noyaux secondaires pour 62,8 ha
- 5333 entités de Zones relais couvrant 436,6 ha

Les zones relais ont des surfaces très variées de 100 m<sup>2</sup> à 2.8 ha. Ces espaces de plus de 1 ha ne sont pas classés en noyaux pour l'intensité de leur usage ou leur très faible compacité ou encore leur très faible qualité de milieu ; ce sont notamment des abords de voies ferrées. Leur surface occupée est de plus de 710 ha en 5374 unités, soit une unité moyenne d'environ 1300 m<sup>2</sup>. Elles se répartissent ainsi :

	Somme des surfaces	Nombre d'unités	Moyenne des surfaces
Accompagnement infra	79,2 ha	382	2074 m <sup>2</sup>
Cœurs ilots.	181 ha	3042	595 m <sup>2</sup>
Forts, parcs, square	286,7 ha	160	17920 m <sup>2</sup>
Pieds immeubles etc.	171,2 ha	1790	957 m <sup>2</sup>

### 7.1.1 Les noyaux primaires et secondaires

#### **NOYAUX PRIMAIRES :**

Un noyau de biodiversité est caractérisé comme « primaire » si sa **surface est supérieure à 5 ha et/ou s'il présente un statut de protection particulier** (Arrêté de biotope, ou Natura 2000, etc.).

Il existe **9 noyaux primaires** sur le territoire :

- Le cimetière parisien de Pantin
- Le parc départemental de la Bergère
- Le bois de Bondy
- Les parcs de la Corniche des Forts, dont le parc « de Romainville »
- Le Fort de Noisy
- Le parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands
- Le parc Montreau
- Le parc des Beaumonts

La majorité des noyaux primaires (8 sur 9) sont des espaces à caractère naturel protégés au titre du PLU ou ne faisant pas l'objet d'un projet de réaménagement, ou dont le projet de réaménagement (Parc de la Bergère) ne prévoit pas de diminution de surface ou de qualité.

**Objectif pour ces 8 noyaux primaires : Tendre vers une préservation intégrale.**

#### **Actions associées :**

- Conforter la préservation via le PLU, et le futur PLUi (OAP, zonage, règlement) > **Fiche 9 sur la mise en œuvre de la TVB dans les PLU**
- Gérer de manière écologique > **Fiche 1 sur la gestion différenciée des espaces verts et Fiche 2 sur l'alignement et pieds d'arbres**

Concernant le dernier noyau primaire, le projet d'Ile-de-loisirs de la Corniche des Forts (maîtrise d'ouvrage Région IDF), le programme n'est pas connu à ce jour, et ne peut permettre potentiellement une préservation intégrale des habitats existants. Aussi, il est proposé de définir un **objectif spécifique à ce noyau, concerné par un projet d'aménagement.**

**Objectif :** Tendre vers une préservation intégrale avec une tolérance de 10 à 15% de l'habitat boisé, mais prévoir une compensation à proximité immédiate du noyau.

**Action associée :** Engager un partenariat avec la Région Ile-de-France pour inscrire les objectifs de la TVB dans le projet d'Ile de loisirs de la Corniche des Forts.

Une attention particulière est à porter sur l'érosion qui n'a pas vocation à créer des espaces imperméabilisés, mais pourra concerner :

- les fauches rendues nécessaires pour les travaux de comblement
- les interventions de gestion des boisements (éclaircissement, etc.)
- la création d'espaces ouverts, de cheminements, etc.

### **NOYAUX SECONDAIRES :**

Un noyau de biodiversité est caractérisé comme « secondaire » si sa surface est **comprise entre 1 et 5 ha**.

Il existe **32 noyaux secondaires** sur le territoire :

- Les espaces à caractère naturel d'accompagnement de voies ferrées ou d'autoroute
- Le parc de la butte de la Préfecture à Bobigny
- Le square des poètes à Bobigny
- Le Fort « dit de Romainville » aux Lilas
- Le parc du Château de l'étang à Bagnolet
- Le square Schnarbach à Bagnolet
- La couverture de l'A3 à Bagnolet
- La couverture de l'A3 à Noisy-le-Sec
- Le parc des Guillaumes à Noisy-le-Sec
- Les murs à pêches à Montreuil
- Le jardin école du SRHM à Montreuil (oublié sur la carte de la présentation mais qui sera bien ajouté)
- La ZAC Boissière-Acacia à Montreuil
- Le parc de la Mare à la veuve à Bondy
- Le terrain « ASPP » à Pantin

La majorité des noyaux secondaires ne sont **pas soumis à un projet d'aménagement**, ou qui ne remette pas en cause la surface du noyau secondaire :

- Le parc du serpent des Courtilières à Pantin
- Le square des poètes à Bobigny
- Le parc du Château de l'étang à Bagnolet
- Le square Schnarbach à Bagnolet
- La couverture de l'A3 à Bagnolet
- La couverture de l'A3 à Noisy-le-Sec
- Le jardin école du SRHM à Montreuil
- Les emprises du SEDIF à Montreuil
- Le parc de la Mare à la veuve à Bondy (à noter qu'une aire de jeu du parc sera touchée par la création de grilles d'aération de sortie des ouvrages annexes de la ligne 15, mais d'une surface très limitée de 10 à 15 m<sup>2</sup>)
- Le parc de la butte de la Préfecture à Bobigny
- Le parc des Guillaumes à Noisy-le-Sec : le secteur Est du parc sera prochainement « grignoté » par les travaux d'aménagement du viaduc et de l'espace public sous viaduc de la Ligne 11, mais cette perte pourra être compensée d'un point de vue qualitatif et quantitatif par l'aménagement de la 3<sup>e</sup> phase du parc au Sud-Est, à l'étude ;

**Objectif : Tendre vers une préservation intégrale.**

**Actions associées :**

- Conforter la préservation via le PLU, et le futur PLUi (OAP, zonage, règlement) > **Fiche 9 sur la mise en œuvre de la TVB dans les PLU**
- Gérer de manière écologique > **Fiche 1 sur la gestion différenciée des espaces verts et Fiche 2 sur l'alignement et pieds d'arbres**

D'autres noyaux secondaires **font l'objet d'un projet d'aménagement** :

- Le Fort « dit de Romainville » aux Lilas : le secteur est concerné par un projet d'aménagement dans le cadre de l'appel à projet « Inventons la Métropole » et fait l'objet d'une OAP dans le PLU qui préserve certains secteurs à enjeux identifiés comme étant des habitats à préserver. D'autres zones seront potentiellement impactées par le projet urbain à venir.

**Objectif proposé** : Limiter l'impact du projet sur l'habitat concerné avec une tolérance d'érosion raisonnable et prévoir une compensation à proximité immédiate du noyau  
**Actions associées** : Engager un partenariat avec la MGP et la Ville des Lilas pour inscrire les objectifs de la TVB dans le projet d'aménagement du Fort « dit de Romainville » aux Lilas

Certains noyaux font l'objet d'un **projet urbain venant lourdement impacter la surface** du noyau secondaire :

- Le terrain « ASPP » à Pantin : la parcelle fait l'objet d'un permis d'aménager (SEMIP) sur l'ensemble de sa surface ;
- La ZAC Boissière-Acacia à Montreuil : les terrains situés au nord des réservoirs du SEDIF sont identifiés comme noyau secondaire et font l'objet d'un projet urbain.

Ces 2 noyaux secondaires sont amenés à disparaître, mais il apparaît complexe de fixer un pourcentage de reconstitution du noyau au sein du projet urbain à aménager.

La ZAC Boissière-Acacia est située sur une continuité écologique fonctionnelle à maintenir. Bien que ce secteur perde indéniablement en surface, il doit pouvoir venir renforcer par ses espaces publics et privés ce corridor, par une réelle qualité d'habitat.

D'autres noyaux secondaires constituent des **espaces d'accompagnements d'autoroute et de voies ferrées** gérés par d'autres grands gestionnaires (SNCF Réseau ou DIRIF).

**Objectif proposé** : Encourager la gestion écologique  
**Action associée** : Etablir des partenariats avec la DIRIF et SNCF Réseau pour une gestion écologique en adéquation avec les qualités et les capacités d'amélioration de chaque site pour les noyaux dégradés ou les parties de noyaux dégradés > **Fiche 1** sur la gestion différenciée des espaces verts et **Fiche 2** sur l'alignement et pieds d'arbres ; et la **fiche 5** sur les abords d'autoroute et périphérique

Enfin, un dernier cas particulier de **noyaux secondaires présente le potentiel pour devenir un noyau primaire** de biodiversité :

- Les noyaux composant les Murs à Pêches à Montreuil

**Objectif proposé** : Faire évoluer ce noyau secondaire en noyau primaire  
**Action associée** : Etablir un partenariat avec la Ville de Montreuil pour inscrire les objectifs de la TVB dans le projet des Murs à Pêches

### 7.1.2 Les espaces relais

Les espaces relais sont des espaces à caractère naturel de différente nature dont la **surface est comprise entre 100 m<sup>2</sup> et 1 ha** : petits espaces verts (square, espaces verts d'accompagnement de voirie, friches/dents creuses, espaces verts de bailleurs, cœurs d'îlot, etc.).

Il en existe 5333 sur le territoire d'Est Ensemble (selon les données disponibles et pour une date donnée).

**L'objectif** recherché vise à maintenir/conforter leur rôle de relais dans la trame verte, au cas par cas, par leur prise en compte dans chaque projet d'aménagement du territoire et dans les modes de gestion appliqués. En effet, les zones relais ont été identifiées de manière quasi exhaustive sur le territoire en s'assurant pour les secteurs de cœurs d'îlot et de pieds d'immeuble de permettre l'évolutivité raisonnée du bâti (cf. approche paysagère), pour autant leur qualité écologique est souvent très limitée. C'est pourquoi, il est attendu que dans les projets, il n'y ait pas de pertes en surface, mais une évolution possible dans leur localisation et dans leur composition pour s'adapter aux besoins fonctionnels locaux. Il faut alors consulter les 2 sous-trames vertes et la trame bleue pour réaliser des choix éclairés d'aménagement paysager.

**Objectif :** Maintenir voire renforcer leur rôle de relais au sein de la trame verte

**Actions associées :**

- Recenser les espaces relais pour mieux les préserver au maximum
- Tendre vers une compensation à surface ou valeur écologique équivalente en cas de suppression

- Intégrer la préservation des espaces relais majeurs via le PLU, et le futur PLUi (OAP, zonage, règlement) > **Fiche 9 sur la mise en œuvre de la TVB dans les PLU**

- Gérer de manière écologique > **Fiche 1 sur la gestion différenciée des espaces verts et Fiche 2 sur l'alignement et pieds d'arbres**

Par ailleurs, pourront être analysés les espaces relais « à la limite », en termes de surface et de qualité de végétation, des noyaux secondaires, et l'on pourra identifier les marges de progression pour éventuellement les faire évoluer en noyaux secondaires.

Nous pouvons citer le cas particulier du parc de la Cité de l'Abreuvoir. Cet espace relais ne peut être classé noyau secondaire actuellement en raison de sa qualité (et peut-être de sa surface, à vérifier). Néanmoins, dans le cadre de son réaménagement prévu dans le cadre du PRU, il pourra être recherché de le faire muter en noyau secondaire.

**Objectif proposé :** Faire évoluer cet espace relais en noyau secondaire dans le cadre de son réaménagement prévu dans le cadre du PRU

**Action associée :** Etablir un partenariat avec la Ville de Bobigny pour inscrire les objectifs de la TVB dans cadre du réaménagement du parc de la cité de l'Abreuvoir dans le cadre du PRU

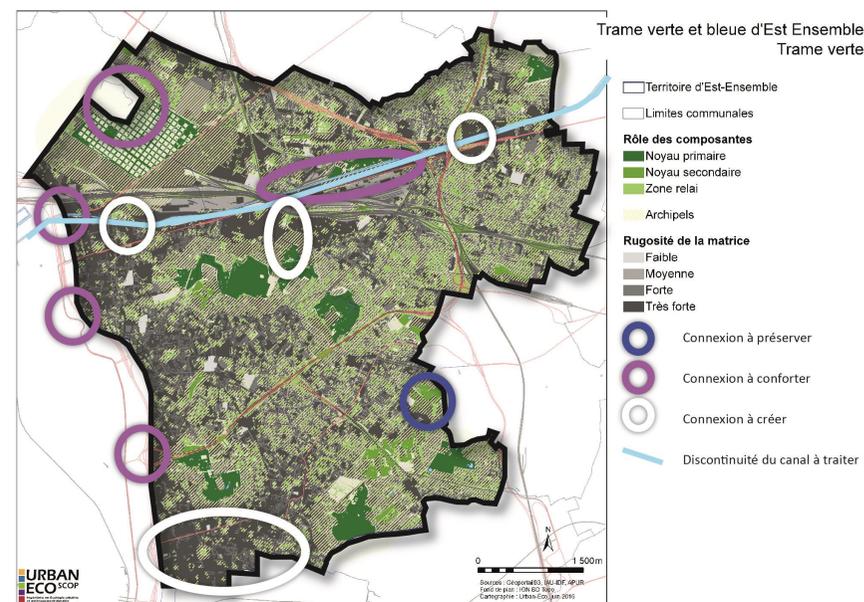
## 7.2 Restaurer les éléments fragmentant de manière prioritaire

### 7.2.1 Constats

De manière globale les cartes de la trame verte et bleue mettent en évidence dans ce territoire de première couronne parisienne une très forte rugosité des tissus urbains, avec une valeur décroissante entre la bordure ouest limitrophe à Paris et l'ouest du territoire laissant une place plus importante à la végétation. Cela se traduit par :

- le tissu urbain trop rugueux et difficile à traverser pour les espèces, parce que l'organisation du bâti et les hauteurs coupent les possibilités de circulation terrestre et aériennes et que la place du végétal est trop réduite pour guider les espèces vers les noyaux de biodiversité. Il faut y créer des fenêtres végétalisées et des espaces relais lisibles dans le paysage ;
- le canal doublé par son urbanisation de front et par la RN2, qui est quasiment invisible sur le territoire même des points hauts et qui constitue dans sa traversée Nord-Sud une coupure pour les habitants du territoire, mais aussi pour certains groupes faunistiques ;
- des voies routières (notamment A3 et RN3) très fréquentées demandant un aménagement spécifique pour faciliter leur traversée, avec la création de zones de refuge et de traversées prioritaires.

Localement cette rugosité est accrue par des obstacles qui demandent à **recréer une connexion**, en particulier aux abords du canal, sur le coteau de Romainville et au niveau du bas-Montreuil, dans la connexion avec le Bois de Vincennes



Carte 41 : Objectifs de réduction des éléments fragmentant (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

Enfin, pour que le territoire ne soit pas isolé à une plus large échelle, des connexions :

- avec le territoire parisien **sont à conforter**, voire à créer au-dessus ou au-dessous du périphérique, entre les portes de Pantin et de la Villette, de Montreuil et de Bagnolet, de Vincennes et du Pré-Saint-Gervais. Toutes ces continuités seront ténues c'est pourquoi, il faut les multiplier
- et le long du canal qui constitue un axe majeur de circulation des espèces, mais qui offre une qualité d'attraction pourtant limitée.

## 7.2.2 Propositions

La carte précédente met en évidence les secteurs où les enjeux de fragmentation / rupture de continuité sont les plus importantes au sein du territoire et en lien avec les territoires limitrophes, en particulier Paris ou Vincennes. Ces secteurs, classés en 3 types d'objectifs, révèlent le niveau d'enjeu et la volonté portée sur chacun des secteurs :

- **les connexions à préserver** au niveau des projets du coteau Boissière-Acacia, rebord de plateau vers la corniche des forts et vers la zone Natura 2000 de Rosny-sous-Bois / Neuilly Plaisance, avec un développement à travers un suivi régulier du projet, donnant lieu à des synthèses ;

**Action associée :** Déclinaison locale et intégration des objectifs de la TVB dans le projet de la ZAC Boissière-Acacia

- **les connexions à conforter :**
  - o avec Paris, au niveau des portes les plus connectables, par des solutions techniques cherchant à effacer l'effet barrière (Fiche B2)

**Action associée :** Etablir un partenariat avec la Ville de Paris pour inscrire les objectifs de la TVB dans les projets de requalification d'espaces publics > **Fiche 8** sur les Portes de Paris

- o avec Aubervilliers, le Fort et la Plaine de Saint-Denis à l'Ouest, par la qualification du cimetière parisien de Pantin passé au zéro-phyto et la cohérence avec les boisements et jardins maintenus dans le fort ;

- o le canal entre Pantin et Bobigny, en bordure du Parc de la Bergère, avec le développement de solutions de dilatation du canal à travers les projets d'aménagement en cours et des idées de valorisation des berges et des ouvrages comme les ponts.

**Action associée :** Déclinaison locale et intégration des objectifs de la TVB dans les projets de ZAC de la Plaine de l'Ourcq > **Fiche 7** sur la Plaine de l'Ourcq

- **les connexions à créer**, dépendant de la valorisation des espaces relais publics et privés :
  - o dans le Bas Montreuil, avec l'augmentation des zones relais pour créer un corridor discontinu vers le Bois de Vincennes au Sud ;

**Action associée :** Etablir un partenariat avec la Ville de Paris pour inscrire les objectifs de la TVB dans les projets de requalification d'espaces publics

- o à Pantin et Romainville pour connecter la Corniche des Forts, avec le Nord du territoire : Fort d'Aubervilliers à l'ouest et Parc de la Bergère au nord-est notamment ;

**Action associée :** Déclinaison locale et intégration des objectifs de la TVB dans le projet de la ZAC de l'Horloge

- o à l'intersection entre le canal, les voies ferrées et l'A3, à Bondy qui est un secteur industriel et commercial actuellement en mutation.

- **Action associée** : Inscrire les objectifs de la TVB dans les futurs projets de requalification d'espaces publics (pôle Pont de Bondy)

### 7.3 Préserver ou restaurer les corridors écologiques identifiés

Nous développons 2 séries de propositions :

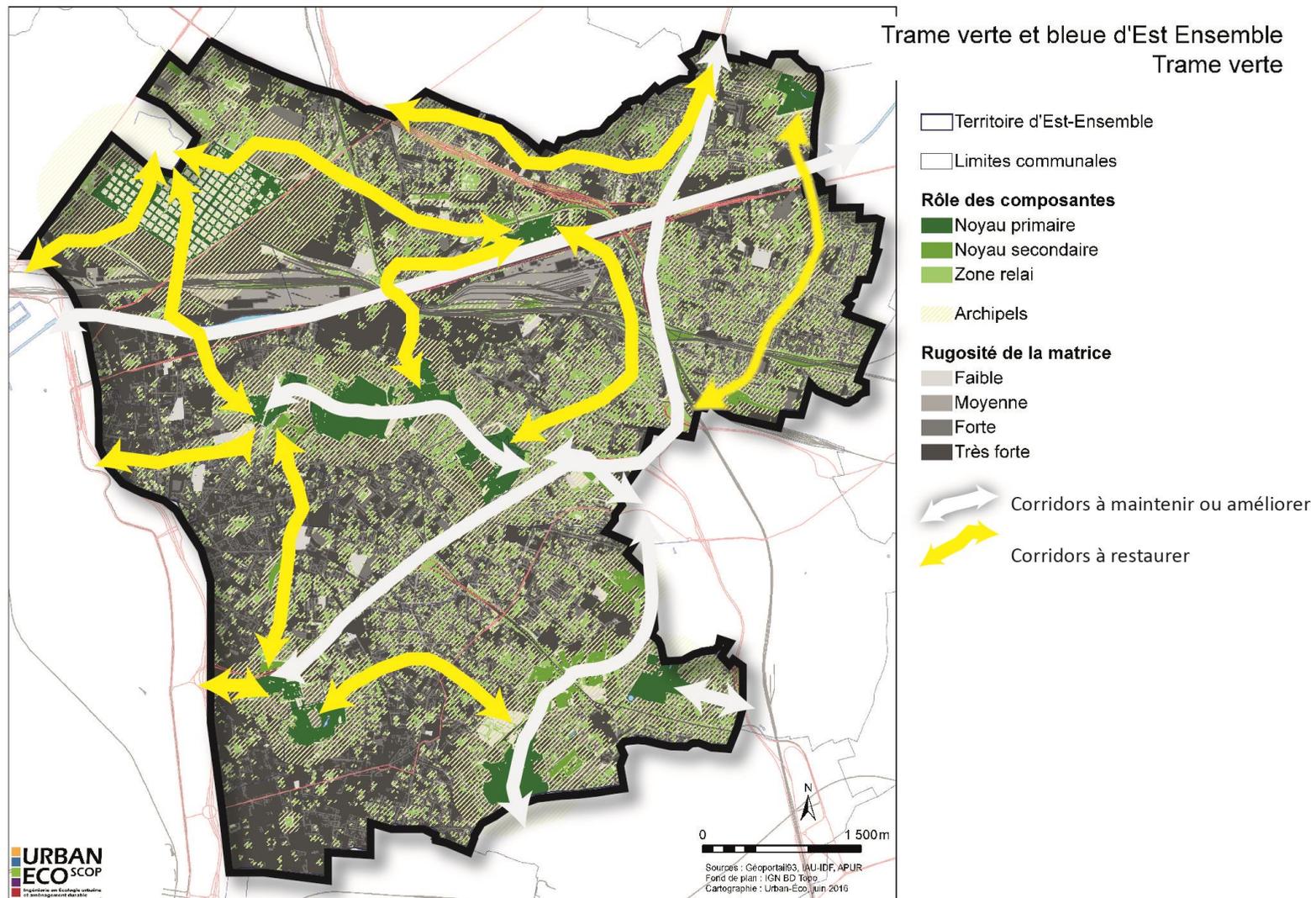
- Des solutions techniques sur les abords de voies :
  - o Gestion écologique des squares et parcs
  - o Bermes routières de l'A3 :
    - Gérer les zones bien végétalisées
    - Développer une politique active de végétalisation non invasive
  - o Gérer les ponts et connexions (cf. étude A3)

- o Alignements et pied d'arbres

**Actions associées : Fiches 1, 2 et 5**

- Des solutions réglementaires de préservation des espaces relais privés et publics à travers les PLU ou des chartes de paysage qui peuvent engager les propriétaires de jardin.

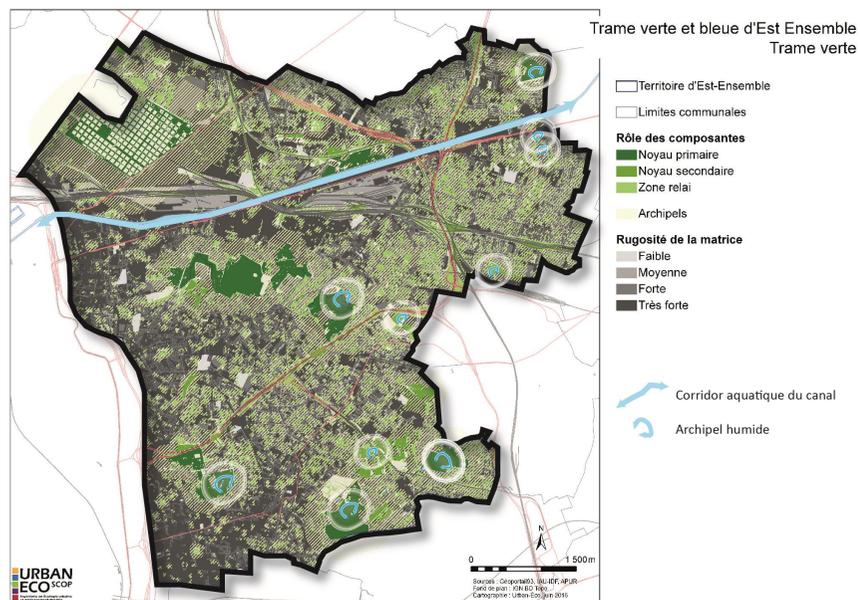
- **Actions associées : Fiche 9 sur la prise en compte de la TVB dans les PLU**



Carte 42 : Objectifs de préservation ou restauration des corridors écologiques (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

## 7.4 Méthode d'expertise des « enveloppes de zone humide <sup>16</sup> »

### 7.4.1 Le constat



Carte 43 : Objectifs de préservation ou restauration des enveloppes de zones humides (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2015)

La désignation « enveloppes de zone humide » est à comprendre comme zones fonctionnelles des zones humides. Il s'agit ici de développer une méthode d'expertise adaptée et de mettre en place une stratégie de gestion en se basant sur l'expertise des associations locales, sur quelques données bibliographiques théoriques qui permettent de comprendre la fonctionnalité des zones humides (Ref. Barnaud, Blandin...) et en prenant

<sup>16</sup> DRIEE, 2009

en compte la matrice urbaine à l'échelle très locale et pour des groupes spécifiques comme les amphibiens.

### 7.4.2 Propositions d'actions

**Il s'agit donc de réfléchir aux enveloppes des zones humides potentielles et fonctionnelles sur le territoire.**

- 1- Réaliser un inventaire complet des mares et de leur fonctionnalité, en se basant sur le réseau associatif local
- 2- Etablir une stratégie cohérente de développement des milieux humides pour assurer la constitution de plusieurs réseaux viables, malgré les coupures urbaines fortes
- 3- Définir les principes d'une conception et d'une gestion correctes de ces milieux naturels, à différents échelons, en cohérence avec les modalités de gestion des eaux pluviales (cf. Schéma d'assainissement d'Est Ensemble, en cours).
- 4- Il serait aussi souhaitable de prendre en compte le paléo-réseau hydrographique, du territoire, avec le ru de Gobetu, le ru de Bondy...

**Action associée : cf Fiche 4 sur les réseaux de milieux humides en ville**

### 7.4.3 Méthode pour analyser les enveloppes de zones humides potentielles

A l'échelle du territoire d'Est Ensemble, nous proposons de porter une méthode spécifique à l'analyse des potentiels de zones humides en milieu urbain, visant d'une part à recenser les zones existantes et d'autre part, à définir les secteurs à valoriser.

Elle se décompose en une succession de données cartographiques spécifiques à croiser pour prendre les bonnes décisions :

- Recensement exhaustif des mares existantes et compréhension de leur mode d'alimentation
- Contexte géomorphologique : sous-sols et sols favorables au développement de zones humides et topographie favorable (par la méthode de l'indice topographique de Beven-Kirkby – IBK)
- Obstacles spécifiques limitant la circulation des espèces inféodées aux mares : amphibiens & odonates
- Analyse des milieux pouvant servir de corridors (fossé, berme, jardins...)

Les enveloppes sont ensuite définies avec les critères suivants :

- Moins de 500 m entre 2 mares
- Pas d'obstacle majeur quel que soit le groupe
- Présence de corridors

Ainsi nous disposerons des enveloppes existantes et fonctionnelles sur le territoire, ainsi que les secteurs présentant les plus grands potentiels qui pourraient accueillir de nouvelles mares.

## 7.5 Plan d'action relatif aux « sociotopes »

Pour chaque sociotope, il est proposé des pistes d'actions spécifiques qui resteront à affiner au cas par cas.

- Sociotope insulaire :
  - travailler les entrées, l'accessibilité depuis le tissu urbain et le déplacement en leur sein.
  - agir sur ceux dont l'insularité nuit à la fonctionnalité écologique, malgré grande taille. Ils pourraient être à la fois séjour et connecteur comme le Parc de la Bergère

- Sociotope dépendance : Agir de manière différenciée sur les dépendances les moins impliquées dans les trames pour les rendre séjour/attractif, c'est à dire offrant des usages diversifiés (jeux d'enfants, lieux de repos, jardins potagers...) et sur ceux les plus impliquées dans les trames en pulsant leur biodiversité par la valorisation d'habitats spécifiques (prairies, friches héliophiles, fructifères denses...)
- Sociotope Curiosité : proposer des modes d'actions sur les grands ECN, par exemple mettre en évidence leurs caractéristiques propres pour les murs à pêche, le cimetière de Pantin ou le trou vassou, et les inscrire dans le cheminement de la boucle du parc des hauteurs
- Sociotope Connecteur : Amplifier le réseau de connecteur et en créer de nouveaux, les faire connaître auprès de tous
- Sociotope Séjour : Créer des séjours de taille un peu généreuse (> 0.5 ha) là où il y a un manque, pour permettre la cohabitation homme/nature

### 7.5.1 Sociotope insulaire

Ces espaces difficilement accessibles, enclavés dans le tissu urbain ou par des infrastructures de transport, peuvent trouver une attractivité locale plus forte. Il est possible de :

1. travailler les entrées, l'accessibilité depuis le tissu urbain et le déplacement en leur sein.
2. agir sur ceux dont l'insularité nuit à la fonctionnalité écologique + espace de grande taille qui pourrait être à la fois séjour+connecteur comme le Parc de la Bergère

### 7.5.2 Sociotope dépendance

Les ECN situés en arrière-plan d'une infrastructure autoroutière ou routière (bas-côté routiers par exemple, mais aussi square ouvert visuellement sur rue) ou en arrière-plan d'une infrastructure paysagère (square et jardin situés en arrière-plan du canal Saint-Denis) peuvent évoluer avec des pratiques de gestion différenciée. Il s'agit de faire évoluer les sociotopes dépendances :

- les moins impliquées dans les trames vers des sociotopes séjour/attractif
- les plus impliquées dans les trames en pulsant leur biodiversité, par des modes de gestion plus écologiques.

### 7.5.3 Sociotope Curiosité ou réserve

Ces espaces pas ou peu fréquentés, souligné par les habitants pour leurs qualités paysagères exceptionnelles, mais peu fréquentés, peuvent trouver une nouvelle attractivité à travers des modes d'actions sur les grands ECN (de plus de 1 ha).

Il s'agirait aussi :

- 1) Sociotope Connecteur : Amplifier le réseau de connecteur et en créer de nouveaux, les faire connaître auprès de tous
- 2) Sociotope Séjour : Créer des séjours de taille un peu généreuse (> 0.5 ha) là où il y a un manque, pour permettre la cohabitation homme/nature

## 7.6 Mise en place de programmes de gestion et d'optimisation des Espaces à Caractère Naturel

Les ECN présents sur le territoire quels que soient leur surface et leurs caractéristiques écologiques doivent faire l'objet autant que possible de plans de gestion écologique.

**L'approche doit être globale, avec deux principes :**

- une pensée systémique (homme et espaces naturels) du réseau de nature de chaque commune et à l'échelle intercommunale afin d'assurer une articulation des surfaces et des fonctions dans l'espace et vers une pensée locale, afin d'inscrire les nouveaux sociotopes dans leur contexte à travers un jeu de lisibilité des lignes de force du paysage
- une simplification de programmation et donc de gestion des différents ECN pour optimiser les usages et la biodiversité.

Concrètement, des outils sont développés dans les fiches actions qui suivent et qui prennent en compte simultanément les orientations d'actions sociotopes :

- Gestion différenciée des espaces verts, qui porte les principes d'une gestion par habitats écologiques (prairies, haies, arbres...) prenant en compte la composition de l'ECN et sa position dans les trames boisées et ouvertes. Nous partons du principe que chaque espace dispose d'une capacité à intégrer une valorisation écologique en fonction des usages, de la localisation géographique, des sols, de la végétation en place...
- L'intégration des infrastructures routières et ferroviaires dans la trame verte en les considérant comme des éléments relais, pouvant accueillir une diversité d'habitats ouverts et boisés linéaires de type haies et en recherchant des moyens de traverser ponctuellement ces infrastructures.
- La place des alignements d'arbres, constituant possiblement un élément relais dans la trame verte boisée, à condition d'une qualification des pieds d'arbres et de la qualité des houppiers (jointifs, peu taillés...).

- La conception de réseaux de milieux humides organisés autour des mares existantes et des zones de potentiel humide, comme les secteurs de résurgence du coteau et intégrant des modalités de gestion écologique
- L'aménagement des « dents creuses », secteurs de friche en attente de projets, pouvant permettre le développement d'espaces relais à travers des aménagements urbains adaptés comme des toitures végétalisées et des espaces de pleine terre arborés par exemple. Il peut aussi s'agir de végétalisation des murs et des façades. Elle peut participer localement et de manière complémentaire à la fonctionnalité de la trame verte. Ils peuvent être des espaces d'une certaine qualité écologique s'ils sont bien conçus et intégrés dans la trame écologique locale.

en création ou réhabilitation est un gage de multifonctionnalité de la TVB.

- La communication et la sensibilisation sont essentielles pour permettre à tous de comprendre et de s'approprier la TVB et le plan d'actions. C'est une dimension forte de l'éducation à l'environnement. Par ailleurs, ces actions favorisent l'implication de l'ensemble des acteurs dans le reste du plan d'actions.

## 7.7 Grands axes du plan d'actions

Il s'agit de pouvoir, à court et long termes, prendre en compte les enjeux de la biodiversité urbaine dans toutes ses composantes systémiques et fonctionnelles dans le territoire d'Est Ensemble, inclus dans le Grand Paris. C'est pourquoi le plan d'action se décline autour de quatre grands axes :

- L'amélioration des connaissances sur la biodiversité du territoire. Ces connaissances sont indispensables pour mettre en place une gestion adaptée aux espèces et milieux présents.
- La préservation et la restauration des continuités écologiques et des milieux est la vocation première de la TVB. Ces actions permettent de favoriser le déplacement et la vie des espèces au sein du territoire, et d'asseoir les différents services écosystémiques attendus par leur présence (gestion des pollutions, régulation des températures, récréation, santé...).
- L'intégration de la TVB dans la gestion des espaces verts publics communaux, intercommunaux et départementaux, et sa prise en compte dans les différents grands projets d'aménagement urbain



### III. ANNEXES

#### 1 ANNEXE 1 - Rugosités de la matrice

Type d'occupation du sol		Rugosité		
<i>Cd_81</i>	<i>Libellé</i>	<i>Trame verte</i>	<i>ST boisée</i>	<i>ST ouverte</i>
1	Bois ou forêts	1	1	4
4	Espaces ouverts à végétation arbustive ou herbacée	1	2	1
5	Berges	1	1	4
7	Prairies	0	0	0
8	Vergers, pépinières	1	1	1
9	Maraichage, horticulture	1	3	1
10	Cultures intensives sous serres	4	4	4
11	Eau fermée (étangs, lacs...)	3	3	4
13	Parcs ou jardins	1	1	1
14	Jardins familiaux	1	2	1
15	Jardins de l'habitat individuel	1	1	1
17	Jardins de l'habitat continu bas	1	1	1
18	Terrains de sport en plein air	3	3	3
19	Tennis découverts	4	4	4
26	Cimetières	1	1	3
27	Surfaces engazonnées avec ou sans arbustes	1	3	1
28	Terrains vacants	1	3	1
29	Habitat individuel	2	2	2
30	Ensembles d'habitat individuel identique	3	3	3
31	Habitat rural	3	3	3
32	Habitat continu bas	3	3	4
33	Habitat collectif continu haut	4	4	4
34	Habitat collectif discontinu	3	3	3
36	Habitat autre	3	3	3
37	Production d'eau	4	4	4
39	Électricité	4	4	4
42	Infrastructures autres	4	4	4
43	Activités en tissu urbain mixte	4	4	4
44	Grandes emprises industrielles	4	4	4
45	Zones d'activités économiques	4	4	4
46	Entreposage a l'air libre	4	4	4

Type d'occupation du sol		Rugosité		
<i>Cd_81</i>	<i>Libellé</i>	<i>Trame verte</i>	<i>ST boisée</i>	<i>ST ouverte</i>
47	Entrepôts logistiques	4	4	4
48	Grandes surfaces commerciales	4	4	4
49	Autres commerces	4	4	4
51	Stations-service	4	4	4
52	Bureaux	4	4	4
53	Installations sportives couvertes	4	4	4
55	Piscines couvertes	4	4	4
58	Enseignement de premier degré	4	4	4
59	Enseignement secondaire	4	4	4
60	Enseignement supérieur	4	4	4
61	Enseignement autre	4	4	4
62	Hôpitaux, cliniques	4	4	4
63	Autres équipements de sante	4	4	4
64	Grands centres de congrès et d'exposition	4	4	4
65	Équipements culturels et de loisirs	4	4	4
66	Sièges d'administrations territoriales	4	4	4
67	Équipements de missions de sécurité civile	4	4	4
68	Équipements d'accès au public limite	4	4	4
69	Mairies	4	4	4
70	Marchés permanents	4	4	4
71	Lieux de culte	4	4	4
72	Autres équipements de proximité	4	4	4
73	Emprises de transport ferre	2	3	2
74	Voies de plus de 25 m d'emprise	4	4	4
75	Parkings de surface	4	4	4
76	Parkings en étages	4	4	4
77	Gares routières, dépôts de bus	4	4	4
80	Décharges	4	4	4
81	Chantiers	4	4	4

## 2 ANNEXE 2 – Sites prospectés

<b>Sites prospectés</b>	<b>Passages</b>
1. Cimetière de Pantin	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
2. Parc Diderot (Quartier des 4 chemins), Pantin	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
3. Cité Les Courtilières, Pantin	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
4. Friche Cité de l’Etoile, Bobigny	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
5. Friche Square Anne Franck, Bobigny	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
6. Friches bord N186, Bobigny	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
7. Ancienne gare de déportation, Bobigny	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
8. Friche arrière magasin Rexel, Bobigny	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
9. Potager à l’abandon Rue Méhul, Pantin	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
10. Parc Henri Barbus, Pantin	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
11. Parc République, Pantin	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
12. Friche à l’entrée du Parc de Romainville	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
13. Parc communale de Romainville	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
14. Ancien cimetière de Romainville	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
15. Maison de retraite Saint-Antoine de Padoue, Noisy-le-Sec	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
16. Mairie de Romainville	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
17. Friche chantier canal de l’Ourq, Pantin	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
18. Fiche décharge Syctom, Romainville	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
19. Friches entre les bâtiments du CG, Bobigny	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
20. Proximité voies SNCF, rue Jean Mermoz, Noisy-le-Sec	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
21. Friche ancien terrain de sport, Allée des 2 communes, Bondy	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
22. Friche de chantier, Boulevard Chanzy, Montreuil	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
23. Parc des Guilands, Montreuil	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
24. Parc des Beaumonts, Montreuil	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
25. Murs à pêches	Août 2014, Mai 2015, juin et juillet 2015
26. Parc Montreau	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
27. Friche Rue MAURICE Bouchor, Montreuil	Août 2014, Mai 2015 et juillet 2015
28. Voies SNCF entre Pantin et Bondy	Juillet 2015
29. Bois de Bondy	Juin et juillet 2015
30. Bassin, Parc de la Mare à la Veuve, Bondy	Juin et juillet 2015
31. Parc départemental de la Bergère	Juin et juillet 2015

### 3 ANNEXE 3 - 202 sociotopes d'Est Ensemble et des territoires adjacents

Nom Sociotope	Commune	Coordonnées GPS	Taille (ha)	Type	Tissu urbain	Extrait de Citations
Square Schnarbach	Bagnolet	48.867281, 2.420961	1,23	insulaire	faubourg, tissu industriel et commercial	Rue Vercruysse il y a un parc où j'allais (Square Schnarbach) mais il y avait un immeuble en construction alors je n'y allais plus, là-bas il y avait plus d'arbres plus d'ombres (que sur le parc de la couverture de l'A3)... je n'y suis plus jamais retourné je ne sais même pas si il existe encore ce parc !
Square du 8 mai 1945	Bagnolet	48.872051, 2.428203	0,553	séjour	grands ensembles	Ici c'est pas un parc (Square du 8 Mai 1945) c'est juste pour jouer aux boules, il faut aller voir le parc de la Noue (j'ai l'air de ne pas comprendre alors un de ses collègues le reprend), ça s'appelle le parc des Guillauds allez voir le parc des Guillauds c'est un joli parc. (Moi) Vous y allez souvent vous ? En cœur (ils sont une petite dizaine) : non on reste ici nous, mais on connaît.
Parc de l'A3	Bagnolet	48.867888, 2.427629	1,91	séjour+dépendance	grands ensembles	Parc de la couverture de l'A3 Ici je ne sais pas comment ça s'appelle entre nous on dit qu'on va au « Malassis » car on habite au plateau (au nord du quartier dans lequel nous nous trouvons). Avant qu'ils cassent tout c'était bien (elles parlent des gamins des cités adjacentes qui sont en train de faire de la mini-moto), par contre ça cogne vous voyez déjà aujourd'hui alors qu'on est qu'en avril ! Mais c'est quand même super bien qu'ils couvrent les autoroutes et qu'on utilise l'espace dessus, c'est super ! / (parc de la couverture de l'A3) Je vais plus à Karl Marx derrière la résidence de personnes âgées alors y a que de l'herbe c'est pas aussi joli qu'ici mais les jeux sont supers.
Square du 19 mars 1962	Bagnolet	48.871349, 2.423043	1,11	insulaire	grands ensembles, faubourg	Ici c'est dangereux pour les enfants (Parc du 19 mars 1962) ils peuvent tomber y a plein de pentes et pas assez d'espace pour jouer. Ici c'est plus pour les adultes pour être tranquille au calme, j'aime bien cet espace mais je n'y viens pas souvent.
Square Jean Ferry	Bagnolet	48.859437, 2.417503	0,438	séjour	faubourg	
Parc du Château de l'étang	Bagnolet	48.874715, 2.422245	2,97	séjour	faubourg	Parc du château de l'Étang Le Château c'est joli aussi mais ils ont tellement fait de travaux que je n'y vais plus.
Cité Malassis	Bagnolet	48.870792, 2.428581	0,921+0,520	connecteur	grands ensembles	
Jardin partagé/ ferme	Bagnolet	48.872337, 2.425459	0,152	curiosité	grands ensembles, faubourg	
Carnot+Lénine	Bagnolet	48.870093, 2.420695	0,182	dépendance	grands ensembles, faubourg	
Amateurs/ Pinacle	Bagnolet	48.871363, 2.417793	0,131	curiosité	faubourg	
Amateurs / Leclerc	Bagnolet	48.866966, 2.423077	0,109	curiosité	faubourg	
Jardins des buttes	Bagnolet	48.866592, 2.420717	0,296	curiosité	faubourg	
Le clos à pêches	Bagnolet	48.869348, 2.417825	0,142	curiosité	tissu industriel et commercial	
Jardins des amateurs/jean-moulin les guillauds	Bagnolet	48.864154, 2.425282	0,489	curiosité	grands ensembles	

Parc Jean Moulin-Les Guillauds	Bagnolet	48.863138, 2.425271	29,4	séjour, insulaire	grands ensembles, faubourg	il faut aller voir le parc de la Noue (j'ai l'air de ne pas comprendre alors un de ses collègues le reprend), ça s'appelle le parc des Guillauds allez voir le parc des Guillauds c'est un joli parc. (Moi) Vous y allez souvent vous ? En cœur (ils sont une petite dizaine) : non on reste ici nous, mais on connaît. / Et puis évidemment le parc de la noue de l'autre côté de l'autoroute, vous savez c'est à cheval entre Bagnolet et Montreuil. Là c'est grand il faut que vous alliez voir ça va vous plaire, il y en a de la nature ! Il y en a pas mal de parcs, on a de la chance parce que sur d'autres communes, comme à Bobigny par exemple, il y a rien du tout ! / Après sinon il faut aller voir le parc de la Noue entre Montreuil et Bagnolet et là-bas c'est super grand, c'est bien aussi pour les enfants, c'est le plus grand parc que je connaisse. C'est le compromis, il est pour les adultes et les enfants mais il faut avoir le temps c'est pas une promenade vite fait.
Quartier de l'étoile jardin pédagogique	Bobigny	48.909932, 2.424686	0,018	insulaire, curiosité	grands ensembles	Sur Paul Eluard c'est un jardin Partagé c'est tout petit, sur Karl Marx il y a un jardin, je crois que c'est dans une école, j'ai pas encore vu. En face du commissariat, ils ont commencé à faire quelque chose. Vers l'étoile, il y a un type qui a monté quelque chose, c'est derrière But.
Jardin de l'école Quartier Karl Marx	Bobigny	48.904558, 2.443703	0,059	insulaire, curiosité	grands ensembles	
Parc départemental de la Bergère	Bobigny	48.903275, 2.456342	23,4	insulaire	grands ensembles, tissu industriel et commercial	Le Parc de la Bergère c'est un parc mal exploité, enfin non c'est pas ça, il y a une population un peu particulière il faut être honnête, ça zoone là-bas. A part l'été où il y a des activités tout public, il ne s'y passe pas grand chose dans ce parc, c'est l'effet que ça fait quand on y va... après si on se renseigne il s'y passe plein de choses mais il faut faire la démarche et savoir... il faut aussi connaître pour trouver l'accès. Excepté à part le métro où c'est à peu près accessible. Ce parc il manque de vie, tout autour il y a des bureaux, on voit plus les bureaux que le parc. (...) Sur le parc de la Bergère il n'y a pas de pistes cyclables. Il faut descendre du vélo. / Mon bureau il est à 3-4 ponts du Parc de la Bergère, je vais d'abord traverser une zone industrielle pas très sympa, pendant 5-10 minutes et cette traversée je vais la faire en groupe parce qu'elle n'est pas très sympa, il y a des roms et tout. Ensuite on court chacun à son rythme et on fait demi-tour au bout d'1/2 heure, c'est le seul usage que je fais du « vert et du bleu » de Bobigny. Moi je ne dépasse pas l'A86. Sinon je suis déjà venue là les week-ends, à vélo pour partir le plus loin possible à vélo jusqu'à ce que j'en ai marre. Le point de chute c'est la forêt de Sevran, balade, pic-nic dans la forêt, c'est de la vraie nature, c'est plus large qu'ici. Y a un peu d'ombre, on peut s'y promener un peu plus c'est moins linéaire. J'ai des collègues qui habitent dans l'Est parisien et ils ont l'habitude d'y passer. Mais je n'y suis allée qu'une fois. Ici (à la Bergère) depuis 2 ans je ne cours plus trop car j'ai eu une opération mais avant je venais toutes les 1 à 2 semaines pour courir à la pause déjeuner. Ce n'est pas très connu alors qu'on n'est qu'à 5-10 minutes, si on court pas on est à 15 minutes du bureau mais les gens ne viennent pas, c'est plutôt confidentiel ici. L'aménagement de la zone industrielle des Vignes, c'est plutôt désaffecté, je n'y irai pas seule. Pour arriver ici au parc de la Bergerie (elle se trompe de nom et utilise celui-ci une fois sur 2), j'ai dû demander 2 fois mon chemin, c'est difficile d'y arriver. Tout est indiqué, le centre commercial on peut pas le rater mais le parc par contre il n'est pas indiqué. Dans le parc, j'ai vu qu'il y avait des chemins, assez peu d'équipements, il y a une table de pic-nic en plein milieu de rien. La crèche derrière je ne sais pas trop qui y va mais ça doit être pas mal pour les enfants d'être dans le parc. Les parcours santé j'y crois beaucoup aussi. Ce sont des aménagements vraiment très utilisés pour les sportifs, pour les enfants... Dans les grands espaces verts, il faut qu'il y ait la possibilité de faire du

						<p>sport. Et que ce soit un peu canalisé pour ne pas qu'on se marche les uns sur les autres. / (Lui) Le Parc de la Bergère Quand on va loin il y a un parc qui est en travaux, il n'y a jamais personne dedans, on continue vers la banlieue, ils sont en train de faire un pont, c'est limitrophe avec Bobigny. Y a jamais personne parce que c'est super mal placé, il est derrière une cité, c'est trop mal placé ! Mais il est sympa, j'aime bien parce qu'il est caché, il y a beaucoup d'arbres, des jeux pour enfants sans les enfants donc tu peux jouer... C'est mieux quand on est tranquille, on veut être tranquille nous. / Le parc de la Bergère, je ne l'aime pas beaucoup, j'ai travaillé 10 ans à Bobigny, ce parc ne m'a jamais attiré, il y a toujours des histoires d'agressions, c'est un parc peu fréquenté, c'est un parc à l'ancienne avec des buttes etc. il n'est pas accueillant. Les seules fois où j'ai dû le fréquenter c'est quand la commune de Bobigny faisait sa manifestation Bobigny-sur-Ourcq. Y a une passerelle qui a été faite pour essayer de rejoindre les 500mètres de franchissement comme à Paris mais franchement je ne sais pas si il y avait un besoin à cet endroit là, je ne l'ai jamais vu empruntée cette passerelle. Dans le parc des bergères, on se sent étouffé, pris au piège.</p>
Courtillières	Bobigny	48.912999, 2.411855	5,06	insulaire	grands ensembles	
Jardins familiaux	Bobigny	48.899128, 2.435061	0,691	insulaire, curiosité	tissu industriel et commercial	
Place Chambre des Métiers	Bobigny	48.913923, 2.416339	0,403	dépendance	grands ensembles	
Espace de jeux	Bobigny	48.913662, 2.420448	0,316	insulaire	grands ensembles	
Délaissé ferroviaire	Bobigny	48.909622, 2.430898	0,208	dépendance	tissu industriel et commercial	
Gare de triage	Bobigny	48.910369, 2.429600	3,41	curiosité	tissu industriel et commercial	
Rue de la purée. Cité de l'amitié	Bobigny	48.910559, 2.433001	4,56	insulaire	grands ensembles	
Friche triangle	Bobigny	48.907421, 2.433580	0,113	curiosité	grands ensembles	
Jeux d'enfants	Bobigny	48.906998, 2.433527	0,208	dépendance	grands ensembles, tissu industriel et commercial	
Mail Hôtel de ville	Bobigny	48.906223, 2.442185	2,41	dépendance	grands ensembles	ici il y a beaucoup trop de constructions il faut recréer des espaces verts. A Bobigny il y a le mail de l'hôtel de ville mais bon...
Dalle Cité Paul Eluard	Bobigny	48.908000, 2.443708	5,06	insulaire, curiosité	grands ensembles	
Délaissé route	Bobigny	48.909466, 2.445339	0,46	dépendance	grands ensembles	
Connecteur	Bobigny	48.908437, 2.446122	0,853	connecteur	grands ensembles	
Couverture autoroute	Bobigny	48.909332, 2.447571	12,4	connecteur, dépendance	grands ensembles	Il y a l'espace sur la dalle de l'A86 où il y a du compost. Au départ on devait faire le jardin pédagogique sur la couverture mais pour nous ça faisait un peu loin, il faut traverser toute la ville et ramener cette population là-bas ça nous paraissait compliquer.
Jardin du commissariat	Bobigny	48.909622, 2.451197	0,006	curiosité	grands ensembles, pavillonnaire	
Cimetière	Bobigny	48.907548, 2.446562	2,17	curiosité	grands ensembles	
Coeur de Cité Savoie	Bobigny	48.911518, 2.417680	4,42	insulaire	grands ensembles	

Butte Bergère	Bobigny	48.904066, 2.450202	2,51	curiosité	grands ensembles	
Pieds d'immeubles	Bobigny	48.911576, 2.465673	5,99	connecteur, insulaire	grands ensembles	
Pieds d'immeubles	Bobigny	48.911421, 2.470522	4,45	connecteur, insulaire	grands ensembles	
Canal de l'Ourcq	Bobigny	48.901861, 2.453574	10,5	connecteur	tissu industriel et commercial	<p>Le territoire de Bobigny il est défini dans l'usage comme historiquement par le canal de l'Ourcq. Le canal de l'Ourcq ça draine tout. Ça articule Paris à Sevran. Ici c'était des espaces maraîchers, des espaces verts agricoles avant... Il faut retrouver ça. Et pour moi il faut faire communiquer le centre ville le parc de la bergère et le canal de l'Ourcq, c'est la seule solution pour faire évoluer ce territoire. Sur Pantin, ils font une ZAC qui s'appelle Viacanal, il y a des habitations, un petit port, pas d'espaces verts mais ça va permettre de rendre les accès plus faciles du canal à la ville, parce que c'est ça le plus gros problème. / Ce canal je le connais bien j'habite sur le canal Saint Martin, c'était important pour moi d'habiter sur le canal, d'avoir un peu de campagne à Paris... Le canal sur Paris il fait les 2/3 d'ici, il y a des peupliers des deux côtés, des pavés. En bas de chez moi c'est pic-nic, bronzette, c'est vraiment pris comme une plage... Il y a des canards, des cygnes, des cormorans...</p> <p>Je suis sûre qu'ici ils pourraient proposer de l'aviron... Juste avant le parc de la Villette il y a le bassin de la Villette et on loue les petits bateaux, à la journée je crois qu'on peut aller jusqu'à Sevran et revenir. Ils devraient faire des bases ici.</p> <p>Ce que je remarque c'est que ceux qui connaissent le coin ce sont des sportifs, les gens qui passent par là ils viennent de loin et du coup je ne crois pas qu'ils rentrent dans ce parc.</p> <p>Les liaisons pour arriver au canal sont très difficiles, on voit le canal, il est en bas mais pour y arriver on doit faire un énorme détour et passer par des chemins désagréables ou carrément illicites.</p> <p>Ca fait 7 ans que je travaille ici, les premières années courir de l'autre côté on le faisait pas, c'était un peu craignos, plus les années passent moins on ressent le côté sécurité, mauvaise fréquentation, il y a des familles et tout... juste quand j'arrose mon scooter.</p> <p>Tout le long du canal il y a les peupliers, j'aime bien, je les vois depuis chez moi car il y en a aussi dans Paris. J'ai grandi allée des peupliers et j'aime bien ces arbres.</p> <p>Entre ici et la Villette il y a le passage très désagréable des voies de stockage SNCF... l'espace se rétrécit très fortement pour le piéton, il y a une bande de 4-5 mètres seulement et la vue est assez désagréable sur les trains. Et un peu plus loin au niveau de Bobigny, il y a une cimenterie je crois c'est peu agréable. C'est les deux espaces où on se sent bloqués, soit on voudrait passer au-dessus de l'eau, soit on voudrait traverser les voies et on ne peut ni l'un ni l'autre, on se sent bloqué. Au niveau de Bobigny pour moi c'est assez abandonné autour du canal...</p> <p>Ensuite on arrive dans Pantin, ça fait « Canal Saint Martin », c'est pavé c'est assez sympa et le bassin est en contrebas des habitations, je trouve ça plutôt joli. C'est habité c'est résidentiel mais c'est aéré.</p> <p>Le pavé ça fait très canal, j'aime bien. Les peupliers pour moi ça fait vraiment canal car y en a tout le long jusqu'à Paris là où ça rejoint la Seine. C'est des arbres qui montent haut contrairement à d'autres qui prennent plus de place.</p> <p>Pour moi le canal n'est pas assez exploité en termes d'activités sur l'eau, il est tellement plat on pourrait faire du pédalo, de l'aviron, etc. Au niveau des deux moulins réaménagés dans Paris il y a une activité proposée, c'est gratuit on peut faire canoë, aviron, kayak mais très peu tout le long il</p>

						y a rien et j'ai du mal à comprendre pourquoi... Peut-être parce qu'il y a encore beaucoup de transports par péniches. J'ai toujours voulu faire du stand-up paddle, tu es debout sur une planche à voile et tu pagayes... Dans Paris, je comprends que ce ne soit pas pratique car il y a beaucoup d'écluses alors qu'ici les écluses sont bien éloignées. Peut-être que dans le futur on ira à Paris en zodiac...
Jardin pédagogique d'Activille	Bobigny	48.903476, 2.443489	0,071	insulaire, curiosité	grands ensembles	A travers l'association, l'idée c'est de pouvoir récupérer des espaces pour recréer du lien avec l'agriculture urbaine, de créer le jardin d'Activille, ici il y a beaucoup trop de constructions il faut recréer des espaces verts. A Bobigny il y a le mail de l'hôtel de ville mais bon... Ici au cœur des immeubles y a ce qu'ils appellent un jardin d'agrément mais bon c'est pour les yeux, on n'a pas le droit d'y toucher. Le jardin d'activille. L'espace jardin/compost du gymnase. Nous on veut faire du compost. Et on a pu se mettre là autour du gymnase c'est un terrain qui appartient à la ville. On veut faire un jardin pédagogique. Pourquoi ne pas vous être installés dans le parc de la Bergère ? parce que notre but c'est de sensibiliser les habitants, de créer un lien avec le quartier, de remettre la nature dans l'urbain, le parc de la bergère c'est déjà de la nature. A Bobigny, il y a plein de choses qui se passent mais bon qui est au courant ? et comment mutualiser les actions ? Ici on a appelé le lieu le jardin d'Activille.
Bois de Bondy	Bondy	48.914942, 2.488453	9,2	séjour, insulaire	grands ensembles, pavillonnaire	De l'autre côté, vers Aulnay-sous-Bois il y a un immense parc (Le Bois de Bondy) mais je n'y vais jamais c'est beaucoup trop loin. / Le bois de Bondy quand ma fille était toute petite, elle a fait une sortie scolaire et j'étais accompagnatrice, c'était à la limite entre Clichy-sous-Bois et Bondy. Je surveillais les enfants et il pleuvait ce jour-là donc j'en ai peu profité et puis je n'y suis jamais retournée... Pour moi c'est au bout du monde
Parc habité en bordure d'autoroute	Bondy	48.903292, 2.471888	0,696	insulaire	grands ensembles	
Coeur de cité et jardin de la gendarmerie enclos	Bondy	48.902898, 2.485921	9,6	connecteur, dépendance insulaire	grands ensembles	Quand je rentre chez moi par cette route (avenue Henri Barbusse) il y a pas mal d'arbres mais c'est pas des vrais espaces verts, y a des cités... je rentre pas dedans, je les vois juste depuis la rue. Bondy c'est pas la ville dont je dirai qu'elle est pleine d'espaces verts.
triangle noeud routier	Bondy	48.904421, 2.474076	0,041	dépendance	grands ensembles, tissu industriel et commercial	
promenade de cerisiers de la gare	Bondy	48.893425, 2.485824	0,356	connecteur	faubourg	
Talus routier	Bondy	48.907227, 2.472885	5,58	dépendance	tissu industriel et commercial, pavillonnaire	
place Noue Caillet	Bondy	48.912811, 2.480342	0,457	dépendance	grands ensembles	
Square Maurice Benhamou	Bondy	48.913319, 2.483099	0,107	connecteur	grands ensembles	
Allée de l'espéranto	Bondy	48.915505, 2.486071	1,11	connecteur	grands ensembles, pavillonnaire	

Square du 19 mars 62	Bondy	48.902544, 2.481039	0,378	séjour, connecteur	grands ensembles, faubourg	Je connaissais uniquement ce minuscule parc (le square du 19 mars 1962), parc du centre-ville avec la mairie qui est moche. Ce parc je le connais parce que mes collègues me l'ont fait découvrir, on va souvent s'acheter à manger au monoprix mais très souvent il y a beaucoup de gamins et donc un boucan pas possible et on déguerpit vite fait... Ma collègue elle m'a montré que juste derrière il y a un parc minuscule qui s'appelle Mitterrand et où on peut être plus tranquille, y a moins de jeux d'enfants. En 8 ans je n'avais jamais vu ce parc, il faut le vouloir pour y aller : ce n'est pas indiqué et il y a une toute petite entrée. Ma vision de Bondy c'est du béton du béton. Y a plein de nouvelles habitations donc ça rajeunit un peu mais partie verdure y a pas trop de changement.(...) Quand on est adulte et qu'on n'a pas d'enfants à amener quelque part pour jouer c'est pas un réflexe... (Square du 19 mars 1962) Et ce parc là il est pris en étau entre les voies et la mairie qui est super moche donc bon c'est pas un paradis. En plus il y a beaucoup de monde avec ces jeux d'enfants et en été en plus il y a la fontaine donc il y a vraiment du monde.
Square Anne Frank	Bondy	48.904088, 2.479575	0,101	dépendance	faubourg	
Jardin de la paroisse	Bondy	48.903341, 2.483330	0,053	dépendance	grands ensembles	
Parc de la mare à la Veuve	Bondy	48.889566, 2.481270	3,46	séjour, connecteur	pavillonnaire	Parc de la mare à la veuve. Vous êtes là pour rendre compte de la saleté des parcs c'est ça ? Les gens sont vraiment dégueu, c'est les pakistanais qui viennent ici en bande ils ne nettoient jamais rien. Après on vient dire que c'est les chiens mais moi mon chien il a son coin pour faire ses besoins dans mon jardin il ne fait jamais dehors, ici on vient juste prendre l'air. Le week-end ici c'est noir de monde et ça cohabite mal, il y a les enfants, les mini-motos, les groupes de pic-nic et tout ça c'est un peu compliqué. Moi je viens le matin quand on est moins nombreux.
Square Mitterrand	Bondy	48.901260, 2.479521	0,636	séjour, connecteur	faubourg	
Pavillons 1	Bondy	48.897536, 2.473277	1,28	insulaire	pavillonnaire	
Pavillons 2	Bondy	48.899349, 2.472461	3,19	insulaire	pavillonnaire	
Pavillons 3	Bondy	48.900964, 2.471914	1,98	insulaire	pavillonnaire	
Square du 8 Mai 1945	Bondy	48.901571, 2.480991	0,303	connecteur	faubourg	
parvis de l'hôtel de ville	Bondy	48.902544, 2.481039	0,419	dépendance	faubourg	
Square Alcacer Do Sal	Bondy	48.902544, 2.481039	0,198	dépendance	faubourg	
Square Boris Berstein	Bondy	48.897959, 2.487661	0,491	insulaire	grands ensembles, pavillonnaire	
Pied d'immeuble copro	Bondy	48.905364, 2.484657	2,88	connecteur	grands ensembles	
Place des Marronniers	Bondy	48.901479, 2.474830	0,076	dépendance, connecteur	pavillonnaire	
Théâtre de verdure	Bondy	48.904899, 2.470882	0,333	dépendance	tissu industriel et commercial	
Talus routier bis	Bondy	48.913474, 2.476954	7,78	dépendance	grands ensembles, pavillonnaire	
Espace de pied d'immeuble copro	Bondy	48.904236, 2.481986	2,29	connecteur, dépendance	grands ensembles	Quand je rentre chez moi par cette route (avenue Henri Barbusse) il y a pas mal d'arbres mais c'est pas des vrais espaces verts, y a des cités... je rentre pas dedans, je les vois juste depuis la rue. Bondy c'est pas la ville

						dont je dirai qu'elle est pleine d'espaces verts.
Square Victor Hugo	Bondy	48.913911, 2.477576	0,212	connecteur, séjour	grands ensembles	
Square de Versailles	Bondy	48.915709, 2.479164	0,119	dépendance	grands ensembles, pavillonnaire	
jardin pasteur	Bondy	48.907395, 2.488498	0,344	dépendance	grands ensembles, pavillonnaire, tissu industriel et commercial	Vers la Caserne des pompiers, il y a un espace où les jeunes peuvent jouer au ballon et il y a un tout petit peu de verdure mais bon je ne suis jamais rentrée, il y a une école pas loin au moins une école primaire car on voit plein d'écoliers passer... jardin Pasteur. Y aura des panneaux, des informations ? (Je lui parle du processus de coproduction du jardin avec ouverture cet été) parce que bon c'est le détail qui tue mais si on ne donne pas l'info c'est plutôt dur de trouver...
Alignement de peupliers	Bondy	48.916640, 2.484239	0,119	dépendance	grands ensembles, pavillonnaire	
Alignement arbres	Bondy	48.916421, 2.479218	0,246	dépendance	grands ensembles, pavillonnaire	
jardin de copro? jeux d'enfants	Bondy	48.912099, 2.477941	0,073	dépendance	grands ensembles	
Sente vers Lucie Aubrac	Bondy	48.912134, 2.478746	0,021	connecteur	grands ensembles	
Friche ferroviaire 1	Bondy	48.892367, 2.488682	1,03	dépendance	pavillonnaire	
Canal de l'Ourcq	Bondy	48.906699, 2.477588	6,49	connecteur, dépendance	tissu industriel et commercial	Je travaille depuis 8 ans le long du canal à Bondy le long de la RN3. Notre visuel quotidien, à côté du siège de Bondy, c'est le canal de l'Ourcq, on voit des gens faire du vélo... mais ça ne donne pas envie. Ça fait des années qu'on se dit qu'on pourrait pique-niquer le long du canal de l'Ourcq et on ne le fait jamais. Dans mon esprit il y a le décat' un peu plus loin qui est après un énorme carrefour, dans mon esprit il y a un grand virage qui va vers Paris et il y a des camps de roms, ça fait un espace un peu dégueu.
Espace vert de copropriété d'immeuble+ersatz de place au milieu	Bondy	48.900451, 2.490506	12	connecteur, dépendance	grands ensembles, pavillonnaire	Quand je rentre chez moi par cette route (avenue Henri Barbusse) il y a pas mal d'arbres mais c'est pas des vrais espaces verts, y a des cités... je rentre pas dedans, je les vois juste depuis la rue. Bondy c'est pas la ville dont je dirai qu'elle est pleine d'espaces verts.
Friche ferroviaire 2	Bondy	48.896141, 2.471408	3,28	dépendance	faubourg	
Cours de la République	Bondy	48.902651, 2.480399	0,149	connecteur	faubourg	
Passage de la mairie	Le Pré-Saint-Gervais	48.882220, 2.405017	0,026	connecteur	faubourg	
Place Henri Seller	Le Pré-Saint-Gervais	48.883921, 2.409598	0,33	insulaire	grands ensembles	

Square de la Marseillaise	Le Pré-Saint-Gervais	48.887117, 2.397764	1,13	insulaire	grands ensembles	Square de la Marseillaise Au Pré y a un parc près du périph' où il y a deux toboggans ou des trucs pour monter, un peu de végétation, des bancs, on a du mettre les pieds dedans deux fois. C'est tout en longueur, il y a pas mal d'immeubles autour, quand je passe à pied je passe sous le pont et je vois ce jardin sans le voir, je n'y aurai jamais été sans les enfants. Avec les enfants on fait des trucs sur le passage avant d'arriver là où l'on va. Cet espace il n'est pas inintéressant pour les petits il y a de quoi grimper. C'est comme un petit circuit. Jusqu'à 7-8 ans c'est bien. / Square de la Marseillaise, Je déteste, c'est un espace où il n'y a que de la pelouse, ça a un côté un peu secret, des gens font du Taïchi et une fois j'ai vu un type qui faisait de la trompette. Y a les voitures qui passent au dessus, bonjour le CO2 et on n'a pas très envie d'aller dans un bac à sable... Mais c'est important quand même il y a de grandes barres juste à côté ça leur fait un espace vert. Pour nous, c'est pas intéressant, si on veut un bac à sable, on va dans un petit square et si on pousse un tout petit peu plus loin que le jardin du périph' on tombe sur la Villette.
Jardin prêté-emprunté	Le Pré-Saint-Gervais	48.886820, 2.400790	0,005	dépendance	faubourg	Jardin prêté/emprunté Quand on remonte la rue de Stalingrad qui est très ingrate, très moche avec des bars clauques... on voit une sorte de gerbe qui sorbe c'est mon prunier, il participe à la rue, je me repère comme ça, les prunes tombent sur la rue, les gens sont venus chercher des prunes, c'était amusant...on retrouve ça un peu partout sur le pré, rue Emile Zola par exemple... C'est la typologie de l'habitat qui fait ça. Il doit y avoir une deuxième lecture de la nature dans le privatif.
Square Allende	Le Pré-Saint-Gervais	48.886065, 2.403397	0,115	connecteur	faubourg	Au Pré-Saint-Gervais on manque d'air, ce n'est pas très haut mais il n'y a que très peu d'espaces verts. Le Pré c'est particulier c'est tellement petit, en deux blocs on est à Pantin, de l'autre côté aux villas (elle parle de la Mouzaïa je suppose), donc finalement je ne le vis pas comme un territoire en tant que tel. Ici je me sens... c'est tout petit, dense, en enclos... Ici au Pré-Saint-Gervais, il n'y a pas de nature, il n'y a que des espaces de ce type (Square Allende, rue André Joineau), je ne sais pas trop quoi en penser. On a l'impression d'être dans un pied d'immeuble, ça ressemble à un enclos, un lieu où on va amener les enfants 5 minutes pour qu'ils se défoulent mais ce n'est pas un espace où on va venir spontanément pour se détendre. En tout cas les petits chiens et leurs maîtres ils aiment bien ce square. Le Pré pourrait avoir de la qualité car c'est une petite échelle mais on manque d'accès à la verdure. C'est difficile d'imaginer comment ça pourrait évoluer car c'est relativement compact.
Jardin partagé Brossolette	Le Pré-Saint-Gervais	48.884323, 2.406487	0,091	curiosité	faubourg	En allant vers la poste, il y a des jardins ouvriers, ce n'est pas domestiqué, c'est assez joli... on ne rentre pas ils sont clos, mais c'est transparent, ça donne de la respiration. C'est un peu bordélique dans un endroit bien rectiligne, le mélange marche assez bien.
Zola Jardin prêté-emprunté	Le Pré-Saint-Gervais	48.884852, 2.406809	0,084	dépendance	faubourg	
Coeur d'îlot traverses	Le Pré-Saint-Gervais	48.884824, 2.404717	1,67	connecteur	faubourg	
La petite criée	Le Pré-Saint-Gervais	48.884344, 2.401895	0,882	connecteur, curiosité	faubourg	

Square Pépin en face Mairie	Le Pré-Saint-Gervais	48.883709, 2.402775	0,153	dépendance	faubourg	Ces petits squares c'est des mouchoirs de poche... Ca respire un peu avec ces squares mais bon... d'autres sont un peu plus paysagers, il y en a un vers le monoprix (Square Pepin) qui a un peu plus de qualité, alors c'est une qualité urbaine en termes de mobilier... les plus récents ont une qualité esthétique plus intéressante, aussi en termes de plantations, ici c'est pas terrible (Square Allende). Il y a eu un programme de réhabilitation. Je me suis renseignée et j'ai appris qu'il y avait 6 squares, alors quand je l'ai dit à mon copain, il m'a dit où ça ? C'est vrai qu'on en a pas l'impression... / En sortant de l'école on allait dans un petit square (Square Pépin) mais bon on y passe pas sa vie dans un square. C'est un espace clôturé, les enfants en ont fait un terrain de foot, il y a un toboggan, un bac à sable, y a des arbres, des bancs... vu l'espace je ne pense pas qu'on puisse en faire grand chose. Je n'irai pas si je n'avais pas les enfants... mais le midi j'y vois des adultes qui profitent des bancs pour manger. (...) Le parc le plus proche de chez moi c'est le parc de l'école. Square Pépin / Le petit parc de jeu où il y a les arbres, il y a plus de terre que de gazon, c'est poudreux... c'est un peu comme si c'était pas entretenu mais bon il est entretenu sinon il serait envahi de mauvaises herbes mais ça donne l'impression que c'est pas très soigné.
Parvis de la rue du Belvédère	Le Pré-Saint-Gervais	48.880012, 2.411519	0,345	dépendance	grands ensembles	
jardin en coeur d'îlot avenue de la porte des Lilas	Le Pré-Saint-Gervais	48.878996, 2.410574	0,77	séjour	grands ensembles	
Passage du trou Marin	Le Pré-Saint-Gervais	48.881522, 2.410682	0,034	connecteur	faubourg	
Passages	Le Pré-Saint-Gervais	48.880802, 2.407946	0,046	connecteur	faubourg	
La Villa du Pré	Le Pré-Saint-Gervais	48.882968, 2.405779	5,29	connecteur, curiosité	faubourg	Sinon il y a la Villa Du Pré l'entrée est juste en face du parc de petits jeux à côté de l'école, il n'y a que des maisons, c'est trop beau, on peut traverser, y a un porche, n'importe qui peut rentrer, ça fait un espace à part, on peut passer par là pour arriver de l'autre côté et aller du côté du stade de foot, de la bibliothèque, on peut arriver à la poste.
Parc Lucie Aubrac	Les Lilas	48.878767, 2.417328	1,43	séjour, connecteur	faubourg	
Pied du fort de Romainville et tour TV	Les Lilas	48.884630, 2.421427	1,57	connecteur	grands ensembles, faubourg	
Allée des Hortensias	Les Lilas	48.882527, 2.421448	0,245	connecteur	grands ensembles, faubourg	
topo escalier	Les Lilas	48.885541, 2.420639	1,19	connecteur	grands ensembles, faubourg	
square de la mairie	Les Lilas	48.879170, 2.415962	0,056	dépendance	faubourg	
Square Gay	Les Lilas	48.883184, 2.418000	0,464	séjour	faubourg	
Square privé? public? accessible	Les Lilas	48.877095, 2.413140	0,248	insulaire	grands ensembles, faubourg	

Parc Jean Moulin-Les Guillands	Montreuil	48.862890, 2.425627	29,4	séjour, insulaire	grands ensembles, faubourg	J'aime bien aller aux Guillands mais j'y vais pas souvent la flemme c'est trop loin ! Il faut monter en plus c'est ouf ! (Lui) Il est cool ce parc quand même.(Elle) Ouais... Trop cool. Il est grand y a vraiment de l'espace... Il est vachement naturel, y a un petit lac, total quoi.(Lui) Alors il est en hauteur, donc c'est chiant d'accès mais une fois qu'on est en haut on peut voir la tour Eiffel et tout ça... De voir la tour Eiffel depuis le 93 c'est stylé ! (Elle) Faut avoir la foi pour monter mais ça vaut le coup. En général on y va pas pour 5 minutes on reste un moment. Aux Guillands y a de l'eau mais c'est encore si t'as la foi ! encore une fois, c'est la foi ! Soit tu te tapes tous les escaliers et tu n'en peux plus soit tu te tapes la grosse montée et tu n'en peux plus non plus. Faut au moins y aller une fois. / Le parc des Guillands où j'étais hier. Ici les Guillands, y a à la fois du jeux côté bas, après y a une zone natura 2000 aussi et puis le petit chemin qui mène à une grande esplanade et du fait de la hauteur y a une impression de sortir de la ville alors qu'on la surplombe totalement et qu'on la voit à 360. Y a une très grande esplanade de pelouse. (Son fils) Moi je préfère le parc floral parce que y a des attractions. Non les Guillands, non le parc floral. / Les Guillands Celui que je connais à Montreuil c'est celui qui est à côté de l'autoroute et qui est sur Montreuil et Bagnolet, j'aime beaucoup faire du vélo et les espaces verts je les rencontre sur mon parcours pour aller sur le parc de Montreuil à Vélo faut le vouloir. Moi je reste plutôt sur le canal de l'Ourcq.
La Dhuys	Montreuil	48.872553, 2.460837	0,491	connecteur, séjour	grands ensembles, faubourg	
Parc de la Mairie de Montreuil	Montreuil	48.862235, 2.440356	0,722	séjour	grands ensembles, faubourg	(Salomé) Moi j'ai fait le parc de la Mairie de Montreuil. C'est un parc où je vais tout le temps tout le temps, c'est là où je retrouve mes copines. Les petites croix c'est là où je me pose le plus souvent. Je ne me pose pas sur des bancs parce que généralement ils sont pris. là il y a un petit escalier on aime bien être là, là il y a une porte de la bibli personne rentre personne sort donc on se pose là. Quand il fait chaud on va là sur la pelouse, on aime bien aller là c'est tranquille. C'est entouré d'arbres. C'est derrière la mairie. A côté du parc de Montreuil, y a le métro, centre commercial, le bus, la vendeuse de glace, y a des boutiques... Quand on est à Montreuil on va là on va juste dans le parc. Parc de la mairie de Montreuil Nous entre pots' on se rejoint aux bus, le parc de la Mairie en général y a plein de jeunes, y a un lycée à côté pour qu'il y ait plein de mec comme ça ? (Elle) non mais on va là pour la classe, c'est quand on a le temps, sinon on va aux terpères ( ? ), c'est un petit coin tranquille, on est là on est calé y a personne, terre/terre, c'est l'endroit d'où tu viens. En gros c'est l'endroit où tu vas souvent, c'est notre base. C'est pratique dans sa position géographique on y va quand on est à côté, ça fait une pause. On n'a pas forcément besoin d'un parc.
Parc des Beaumonts	Montreuil	48.858165, 2.452931	26,2	curiosité	grands ensembles, pavillonnaire	Les Beaumonts je connais moins bien j'y suis allé une ou deux fois. j'aime bien, c'est une zone natura 2000 je crois, il y a des palissades qui montrent que c'est tel quel, que ça n'a pas été aménagé, on laisse la nature... c'est bien de voir que l'on ne colonise pas tout non plus. Le parc des Beaumonts c'est beaucoup beaucoup plus loin. Les Guillands il suffit de traverser la rue de Paris et on est au terrain de pétanque, les Beaumonts, c'est à l'Est, on sent bien les montées.

Terrain d'aventure	Montreuil	48.851840, 2.427761	0,181	connecteur, séjour, curiosité	faubourg	Le terrain d'aventures Ici c'est un truc bâtard mais assez plaisant... J'habite juste à côté donc je viens très souvent c'est entre le terrain vague, le jardin associatif, la friche c'est assez ouvert, une bouffée d'oxygène. C'est un terrain qui appartient à la ville, l'association a le devoir d'entretenir l'espace, rien n'est au norme, il y a des balançoires accrochées sous forme de corde dans les arbres, le soir c'est les bénévoles qui ferment... y a un compost collectif qui est géré de manière libre pas comme le compost de la place de la république où il ne faut venir que le matin. Avec les enfants petits on va au plus près au plus pratique. Ceci dit j'ai parlé à mon fils d'aller à Fontainebleau pour voir la forêt. Le terrain d'aventures c'est après l'école mais aussi tous les week-ends, on s'y retrouve avec nos voisins. Le parc de la République y a des infrastructures de jeux donc c'est un peu moins créatif. Ici on y vient avec nos jeux, pétanques, quilles, ballon de foot, vélo... (...) Oui c'est un lieu très mixte ici (le parc aventures) y a pas mal de jeunes gas qui squattent et qui fument... (...)
le petit parc	Montreuil	48.852002, 2.426871	0,006	curiosité, insulaire	faubourg	Papa, on va au petit parc (sa fille) Le petit parc secret Sidonie (sa fille) ce qu'elle aime bien c'est qui a une palissade qui est cassée qui donne accès aux jeux du HLM d'à côté, c'est privé, on ne peut pas y aller depuis la rue mais on peut y aller par ici. Elle me traîne à chaque fois dedans.
Murs à pêches	Montreuil	48.864129, 2.457351	10,2	curiosité	tissu industriel et commercial, grands ensembles, pavillonnaire	Les murs à pêches je n'y ai jamais été mais des copains m'en ont parlé qui m'ont dit qu'il y avait une école d'horticulture mitoyenne mais ils ont été assez déçus. / Adrien il me parlait des murs à pêches de Montreuil, ces parents ils se sont investis là-dedans il y a deux dizaine d'année. Moi j'y ai jamais été.
Cité de la noue	Montreuil	48.865840, 2.429298	14,4	insulaire	tissu industriel et commercial, grands ensembles	
Square de la République	Montreuil	48.853368, 2.424234	0,629	séjour	faubourg	Ici place de la république y a un parc qu'on fréquente pas mal, quelques arbres, des jeux, c'est un peu trop peuplé... mes enfants y vont avec leur nounou. Moi j'y vais parce qu'il y a le marché, c'est un lieu de vie assez central, c'est le passage pour aller à l'école. Les robinsons, le bio du coin, est sur la place... mais je préfère venir ici (au terrain d'aventures). Le parc de la république c'est tout le contraire (de la respiration sur l'esplanade des Guillands), on étouffe, le revêtement est très sale, des pigeons, y a des squatts maliens pendant l'hiver, au début trois tentes Quechua et puis les types sont venus plus structurés avec des bâches dessus et vu qu'il y a des prises de courant au nord du parc pour le marché, ils se sont mis là, il y a un gros foyer mallien mais qui déborde complètement. (...) Papa, j'espère que tu as mis le parc de la République, c'est important.
Square Clara Zerkine	Montreuil	48.873060, 2.454006	0,317	dépendance	grands ensembles, faubourg	
Simone de Beauvoir	Montreuil	48.850233, 2.427806	0,183	connecteur	faubourg	
Elsa Triolet	Montreuil	48.851434, 2.416262	0,486	insulaire	grands ensembles, faubourg	
Parc Montreau	Montreuil	48.865523, 2.471043	14,9	insulaire	grands ensembles, pavillonnaire	
Square des Papas Poules	Montreuil	48.854243, 2.440338	0,56	connecteur, séjour, curiosité	faubourg	Y a aussi le parc des papas poules c'est un peu le même principe que le terrain d'aventures mais c'est plus structuré qu'ici il y a eu un aménagement avec un financement de la mairie. Je connais plus les papas poules que le terrain d'aventures car j'ai des copains qui font partie de l'association qui ont travaillé pour réaménager des jeux, des tables de ping-pong, il y a un jardin potager (...) depuis quelques années, il y a beaucoup plus de papas dans les parcs

jardin Django Reinhardt	Montreuil	48.851420, 2.421111	0,076	dépendance	grands ensembles, faubourg	
potager de l'école Marceau	Montreuil	48.854229, 2.427420	0,014	curiosité, dépendance	faubourg	Il y a un jardin potager (Rue Lebour/Rue Arago), un petit lopin utilisé par l'école de mon fils, l'école marceau. C'est dissocié de l'école.
Général Leclerc	Noisy-Le-Sec	48.889172, 2.470827	0,207	dépendance	pavillonnaire	
Friche routière	Noisy-Le-Sec	48.888107, 2.473423	5,07	insulaire	tissu industriel et commercial	
Plaine de Jeux	Noisy-Le-Sec	48.886350, 2.459251	1,14	connecteur, séjour	grands ensembles	Ici (à la Plaine de jeux), je viens souvent, y a de la place pour s'installer, y a pas trop de monde, y a des jeux pour les petits, j'ai deux enfants petits alors il faut les occuper, c'est calme, c'est agréable.
Coeur d'îlot pavillonnaire	Noisy-Le-Sec	48.889644, 2.456508	0,363	insulaire	pavillonnaire	
Square Marcel Pagnol	Noisy-Le-Sec	48.887704, 2.455918	0,362	dépendance	pavillonnaire	Square Marcel Pagnol. Après, il y a un petit square pas loin près de la station essence, je me demande bien qui vient là, il est vraiment affreux et en plus ça pue l'essence.
Coeur d'îlot pavillonnaire	Noisy-Le-Sec	48.889567, 2.459566	0,844	insulaire	pavillonnaire	
Square Carnot	Noisy-Le-Sec	48.895181, 2.460553	0,7	insulaire	faubourg	
Square Condorcet	Noisy-Le-Sec	48.889651, 2.455832	0,068	dépendance	grands ensembles, pavillonnaire	
Square Jean de la Fontaine	Noisy-Le-Sec	48.890321, 2.454609	0,648	connecteur	grands ensembles, pavillonnaire	
Coeur d'îlot pavillonnaire	Noisy-Le-Sec	48.891309, 2.460993	1,13	insulaire	pavillonnaire	
Coeur d'îlot pavillonnaire	Noisy-Le-Sec	48.890589, 2.464641	1,17	insulaire	pavillonnaire	
Coeur d'îlot	Noisy-Le-Sec	48.890829, 2.470209	0,372	insulaire	pavillonnaire	
Coeur d'îlot	Noisy-Le-Sec	48.890448, 2.468546	0,331	insulaire	pavillonnaire	
Coeur d'îlot pavillonnaire	Noisy-Le-Sec	48.890845, 2.457836	0,294	insulaire	pavillonnaire	
Canal de l'Ourcq	Noisy-Le-Sec	48.904232, 2.467997	2,8	connecteur, dépendance	tissu industriel et commercial	
Square Jean Jaures	Noisy-Le-Sec	48.892764, 2.457075	0,389	curiosité, séjour	grands ensembles, faubourg	
Square Pierre Semard	Noisy-Le-Sec	48.894097, 2.456560	0,724	connecteur	faubourg	
Parc des Guillaumes	Noisy-Le-Sec	48.882277, 2.463030	5,94	insulaire	tissu industriel et commercial, pavillonnaire	De l'autre côté, il y a le Parc Guillaume, assez joli, mais il faut déjà faire un chemin plus long.
Elsa Triolet	Noisy-Le-Sec	48.885523, 2.464618	0,28	dépendance	grands ensembles	
Square Helen Keller	Noisy-Le-Sec	48.880542, 2.458084	0,101	dépendance	pavillonnaire	
Escalier	Noisy-Le-Sec	48.879949, 2.458106	0,069	connecteur	pavillonnaire	
Square Pablo Neruda	Noisy-Le-Sec	48.878996, 2.460820	0,802	insulaire	pavillonnaire	
Square Chastaignier	Noisy-Le-Sec	48.901972, 2.466697	0,166	dépendance	grands ensembles, pavillonnaire	

Place du Marché	Pantin	48.892176, 2.413342	0,368	connecteur	grands ensembles, faubourg	
Cimetière parisien de Pantin/Bobigny	Pantin	48.906544, 2.411234	1,05 km2	curiosité	tissu industriel et commercial, grands ensembles	Le Cimetière de Pantin, le cimetière parisien est un énorme espace vert. Je suis jamais rentrée dedans mais en ce moment on défendait un projet de démolition de shed, on est monté chez les gens, ils nous ont autorisé à prendre des photos et de là-haut c'était vraiment un bel espace vert. Il y a une très longue piste cyclable le long du cimetière.
Jardin cours d'école	Pantin	48.887832, 2.415246	1,4	curiosité	grands ensembles, faubourg	
Parc Diderot	Pantin	48.905458, 2.396160	2,29	connecteur, insulaire, séjour	tissu industriel et commercial, grands ensembles	
Jardins familiaux fort Aubervilliers	Pantin	48.912326, 2.408648	7,42	curiosité	grands ensembles	J'ai eu un jardin au fort d'Aubervilliers alors c'était sympa et tout... mais je me suis vite rendue compte que c'était impossible de jardiner si loin et que je n'avais pas le temps de faire les choses correctement. Y a pas d'électricité, y a pas d'eau et je me suis posée des questions sur la qualité de la terre. Il y avait un site industriel avant... et j'ai vu un film sur les essais nucléaires et j'ai appris qu'ils démontaient les réacteurs au fort d'Aubervilliers. J'ai fait analyser la terre par un laboratoire et ils m'ont renvoyé l'analyse en disant que ça dépassait très largement les seuils autorisés. J'avais signalé ça à la sous-préfète mais tout le monde s'en fout car les gens qui sont là ne veulent pas en entendre parler... J'ai tenu même pas un an. Je le partageais avec un copain qui habite plus près mais même lui n'y arrivait pas...
Square du Cheval Noir	Pantin	48.895062, 2.427810	0,159	dépendance	tissu industriel et commercial, pavillonnaire	
Square de proximité 1	Pantin	48.895020, 2.406717	0,073	connecteur	grands ensembles, faubourg	Ce jardin (Square de proximité 1), je ne le fréquente pas parce que j'habite juste au-dessus et j'ai la chance d'avoir une terrasse donc je ne descends jamais par contre c'est agréable de l'avoir ça donne de la profondeur. J'imagine que ça peut faire un raccourci mais je n'ai jamais vu beaucoup de monde le prendre.
Jardin de proximité 2	Pantin	48.893257, 2.402962	0,291	connecteur	grands ensembles, faubourg	Rue Etienne Marcel, il y a un jardin de raccourcis, avec une nouvelle résidence (Jardin de proximité 2)... celui là je le prends beaucoup pour passer de la rue Etienne Marcel à la Rue Hoche.
Jardin cours d'école	Pantin	48.889292, 2.414334	0,325	curiosité	grands ensembles, faubourg	
Cité HBM des auteurs	Pantin	48.885320, 2.412435	1,24	curiosité	grands ensembles, faubourg	
Friche paysagée de pieds d'immeuble	Pantin	48.889285, 2.414045	0,028	dépendance	grands ensembles, faubourg	
Square éphémère le Point Virgule	Pantin	48.902365, 2.397440	0,271	connecteur	tissu industriel et commercial, faubourg	
Rue+Haie	Pantin	48.891165, 2.421769	0,018	dépendance	faubourg	La rue + Haie c'est les fleurs, les insectes, les herbes, c'est deux natures très différentes. Les chiens des passants c'est la nature. (...) Louis (son fils de 6 ans) a écrit une lettre au maire pour qu'ils arrêtent de couper ces arbustes, avec Louis on a réussi à faire en sorte qu'il en garde un.

Parc Henri Barbusse	Pantin	48.888548, 2.419935	3,99	séjour	grands ensembles, faubourg	Derrière y a le bois et en face à face de la rue de la Résistance il y a un parc à Chien (dans le Parc de la République) et en face le parc pour les enfants (dans le Parc Henri Barbusse). Quand Louis était tout petit je l'amenais tout le temps. Sandra elle va le chercher à 4h30 et ils vont au parc où ils rencontrent ses petits amis./ Y a l'avenue et les deux parcs là quand on remonte l'avenue. C'est des parcs qui sont communs entre Romainville, Pantin et le Pré... un truc comme ça. (Parc Henri Barbusse) C'est vachement bien foutu, y a toujours de la place assise, y a toujours des bancs, si y en a plus on peut s'asseoir dans l'herbe.
Le chemin de l'école	Pantin	48.891673, 2.422864	0,04	connecteur	faubourg	Quand j'arrive ici avec Louis on prend le petit chemin en été il y a des herbes hautes, y a un petit côté école buissonnière...
Jardin prêté/emprunté /Alain	Pantin	48.892223, 2.420053	0,017	dépendance	faubourg	Dans mon jardin, il y a aussi des oiseaux, chez nous c'est un morceau de nature vraie. J mets mon jardin dans mon réseau de nature
Square Stalingrad	Pantin	48.891842, 2.408176	2,1	séjour	tissu industriel et commercial, grands ensembles, faubourg	Du côté de la ville de pantin, au cinéma 104, il y a une installation un peu similaire (Parc Stalingrad) mais en un peu plus grand. Des installations vraiment très peu intéressantes mais qui visiblement plaisent aux enfants. Quand on est arrivé ma fille était en grande section maternelle et mon fils en CE1 ils étaient encore en âge de fréquenter les parcs. Moi je sais qu'il y a rien : De mon point de vue, ces espaces n'ont pas grande qualité.
Mail Charles de Gaulle	Pantin	48.891976, 2.412800	0,499	connecteur	grands ensembles	
Rond point	Pantin	48.891426, 2.422832	0,015	dépendance	faubourg	
Parc de la République	Pantin	48.890445, 2.424044	17	curiosité	grands ensembles, faubourg	Je préférerais le caractère urbain de Pantin, il y avait cette forêt derrière, Parc de la République / Falaise de Pantin assez rapidement on peut être complètement ailleurs. A Pantin, j'avais une pratique du chemin le plus court, je traversais la forêt, je prenais un bus et j'allais 10 fois plus vite que de prendre le métro et tout... Ici (Parc de la République) On est vraiment dans la nature... la nature en ville elle est frelatée là on a l'impression d'être dans la vraie nature... Sinon on est obligé d'aller jusqu'à Ville d'Avray pour avoir de la vraie nature On a de la chance d'avoir ce patrimoine naturel. Tout l'aménagement du parc est récent, ça a peut-être 6 ans. (Parc de la République) Dans les années 20, il y avait des champs et des vaches. Cf. carte postale alain. Le fait que ce soit dangereux ça garantit une certaine préservation, les gens viennent moins. Regarde on est à Etrepat, c'est exotique, tu en connais des trucs comme ça en pleine ville ? Sur les cartes postales il n'y avait pas de végétation comme ça, on les voyait vraiment bien les falaises. Au loin il y a la mer, c'est vraiment un bord de mer ici. La pierre est belle : un peu rosée. Ce qui intéressant c'est les points de vue, il y a cette idée de crête des forts, entre Bobigny et Romainville il y a l'idée d'un téléphérique. Au pied des falaises on cultivait tous les légumes de Paris. En été on part de là et on va jusqu'au château de Romainville et on redescendait par le petit village. / Le deuxième parc (parc de la République) il est plus crade parce que les gens amènent leurs chiens là alors c'est connu donc on n'y va pas c'est réservé au chien. C'est en pleine ville c'est vraiment grand, c'est vraiment une forêt, depuis chez moi j'ai la vue sur le parc. Y a pas de vis-à-vis c'est cool. (Elle) On n'a pas cours, Sapinière !

jardin partagé	Pantin	48.890883, 2.422359	0,224	dépendance	faubourg	Là ils viennent de faire un jardin plus ou moins partagé (qui jouxte le parc de la République).
canal de l'Ourcq	Pantin	48.895320, 2.408122	9,93	connecteur	tissu industriel et commercial, grands ensembles	<p>Canal J'ai été une fois ou deux le long du canal de Pantin mais pour moi c'est comme ici et je préfère ici. Le long du canal de pantin, il y a beaucoup d'immeuble il y a pas beaucoup de place. / A Pantin, il y a le canal qui créé un appel d'air, c'est une ligne de circulation qui permet de rentrer dans Paris, Je continue à utiliser le canal.</p> <p>Le canal c'est un espace agréable, mais il n'y a pas assez d'espaces publics en tant que tel, ils ont beaucoup fait de résidences, peu de restaurants, c'est un endroit agréable pour circuler mais qui manque de points de convergence. Le canal ça a un côté très rigide, comme c'est le seul espace d'eau on l'imagine très organique. Les deux berges du canal sont accessibles je crois, il y a peut-être un moment où il faut passer de l'autre côté, je ne sais plus... Mais c'est plus le côté vers le Sud que je pratique.</p> <p>Le canal est continu, Le canal c'est l'espace le plus agréable. / Mon réseau de nature c'est principalement le canal, tout le canal je le pratique. Je ne prends jamais le métro, je suis toujours à vélo et à pieds, donc tout l'extérieur c'est mon réseau de nature. La ville c'est vivre dehors et avec de tout petit appartement pas besoin de plus puisqu'on vit dehors. Le canal c'est aussi une grande nature, en 5 minutes j'y suis, le canal c'est un endroit où on se déplace, je n'y mange jamais (nous sommes en train d'y manger). Si j'y mange au canal, je vais à une terrasse au restaurant, on regarde les bateaux qui passent. Ce que j'aime c'est l'eau, les reflets c'est fabuleux, les couleurs... Le canal c'est un truc gratuit. Le terrasse de café elle marque une limite entre Paris et la banlieue, ici tu as les cafés culturels et ici tu as les cafés des marginaux, des gens qui n'ont rien à faire, c'est des PMU, tout ça... Cette ligne là elle se déplace progressivement, aujourd'hui la limite elle est au niveau d'Agnès qui est un presque un café culturel.</p> <p>Par contre cette limite elle est importante car ça va changer la nature du canal, ce n'est pas évident que la ville culturelle/bobo soit propice à la nature. Les quais ont été refaits il y a trois ans pour les Moulins. Le canal y a des petits bateaux électriques qu'on peut louer à Stalingrad. Mais enfin le canal c'est pas la nature c'est la ville. / Je suis venue à Pantin pour le canal pour vivre près de l'eau. Je voulais le silence, fuir le trafic routier. Sur le canal, c'est la garantie silence. Je travaille à côté de la BNF, donc ça me fait 40 minutes de trajet quotidien via le canal, je suis la piste jusqu'à... j'ai des continuités jusqu'à la BNF sauf à la place de la Bastille. Ensuite il y a le trajet pour courir, alors là il y a Bobigny avec le parc de la Bergère... Aux abords du canal il y a des espaces verts, enfin en général je suis cette partie, ça c'est mon circuit jogging, je me sers de ce qu'il y a sur la route. Ici c'est beaucoup plus fréquenté maintenant, il y a eu le réaménagement de l'usine Lafarge là-bas. Maintenant c'est bien tout propre et les parisiens passent enfin le périph', maintenant il y a une circulation, une perméabilité beaucoup plus grande. Le canal est bien aménagé, rassurant, ouvert, changeant l'hiver on a eu de fameux paysages de glace gelée/fondue/regelée. Sa minéralité n'est pas trop imposante, les arbres sont importants, l'ombre est agréable sauf entre la rue de Crimée et le bassin de la Villette. Et en plus l'eau est verte, c'est des pavés c'est pas du bitume, c'est plus joli que du bitume.</p> <p>Normalement, il va y avoir un port de plaisance dans la grosse friche que vous voyez là-bas, ça m'interroge un peu... Certains sont pour d'autres contre... / En bord de canal c'est cool, y a du monde qui reste au bord donc c'est la preuve que c'est cool, on peut se poser, on peut courir... c'est difficile d'accès, à cause de l'avenue Jean Lolive. Ils sont en train de</p>

						construire un bâtiment à côté. Alors c'est plus accessible du tout. Ils veulent faire l'avenue Jean Lolive en souterrain et puis la recouvrir pour faire la rue piétonne en tout cas sur une petite partie, c'est ma mère qui me l'a dit. Là c'est les passages pour rejoindre le canal, entre deux bâtiments, des petites rues, c'est carrément confidentiel, c'est pas accessible. Ça fait 16 ans (il a 16 ans non?) que j'habite à Pantin. Moi je fréquente l'Ourcq, la Villette, Paris et la Seine et après je remonte jusqu'à Romainville et à Montreuil moi je connais pas du tous les parcs et les trucs comme ça ici, quand je viens ici, je vais dans les maisons chez les pots' / Canal (Elles) Nous on se pose jamais aux bords du canal, avec les rats morts non merci.
parc de la manufacture	Pantin	48.893175, 2.414999	0,699	curiosité	grands ensembles, faubourg	
Square Vaucanson	Pantin	48.889811, 2.404249	0,123	dépendance	grands ensembles, faubourg	Cet espace il est vraiment insignifiant, je me demande bien à quoi il sert... autant rien faire si c'est pour faire un truc aussi petit et sans fonction.
	Pantin					
Le petit village jardins familiaux	Romainville	48.890426, 2.430776	1,13	curiosité	tissu industriel et commercial, pavillonnaire	A Romainville, juste au dessus de Cargilles, il y avait un petit village avec des petites maisons illégales, c'était la nature. Ils ont tout rasé mais ils ont fait des jardins partagés avec la petite maison en bois et le truc pour récupérer l'eau de pluie. C'est dommage ça avait vraiment une belle patine, du cachet, maintenant ça ressemble à des jardins bien standardisés. Romainville je t'y aurai emmené si il avait gardé les squatteurs, le petit village, un petit quartier de micro-pavillons avec jardins, comme les jardins qu'on voit en Province. Tu descendais de Romainville dans les arbres et tu arrivais dans ce truc là quel dépaysement ! c'était le plus beau coin du 93. Ce qu'ils ont fait c'est affreux ! C'est la vision de l'écologie avec des belles barrières vertes avec un motif bien design, une conception standardisée comme on l'aime, c'est monstrueux, c'est méchant. C'est dans le cadre du projet de rénovation de la ZAC de Romainville
Fort Noisy/Romainville	Romainville	48.883597, 2.449359	20,5	insulaire	pavillonnaire	En contrebas du fort, il y a un espace de jeux aussi mais pour les plus grands, c'est assez beau et on voit cette tâche de verdure de loin.
StalingradParc communal+ancienne carrière	Romainville	48.889043, 2.440819	12,8	insulaire, séjour	pavillonnaire	A Romainville il y a une sorte de parc pas loin du fort mais je ne sais pas son nom. (Stalingrad). Je connais mal, je passe juste à côté c'est tout. Il a l'air d'être aussi grand que le parc de la Bergère. Et de toute façon ces parcs là ils sont loin, il faut traverser Pantin pour y arriver./ Salomé : Y a la Sapinière, Stalingrad (Stade municipal Stalingrad)... Lou : A Romainville, y a rien ! (Lui) Tu rigoles, à Romainville il y a les supers grands parcs, alors je les appelle les parcs de Romainville parce que j'habite à Pantin. Oui y a surtout le parc à côté de Stalingrad ! ou c'est peut-être la Sapinière, je ne sais pas... Parce qu'elle est méga grande la Sapinière./ J'aimerai bien fréquenter un peu plus le parc de Romainville (Base de loisir de la corniche des forts/Vassou). J'y suis allé une ou deux fois. C'est un parc très vert. C'est sur une colline. Ils veulent en faire une base de loisir, c'est la Corniche des forts. Il y a une belle vue sur Romainville et Pantin.

Parc de la Sapinière Base de loisir de la corniche des forts Vassou	Romainville	48.888225, 2.432107	28,8	curiosité	grands ensembles, pavillonnaire	Le trou Vassou/ Le trou Vassou (dans la base de loisirs de la corniche des forts) c'est entre le haut (château) et le bas pays à Romainville, il y a avait des fontaines qui étaient alimentées par un phénomène naturelle, c'est du gypse, il y a un trou où vont toutes les eaux de ruissellement et ça ressurgit plus bas et ils alimentaient les fontaines avec ça./ (Lui) Y a la Sapinière et y a les deux autres parcs à côté. Mon collègue est juste à côté et j'allais tout le temps dans ces deux parcs. On sautait la barrière et on était dans le parc. La Sapinière il est grand mais il est fermé. Il y avait une mine avant, il y a des énormes trous de mine. (Trou Vassou) (Salomé) Y a un énorme trou comme si il y avait un obus qui avait explosé et si tu tombes dedans tu meurs. L'endroit il est fermé parce qu'il y a eu des morts. (Lui) A côté il y a un petit bout de parc assez neuf et puis il y a un château qui est en train de périr, à côté de la mairie. Y a l'avenue et les deux parcs là quand on remonte l'avenue. C'est des parcs qui sont communs entre Romainville, Pantin et le Pré... un truc comme ça. (Parc Henri Barbusse) C'est vachement bien foutu, y a toujours de la place assise, y a toujours des bancs, si y en a plus on peut s'asseoir dans l'herbe. Le deuxième parc (parc de la République) il est plus crade parce que les gens amènent leurs chiens là alors c'est connu donc on n'y va pas c'est réservé au chien. C'est en pleine ville c'est vraiment grand, c'est vraiment une forêt, depuis chez moi j'ai la vue sur le parc. Y a pas de vis-à-vis c'est cool. (Elle) On n'a pas cours, Sapinière !
le parc en face du 322	Romainville	48.880605, 2.440733	0,313	dépendance	grands ensembles, pavillonnaire	Le petit parc là-bas à côté de 322 (bus), y a 6 bancs, Centre des bains... y a un espèce de grand truc avec des carrés noirs, on sait pas ce que c'est. Y a de l'herbe, une route et un truc au milieu bizarre qui sert à rien. En attendant le bus on squatte là.
Arcueil/Gentilly / Parc Patates	Autres		9,97	curiosité		Tu te rappelles le parc Patate à Gentilly avec Papa, des grosses patates et un toboggan. C'était un parc vachement long.
Puteaux/ île de puteaux	Autres		4,57	séjour		J'allais courir sur l'île de Puteaux mais je n'y allais pas le soir car il y avait beaucoup de prostitution.
Puteaux / Parc Diderot	Autres		1,18	séjour		Place Charras, Parc des Pléiades, Parc Diderot A Courbevoie on avait un grand parc à côté de la place Charras et il y avait le manège, les balançoires... un grand espace pour courir, des toboggans, il y avait beaucoup de monde+un autre parc de l'autre côté où on habitait c'était en contrebas en descente... ils avaient planté beaucoup de gazon et dès les premiers rayons du soleil il y avait plein de monde allongé. (intervieweur : Et un bout de gazon où s'allonger au pré ?)=> rires / Le pré y en a que le nom ! Y a pas de place au Pré.
Puteaux/ Parc des Pléiades	Autres		1,57	séjour		
Puteaux/ Place Charras	Autres		0,475	séjour		
Puteaux / Esplanade de la défense	Autres		17,8	séjour		mais aussi toute l'esplanade de la défense c'est à 5mn à pieds et on peut y circuler à pied, à vélo, à partir du moment où on et à l'extérieur c'est de la nature pour moi.
Sevran/ Base nautique	Autres		0,136	curiosité		Entre ici et le parc de Sevran il y a un club de canoé Kayak, on peut s'y arrêter ils font café.
Parc forestier de Sevran	Autres		1,76km2	séjour		Le point de chute c'est la forêt de Sevran, balade, pic-nic dans la forêt, c'est de la vraie nature, c'est plus large qu'ici. Y a un peu d'ombre, on peut s'y promener un peu plus c'est moins linéaire. J'ai des collègues qui habitent dans l'Est parisien et ils ont l'habitude d'y passer. Mais je n'y suis allée qu'une fois. / Ca commence à être la nature au parc de la Poudrerie à Sevran. A 4km d'ici on y va le week-end. Dans ce parc on y allait déjà quand on habitait dans le XVIIIe. / Le parc de Sevran il est très bien. Il est plus grand que la Bergère, mieux agencé, les espaces sont plus dédiés, il y a moins de conflits d'usages alors qu'à la Bergère...

Autres canal vers Poudrière Sevrans	Autres		24,5	connecteur		Le canal de l'Ourcq ça draine tout. Ca articule Paris à Sevrans. / Je suis sûre qu'ici ils pourraient proposer de l'aviron... Juste avant le parc de la Villette il y a le bassin de la Villette et on loue les petits bateaux, à la journée je crois qu'on peut aller jusqu'à Sevrans et revenir. Ils devraient faire des bases ici. Ce que je remarque c'est que ceux qui connaissent le coin ce sont des sportifs, les gens qui passent par là ils viennent de loin et du coup je ne crois pas qu'ils rentrent dans ce parc.
Vincennes/ Bois de Vincennes	Autres		10,2km2	séjour		(Château, Parc Floral, Lac Daumesnil et Lac des Minimes)/Y a le parc floral, à Vincennes, juste en dessous. Le parc floral j'y vais beaucoup avec les enfants sur ½ journée pour les jeux, les plantations, les fleurs... autant le bois de Vincennes j'y vais plus seul pour courir. mais Montreuil Sud on est plus proche de Vincennes que des communes du Nord, (...) (Son fils) Moi je préfère le parc floral parce que y a des attractions. Non les Guillauds, non le parc floral. Pourquoi t'as pas mis l'aquarium y a des algues, des anémones et des espaces verts dedans. Y a un jardin dans l'aquarium. A côté de l'aquarium y a le lac des minimes./Vincennes, c'est très grand mais c'est très loin, on y va en voiture.
Paris/ Canal Bassin Port	Autres		29,7	connecteur		Avec le canal tu vas jusqu'au <u>parc de la Villette, le bassin de Stalingrad</u> puis c'est souterrain et après ça revient au Port de Paris à la station bastille au métro. Paris Canal Bassin Port / Ce canal je le connais bien j'habite sur le canal Saint Martin, c'était important pour moi d'habiter sur le canal, d'avoir un peu de campagne à Paris... Le canal sur Paris il fait les 2/3 d'ici, il y a des peupliers des deux côtés, des pavés. En bas de chez moi c'est pic-nic, bronzette, c'est vraiment pris comme une plage... Il y a des canards, des cygnes, des cormorans...
Paris / Canal Saint Denis	Autres		3,02	connecteur		J'ai vu qu'ils essayent de réaménager la deuxième branche du canal (vers Saint-Denis) au niveau de la Villette, c'est une bonne idée car ça donne plus d'alternative pour la promenade.
Paris/ Square de la Paix	Autres		0,562	dépendance		
Paris/ Jardin d'acclimatation	Autres		23,8	séjour		<u>le jardin d'acclimatation (sur Paris)</u> ... Chaque été on va au jardin d'acclimatation mais les enfants commencent à grandir... Le jardin d'acclimatation c'est un espace vert, un zoo, un espace de jeux pour les enfants, on peut y faire du poney, y a des petites serres avec les noms des plantes... c'est une sortie c'est pas pour 5 minutes.
Paris/ Promenade plantée Daumesnil	Autres		7,31	connecteur, curiosité		Mes beaux-Parents habitent le XIIe la coulée verte c'est un endroit que je connais bien. Je vais mettre la promenade plantée de Daumesnil. Le parc de Reuilly avec une grande pelouse et une grande passerelle qui est aussi agréable. C'est en cuvette pour le coup.(...) La coulée verte j'y suis déjà allée (son fils). (...) La coulée verte de Paris à Vincennes c'est complètement préservé, de Bastille à Daumesnil, on passe à côté de la petite ceinture...
Paris/Jardin Serge Gainsbourg	Autres		1,2	séjour+dépendance		Parc Serge Gainsbourg Et puis on s'est dit qu'on irait voir le parc qu'ils ont fait à la porte des Lilas. Ils ont couvert le périmètre et c'est assez joli. Moi j'aime bien quand il y a un peu de pelouse pour s'asseoir dedans, qu'on se sent enveloppé et puis que c'est pas trop chichiteu/domestiqué. (...) En passant devant Le jardin Serge Gainsbourg, ça a l'air vraiment joli, le mobilier est de bonne qualité, il y a un bon équilibre entre la rigidité et la liberté.

Paris/Butte Chaumont	Autres		26,3	séjour		Si je vais faire la démarche d'aller dans un espace vert, je vais aller aux Buttes-Chaumont ou au Bois de Vincennes. Le plus naturel c'est les Buttes Chaumont, j'ai commencé à faire du sport via la course à pieds et c'est aux buttes-Chaumont que j'en fais, ce n'est pas loin mais si on avait un espace comme ça beaucoup plus près ce serait vraiment pratique. Aux buttes, on y va en Scooter, ou en vélo, ici y a la question des pentes pour le vélo... / Après il y a les Buttes Chaumonts. Ca fait longtemps qu'on n'y a pas été, c'est trop loin, c'est à Paris./
Paris/ Jardin Villemin et son parc de Bootfit	Autres		2,12	dépendance		A Paris il y a un parc de Bootfit, c'est dans le parc Villemin, y a des échelles dans tous les sens... C'est tout le temps blindé, généralement que des gas. C'est très drôle pour les gens du quartier, on a l'impression d'être à Brooklyn, au milieu d'acteurs parce que les gas sont très structurés.
Paris/ Square Séverine	Autres		2,83	dépendance		
Paris/ Parc de La Villette	Autres		0,529 km2	séjour		Avec les enfants on va au Parc de la Villette, vers les grandes pelouses, et à l'endroit où il y a tous ces jeux. C'est une belle étendue. A pieds pour aller à La Villette, c'est 15-20 minutes, la barrière du périph' donne l'impression que c'est plus loin mais c'est tout prêt ! Si on y va avec les enfants on prend quand même la voiture. A pieds, on prend la porte de Chaumont, on passe sous le périph', la rue petit et on tombe sur Jean Jaurès. La porte de Pantin c'est un espace un peu dur. / Ici il y a la Villette, il a été conçu de manière très futé, on s'y sent assez libre, il n'est pas fermé, j'ai l'impression que les gens le respectent naturellement, à chaque heure il y a différentes plages de vie... dans le temps et qui cohabitent les unes avec les autres... c'est un parc qui vieillit très bien. On s'y sent libre et en sécurité. C'est calme. Je profite beaucoup de ce parc, pour aller me promener à pieds (durée du trajet 15 minutes maximum), quand je vais au cinéma plein air... c'est vraiment exceptionnel. / Si je cours je viens à la Villette, ici on voit beaucoup de gens de courir on ne sent pas seule. En termes de sécurité c'est important pour moi d'être avec du monde. Ayant habité 1 an à Puteaux et 9 ans à Courbevois, y a rien au Pré, les activités sont hyper limitées (sports, langues). Ici c'est vieux. Ici l'avantage c'est que je suis à 25mn de mon travail et qu'on a un appartement plus grand. Je n'aime pas le Pré mais ce qui me consolait c'était mon parc de la Villette. Y en a qui aime le pré parce que c'est calme moi je trouve ça super étouffant, j'aime l'espace et au pré il n'y en a pas... /Bein la Villette aussi c'est clair.(Lou) A la Villette j'y vais en bus métro et je vais à la péniche parce que ma mère travaille à la péniche. Sinon on va dans les pelouses pour parler, on y reste une après-midi. La Villette je connais presque par cœur, j'y vais depuis toujours. (Salomé) La Villette c'est la base, c'est un parc classique, si t'es dans le XIXe que tu veux te poser quelque part bein tu vas à la Villette. (Lui) Moi j'y allais beaucoup quand j'étais petit, on grimpait sur le dragon par sa queue ou sa patte et on glissait sur sa langue (Elle) Il était juste énorme genre 20 mètres de haut. (Lui) j'y suis retourné 2 fois à la Villette depuis qu'ils ont enlevé le dragon c'est pour dire que je n'y vais pas beaucoup ! (Elle) Ils l'ont enlevé parce que quelqu'un est mort. C'était des bons moments quand il y avait le dragon. /Quand il fait beau je vais au boulot à vélo, je passe par le parc de la Villette, tout le temps du trajet je suis sur des pistes cyclables et je vais plus vite qu'à scooter. A la Villette, j'y vais pour courir, pour me promener... /

Paris/ Parc Monceau	Autres		8,96	insulaire		Fu un temps, j'habitais près du parc Monceau, c'est un parc impraticable, on n'a le droit d'aller nulle part. Un vrai parc c'est un espace de liberté où on peut circuler, s'asseoir dans l'herbe.
Paris/ Square Fleury	Autres		4,04	dépendance		
Paris / Square de la Butte	Autres		4,81	séjour		Il y a ce parc de la Butte qui a l'air pas mal.
Villemonble/Parc de la Garenne	Autres		7,41	séjour		On est en maison mais quand ma ville était petite j'allais au parc de la Garenne à Villemonble c'est un petit parc juste à côté de la mairie
Noisiel / La grande forêt autour de Noisiel	Autres		7,63km2	séjour		Le lac de Vaires (base de Vaires sur Marne) c'est fabuleux, c'est le plus bel espace que je connaisse. On y va en voiture parce que c'est à 15, 20mn mais alors une fois qu'on est là-bas on fait les balades à pied de 40mn. J'habite à Villemonble dans le 93, j'ai un chien donc je vais très souvent le promener, on va à la base de Vaires sur Marne, on va sur les bords de Marne, à Gournay, etc. Là y a plein d'espaces verts, y a un lac artificiel, c'est juste magnifique, y a trois moyens d'accéder à cette base, on a plein d'endroits de balade, c'est très très vert, très très beau... / Il y a aussi les bords de Marne. Une fois j'ai été jusqu'à Noisiel là où il y a la fabrique de chocolat de Nestlé, quand on continue on rentre dans des espaces naturels, on peut faire en vélo et tout ça. Je sais qu'il y a la grande forêt autour de Noisiel, loin, loin, loin...
Neuilly / Parc des 33 arpents	Autres		33,8	séjour		On a aussi le parc des 33 arpents à Neuilly-sur-Marne ou Neuilly-Plaisance, je ne sais jamais. Un très grand parc qui est en train d'être abîmé car ils font passer une route au milieu. Il y a un espace pour les enfants très grand quand notre fille était petite on allait beaucoup là-bas. A Neuilly-sur-Marne y a le parc des 33 arpents qui était pas mal avant la route et la géothermie, ils ont explosé tout le sol pour économiser du chauffage, ça fait 2 ans que le parc est en travaux... pour moi vers chez moi on est plus dans la dégradation des espaces verts que dans l'amélioration des espaces verts.
Ville D'Avray/ vraie nature	Autres		10,8km2	séjour		la nature en ville elle est frelatée là on a l'impression d'être dans la vraie nature... Sinon on est obligé d'aller jusqu'à <u>Ville d'Avray</u> pour avoir de la vraie nature
Neuilly sur Marne/ Bord de Marne	Autres		0,936km2	séjour		
Paris Jardin des Tuileries	Autres		29,2	séjour		
Paris Jardin Quai Branly	Autres		2,39	curiosité		
La Courneuve/ Parc Georges Valbon	Autres		3,89km2	séjour, insulaire		(Son copain) Le parc de la Courneuve aussi il est pas mal. Il est grand, y a beaucoup de choses, y a des promenades en poney le dimanche. L'année dernière j'y allais souvent avec les enfants. Moi je le trouve bien desservi la Courneuve, y a le tram pas loin. (Karl) Ouais mais comme la Bergère c'est un parc coupé par les voies aujourd'hui on pense plus à la voiture qu'au reste... A la Courneuve il y a un parcours sportif, à Sevran aussi... c'est des parcs pour courir.
Nogent-sur-Marne/ Parc Wateau	Autres		9,03	séjour		Y a quelques jours on visitait les bords de marne du côté de Nogent. Et là y a des endroits vraiment... des habitations qui donnent sur les bords de Marne et même une île avec des gens qui vivent sur l'île. Moi j'adore la vue de l'eau, moi j'adorerai vivre en bord de Marne, quand il y a du courant c'est chouette ça dépayse, il y a des grands arbres, y a du soleil. On fait du vélo le long des bords de Marne, c'est aménagé pour les vélos, il y a des pistes, dans le coin de Nogent sur marne, il y a un parc aussi qui est au centre-ville de Nogent et il y a des jeux d'enfants c'est joli.

## 4 ANNEXE4 – Sommaire des tableaux, schémas, figures et cartes

### Sommaire des tableaux

Tableau 1 : Eléments de la trame boisée d’après le MOS.....	20
Tableau 2 : Eléments de la trame herbacée d’après le MOS .....	20
Tableau 3 : Niveau de rugosité de la matrice.....	21
Tableau 4 : Répartition des occupations du sol à caractère naturel par commune .....	68
Tableau 5 : Parcs départementaux.....	71
Tableau 6 : Parcs communautaires .....	71
Tableau 7 : Habitats présents dans les espaces publics étudiés par le CBNBP .....	72
Tableau 8 : Recensement des habitats dominants et du nombre total dans les noyaux et certaines zones relais inventoriées .....	75
Tableau 9 : Données espèces d’après ODBU.....	77
Tableau 10 : Synthèse des sites prospectés .....	77
Tableau 11 : Composantes écologiques de la TVB d’Est Ensemble .....	89

### Sommaire des Schémas

Schéma 1 : Compétences mobilisées pour la Trame Verte et Bleue .....	12
Schéma 2 : Structure des données cartographiques.....	14
Schéma 3 : Composants de la trame verte et bleue .....	16
Schéma 4 : Synthèse de l’approche écologique pluridisciplinaire de l’étude TVB sur Est Ensemble .....	16
Schéma 5 : Composantes écologiques d’un archipel .....	17

### Sommaire des Figures

Figure 1 : Bobigny Mail de l’hôtel de ville .....	1
Figure 2 : Les Lilas Rue du Bel Air vue sur le secteur canal de Pantin .....	1
Figure 3 : Pantin Les Courtillières pied d’immeuble et cœur d’îlot.....	1
Figure 4 : Grands paysages – vue des Lilas.....	23
Figure 5 : Surface et rayon d’action des sociotopes, extrait du manuel des sociotopes .....	24
Figure 6 : Besoin de nature en fonction du type d’habitat, extrait du manuel des sociotopes.....	25
Figure 7 : Plan d’aménagement des espaces verts d’Östermalm, aires d’influence, extrait du manuel des sociotopes .....	26
Figure 8 Pantin les falaises carte postale ancienne.....	42
Figure 9 Romainville Le Trou Vassou carte ancienne superposée à une photographie aérienne récente.....	43
Figure 10 Bobigny Parc de la Bergère.....	43
Figure 11 Montreuil Le Parc des Guilands.....	43
Figure 12 Bobigny Le Canal de l’Ourcq au niveau du parc de la Bergère.....	43

Figure 13 : Montreuil Le site des murs à pêches.....	44
Figure 14 : Grands ensembles à Bobigny .....	48
Figure 15 : Les Murs à pêche à Montreuil .....	48
Figure 16 : Voie ferrée à Pantin.....	50
Figure 17 : Grand mail à Bobigny .....	50
Figure 18 : Bagnolet – limite périphérique et autoroute A3, quartier centre.....	54
Figure 19 : Bas-Montreuil, porte de Montreuil .....	54
Figure 20 : Le Pré-Saint-Gervais, végétation privée débordant sur voirie publique .....	55
Figure 21 : Voie ferrée au Nord de Pantin.....	56
Figure 22 : Noeud routier entre A3 et A86 entre Bondy et Noisy-le-Sec.....	56
Figure 23 : Zone d’activités Cartier Bresson à Pantin.....	57
<i>Figure 24 : Friche entre le parc Jean Moulin les Guilands depuis la partie Montreuil vers Bagnolet.....</i>	<i>59</i>
Figure 25 : : Bâti continu au Lilas.....	59
Figure 26 : Bondy.....	59
Figure 27 : Bas-Montreuil.....	59
Figure 28: Grands ensembles à Bobigny .....	60
Figure 29 : Cité des Auteurs à Pantin .....	60
Figure 30: Bondy – Grands collectifs – rue g. Lyssandre .....	61
Figure 31: Pantin – Les Courtillières.....	61
Figure 32 : Pantin – Cité des Auteurs et des Pommiers .....	61
Figure 33 : Bondy avenue Henri Barbusse.....	62
Figure 34 : Pantin Les Courtillières .....	62
Figure 35 : Pantin Cité des auteurs.....	62
Figure 36 : Bagnolet Cité des Malassis .....	62
<i>Figure 37 : Fort de Noisy-Le-Sec et coteau Nord .....</i>	<i>63</i>
<i>Figure 38 : Quartier pavillonnaire au Nord de Montreuil.....</i>	<i>63</i>
<i>Figure 39 : Bondy- avenue Henri Varagnat (pavillons regroupés autour de placettes, continuité des jardins à l’arrière .....</i>	<i>64</i>
<i>Figure 40 : Bondy – rue François Martin (pavillons jumeaux, parcelles organisées autour de jardins collectifs .....</i>	<i>64</i>
<i>Figure 41 : Bondy – Quartier ancien rue Michelet (alignement sur rue, mitoyenneté, grande unité verte des jardins).....</i>	<i>64</i>
Figure 42 : Bondy sud du canal à gauche et Noisy-le-Sec à droite, la végétation en cœur d’îlot pavillonnaire s’installe en profondeur.....	66
Figure 43 : Répartition des occupations du sol à caractère naturel sur le territoire d’Est ensemble.....	68
Figure 44 : Photos des parcs et squares d’Est Ensemble .....	76
Figure 45 : Images de quelques espèces animales locales.....	78
Figure 46 : Exemple de cartes mentales "territoire réseau" .....	81
Figure 47 : Exemple de cartes mentales révélant un territoire "lieu unique" .....	82
Figure 48 : Carte Google maps engine rassemblant les 202 sociotopes identifiés tous les entretiens confondus, 1 couleur correspond au territoire d’un habitant interviewé .....	83
Figure 49 : Exemple de cartes mentales révélant des territoires de nature émiettés.....	84

Figure 50 : Répartition des ECN par type selon leur surface et leur nombre .....	91
Figure 51 : Répartition des ECN par type selon leur surface et en fonction de leur rôle dans la TVB .....	92
Figure 52 : Illustration des éléments fragmentants du paysage urbain.....	98
Figure 53 : Les corridors écologiques continus des murs à pêches et de la Corniche des Forts.....	108

## **Sommaire des Cartes**

Carte 1 : Carte des trois territoires – CDT-Algoé, 2014 .....	9
Carte 2 : Les ZAC, les PRU 1 et 2 les OPAH et le PNRQAD (d’après Projet de territoire, mai 2015) .....	10
Carte 3 : Cartographie des lieux chauds et frais d’Est Ensemble en août 2010 (APUR, 2010).....	11
Carte 4 : Enveloppe des zones humides – DRIEE .....	18
Carte 5 : SDRIF Ile-de-France.....	28
Carte 6 : SDRIF, 2013 .....	29
Carte 7 : Carte des composantes du SRCE à large échelle. URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015 .....	30
Carte 8 : SRCE Ile-de-France, carte des continuités écologiques en contexte urbain, 2013.....	31
Carte 9 : Contexte écologique élargi (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015).....	36
Carte 10 : Carte des espaces naturels d’intérêt écologique sur le territoire d’Est Ensemble. URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015.....	37
Carte 11 : PUÉE, Recollement des PADD des 9 communes d’Est Ensemble. Urban-Act, 2015.....	39
Carte 12 : carte géographie et paysage (Source Atlas Est Ensemble – IAU – 2011) .....	45
Carte 13 : carte des modes d’occupation des sols et des infrastructures (MOS, 2012) .....	47
Carte 14 : Infrastructures routières et ferroviaires.....	51
Carte 15 : Les hauteurs du bâti .....	52
Carte 16 : Hauteurs du bâti sur le territoire (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015) .....	65
Carte 17 : Occupation des sols à grande échelle (MOS, 2012 & URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015).....	69
Carte 18 : Occupation des sols du Territoire d’Est ensemble (MOS, 2015 - URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015) .....	70
Carte 19 : Principaux habitats identifiés par le CBNBP sur le territoire d’Est ensemble (CBNBP, 2013 & URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015) .....	73
Carte 20 : Carte des sites prospectés (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015).....	77
Carte 21 : Répartition des données espèces sur le territoire d’Est Ensemble (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015).....	79
Carte 22 : Répartition des données espèces patrimoniales sur le territoire d’Est Ensemble (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015) .....	80
Carte 23 : Sociotopes répartis en 5 types.....	87
Carte 24 : Matrice de fluidité des sociotopes .....	88
Carte 25 : Composantes de la Trame Verte et Bleue (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015).....	90
Carte 26 : Caractérisation des composantes de la Trame verte (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015).....	93
Carte 27 : Archipels de la TVB d’Est ensemble (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015) .....	95
Carte 28 : Trames boisées et les archipels correspondants (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015) .....	96
Carte 29 : Matrice urbaine (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015).....	99
Carte 30 : Matrice urbaine affinée par les caractères paysagers du tissu (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015).....	100
Carte 31 : Croisement entre archipels écologiques et aires d’influence des sociotopes.....	102

Carte 32 : Carte des composantes de la Trame verte (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015).....	103
Carte 33 : Composantes de la trame bleue (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015) .....	105
Carte 34 : Corridors écologiques du territoire d’Est ensemble (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015) .....	106
Carte 35 : Insertion dans le territoire des ECN d’Est Ensemble (MOS, 2012 & URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015) .....	107
Carte 35 : Objectifs de préservation des noyaux primaires et secondaires, ainsi que du principe des zones relais (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015) .....	114
Carte 36 : Objectifs de réduction des éléments fragmentant (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015) .....	116
Carte 37 : Objectifs de préservation ou restauration des corridors écologiques (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015).....	118
Carte 38 : Objectifs de préservation ou restauration des enveloppes de zones humides (URBAN-ECO <sup>SCOP</sup> , 2015).....	120